



Center for European  
Integration Studies

**Rike Sohn  
Ama Konadu Oppong (éds.)  
Commerce régional et  
l'intégration monétaire en  
Afrique de l'Ouest  
et en Europe**

**IAO-ZEI PAPIER**

SPONSORED BY THE



Federal Ministry  
of Education  
and Research

**No.6  
2013**

Terhemba Ambe-Uva est Professeur au Département d'Études Internationales de la National Open University du Nigeria à Lagos.

Simona Beretta est Professeur d'Économie Internationale à l'Università Cattolica del Sacre Cuore de Milan, en Italie.

Sanoussi Bilal est le Chef du Département de la Gouvernance Économique, du Commerce et de l'Intégration Régionale au Centre Européen de Gestion des Politiques de Développement (ECDPM) à Bruxelles, en Belgique.

Lelio Lapadre est Professeur agrégé d'Économie à l'Université de L'Aquila et Professeur-adjoint d'Économie Internationale à l'Université Johns Hopkins, SAIS Bologna Center, en Italie.

Ludger Kühnhardt est Directeur du Centre d'Etudes sur l'Intégration Européenne (ZEI) et Professeur de sciences politiques à l'Université de Bonn.

Philippe De Lombaerde est Directeur-adjoint, à l'Université des Nations Unies, de l'institut sur les études comparatives de l'intégration régionale (UNU-CRIS), Bruges, Belgique.

Giovanni Mastronardi est Maître de Conférence à l'Université de L'Aquila, en Italie.

Paulina Mendes est Chercheuse permanente au Centre d'études socio-économiques de l'Institut National de l'Éducation et de la Recherche (INEP) à Bissau, en Guinée-Bissau.

Volker Nitsch est Professeur d'Économie à l'Université Technique de Darmstadt, en Allemagne.

Ama Konadu Opong est Coordinatrice du projet de coopération IAO-ZEI au WAI.

George Owusu est Professeur à l'Institut de recherches statistiques, sociales et économiques à l'Université du Ghana, à Accra.

Rike Sohn est Junior Fellow au ZEI et Coordinatrice du projet de coopération IAO-ZEI.

Djeneba Traoré est Directrice Générale de l'Institut de l'Afrique de l'Ouest de Praia, au Cap-Vert.

## Sommaire

<i>Ludger Kühnhardt et Djénéba Traoré</i>	3
Préface	
<i>Rike Sohn et Ama Konadu Opong</i>	5
Introduction	
<i>George Owusu</i>	11
Influences extérieures sur l'intégration économique et commerciale régionale en Afrique de l'Ouest	
<i>Sanoussi Bilal</i>	37
Les influences externes sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : le rôle des tiers	
<i>Lelio Iapadre, Philippe De Lombaerde, et Giovanni Mastronardi</i>	63
Comment mesurer le commerce régional en Afrique : le cas de la CEDEAO	
<i>Volker Nitsch</i>	97
Ça passe ou ça casse : les effets de l'Euro sur le commerce	
<i>Simona Beretta</i>	111
Intégration monétaire : le choix d'une bonne politique	
<i>Terhemba Ambe-Uva</i>	155
Leçons tirées de l'expérience Européenne de la monnaie commune	
<i>Paulina Mendes</i>	177
Expérience de l'intégration de la Guinée-Bissau dans l'UEMOA: quelles leçons pour la zone Euro ?	
Annexe	191

*Note:* La version originale de tous les articles ont été écrits en anglais et traduits en français par WAI-ZEI, à l'exception de l'article de Dr. Paulina Mendes qui était déjà écrit en français, à l'origine.

## *Ludger Kühnhardt et Djénéba Traoré*

### **Préface**

Les regroupements politiques régionaux visant le développement local sont devenus un élément incontournable de la politique économique et culturelle à travers le monde, l'Union Européenne faisant souvent figure de modèle comme source d'inspiration. Dans ce contexte, le projet bi-régional pour une „Intégration régionale durable en Afrique de l'Ouest et en Europe“ - une coopération entre l'Institut de l'Afrique de l'Ouest (IAO), à Praia, au Cap-Vert, et le Centre d'Etudes sur l'Intégration Européenne (ZEI) à Bonn, en Allemagne - analyse les enjeux et les perspectives de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, en prenant en compte l'expérience européenne. Ce projet de recherche bi-régional inédit entre l'Afrique de l'Ouest et l'Europe, est financé par le Ministère Fédéral Allemand de l'Éducation et de la Recherche (BMBF).

La coopération scientifique entre l'IAO et ZEI, conclue pour la période 2012 – 2016, met en contact pour la première fois des chercheurs européens et ouest-africains venus d'horizons différents afin d'analyser les défis d'une intégration régionale durable à partir de points de vue contrastés. Le projet est structuré en trois domaines de recherche interdépendants: (a) l'intégration régionale et les processus de formulation des politiques; (b) l'intégration économique et le commerce régional; et (c) le développement des capacités institutionnelles en faveur de l'intégration régionale. Les chercheurs et les experts d'Afrique de l'Ouest et d'Europe analysent et débattent conjointement les thématiques retenues, partagent les méthodes d'action et les contenus, contribuant ainsi à établir un nouveau réseau scientifique bi-régional appuyant le partenariat entre l'Afrique et l'Europe.

Cette anthologie présente les résultats exhaustifs des discussions du Groupe d'étude du domaine de recherche «Intégration économique et commerce régional» tenues au cours des réunions de Praia, au Cap-Vert, en octobre

## Préface

2012, et de Bonn, en Allemagne, en mars 2013. Surmontant les barrières linguistiques, culturelles et géographiques, les auteurs ont, sur la base de leurs connaissances scientifiques et de leur remarquable expertise, comparé et mis en synergie les opportunités pertinentes en matière d'intégration régionale dans les secteurs de l'économie et du commerce, ainsi que les leçons apprises de l'expérience européenne sur le plan de la monnaie commune.

Nous osons espérer que les résultats de ce dur labeur stimuleront de nouveaux débats au sein d'autres communautés scientifiques, décideurs politiques et praticiens impliqués dans les processus d'intégration régionale durable et efficace en Afrique de l'Ouest et en Europe.

Prof. Dr. Ludger Kühnhardt  
Directeur de ZEI

Prof. Dr. Djénéba Traoré  
Directrice Générale de l'IAO

Bonn/Praia, août 2013

## *Rike Sohn et Ama Konadu Oppong*

### ***Introduction***

Les uns et les autres, les États-membres de l'Union Européenne (UE) et les États-membres de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont d'abord commencé leur coopération dans le but de renforcer le commerce régional. Depuis leur fondation, les deux organisations régionales ont travaillé à une union douanière afin de bénéficier d'économies d'échelle, de faciliter l'accès aux ressources et aux infrastructures existantes, tel que supposé par la Théorie économique. Avec objectif global de stimuler la croissance économique et, par conséquent, la prospérité qui lui est associée. De même que l'intégration économique augmente le poids et l'importance des marchés régionaux, elle est également considérée comme un outil qui améliore la situation des États-membres dans l'économie mondiale, avec l'union monétaire comme autre tremplin pour le renforcement de la cohérence et de l'harmonisation économique.

Dans ce contexte, le processus d'intégration européenne peut être considéré comme une source d'inspiration et un potentiel modèle d'intégration régionale dans le monde et, plus particulièrement, dans la région ouest-africaine. Néanmoins, les deux parties sont confrontées à des problèmes différents en ce qui concerne leur niveau d'intégration respectif. Alors que l'UE est économiquement et monétairement unie et traite les déséquilibres actuels et les potentiels risques de contagion résultant de l'intégration financière avancée, la CEDEAO se débat avec de faibles niveaux de commerce intra-régional, des dépendances externes et l'objectif encore inachevé d'établir une monnaie commune à l'échelle régionale.

Avec la crise actuelle de la Zone Euro qui marque un tournant pour l'économie mondiale et le développement régional à travers le monde, l'attention s'est éloignée des politiques de libéralisation dé-régulatrices, en faveur d'un protecti-

## Introduction

onnisme attendu contre le marasme budgétaire mondial et, d'une amélioration des structures de gouvernance économique et budgétaire. Alors que les configurations institutionnelles des organisations régionales offrent en principe la possibilité de gérer et de résoudre ces problèmes, les différents intérêts nationaux qui conduisent à de longues procédures de prise de décision et à l'évitement de la mise en œuvre des politiques demeurent. En Afrique de l'Ouest, les différents modes de fonctionnement et les chevauchements institutionnels des deux principales institutions régionales ouest-africaines, la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) et l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine) sont d'autres défis majeurs.

C'est dans cette quête d'une approche plus systématique autour des questions actuelles de la coopération et de l'intégration économiques africaines, du besoin d'un développement ciblé des capacités et de la diffusion des connaissances aux praticiens et au grand public que l'Institut de l'Afrique de l'Ouest (IAO), à Praia, Cap-Vert, a été lancé. L'IAO est le premier institut de recherche de son genre qui offre une analyse académique des processus et des institutions, des conseils de politique concrète et la diffusion de connaissances et d'informations sur les processus d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. Il a été fondé en 2008 sous l'impulsion significative des regroupements d'intégration régionale ouest-africains CEDEAO et UEMOA, mais également ECOBANK, UNESCO et le Gouvernement du Cap-Vert.

Depuis lors, le Centre d'Etudes sur l'Intégration Européenne (ZEI) et l'Institut de l'Afrique de l'Ouest (IAO) ont développé un partenariat toujours plus étroit, avec comme résultat concret, un projet de recherche et de consultation multi-latéral qui est financé par le Ministère Fédéral Allemand de l'Education et de la Recherche (BMBF), pour la période 2012 -2016. Le projet «Intégration Régionale Durable en Afrique de l'Ouest» reflète l'attention particulière du Gouvernement Fédéral Allemand à l'internationalisation de la science et de la recherche et, à la promotion de formes nouvelles et innovatrices de coopération en matière de recherche entre les institutions allemandes et les partenaires des pays en développement, en particulier en Afrique.

Dans ce cadre, les contours thématiques de cette anthologie IAO-ZEI traitent trois des questions les plus importantes en matière d'intégration économique et monétaire en Afrique de l'Ouest, lesquelles questions sont également des domaines de recherche majeurs du groupe d'études économique IAO-ZEI:



- Comment les projets d'intégration régionale peuvent-ils contribuer à améliorer le commerce régional et l'intégration de la région ouest-africaine dans l'économie mondiale?
- Quels sont les effets de l'intégration monétaire et comment des synergies peuvent-elles être créées?
- Dans quelle mesure, les expériences d'autres régions peuvent-elles être utiles dans ce processus et, dans quelle mesure, l'Europe peut-elle également bénéficier des perspectives d'autres projets d'intégration régionale?

Les thèmes du commerce régional et de l'intégration monétaire ont été choisis d'abord parce qu'ils sont les éléments de base et le noyau des processus d'intégration régionale à travers le monde ; deuxièmement, parce que les deux sujets sont très pertinents au regard des récents agendas politiques en Afrique de l'Ouest et en Europe; et troisièmement, parce que leur interdépendance intrinsèque rend une analyse conjointe encore plus nécessaire.

Plus précisément, les auteurs respectifs se concentrent sur les points suivants:

Le premier article, celui du Professeur George Owusu, de l'Université du Ghana, donne un aperçu des caractéristiques structurelles des marchés ouest-africains ainsi que les tendances récentes de leur développement macroéconomique. En utilisant les données des Indicateurs du Développement Mondial de la Banque Mondiale, il compare la structure des échanges commerciaux intra-régionaux aux échanges avec les partenaires commerciaux externes, analyse les effets des politiques de Breton Woods et, donne des recommandations pratiques en vue d'accroître les échanges au sein du bloc économique de la CEDEAO.

Dans un contexte similaire, Sanoussi Bilal analyse l'influence européenne sur les processus d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, en la comparant à d'autres facteurs externes tels que les dynamiques panafricaines et les acteurs émergents. Le chef de l'Unité de Gouvernance Economique, de Commerce et d'Intégration Régionale au Centre Européen de Gestion des Politiques de Développement (ECDPM) à Bruxelles, en Belgique, réfléchit également aux Accords de Partenariat Economique de l'Union européenne (APE) en tant qu'ensemble inclusif des dynamiques de réforme de l'intégration régionale.

## Introduction

Philippe De Lombaerde, Directeur Associé à l'Université des Nations Unies à Bruges, en Belgique, le Professeur Lelio Iapadre et le Maître de Conférences, Giovanni Mastronardi, tous les deux de l'Université de L'Aquila, contribuent de manière significative à cette recherche en présentant une vue d'ensemble complète des indicateurs et des modèles statistiques servant à mesurer le degré de la régionalisation du commerce. De l'application de ces méthodes au cas spécifique de la CEDEAO et de l'UEMOA, ils tirent des conclusions importantes concernant les effets de l'ouverture commerciale et des obstacles liés à la distance sur l'intégration économique régionale en Afrique de l'Ouest.

Passant des échanges commerciaux à l'analyse financière, le Professeur Volker Nitsch de l'Université Technique de Darmstadt analyse les effets de l'intégration monétaire sur le commerce. Alors que la plupart des publications dans ce domaine se concentrent sur les effets généraux il utilise des paires de pays pour ses régressions de type gravitationnel, afin de voir si l'adoption d'une monnaie commune était susceptible de favoriser l'intégration économique entre les pays-membres ou si l'élimination de la flexibilité du taux de change pouvait plutôt conduire à des déséquilibres commerciaux bilatéraux.

Dans une revue concise de la littérature de consensus, sur le fait de décider si l'opportunité de rejoindre une union monétaire constitue pour un pays donné le régime monétaire et de taux de change approprié, le Professeur Simona Beretta, de l'Université Catholique du Sacré-Cœur de Milan, montre comment l'actuelle „Crise de l'Euro“ illustre la faiblesse inhérente de la conception institutionnelle de l'Union Economique et Monétaire (UEM). Soulignant l'importance des conditions non-matérielles et favorisant l'intégration politique en période de profonde incertitude financière, elle fait un plaidoyer pour des architectures institutionnelles «incomplètes» mais résilientes.

Allant au-delà de l'architecture de ces expériences européennes d'intégration monétaire, Terhemba Ambe-Uva, Professeur à la National Open University du Nigéria, ajoute un point de vue plus spécialisé sur le choix d'une monnaie commune à l'ensemble de la région Afrique de l'Ouest. Cela pourrait, par exemple, être réalisé avec l'introduction d'une monnaie commune dans les pays non-membres de l'UEMOA et par ensuite la fusion au Franc CFA de la zone UEMOA en vue de la création d'une monnaie régionale, l'Eco.

Le dernier article, celui du Dr. Paulina Mendes, Chercheur Permanent à l'Institut National de Recherche et d'Analyse (INEP) de Bissau, analyse l'expérience de l'intégration de la Guinée-Bissau dans l'UEMOA. L'article souligne non seulement les effets de l'intégration sur la stabilisation macro-économique, mais aussi sur l'évolution socio-économique et la convergence culturelle. En outre, elle explore les leçons que la Zone Euro pourrait tirer de l'expérience de l'UEMOA.

Cette anthologie IAO-ZEI révèle l'ampleur des obstacles existants et des questions ouvertes relatives à l'intégration économique et monétaire. Ceci rend une analyse académique plus approfondie d'autant plus nécessaire, pour fournir une solide base de conseil politique concret. Cette collection est destinée à inspirer davantage de recherche et de réflexion sur les politiques afin d'améliorer la base de connaissances sur l'intégration régionale durable.



*George Owusu*

## ***Influences extérieures sur l'intégration économique et commerciale régionale en Afrique de l'Ouest***

### ***Introduction***

Après de nombreuses années d'efforts pour promouvoir l'intégration économique régionale et le commerce, les pays du bloc économique ouest-africain sont encore restés étonnamment isolés les uns des autres. L'attention accordée dans le passé aux pourparlers et aux séminaires visant à approfondir l'harmonisation des règles et des règlements administratifs pour l'intégration effective semble n'avoir porté que peu de fruits. La plupart des pays-membres de la région ont encore leur cordon ombilical étroitement lié au ventre de leurs anciens maîtres coloniaux. Cette situation a été aggravée par l'influence récente de nouveaux acteurs mondiaux tels que le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud (BRICS). En outre, des similitudes dans les produits d'exportation, la dépendance excessive des institutions issues des accords de Bretton Woods, pour l'aide économique, et les réglementations mondiales sur le commerce ont énormément contribué au fait que des influences extérieures sont actuellement exercées sur les diverses tentatives de promouvoir le libre-échange et l'intégration efficace entre les pays-membres dans la région.

En effet, les complexités actuelles des marchés financiers internationaux et les subtilités de la réglementation du commerce idéalement entortillées par les diverses puissances économiques mondiales, requièrent une attention urgente envers l'intégration efficace des pays d'Afrique de l'Ouest. Foroutan (1992) a observé des facteurs tels que les caractéristiques structurelles des économies, la poursuite des politiques de substitution aux importations et la

## Influences extérieures sur l'intégration économique et commerciale régionale

répartition inégale des coûts et des avantages de l'intégration découlant des différences économiques comme étant les principales raisons qui ont fait que l'intégration efficace dans l'Afrique Sub-saharienne (ASS) est presque restée un mirage. Il ajoute que dépit d'un regain d'intérêt pour le régionalisme dans le monde, il reste peu probable que l'intégration régionale telle que poursuivie en Afrique sub-saharienne jusqu'ici, réussira plus à l'avenir (Foroutan 1992, p.ii). Des années après cette observation et cette prédiction, les pays de la région ont encore du mal à réaliser une intégration commerciale significative.

Alors que les inquiétudes de Foroutan (1992) sont toujours restées comme de redoutables obstacles, les limites géographiques coloniales entre les pays semblent avoir été approfondies ces derniers temps par des troubles politiques généralisés et des liens coloniaux débridés. La situation politique actuelle en Côte d'Ivoire et au Mali et l'implication totale de la France est la meilleure illustration de la façon dont l'espace politique dans la région est contrôlé par des forces extérieures. Dans les domaines du commerce et de la gestion économique, moins on parle de l'influence des institutions occidentales telles que l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM), mieux c'est.

En dépit de ces défis apparemment insurmontables, le libre-échange et l'intégration régionale efficace en Afrique de l'Ouest demeurent partie intégrante des efforts actuels en vue de réaliser le développement socio-économique dans la région. Ce n'est pas pour rien qu'ouvrir la voie du régionalisme est considéré parmi les chercheurs comme une réponse raisonnable au processus turbulent et asymétrique que fait subir la mondialisation économique (Ansa-Koi et Bofo-Arthur, 1995; Machinea et Rozenwurcel, 2005). Il est donc temps pour les pays membres de se résoudre à raviver leur ancien agenda de réalisation d'une intégration économique efficace (Ansa-Koi et Bofo-Arthur, 1995).

En utilisant les données sélectionnées à partir des récents indicateurs du développement mondial de la Banque Mondiale, ce document examine les influences extérieures sur l'intégration économique régionale et le commerce régional en Afrique de l'Ouest. Il commence par un bref historique des blocs économiques en Afrique de l'Ouest, suivi d'une discussion sur les caractéristiques structurelles des pays de la région. Le document analyse les tendances de certaines variables macroéconomiques importantes pour expliquer les influences externes sur l'intégration économique régionale et le commerce en

Afrique de l'Ouest. Il se termine par une conclusion et les moyens possibles pour surmonter les niveaux relativement faibles de commerce intra-régional au sein du bloc économique de la Communauté Economique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

### ***Blocs économiques en Afrique de l'Ouest***

La CEDEAO qui a été fondée le 28 mai 1975 est le principal bloc économique en Afrique de l'Ouest. Il est composé par quinze pays ouest-africains, à savoir : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra-Léone et Togo. Etant un des piliers de la Communauté Economique Africaine, elle a été principalement chargée de réaliser l'autosuffisance collective pour ses États-membres par la création d'un seul grand bloc commercial à travers une union économique et commerciale. Cependant, en dehors du maintien de la paix qui rappelle habituellement aux populations de la sous-région l'existence de la CEDEAO, celle-ci a très peu à montrer.

Compte tenu des difficultés à pénétrer les marchés des pays du Nord en raison de barrières commerciales, en particulier les barrières non-tarifaires, la quête de l'intégration a été perçue comme l'un des meilleurs moyens pour atteindre les objectifs de développement et s'attaquer aux problèmes de la mondialisation (Zannou, 2010). Pourtant, des années après sa création, le Traité de la CEDEAO a dû être révisé en 1993 afin de renforcer le processus d'intégration. Le traité révisé a entraîné dans son sillage de nouvelles entités de suivi et d'arbitrage (la Cour de justice et le Parlement) ainsi que de nouveaux mécanismes financiers (Centre Européen de Gestion des Politiques de Développement, CEGPD, 2006). Par exemple, le nouveau traité devait veiller à l'établissement d'une union économique et monétaire en vue de stimuler la croissance économique et le développement en Afrique de l'Ouest (Zannou, 2010). Cet objectif devait être atteint grâce à l'élimination des droits de douane sur le commerce intra-CEDEAO avec les impôts d'effets similaires, l'établissement d'un tarif extérieur commun (TEC), l'harmonisation des politiques économiques et financières, et la création d'une zone monétaire unique.

Alors qu'on attendait beaucoup du Traité de 1993, ses réalisations globales ont suscité bien des fois la question de savoir si le Traité de la CEDEAO n'avait

pas besoin d'une nouvelle révision. Une série de réformes depuis la révision de 1993 semble avoir échoué à avoir un impact significatif. Même si la CEDEAO est une zone de libre-échange depuis 2000 (CEGPD, 2006), le désir d'avoir un commerce intra-communautaire efficace reste encore à matérialiser tant le commerce intra-ouest-africain demeure étonnamment faible. Selon la CEDEAO (2005) et Zannou (2010), la part du commerce intra-communautaire dans le volume total des échanges de la CEDEAO est d'environ 12 à 15 pour cent. Cette part du commerce intra-régional entre les pays de la CEDEAO se compare avantageusement à plusieurs autres communautés économiques régionales : 10,7 pour cent dans le cas de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) ; 12,8 pour cent dans le cas de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE); 7,7 pour cent dans le cas de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (CDAA) ; 16,2 pour cent pour le Marché Commun du Sud (MERCOSUR); 9,6 pour cent pour la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et de 9,6 pour cent pour la Communauté Andine des Nations (CAN). Toutefois, le commerce intra-régional en Afrique de l'Ouest est bien en-dessous des 60,4 pour cent du commerce intra-région de l'Union Européenne en 2003 (Rahman et al, 2006; Zannou, 2010) et des 72 pour cent en 2009 (Murray 2011).

Un autre groupe au sein du bloc de la CEDEAO est notamment l'Union du Fleuve Mano (UFM) qui a été créée en 1973. L'UFM était initialement composée du Libéria et de la Sierra Léone. Elle a été maintenant rejointe en tant que pays-membres respectivement par la Guinée, en 1980 et par la Côte d'Ivoire, en 2008. En 1994, une autre initiative d'intégration régionale, l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), a été créée dans le contexte de la dévaluation du Franc CFA (Zannou, 2010). L'UEMOA a hérité de beaucoup d'éléments du cadre institutionnel de l'Union Monétaire Ouest-Africaine (UMO, créée en 1962) et de la Communauté Économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO, créée en 1973) (CEGPD, 2006). L'UEMOA comprend sept pays ouest-africains de langue française de l'ancienne zone CFA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo) et la Guinée Bissau. Avec l'agenda politique centré sur l'amélioration, la convergence et la surveillance des politiques macroéconomiques nationales, la consolidation de son union douanière et l'élaboration et la mise en œuvre des politiques sectorielles, l'UEMOA est le processus d'intégration régionale le plus avancé en Afrique de l'Ouest (CEGPD, 2006).



Selon Ngaide (2012), bien que l'UEMOA soit en grande partie constituée de pays francophones de l'Afrique de l'Ouest, il représente un approfondissement du processus d'intégration dans la sous-région. Il ajoute que sur la base de ses réalisations en termes de stabilisation des changes et d'établissement de régimes tarifaires communs et organisés, l'UEMOA a inspiré le respect des bailleurs de fonds nationaux et internationaux et a démontré que les obstacles à l'intégration sous régionale peuvent être surmontés lorsque les joueurs se concentrent sur l'essentiel de l'intégration.

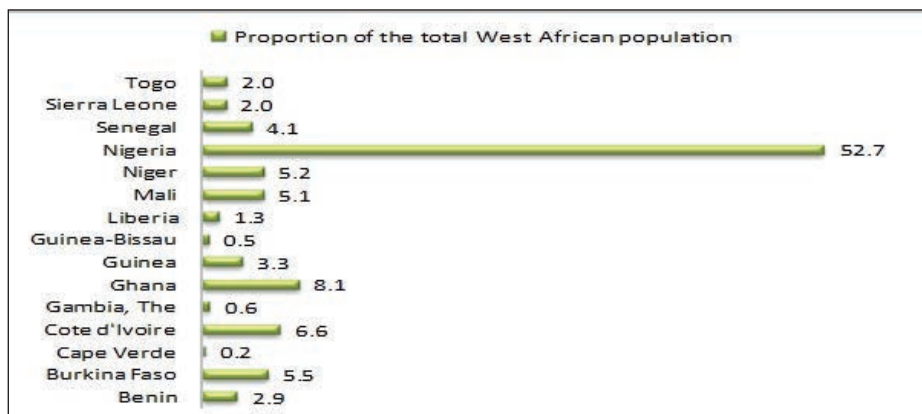
Un autre groupe économique, le Programme de Coopération Monétaire de la CEDEAO (PCMC) a été adopté en 1987 afin de créer une zone monétaire unique dans la sous-région. Dans le cadre des efforts déployés pour la mise en œuvre du PCMC, les chefs d'État de six pays de la CEDEAO ont décidé en 2000, de créer une seconde zone monétaire connue comme la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO). La ZMAO est composée de la plupart des pays anglophones de la sous-région ouest-africaine, à savoir le Nigeria, le Ghana, la Sierra Leone, la Gambie et le Libéria ainsi que la Guinée - tous non-membres de l'UEMOA. Ces pays représentent environ 60% de la population, ainsi que 60% du PIB de la CEDEAO. En Janvier 2001, afin d'accélérer la réalisation des objectifs de la ZMAO, l'Institut Monétaire Ouest-Africain (IMAO) a été créé pour entamer les travaux préparatoires en vue de l'introduction d'une monnaie unique et d'une banque centrale commune de la ZMAO. Cependant, les échecs persistants dans la réalisation des critères de convergence pour l'introduction d'une monnaie unique pour la zone ZMAO ont rendu la ZMAO très inefficace à ce jour.

### ***Caractéristiques structurelles des pays en Afrique de l'Ouest***

Les caractéristiques structurelles des pays ont été décrites comme l'un des principaux déterminants du régionalisme ouvert (Foroutan, 1992). Dans une situation où les pays semblent avoir des caractéristiques macro-économiques similaires, il devient très facile pour eux de s'intégrer financièrement. Cependant, la difficulté d'atteindre le libre-échange de biens et de services entre ces pays devient délicate s'ils venaient à produire les mêmes biens exportables. Nous discutons dans cette section de certaines caractéristiques structurelles des pays en Afrique de l'Ouest.

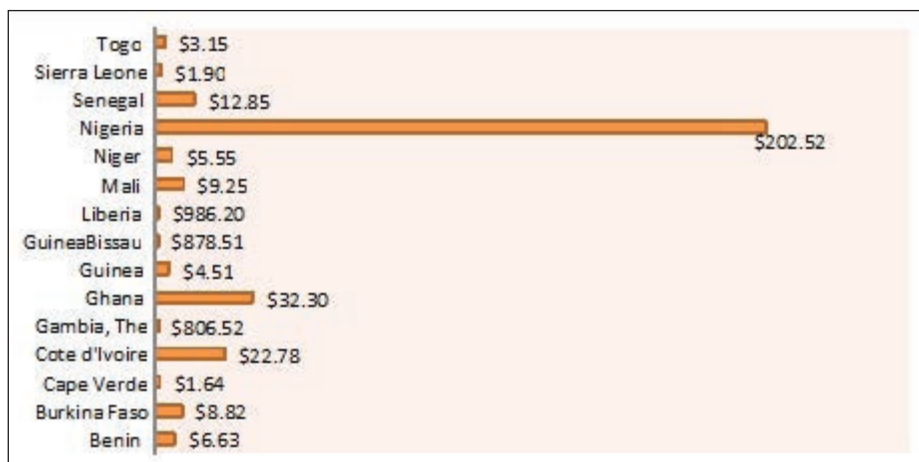
## Influences extérieures sur l'intégration économique et commerciale régionale

Figure 1: Estimation de la proportion de personnes vivant dans les différents pays de la CEDEAO en 2010



Source: Indicateurs du développement dans le monde 2012

Figure 2: PIB en milliards de Dollars US \$ (2010)



Source: Indicateurs du développement dans le monde 2012

La taille d'une économie peut expliquer dans une certaine mesure, les avantages qu'elle est susceptible d'obtenir d'une intégration et du libre-échange. La figure 1 et l'Annexe 1 illustrent les tailles des économies en terme de proportion du

nombre total de personnes vivant en Afrique de l'Ouest. Sur les quelques 300,7 millions de personnes estimées dans la sous-région en 2010, près de 53 pour cent ont été signalés vivre dans le seul Nigéria. Le Ghana, le deuxième plus grand pays en terme de population possédait à peu près 8 pour cent. Cette distribution suggère le Nigéria comme ayant déjà atteint le pouvoir de marché nécessaire pour attirer les investissements étrangers et éventuellement parader comme une force puissante dans l'économie mondialisée des pouvoirs. Par conséquent, le Nigéria par rapport au Cap Vert, le pays le moins peuplé de la région, ne peut pas avoir vraiment besoin d'une intégration régionale.

En terme de produit intérieur brut (PIB) (voir la Figure 2 et l'Annexe 2), le Nigéria domine toujours avec environ 202,5 milliards de dollars sur le PIB régional total de 314,6 milliards de dollars enregistré en 2010. Cela représente 64,4 pour cent du PIB de la région, faisant le Nigéria une puissance potentielle presque prêt pour rencontrer d'autres puissances économiques du monde. Cependant, le PIB par habitant, comme indiqué dans le Tableau 1 suggère que le Nigéria n'est pas économiquement trop puissant. Le PIB par habitant du pays en 2010 est le troisième plus élevé de la région après celui du Cap-Vert et du Ghana. Cela fait du Nigéria un pays à revenu faible ou intermédiaire seulement. Cependant, avec tout de même un potentiel de croissance économique rapide grâce à l'intégration économique régionale.

Tableau 1: PIB par habitant (\$ US courants)

Country	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Benin	346.00	352.90	404.60	496.60	547.10	561.60	601.50	683.70	799.80	771.70	749.50
Burkina Faso	212.40	222.40	252.70	318.80	370.50	382.30	394.70	449.30	518.60	509.30	535.60
Cape Verde	1,233.30	1,265.00	1,371.60	1,769.40	1,980.20	2,055.40	2,316.50	2,756.00	3,181.90	3,227.90	3,322.80
Cote d'Ivoire	628.20	624.20	668.60	787.00	873.10	908.00	947.70	1,061.60	1,233.20	1,190.80	1,154.10
Gambia, The	324.50	312.90	268.70	259.00	274.40	306.60	328.50	409.00	502.40	436.10	466.50
Ghana	259.70	270.40	306.20	369.90	420.10	495.40	919.60	1,084.50	1,226.20	1,090.40	1,324.60
Guinea	373.00	341.40	354.80	394.10	412.40	324.80	306.60	449.10	395.30	426.70	451.90
Guinea-Bissau	173.70	157.40	157.90	361.40	389.80	418.80	414.60	485.00	582.90	562.40	579.90
Liberia	197.00	184.70	186.70	135.00	148.70	166.60	184.60	211.40	230.30	229.30	246.90
Mali	214.50	225.90	278.50	352.40	381.60	402.60	431.60	509.70	604.30	601.30	601.90
Niger	164.60	172.00	185.40	225.40	243.30	262.10	270.80	307.70	371.60	351.30	357.70
Nigeria	371.80	378.80	455.30	508.40	644.00	802.80	1,014.60	1,129.10	1,374.70	1,091.10	1,278.40
Senegal	493.60	499.80	532.20	666.00	758.90	799.10	838.80	986.50	1,135.70	1,054.70	1,033.90
Sierra Leone	153.50	187.20	207.70	209.50	221.30	240.50	266.90	303.70	348.30	323.50	324.70
Togo	277.30	269.60	292.20	340.20	389.70	391.10	398.30	446.40	547.60	534.90	523.10

Source: Indicateurs du développement dans le monde 2012

## Influences extérieures sur l'intégration économique et commerciale régionale

Néanmoins, une vue d'ensemble générale des pays de la sous-région, comme indiquée dans le Tableau 1 montre la plus forte croissance des PIB par habitant (voir Alaba, 2012). Dans toute la région, pour de nombreux pays, le PIB par habitant a doublé ou triplé. Les valeurs aberrantes en termes de croissance du PIB par habitant pour le Ghana, le Nigeria et le Sénégal. Dans le cas du Ghana, le PIB par habitant est passé d'environ 260 \$ US en 2000 à environ 1 324 \$ US en 2010. Un tableau similaire est observé dans une certaine limite au Nigeria et au Sénégal.

Une question-clé à considérer est de savoir : « dans quelle mesure la prospérité croissante de différents pays facilite-t-elle ou entrave-t-elle l'intégration économique et le commerce dans la sous-région ouest-africaine ? ». Sans aucun doute, cette situation pourrait être décrite comme une épée à double tranchant, par laquelle la prospérité croissante renforce l'état actuel ou le statu quo, en termes d'échanges faibles et d'intégration économique. De sorte que les pays ne trouvent pas de raisons impérieuses d'abandonner ou d'affaiblir leurs liens avec les modèles commerciaux actuels hors-CEDEAO. D'autre part, l'augmentation de la prospérité pourrait accélérer et approfondir le processus d'intégration, l'infrastructure économique étant conçue pour faciliter la poursuite de la croissance - laquelle alimente le commerce régional, soit directement soit indirectement.

Tableau 2 : Inflation moyenne, prix des consommateurs (annuel %), 2000-2010

Country	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Benin	346.00	352.90	404.60	496.60	547.10	561.60	601.50	683.70	799.80	771.70	749.50
Burkina Faso	212.40	222.40	252.70	318.80	370.50	382.30	394.70	449.30	518.60	509.30	535.60
Cape Verde	1,233.30	1,265.00	1,371.60	1,769.40	1,980.20	2,055.40	2,316.50	2,756.00	3,181.50	3,227.90	3,322.80
Cote d'Ivoire	628.20	624.20	668.60	787.00	873.10	908.00	947.70	1,061.60	1,233.20	1,190.80	1,154.10
Gambia, The	324.50	312.90	268.70	259.00	274.40	306.60	328.50	409.00	502.40	436.10	466.50
Ghana	259.70	270.40	306.20	369.90	420.10	495.40	919.60	1,084.50	1,226.20	1,090.40	1,324.60
Guinea	373.00	341.40	354.80	394.10	412.40	324.80	306.60	449.10	395.30	426.70	451.90
Guinea-Bissau	173.70	157.40	157.90	361.40	389.80	418.80	414.60	485.00	582.50	562.40	579.90
Liberia	197.00	184.70	186.70	135.00	148.70	166.60	184.60	211.40	230.30	229.30	246.90
Mali	214.50	225.90	278.50	352.40	381.60	402.60	431.60	509.70	604.30	601.30	601.90
Niger	164.60	172.00	185.40	225.40	243.30	262.10	270.80	307.70	371.60	351.30	357.70
Nigeria	371.80	378.80	455.30	508.40	644.00	802.80	1,014.60	1,129.10	1,374.70	1,091.10	1,278.40
Senegal	493.60	499.80	532.20	666.00	758.90	799.10	838.80	986.50	1,135.70	1,054.70	1,033.90
Sierra Leone	153.50	187.20	207.70	209.50	221.30	240.50	266.90	303.70	348.30	323.50	324.70
Togo	277.30	269.60	292.20	340.20	389.70	391.10	398.30	446.40	547.60	534.90	523.10

Source: Source : Indicateurs du développement au monde (édition 2012)

L'inflation, une mesure des coûts de la vie dans un pays, est un des critères de convergence adoptés par IMAO pour mesurer le degré d'uniformité pour

une adoption possible d'une monnaie unique dans la ZMAO et plus tard dans toute la sous-région ouest-africaine. Tableau 2 montre la tendance de l'inflation moyenne des pays ouest-africains de 2000 à 2010. En termes généraux, le tableau montre que les coûts de la vie diffèrent entre les pays de la région.

Une caractéristique remarquable du tableau 2 est le taux annuel d'inflation moyenne qui semble être généralement bas dans les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest comparé aux pays anglophones de la région. Par exemple, les taux d'inflation à moyenne en 2010 étaient relativement hauts pour Sierra Léone, Nigéria et Ghana (les trois géants économique clé dans la région). Exceptée la Guinée qui a un taux annuel d'inflation moyenne de 15.5 pour cent, tous les autres pays francophones ainsi que Guinée Bissau ont des taux annuels d'inflation de moins que 3.0 pour cent en 2010. En outre, les différences des taux d'inflation moyenne entre les pays francophones ne sont pas aussi remarquables comparées aux pays anglophones. Cela signifie que les coûts de la vie semblent être similaire pour les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest. Par contre, ils diffèrent entre les pays anglophones de l'Afrique de l'Ouest. La mesure par laquelle cette tendance facilite ou plutôt entrave l'intégration régionale doit encore être examinée.

Tableau 3: Pourcentage du nombre d'utilisateurs d'Internet pour 100

Year	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Benin	0.2	0.4	0.7	1.0	1.2	1.3	1.5	1.8	1.8	2.2	3.1
Burkina Faso	0.1	0.2	0.2	0.4	0.4	0.5	0.6	0.8	0.9	1.1	1.4
Cape Verde	1.8	2.7	3.5	4.3	5.3	6.1	6.8	8.3	20.0	25.0	30.0
Cote d'Ivoire	0.2	0.4	0.5	0.8	0.8	1.0	1.5	1.8	2.0	2.3	2.6
Gambia, The	0.9	1.3	1.8	2.4	3.3	3.8	5.2	6.2	6.9	7.6	9.2
Ghana	0.2	0.2	0.8	1.2	1.7	1.8	2.7	3.8	4.3	5.4	9.5
Guinea	0.1	0.2	0.4	0.5	0.5	0.5	0.6	0.8	0.9	0.9	1.0
Guinea-Bissau	0.2	0.3	1.0	1.4	1.8	1.9	2.1	2.2	2.4	2.3	2.5
Liberia	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	..	..	0.6	0.5	0.5	7.0
Mali	0.1	0.2	0.2	0.3	0.4	0.5	0.7	0.8	1.6	1.9	2.7
Niger	0.0	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.3	0.4	0.7	0.8	0.8
Nigeria	0.1	0.1	0.3	0.6	1.3	3.5	5.5	6.8	15.9	28.4	28.4
Senegal	0.4	1.0	1.0	2.1	4.4	4.8	5.6	7.7	10.6	14.5	16.0
Sierra Leone	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3	..
Togo	1.9	2.8	3.6	3.7	3.8	4.0	4.3	4.5	4.8	5.1	5.4

Source: Indicateurs du développement dans le monde 2012

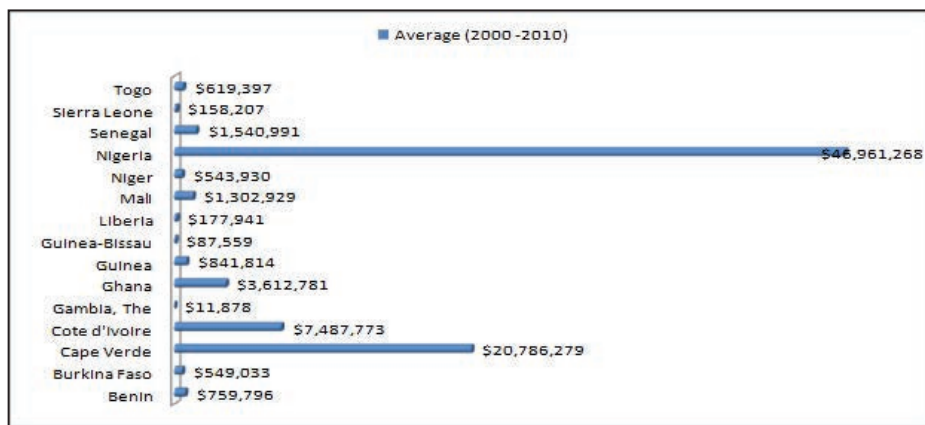
L'intégration et le libre-échange entre les économies sont grandement renforcés par le niveau de technologie disponible. Selon Mussa (2000), la technologie est l'un des facteurs importants qui influe sur la structure et le rythme

## Influences extérieures sur l'intégration économique et commerciale régionale

de l'intégration économique dans ses différentes dimensions. En se basant sur le nombre d'utilisateurs d'Internet pour 100 habitants comme un proxy pour l'utilisation de la technologie, il semble que les Technologies de la Communication et de la l'Information (TIC) en soient encore à attirer l'attention des populations dans la sous-région (voir le Tableau 3). Cependant, il semble y avoir une encourageante tendance croissante dans l'utilisation des technologies, en particulier pour des pays tels que le Cap-Vert, le Nigéria et le Sénégal, et dans une mesure limitée, le Ghana et la Gambie.

Le rôle des moyens de communication modernes tels que l'Internet comme facilitateur-clé du commerce transfrontalier ne peut pas être surestimé. Selon Awotwi et Owusu (2007), l'intégration des applications Internet basées sur le Web et d'autres technologies de l'information, combinée à des processus qui mettent en œuvre ces technologies, améliorent l'accès et la diffusion de l'information et des services pour le public et les entreprises. Cela apporte des améliorations dans les opérations commerciales, et ainsi, facilite le processus de croissance économique et de réduction de la pauvreté. En principe, la faiblesse des TIC et leur utilisation dans les pays ouest-africains peuvent expliquer en partie le niveau relativement faible du commerce intra-régional entre les pays de la région.

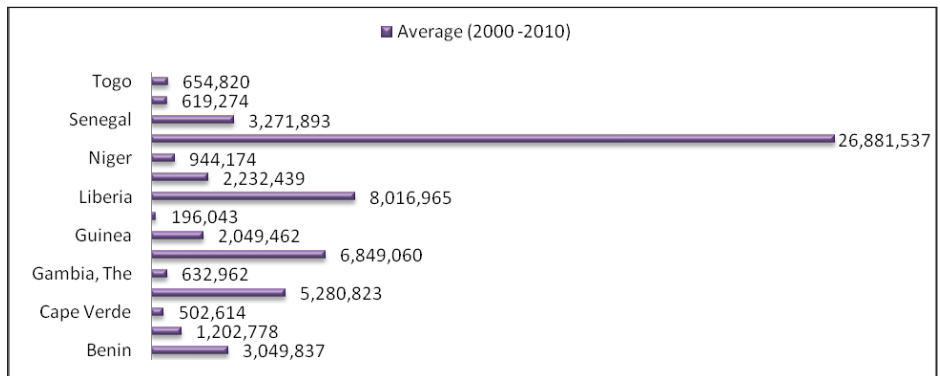
Figure 3: Moyenne des exportations de marchandises (000 ,US \$), 2000-2010



Source: Indicateurs du développement dans le monde 2012

On a fait valoir que le commerce régional sera facilité dans une large mesure si certains pays de la région produisaient des matières premières et que d'autres dans la région n'en produisent pas mais en manifestaient le besoin (Adenikinju, Soderling, Soludo et Varoudakis, 2002). La Figure 3 fournit des informations sur la moyenne des exportations de marchandises des pays de la CEDEAO pour la période 2000-2010. La figure montre la position écrasante du Nigéria en tant qu'économie dominante de l'Afrique de l'Ouest avec des exportations de marchandises en moyenne de près de 47 milliards de dollars US pour la période 2000-2010. Il est suivi dans une moindre mesure par le Cap-Vert (presque 20,8 milliards de dollars US), la Côte d'Ivoire (environ 7,5 milliards de dollars) et le Ghana (3,6 milliards de dollars). Fait intéressant, les produits pétroliers dominent les exportations des deux derniers pays. Dans le cas de la moyenne des importations de marchandises de la région entre 2000 et 2010 (voir figure 4), le Nigéria domine toujours suivi par, dans l'ordre, le Libéria, le Ghana et la Côte d'Ivoire. Cela fait du Nigéria, de la Côte d'Ivoire et du Ghana des agents très importants pour le commerce et l'intégration économique dans la sous-région car ils ont des niveaux relativement élevés tant au niveau des exportations que des importations de marchandises.

Figure 4: Moyenne des importations de marchandises (en millions de dollars US), 2000-2010



Source: Indicateurs du développement dans le monde 2012

Le Tableau 4 montre la part du commerce de marchandises dans le PIB des pays d'Afrique de l'Ouest. Le Libéria est en tête dans cette catégorie avec un volume d'échanges de 95,5 pour cent du PIB du pays. Cependant, comme

## Influences extérieures sur l'intégration économique et commerciale régionale

de nombreux pays en développement, le commerce du Libéria est largement influencé par les exportations et la tendance du volume des exportations du pays au cours de la décennie est assez décourageante (Figure 3). En dehors du Burkina Faso où le volume des échanges a toujours été bien en-dessous de 50 pour cent, tous les autres pays ont signalé des volumes d'échanges de plus de la moitié de leur PIB.

Tableau 4: Commerce de marchandises (% du PIB)

Country	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Country Average
Benin	44.6	42.0	41.8	40.3	36.1	37.2	41.5	55.6	53.4	49.0	51.3	44.8
Burkina Faso	31.4	31.2	30.0	29.2	34.2	31.8	33.0	34.0	33.7	34.0	37.8	32.8
Cape Verde	44.7	43.3	46.1	44.7	48.3	46.9	50.8	57.8	55.3	46.9	47.7	48.4
Cote d'Ivoire	61.2	61.6	68.5	66.0	75.1	82.9	82.3	77.6	78.0	77.9	79.7	73.7
Gambia, The	48.0	34.5	46.7	44.8	59.6	58.0	53.3	51.2	40.9	43.5	36.1	47.0
Ghana	93.3	91.7	74.2	72.6	73.5	76.0	51.4	49.8	54.5	53.5	57.6	68.0
Guinea	41.1	46.1	45.1	36.2	41.6	57.0	70.5	57.5	71.7	50.7	52.1	51.8
Guinea-Bissau	56.2	62.8	55.5	27.4	30.4	34.1	34.7	39.8	38.6	41.9	39.3	41.9
Liberia	177.8	65.7	63.3	67.9	95.8	83.2	102.1	95.2	125.3	79.6	94.4	95.5
Mali	55.8	65.2	53.9	50.4	48.0	49.8	57.4	52.4	62.2	53.1	56.2	54.9
Niger	37.7	35.2	34.4	35.7	38.9	42.1	40.0	42.2	48.5	52.5	55.5	42.1
Nigeria	64.6	61.7	43.2	51.6	60.1	63.4	58.6	61.1	64.7	52.7	62.3	58.5
Senegal	52.0	56.0	56.7	53.2	54.1	58.4	56.2	57.8	65.0	52.7	54.0	56.0
Sierra Leone	25.5	26.2	33.4	39.9	38.8	40.6	43.6	41.5	38.4	40.5	58.1	38.8
Togo	69.6	68.5	69.0	78.1	71.9	81.3	77.9	75.8	76.2	73.1	74.5	74.2
Regional Average	60.2	52.8	50.8	49.2	53.8	56.2	56.9	56.6	60.4	53.4	57.1	55.2

Source: Indicateurs du développement dans le monde 2012

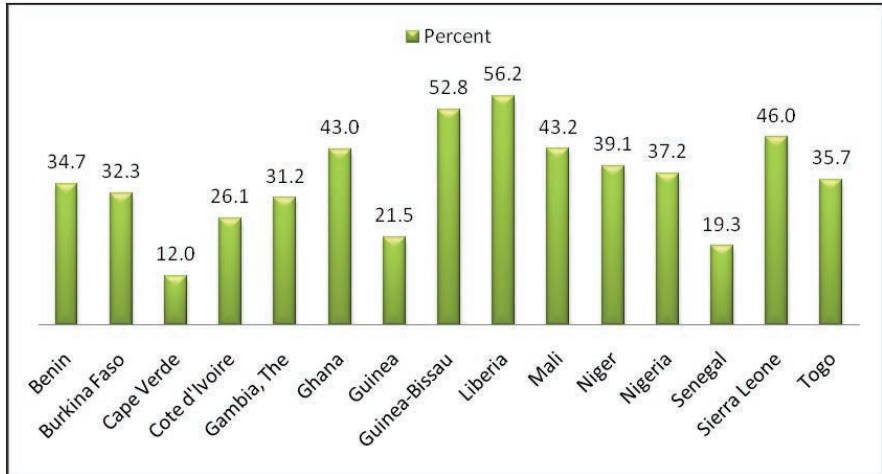
La Figure 5 et l'Annexe 4 montrent la tendance et le niveau de différences quant aux structures des économies divers en Afrique de l'Ouest, de 1980 à 2010. En dehors du Cap-Vert (12%), de la Guinée (21,4%) et du Sénégal (19,3%), tous les autres pays ont enregistré au moins un quart de leur PIB à partir des activités du secteur agricole. Cela signifie que les pays en Afrique de l'Ouest sont largement tributaires de l'agriculture. L'agriculture est la principale source de revenus pour 60 pour cent de la population de la région et sert 80 pour cent des besoins alimentaires régionaux (Alaba, 2012).

Selon Alaba (2012), l'agriculture possède le potentiel le plus important pour favoriser l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest en raison des dotations écologiques diverses, du bétail et des variétés culturales qui traversent de nombreux pays dans la région. Il ajoute que bien que la production agricole et le commerce régional se sont améliorés au cours des dernières décennies, la viande, les produits laitiers et les céréales restent élevés sur les factures



d'importation des pays. Ces produits agricoles représentent environ la moitié des importations régionales, et leur valeur a doublé au cours des dernières décennies – ils sont principalement importés d'Europe, d'Asie et d'Amérique du Nord.

Figure 5: Moyenne de la valeur ajoutée agricole (% du PIB), 1980-2010



Source: Indicateurs du développement dans le monde 2012

Pourtant, ce sont des produits qui peuvent être fabriqués et échangés entre les pays de la sous-région ouest-africaine, avec des conséquences multiplicatrices positives pour la croissance économique régionale et la réduction de la pauvreté.

### ***Facteurs influant sur l'intégration économique régionale et le commerce***

Cette section examine les tendances de certaines variables macroéconomiques importantes en vue d'expliquer les influences externes sur l'intégration économique et le commerce régional en Afrique de l'Ouest. Il examine les influences extérieures sur le développement économique et le commerce dans la sous-région comme le stock de la dette croissante, l'attachement continu aux anciens maîtres coloniaux, les régimes juridiques et institutionnels faibles de la communauté économique régionale, ainsi que l'insuffisance des infrastructures dans et entre les pays.

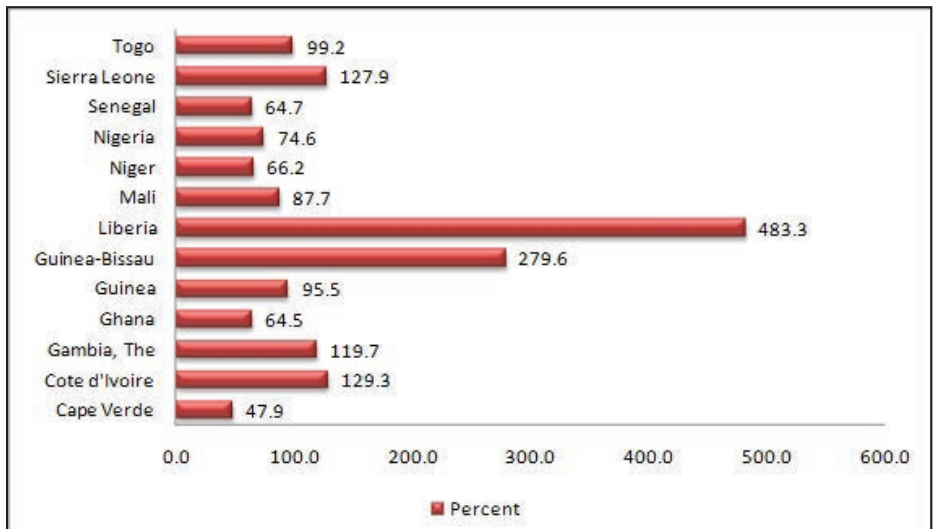
### *Croissance de la dette*

Nous commençons la discussion avec l'influence de de la dette croissante due à des entités externes par les pays membres de l'Afrique de l'Ouest. Historiquement, les économies ouest-africaines sont connues pour leur alliance économique avec les pays développés et les institutions financières internationales occidentales, en particulier la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire international (FMI). Par exemple, au début des années 1980, certains pays de la région ont dû souscrire aux réformes économiques de/du la Banque Mondiale/FMI. Ces réformes ont été conçues sur la base de l'orthodoxie néolibérale, avec une vue particulièrement optimiste quant à l'efficacité des mécanismes de marché (Donkor, 1997; Aryeetey et Tarp, 2000; Nugent, 2004). Par voie de conséquence, lors de la souscription à ces réformes, on s'attendait à ce qu'un pays libéralise son secteur financier en fonction de la norme conçue par les bailleurs de fonds. Cela signifie que les pays de la sous-région qui ont souscrit au cadre du Plan de Relance Économique (PRE), devaient opérer sous les directives de/du la Banque Mondiale/FMI pour une durée de quelques années. Ces directives n'ont généralement aucune référence aux traités des groupements économiques régionaux dans la sous-région.

Un autre programme économique, venu directement du stock de la dette accumulée, est l'Initiative d'allégement des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE). L'initiative est assortie de quelques conditions que les pays devraient respecter en vue de recevoir un paquet d'allégement de la dette. Ces programmes d'allégement de la dette ont des conditions qui compromettent les bases locales et régionales et donc exposent les pays surendettés à des influences extérieures à leurs frontières nationales et régionales. En bref, tant que les pays de la sous-région sont prêts à prendre des prêts, ils doivent s'attendre à des influences des bailleurs de fonds.

La figure 6 (voir également l'Annexe 4) montre le stock moyen de la dette extérieure en pourcentage du Revenu National Brut (RNB) pour les pays ouest-africains, de 1980 à 2010. Le Libéria et la Guinée-Bissau dominent dans cette catégorie. Dans le cas du Libéria, les gestionnaires de l'économie peuvent avoir besoin de consacrer cinq ans du revenu national brut total pour le paiement de la dette afin de se sevrer de directives externes.

Figure 6: Moyenne du stock de la dette extérieure (% du RNB), 1980-2010



Source: Indicateurs du développement dans le monde 2012

Une lecture attentive de la Figure 6 montre que dans les pays de la sous-région Afrique de l'Ouest, le ratio du stock de la dette moyenne par rapport au Revenu National Brut (RNB) demeure élevé. Alors que la part pour le Libéria et la Guinée Bissau est extrêmement élevée, il est aussi certainement élevé dans les pays tels que la Côte d'Ivoire, la Sierra Léone, la Gambie et le Togo. Même pour le pays avec le stock de la dette le plus bas, le Cap-Vert, sa moyenne de stock de la dette extérieure par rapport au RNB pour la période 1980 - 2010 était de près de 48 pour cent. Compte tenu de la faible croissance économique, ces dettes sont susceptibles d'être entretenues et remboursées par de nouveaux emprunts, et/ou en utilisant les revenus générés par les exportations. Soit à cause de l'emprunt (associé à des conditionnalités des bailleurs de fonds) ou à cause du renoncement aux investissements dans le pays afin d'entretenir ou de rembourser la dette, le projet d'intégration est compromis tant qu'autant de ressources sont détournées de l'objectif de création d'un environnement favorable qui facilite l'intégration régionale. Ainsi, comme les pays ont du mal à utiliser leurs ressources limitées pour se sevrer de nouvelles dettes, les perspectives d'approfondissement de l'intégration régionale sont susceptibles d'être mises en veilleuse.

### *L'attachement continu aux anciens maîtres coloniaux*

Même s'il est reconnu que dans les dernières décennies, les pays africains (y compris les pays d'Afrique de l'Ouest) ont développé un fort attachement aux nouveaux acteurs mondiaux comme les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), il existe une preuve accablante de l'influence que les anciens maîtres coloniaux continue d'exercer sur leurs anciennes colonies.<sup>1</sup> Toutefois, cette condition prévaut en raison de l'incapacité des pays africains indépendants à restructurer leurs économies ainsi que les systèmes de mauvaise gouvernance rencontrés par la plupart des pays depuis l'ère postindépendance (Nugent, 2004). Le Tableau 5 montre la tendance des flux bilatéraux nets des ressources financières entre la France et les pays d'Afrique de l'Ouest. Il ressort clairement du Tableau 5 qu'une part importante des ressources financières de la France va à ses anciennes colonies. La seule exception à la tendance était les flux de la France vers le Libéria en 2010. Tout comme entre la France et ses anciennes colonies, le Tableau 6 indique également qu'une bonne partie du flux d'aide bilatérale nette du Royaume-Uni (RU) vers les économies du bloc ouest-africain va principalement aux trois anciennes colonies britanniques : Nigéria, Ghana et en Sierra Léone.

Avec un si énorme flux d'aide bilatérale, il n'est pas surprenant de voir ces anciennes colonies, françaises et britanniques, économiquement et politiquement alignés de très près respectivement sur la France et la Grande-Bretagne. Cependant, l'alliance indéfectible entre les anciens maîtres coloniaux et leurs anciennes colonies pourrait nuire à l'intégration économique régionale et au commerce entre les pays de la sous-région. Cela dans le contexte des régimes juridiques et institutionnels faibles de la communauté économique régionale. Dans ces conditions, les pays se sentent enhardis à contourner les lois primaires (dispositions du Traité établissant la CEDEAO) et les lois secondaires (composées de tous les autres instruments juridiques adoptés par la CEDEAO) (Salami, 2011).

1 L'analyse se concentre ici sur l'influence exercée sur les pays ouest-africains par leurs anciens maîtres coloniaux. Toutefois, cela ne signifie en aucune façon qu'elle minimise l'influence exercée par d'autres acteurs mondiaux, tels que le BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud).

Tableau 5: Part des pays sur le total des flux bilatéraux nets de la France vers la CEDEAO (%)

Country	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Benin	11.12	9.29	4.49	5.64	5.28	2.12	2.55	6.53	7.50	2.81	4.78
Burkina Faso	12.31	9.62	5.98	10.12	7.02	3.93	4.54	13.28	16.05	4.32	6.26
Cape Verde	0.65	0.57	0.35	0.59	0.39	0.20	0.15	0.69	0.99	0.22	0.29
Cote d'Ivoire	23.40	24.13	58.96	17.86	5.22	2.72	3.69	5.86	4.46	66.91	13.58
Gambia, The	0.01	0.11	0.04	0.06	0.01	0.01	0.02	0.09	0.05	0.02	0.03
Ghana	0.49	0.97	1.13	2.79	6.26	1.88	0.80	4.81	4.86	2.77	3.31
Guinea	2.96	4.46	2.50	4.54	6.07	1.48	0.71	6.37	8.25	4.58	3.53
Guinea-Bissau	1.00	0.84	0.44	0.55	0.45	0.15	0.34	0.39	0.63	0.34	0.18
Liberia	0.12	0.33	0.19	0.20	0.07	0.03	0.07	0.13	3.03	0.02	22.75
Mali	14.69	13.29	7.05	10.72	6.84	4.14	2.82	24.76	9.25	4.17	7.60
Niger	6.19	8.08	3.82	23.92	16.44	3.48	3.07	6.56	7.66	3.20	4.90
Nigeria	0.61	3.24	0.98	1.23	0.62	70.51	70.07	1.37	1.34	0.51	0.87
Senegal	22.04	22.38	11.59	18.33	42.80	7.78	9.94	20.44	21.36	7.86	15.41
Sierra Leone	0.11	0.43	0.40	0.21	0.29	0.10	0.07	4.82	0.14	0.02	0.03
Togo	4.31	2.26	2.07	3.25	2.23	1.47	1.15	3.90	14.43	2.26	16.47
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source: Indicateurs du développement dans le monde 2012

Tableau 6: Part des pays sur le total des flux nets bilatéraux du Royaume-Uni vers la CEDEAO (%)

Country	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Benin	0.08	0.04	0.02	8.22	0.00	0.00	0.07	-0.03	0.00	0.01	0.00
Burkina Faso	0.24	0.90	0.12	0.04	1.25	0.11	0.08	-0.07	0.05	0.04	0.02
Cape Verde	0.02	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.02	0.10	0.23	0.15	0.16
Cote d'Ivoire	0.59	0.62	4.76	0.83	1.14	0.13	0.05	-7.12	0.10	0.03	4.52
Gambia, The	1.14	1.94	0.70	0.36	0.09	0.06	0.12	0.96	1.09	0.77	0.34
Ghana	43.39	50.44	49.73	48.17	54.10	4.96	4.82	29.16	43.49	31.71	28.99
Guinea	0.22	0.56	1.08	0.82	0.61	0.06	0.03	0.21	0.33	0.18	0.00
Guinea-Bissau	0.08	0.02	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.01	0.04	0.03	0.01
Liberia	1.78	0.60	1.16	2.97	3.18	0.31	0.44	2.37	9.35	6.88	4.45
Mali	0.54	0.59	2.78	0.08	0.07	0.05	0.12	-0.08	0.00	0.01	0.01
Niger	0.86	0.27	0.24	0.17	1.62	0.33	0.18	0.45	2.12	1.28	0.55
Nigeria	12.43	16.90	16.93	16.56	24.36	91.16	91.88	54.86	13.62	38.91	46.05
Senegal	1.30	0.49	0.23	0.26	1.76	0.29	0.29	2.21	0.28	1.34	0.16
Sierra Leone	37.09	26.36	22.05	21.36	11.77	2.51	1.89	16.90	26.71	16.53	14.76
Togo	0.23	0.27	0.19	0.16	0.06	0.04	0.02	0.05	2.60	2.15	-0.01
Total	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

Source: Indicateurs du développement dans le monde 2012

### *Les politiques commerciales libérales et les obstacles techniques aux échanges régionaux*

Bien qu'il y ait un ardent désir de poursuivre l'intégration régionale, le processus a été contesté par les politiques commerciales libérales et les obstacles techniques au commerce régional. Comme beaucoup de pays en Afrique sub-saharienne, les réformes économiques et les programmes d'ajustement

## Influences extérieures sur l'intégration économique et commerciale régionale

structurel (PAS) depuis le milieu des années 1980 ont entraîné les pays ouest-africains à adopter un modèle économique libéralisé entraînant la libéralisation des importations et des exportations des produits de base. Ces politiques commerciales libérales favorisant les importations massives en provenance de l'Occident et de l'Asie sont en concurrence directe avec les produits régionaux. Selon Soule (2012), le commerce régional est davantage aggravé par la multiplication des points de contrôle le long des frontières nationales ainsi que par le racket et la corruption qui augmentent les coûts de transaction. Il ajoute que des études récentes ont montré des coûts de transaction très élevés dans de nombreux points de contrôle en Afrique de l'Ouest. Il n'est donc pas étonnant que de nombreux pays de la région cherchent ailleurs en termes d'échanges commerciaux et économiques.

Tableau 7: Les importations de marchandises en provenance des économies en développement de la région (% des importations de totales de marchandises)

Country	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Country Average
Benin	22.2	26.5	26.3	27.5	27.1	29.1	9.8	7.8	7.1	7.4	7.7	18.0
Burkina Faso	31.0	31.1	30.4	45.1	44.9	30.1	32.3	29.5	28.8	40.6	43.4	35.2
Cape Verde	1.8	2.1	2.4	5.4	2.7	3.2	1.7	1.5	1.9	2.3	1.5	2.4
Cote d'Ivoire	28.1	22.1	20.1	18.8	24.4	28.6	31.7	28.7	34.6	26.8	29.1	26.6
Gambia, The	16.0	13.2	15.2	14.3	18.3	22.1	22.1	18.3	20.7	15.5	16.9	17.5
Ghana	22.1	25.0	25.2	26.2	24.3	25.6	22.0	24.4	24.4	24.4	24.9	24.5
Guinea	24.4	21.2	10.5	12.5	21.4	10.6	8.1	6.5	5.9	5.7	6.4	12.1
Guinea-Bissau	13.6	16.6	23.1	37.4	30.1	23.3	21.5	24.1	24.6	17.8	22.1	23.1
Liberia	1.3	1.2	1.0	1.3	1.8	2.4	2.3	1.6	1.4	0.9	0.9	1.5
Mali	26.0	24.5	23.2	20.2	25.5	28.0	27.9	30.0	32.5	25.7	30.9	26.8
Niger	13.2	35.0	32.2	34.0	27.7	19.9	21.6	23.6	19.1	17.0	21.1	24.0
Nigeria	4.1	8.9	4.5	5.0	6.1	6.0	5.5	4.8	4.4	4.7	4.9	5.4
Senegal	19.2	16.0	15.0	19.2	18.9	18.0	11.1	15.0	19.7	15.9	15.2	16.7
Sierra Leone	6.4	8.1	9.6	11.5	17.0	18.9	18.4	16.2	12.3	24.3	24.8	15.2
Togo	22.1	16.8	17.0	19.5	18.0	17.1	16.4	14.2	19.1	16.0	13.6	17.3
Regional Average	16.8	17.9	17.0	19.9	20.5	18.9	17.1	16.3	17.1	16.3	17.6	17.8

Source: Indicateurs du développement dans le monde 2012

La preuve de l'influence externe sur l'intégration économique et le commerce en Afrique de l'Ouest est illustrée par le Tableau 7. Les données du Tableau 7 indiquent que seulement 17,8 pour cent des importations totales de marchandises vers la région au cours de la dernière décennie (2000-2010) proviennent des pays de la région. Cela signifie qu'une quantité importante des importations provenait de pays extérieurs à la région. Toutefois, les pays de langue française (UEMOA) semblent avoir reçu des importations relativement plus élevées des pays de la sous-région par rapport au Libéria, au Cap Vert et au Nigeria. En particulier, le bas niveau des importations régionales du Nigéria et du Cap-Vert

sont d'intérêt que les deux pays sont considérés comme des moteurs principaux potentiels de la croissance économique régionale – le Nigéria, pour son grand marché et son économie très grande, et le Cap-Vert, pour la croissance de son revenu par habitant et de son industrie de base.

Tableau 8: Les exportations de marchandises vers les pays en développement dans la région (% des exportations de totales de marchandises)

Country	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	country Average
Benin	10.7	7.3	28.2	19.9	26.7	25.7	24.8	27.6	27.1	31.9	29.9	23.6
Burkina Faso	22.0	23.2	22.2	89.3	79.4	23.7	22.8	30.2	25.4	14.6	13.7	33.3
Cape Verde	1.8	1.7	5.9	1.2	0.8	0.5	4.7	0.6	6.2	0.1	0.4	2.2
Cote d'Ivoire	27.5	27.4	29.1	20.9	25.5	27.6	26.9	28.8	29.1	27.6	30.6	27.4
Gambia, The	18.0	10.3	7.4	8.1	10.2	12.6	7.2	9.2	8.1	5.9	7.0	9.5
Ghana	5.3	6.1	8.4	8.9	8.9	9.6	10.0	11.0	10.4	11.5	10.7	9.2
Guinea	6.4	14.6	3.1	10.6	1.4	1.4	1.4	1.5	2.2	2.6	2.3	4.3
Guinea-Bissau	1.2	3.8	4.5	20.1	14.4	18.6	28.9	10.6	30.3	26.4	30.5	17.2
Liberia	1.2	0.8	0.9	1.3	1.4	1.3	13.6	1.1	4.4	18.2	32.2	6.9
Mali	6.4	9.1	6.9	3.8	3.4	2.4	2.1	4.2	8.5	11.3	6.6	5.9
Niger	48.5	45.3	43.7	41.0	31.1	26.7	22.5	32.5	54.4	26.6	77.6	40.9
Nigeria	7.0	6.4	9.4	8.4	9.3	8.8	8.3	8.8	8.9	10.8	9.6	8.7
Senegal	27.7	29.4	32.0	38.2	38.4	42.0	42.8	50.6	48.3	44.3	50.2	40.4
Sierra Leone	4.2	6.1	3.5	1.6	1.6	3.4	2.5	4.4	2.8	9.1	8.0	4.3
Togo	40.4	63.0	60.4	57.3	62.4	69.5	60.9	53.7	74.5	54.4	63.2	60.0
Regional Average	15.2	17.0	17.7	22.0	21.0	18.3	18.6	18.3	22.7	19.7	24.8	19.6

Source: Indicateurs du développement dans le monde 2012

En outre, les exportations de marchandises (voir Tableau 8) des pays ouest-africains vers les pays de la région au cours de la décennie n'ont pas été très différents des importations de marchandises. Les pays-membres de l'UEMOA ont à nouveau exporté des proportions relativement élevées de leurs exportations totales de marchandises vers les pays de la sous-région: Togo (60%), Niger (40,9%), Sénégal (40,4%), Côte d'Ivoire (27,4%) et Bénin (23,6%). Par rapport aux pays-membres de l'UEMOA, les chiffres du Cap-Vert et des pays anglophones de la région sont très faibles: Cap-Vert (2,2%), Sierra Leone (4,3%), Libéria (6,9%), Nigeria (8,7%), Ghana (9,2%) et Gambie (9,5%). De la combinaison des importations et exportations de marchandises, on peut en déduire que les pays de langue française ont considérablement négocié entre eux. L'utilisation intensive d'une monnaie unique entre les pays francophones dans le cadre de l'UEMOA et la persistante fracture entre Anglophones et Francophones pourraient être en partie des facteurs facilitateurs. D'autres facteurs sont les politiques commerciales libérales dominantes des pays qui favorisent l'importation massive de marchandises à l'Afrique de l'Ouest et, comme déjà notées, les difficultés techniques dans la conduite du commerce à travers les frontières nationales (Soule, 2012).

## Influences extérieures sur l'intégration économique et commerciale régionale

Tableau 9: Les exportations de marchandises vers les pays à revenu élevé (% des exportations totales de marchandises)

Country	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	country Average
Benin	23.4	8.1	17.5	20.5	15.9	13.1	24.8	22.6	27.2	14.5	13.0	18.2
Burkina Faso	76.5	75.1	72.8	9.8	19.7	73.0	68.5	66.6	70.6	41.3	39.2	55.7
Cape Verde	97.5	98.3	94.1	98.7	99.0	86.6	79.3	88.2	89.9	98.1	95.7	93.2
Cote d'Ivoire	50.2	52.1	57.8	65.2	61.3	57.3	60.3	58.2	59.3	59.3	51.6	57.5
Gambia, The	71.3	78.6	70.1	52.5	55.6	31.7	41.0	36.7	30.8	32.5	44.7	49.6
Ghana	74.8	72.7	70.1	66.9	63.3	60.3	60.5	56.3	50.5	51.9	52.8	61.8
Guinea	80.6	84.4	76.1	78.1	66.2	55.0	45.5	41.8	44.8	51.7	35.1	59.9
Guinea-Bissau	6.9	7.9	11.6	14.0	29.9	5.5	5.9	1.2	1.9	2.4	4.0	8.3
Liberia	84.2	81.8	89.1	87.5	86.1	76.7	76.5	73.6	52.3	72.9	58.4	76.3
Mali	50.7	47.6	53.3	38.2	28.3	33.1	45.0	28.6	24.9	28.7	43.9	38.4
Niger	51.0	54.3	55.7	58.2	68.4	72.5	64.6	64.6	43.6	72.9	16.7	56.6
Nigeria	70.4	69.3	61.5	69.1	72.4	78.5	72.2	67.8	69.2	63.2	64.3	68.9
Senegal	48.7	41.6	34.4	32.2	31.6	29.5	31.0	33.2	17.9	30.0	26.9	32.5
Sierra Leone	91.2	83.2	88.6	89.9	91.7	89.6	90.7	77.9	70.5	76.0	63.1	82.9
Togo	25.1	21.7	26.0	27.0	19.4	13.1	9.3	7.2	6.8	8.0	11.2	15.9
Regional Average	60.2	58.4	58.6	53.9	53.9	51.7	51.7	48.3	44.0	46.9	41.4	51.7

Source: Indicateurs du développement dans le monde 2012)

Tableau 10: Les importations de marchandises en provenance des économies à revenu élevé (% des importations totales de marchandises)

Country	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Country Average
Benin	61.5	57.4	56.1	55.2	50.8	54.2	29.1	29.7	35.9	34.3	34.8	45.4
Burkina Faso	52.6	51.5	46.8	36.9	35.3	42.8	38.4	37.4	38.9	41.2	37.3	41.7
Cape Verde	85.9	85.6	86.7	82.6	84.5	82.3	84.7	85.4	84.2	83.9	83.7	84.5
Cote d'Ivoire	46.2	49.7	58.5	61.3	56.8	53.3	46.3	45.5	36.2	38.3	34.7	47.9
Gambia, The	46.8	46.5	42.0	40.5	34.0	33.7	29.5	27.4	30.0	30.5	27.0	35.3
Ghana	61.3	56.1	52.6	47.5	47.2	44.5	41.9	40.1	39.7	41.6	40.7	46.7
Guinea	61.5	62.4	71.1	59.6	33.4	39.3	35.1	34.0	36.1	32.5	26.2	44.7
Guinea-Bissau	48.5	49.8	46.9	37.2	43.0	55.7	50.7	46.0	42.0	36.1	38.8	45.0
Liberia	93.0	94.8	94.7	95.1	90.3	90.8	86.9	83.9	82.9	80.3	69.6	87.5
Mali	32.7	34.5	31.9	33.1	32.5	29.6	30.1	29.7	28.2	33.7	28.1	31.3
Niger	80.5	44.5	42.6	40.9	53.2	62.5	59.4	60.1	48.6	51.0	49.1	53.9
Nigeria	75.2	70.9	73.8	62.7	56.3	53.1	54.0	56.4	54.3	51.7	49.6	59.8
Senegal	58.8	59.9	59.8	54.0	52.4	52.5	60.1	51.1	45.9	48.9	51.7	54.1
Sierra Leone	81.3	75.4	77.2	69.5	60.0	56.2	43.3	45.6	42.5	37.7	35.5	56.7
Togo	62.6	64.1	63.7	61.1	55.4	54.1	55.5	55.7	47.9	50.4	50.9	56.5
Regional Average	63.2	60.2	60.3	55.8	52.3	53.6	49.7	48.5	46.2	46.1	43.8	52.7

Source: Indicateurs du développement dans le monde 2012

Contrairement aux faibles niveaux d'exportations et d'importations de marchandises enregistrés au cours de la décennie (2000 - 2010) entre les économies de la sous-région ouest-africaine, les exportations et importations de marchandises enregistrées au cours de la même période dans les économies en Afrique de l'Ouest et les pays à haut revenu semblent être très élevées (voir les Tableaux 9 et 10). Cela signifie que les pays de la sous-région exportent et importent une part importante de leurs exportations et importations totales de marchandises à destination et en provenance des pays à revenu élevé.



Cependant, en termes de pourcentage, les exportations de marchandises vers les pays à revenu élevé d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Asie semblent être très élevées dans le cas du Cap-Vert et dans les pays anglophones d'Afrique de l'Ouest.

Néanmoins, un examen plus attentif au Tableau 10 révèle que contrairement aux exportations de marchandises vers les pays à revenu élevé, où des chiffres relativement plus élevés ont été enregistrés pour le Cap-Vert et les pays anglophones, il y a une certaine uniformité à travers les pays de la sous-région en ce qui concerne les importations de marchandises. À l'exception du Cap-Vert et du Libéria, les moyennes nationales pour les pays francophones et anglophones semblent être à peu près les mêmes.

### *Faiblesse juridique des communautés économiques régionales et régimes institutionnels*

Selon Salami (2011), la plupart des accords d'intégration économique sous-régionale (y compris la CEDEAO) visant à établir l'union douanière et le marché commun grâce à la suppression des obstacles à la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux ont échoué en raison de la faiblesse de leur cadre juridique et institutionnel. Il ajoute que ce cadre juridique et institutionnel faible a un impact négatif sur la capacité des communautés économiques régionales à atteindre leurs objectifs.

Utilisant l'Union Européenne (UE) comme un modèle d'intégration régionale, Salami (2011) démontre pourquoi la CEDEAO et les autres communautés économiques sous-régionales en Afrique sont faibles - principalement en raison de l'absence de cadres juridiques et institutionnels qui mettent en application les lois et règlements des organisations. En particulier, Salami (2011) souligne le rôle important de la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE/CJCE) dans le fonctionnement de l'UE. Ainsi, en tant qu'institution chargée de l'interprétation et de l'application des Traités de l'UE (législations primaires et secondaires de l'UE), la Cour de Justice, dans le cadre de ses fonctions, a le pouvoir d'interpréter les dispositions des traités de l'UE où les juridictions nationales n'ont pas réussi à le faire. En effet, les renvois de cas emblématiques de la Cour et la mise en œuvre ultérieure des interprétations de la CJCE dans les juridictions nationales confirment l'existence de la primauté du droit communautaire (Salami, 2011).

## **Influences extérieures sur l'intégration économique et commerciale régionale**

De toute évidence, un cadre juridique et institutionnel avec les pouvoirs et les ressources nécessaires pour interpréter et appliquer les dispositions de la CEDEAO comme c'est le cas avec la CJCE/UE, fait actuellement défaut en Afrique de l'Ouest. Dans le contexte actuel des structures juridiques et institutionnelles de la CEDEAO n'ayant pas un réel pouvoir de mettre les États-membres dans l'obligation de se conformer à leurs devoirs découlant des traités ni la capacité de gouverner et de faire respecter les conditions favorisant le développement d'un marché commun et d'un processus d'intégration, le processus est laissé aux caprices de chaque pays. Ces pays, en revanche, ont peu d'incitations à approfondir le processus d'intégration en raison des circonstances dans lesquelles ils se sont retrouvés, à savoir dans l'endettement croissant et les liens d'assistance au développement établis avec les anciens maîtres coloniaux. Ainsi, le cadre juridique et institutionnel faible de la CEDEAO est à la fois une cause et une conséquence des influences extérieures et de la faiblesse de l'intégration économique régionale et du commerce en Afrique de l'Ouest.

### **Conclusion**

Il ressort de ces discussions que le commerce et l'intégration économique entre les pays de la sous-région restent encore très faibles. Les pays de la région trouvent plus commodes de commercer avec les pays à revenu élevé en lieu et place de négocier avec leurs homologues de la région. Ces pays reçoivent également des formes supérieures d'aide des pays à revenu élevé et donc utilisent le commerce avec eux comme une expression de leur gratitude. L'étude montre également que le cordon ombilical colonial reste très noué, surtout en ce qui concerne les flux d'aide et conclut que les anciens maîtres coloniaux ont une plus grande influence sur leurs anciennes colonies que la CEDEAO n'en a sur les différentes économies de la région. En outre, la faible structure des échanges parmi les pays est facilitée par l'existence de politiques commerciales libérales dans de nombreux pays qui favorisent l'importation massive de marchandises (y compris celles produites dans la sous-région), et par la faiblesse du cadre juridique et institutionnel à faire respecter le traité de la CEDEAO.

Néanmoins, il existe une large et forte gamme d'opportunités pour l'intégration économique et commerciale, en particulier dans le domaine des produits

agricoles. Il a été dit que l'intégration économique et commerciale en Afrique de l'Ouest était faible, peut-être en raison de similitudes dans les produits agricoles d'exportation produites dans la région. Cependant, cet argument ne tient pas compte de la diversité des zones écologiques et des cultures, et de la production d'une large gamme de différents produits agricoles, y compris les céréales (maïs, riz, millet, etc.), les produits laitiers et la viande, qui sont actuellement d'un niveau élevé sur les factures d'importation de nombreux pays dans la région.

Cependant, le processus d'intégration est susceptible d'être accéléré par le renforcement des cadres juridiques et institutionnels de la CEDEAO dotant les institutions régionales de la capacité de gouverner et de faire respecter par les états-membres l'obligation de se conformer à leurs obligations conventionnelles. En outre, il y a la nécessité pour les états-membres de faire des efforts conscients pour desserrer le cordon ombilical avec leurs anciens maîtres coloniaux. Compte tenu de la nature enracinée des relations existantes avec les anciens maîtres coloniaux, cela ne va pas être une tâche facile. Cependant, le changement ne se produira que si tous les états-membres reconnaissent l'importance cruciale de l'intégration régionale pour leur développement socio-économique à long terme.

## Références

Adenikinju, A., Soderling, L., Soludo, L. et Varoudakis, A., 2002. Manufacturing competitiveness in Africa: Evidence from Cameroon, Cote d'Ivoire, Nigeria and Senegal. *Economic Development and Cultural Change* 50(3), pp.643-665.

Alaba, O., 2012. *The geographic and economic potentials of West Africa*. Papier présenté au Workshop of the Scientific and Political Dialogues Activities of the West African Institute (WAI), Abidjan, 29-30 mars 2012.

Ansah-Koi, K. et Bofo-Arthur, K., 1995. *Regional integration in West Africa*, Proceedings of a conference held October 1994 in Accra/Ghana. Accra: Friedrich Ebert Stiftung.

Aryeetey, E. et Tarp, F., 2000. Structural adjustment and after: Which way forward for economic reforms in Ghana? *Academy of Management Review* 12(1), pp.67 – 75.

Awotwi, J. A. et Owusu, G., 2007. *E-Governance in an environment with limited resources: A case study of Ghana*. ACM International Conference Proceeding Series 232, pp.345-348. Disponible à : <<http://doi.acm.org/10.1145/1328057.1328129>>.

Donkor, K., 1997. *Structural Adjustment and Mass Poverty*. Aldershot: Ashgate.

European Centre for Development Policy Management (ECDPM), 2006. *Overview of the regional EPA negotiations: West Africa-EU Economic Partnership Agreement*. ECDPM InBrief 14B, Maastricht: ECDPM. Disponible à : <[www.ecdpm.org/inbrief14b](http://www.ecdpm.org/inbrief14b)>.

Foroutan, F., 1992. *Regional integration in Sub-Saharan Africa: Experience and prospect*. Trade Policy Research Working Papers, Washington: Banque Mondiale, Département Economique des Pays.

Harsch, E., 2002. Making African integration a reality. *Africa Recovery* 16(2), pp.10-15.

Machinea, J. L. et Rozenwurcel, G., 2005. *Macroeconomic coordination in Latin America: Does it have a future?* Santiago: United Nations Publication.

Murray, E., 2012. *Outlook of regional integration in Latin America: Lessons learned, key players and potential network in West Africa*. Papier présenté au Workshop of the Scientific and Political Dialogues Activities of the West African Institute (WAI), Abidjan, 29-30 mars 2012.

Mussa, M., 2000. *Factors driving global economic integration*. Papier présenté à Jackson Hole, Wyoming au symposium financé par la Banque Fédérale de Réserve de Kansas City sur Global Opportunities and Challenges, 25 août, 2000.

Ngaide, A., 2012. *Historical and cultural foundations of regional integration in Africa*. Papier présenté au Workshop of the Scientific and Political Dialogues Activities of the West African Institute (WAI), Abidjan, 29-30 mars 2012.

Nugent, P., 2004. *Africa since independence*. New York: Palgrave Macmillan.

Salami, I., 2011. Legal and institutional challenges of economic integration in Africa. *European Law Journal*, 17(5), pp.667–682.

Soule, B.G., 2012. *Research assessment and strategy of key players on regional integration in West Africa*. Papier présenté au Workshop of the Scientific and Political Dialogues Activities of the West African Institute (WAI), Abidjan, 29-30 mars 2012.

Zannou, A., 2010. Determinants of intra-ECOWAS trade flows. *African Journal of Business Management*, 4(5), pp.678-686. Disponible à: <<http://www.academicjournals.org/AJBM>>.



*Sanoussi Bilal*

## ***Les influences externes sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : le rôle des tiers***

### ***Introduction***

Pour être efficace et significative, l'intégration économique régionale doit d'abord et avant tout être entraînée par des forces intérieures. Cela s'applique également à l'Afrique de l'Ouest. Néanmoins, l'intégration régionale ne se fait pas dans le vide. Plusieurs facteurs, allant des circonstances historiques et géopolitiques aux facteurs économiques et idéologiques, influencent ce processus. Parmi ceux-ci, il y a les partenaires extérieurs au regroupement régional.

Dans le cas de l'Afrique de l'Ouest, les anciennes puissances coloniales, et plus largement l'Union européenne (UE), ont eu un impact décisif sur les contours, la structure, le contenu et la dynamique de l'intégration ouest-africaine. Mais ils ne sont pas les seuls. Par exemple, d'autres pays africains, d'autres régions et l'Union africaine (UA) ont également eu une emprise. Y contribuent aussi certaines organisations internationales. De plus en plus, les acteurs émergents, entre autres, pourraient aussi jouer un rôle.

Le but de ce document est d'esquisser brièvement quelques-unes des influences principales de tiers sur le processus d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. Dans ce contexte, une attention particulière est accordée à l'influence de l'Europe sur l'Afrique de l'Ouest, positive ou non, qui est ensuite mise en perspective avec d'autres influences. La section 2 se penche sur l'influence de l'Union européenne en tant que modèle et source d'inspiration d'objectifs en matière d'intégration et de cadre institutionnel, tandis que la section 3 souligne le soutien de l'Europe, notamment en termes d'aide au développement, à

## **Le rôle des tiers sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest**

l'intégration ouest-africaine. Les sections 4, 5 et 6 esquissent les rôles des autres partenaires internationaux, la dynamique panafricaine et les acteurs émergents. La section 7 réfléchit sur les ambitions des accords de partenariat économiques promus par l'Union européenne, comme sur l'ensemble de la dynamique des réformes de l'intégration, et comment elles peuvent échouer. Finalement, la section 8 conclut en soulignant le rôle primordial des dynamiques endogènes dans l'intégration régionale ouest-africaine, qui peuvent au mieux être accompagnées par des tiers.

### ***L'influence européenne***

L'expérience de l'intégration européenne a été largement perçue non seulement comme un exemple, mais aussi comme un modèle d'intégration régionale. Effectivement, en rapport avec sa longue histoire, d'une large portée, l'approfondissement et les élargissements successifs, l'Union européenne a été perçue comme le symbole de l'intégration régionale. Bien que la reproduction ne soit jamais un objectif, l'UE est souvent indiquée comme une aspiration possible, ou au moins comme un point de référence, notamment en termes de cadre institutionnel et de couverture de la politique. En ce sens, l'UE a fortement influencé le processus d'intégration récente en Afrique de l'Ouest.

Considérons tout d'abord le cadre institutionnel. L'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont adopté certaines des normes, des dispositions juridiques, des institutions et des politiques similaires à celles de l'UE. Cette évolution peut être reliée au passé colonial de cette région et aux liens culturels, politiques et économiques très étroits avec la France. Comme en Europe, l'intégration économique ouest-africaine est perçue comme un outil pour la promotion de formes d'intégration plus approfondies avec des objectifs plus larges.

L'UEMOA et la CEDEAO possèdent quelques-unes des caractéristiques-clés du modèle de cadre institutionnel de l'UE (voir annexe 1): une commission régionale, le Conseil (des chefs d'Etats et ministres), l'Assemblée parlementaire régionale, la Cour de justice régionale, complétée par une Cour des comptes de l'UEMOA, un Conseil/Comité économique et social, une banque centrale régionale et la banque de développement. Il est également intéressant de souligner que le Traité de l'UEMOA est inspiré par le Traité de Maastricht.



Cela ne veut pas dire que les institutions européennes et ouest-africaines sont exactement les mêmes. Leurs pouvoirs et leurs fonctionnements sont différents, ainsi que leur niveau d'intégration. Cependant, l'intégration plus étroite entre la CEDEAO et l'UEMOA, qui sont en train de former une union douanière et une union monétaire, appelle également à une adaptation et à un renforcement de leurs institutions, inspirées par l'expérience de l'UE.

Il faut aussi souligner le rôle important de la France, et maintenant de l'UE, dans l'union monétaire de l'UEMOA. La création de la zone du Franc CFA est la conséquence directe de la volonté de garder un lien monétaire avec la France de beaucoup d'anciennes colonies françaises après l'indépendance. De même, la création de l'UEMOA est liée à une dévaluation de 50% du Franc CFA en Afrique de l'Ouest. Avec la création de l'Euro, le Franc CFA n'est plus uniquement lié au Trésor français et à son Franc français, mais aussi à la Banque centrale européenne et à l'Euro.

Ainsi, une des raisons de l'influence européenne sur l'intégration ouest-africaine est le résultat de ses liens historiques avec la région, sa proximité géographique et ses liens culturels, économiques et politiques, et de l'attractivité du modèle d'intégration européen. Cela peut donc partiellement expliquer l'accent mis sur l'intégration économique institutionnelle et profonde dans l'agenda ouest-africain d'intégration régionale, contrairement à l'approche « ad hoc » ou pragmatique à l'intégration économique focalisée sur la réduction des obstacles pour l'intégration et l'amélioration des réseaux d'infrastructures, comme poursuivi en Asie par exemple.

### ***Soutien de l'UE à l'Afrique de l'Ouest***

L'Union européenne croit fermement aux avantages de l'intégration régionale, notamment comme outil de développement. Selon la Commission Européenne (CE), l'intégration régionale entre pays en développement, si elle est menée de manière transparente et ouverte (p.ex. un régionalisme ouvert), contribue à leur intégration dans l'économie mondiale et joue un rôle important dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix (Commission européenne, 1995, 2002). En conséquence, l'UE, « compte tenu de son expérience et des instruments à sa disposition », fournit l'appui aux pays en développement dans leur initiative régionale (Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne, 2000).

## Le rôle des tiers sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest

Le Parlement européen partage également le point de vue de la Commission européenne et du Conseil sur le rôle important que l'intégration régionale et des accords de libre-échange peuvent jouer « dans la mise en place d'un système commercial global plus équitable » et peuvent donc entièrement soutenir et encourager l'intégration régionale entre pays en développement (Parlement européen, 2002, p.14).

Ce soutien aux initiatives d'intégration régionale s'exprime de diverses formes, notamment par un soutien politique des principes de l'intégration régionale. Cela signifie que l'UE devrait adopter et faciliter des initiatives d'intégration régionale entre pays en développement, qui sont perçues comme un complément à l'intégration du commerce multilatéral. Dans ce contexte, l'UE est également disposée à partager son expérience en matière d'intégration régionale avec des pays en développement, en reconnaissant que chaque région a ses spécificités.

C'est exactement ce que fait l'UE pour l'Afrique de l'Ouest.

La CE a utilisé les Accords de Partenariat Économique (APE) comme l'un des principaux outils du commerce pour soutenir l'intégration régionale (voir la section 4).

Outre ce < soutien politique > et le partage d'expériences, l'UE a également promis une part importante de son aide au développement et de l'assistance technique à l'appui régional, qui sont l'un des six domaines prioritaires de son aide au développement.

Le soutien de la Commission européenne à l'Afrique de l'Ouest met l'accent sur les domaines prioritaires, tels que la construction de marchés régionaux, y compris des services et de l'investissement, la facilité de développement des entreprises par l'amélioration de l'environnement réglementaire, le renforcement des capacités productives, et l'encouragement à la mobilisation de capital; la connexion des réseaux régionaux d'infrastructures (notamment par le Fonds fiduciaire pour les infrastructures), contribuer à améliorer la sécurité alimentaire, notamment en soutenant la Politique agricole commune de la CEDEAO (PAC-CEDEAO) et le Programme de développement agricole en Afrique (PDAA), renforcer les institutions régionales en fournissant l'assistance technique et des programmes de renforcement des capacités ainsi qu'améliorer les capacités institutionnelles nationales, améliorer la gouvernance régionale et la coopé-

ration pour la paix et la sécurité, y compris des efforts pour lutter contre le terrorisme, la piraterie, la criminalité organisée, le trafic de drogue et le trafic des êtres humains, ainsi que des efforts de soutien (notamment par l'UA et les Nations Unies) dans la consolidation de la paix et la reconstruction post-conflit et le développement de politiques régionales en matière de développement durable, en particulier en ce qui concerne la gestion commune des ressources naturelles, la migration et la cohésion sociale.

En ce qui concerne l'aide financière, le dixième Fonds Européen de Développement (FED), qui couvre la période 2008-2013, constitue le principal instrument de soutien de l'UE à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. Les fonds régionaux ont ainsi pour objectifs généraux de promouvoir l'intégration régionale comme moyen de réduire la pauvreté, de promouvoir la croissance économique, la paix et la sécurité. En Afrique de l'Ouest, 597 millions d'Euros ont été engagés dans le Programme Indicatif Régional (PIR). Comme indiqué dans le tableau 1, en ce montant, 418 millions d'Euros ont été alloués à l'objectif spécifique de < l'approfondissement de l'intégration régionale, le renforcement de la compétitivité et de mise en œuvre de l'APE > (voir le tableau 2 pour une spécification de ces objectifs) ; le reste étant consacré à améliorer la bonne gouvernance et la stabilité régionale, et à financer d'autres programmes, tels que l'environnement et l'appui aux acteurs non-étatiques.

Tableau 1: Programme Indicatif Régional pour l'Afrique de l'Ouest, 2008-13

Type de soutien	Montant(€m)
Secteur de concentration I: L'approfondissement de l'intégration régionale, le renforcement de la compétitivité et de la mise en œuvre de l'APE	418
Secteur de concentration II: Consolidation de la bonne gouvernance et de la stabilité régionale	119
D'autres programmes (qui pourraient inclure le soutien aux acteurs non-étatiques)	60
Totale	597

Source: European Union, 2008. *European Community – West Africa. Regional Strategy Paper and Regional Indicative Programme 2008 – 2013*. Disponible à <[http://ec.europa.eu/development/center/repository/Scanned\\_r10\\_rsp\\_2007-2013\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/development/center/repository/Scanned_r10_rsp_2007-2013_en.pdf)>

Tableau 2: Secteur de concentration I du PIR pour l'Afrique occidentale, 2008-2013

<b>Objectif global</b>	L'approfondissement de l'intégration régionale, le renforcement de la compétitivité et de la mise en œuvre de l'APE
<b>Objectifs spécifiques</b>	<p>Aider la région à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) La poursuite du processus d'intégration régionale à travers la mise en œuvre de réformes visant à parvenir à un marché commun et la consolidation de la stabilité macro-économique</li> <li>b) Assurer la mise en œuvre effective de l'APE en profitant pleinement des effets positifs attendus et en minimisant les coûts d'ajustement possibles</li> <li>c) Renforcer la compétitivité des secteurs productifs et le réseau de l'infrastructure régionale</li> </ul>
<b>Résultats attendus</b>	<p>Les résultats attendus de PIR sont les suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) création d'une union douanière en vertu de la CEDEAO</li> <li>b) augmentation du commerce intra-communautaire</li> <li>c) renforcement du marché commun</li> <li>d) mise en œuvre de l'APE</li> <li>e) renforcement des capacités d'exportation de la région</li> <li>f) amélioration de la sécurité alimentaire</li> <li>g) mise en œuvre des réformes fiscales et compensation des effets fiscaux de l'APE</li> <li>h) renforcement de la connaissance des défis de l'intégration régionale dans les secteurs productifs clés</li> <li>i) amélioration de la gestion de l'infrastructure routière régionale</li> </ul>

<b>Les domaines d'intervention</b>	<p>Les principaux domaines d'intervention pour le secteur de concentration sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) L'approfondissement de l'intégration régional</li> <li>b) La sécurité alimentaire</li> <li>c) Des programmes APE pour le développement et l'amélioration de la compétitivité</li> <li>d) Le soutien continu de la politique régionale de l'inter-connectivité et le renforcement des infrastructures</li> <li>e) Appui institutionnel à la gouvernance économique</li> </ul>
------------------------------------	--

Source: European Union, 2008. *European Community – West Africa. Regional Strategy Paper and Regional Indicative Programme 2008 – 2013*. Disponible à <[http://ec.europa.eu/development/center/repository/Scanned\\_r10\\_rsp\\_2007-2013\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/development/center/repository/Scanned_r10_rsp_2007-2013_en.pdf)>

Les programmes indicatifs nationaux (PIN) pour les pays ouest-africains dans le cadre du 10ème FED allouent également 247 millions d'Euros pour le soutien de l'assistance au commerce et 1,067 milliards d'Euros pour les infrastructures, ce qui contribue également largement à favoriser l'intégration régionale.

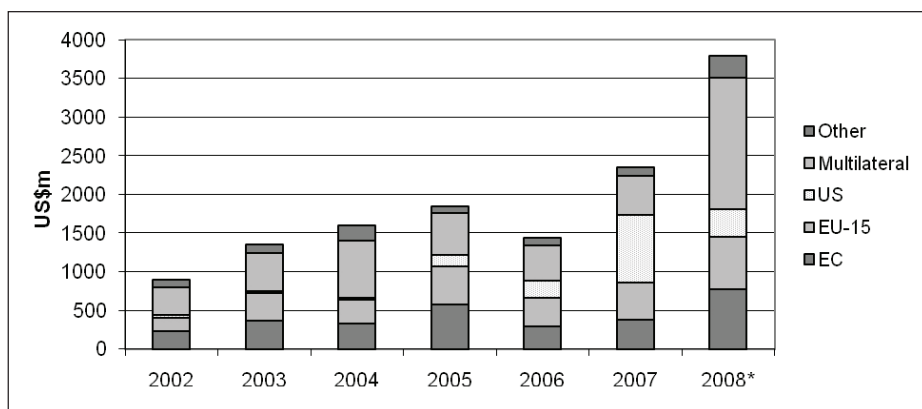
En plus de ces instruments, il y a aussi un certain nombre d'institutions et d'initiatives européennes qui pourraient potentiellement apporter leur soutien au PAPED au cours des prochaines années, notamment la Banque Européenne d'investissement (BEI) et le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures. La BEI par exemple gère la Facilité d'investissement, créée par l'Accord de partenariat de Cotonou. Pour la période 2008-13, 1,5 milliards d'Euros sont disponibles. Cela s'ajoute aux fonds encore disponibles dans la tranche FED 9 (qui avait été initialement fixée à 2 milliards d'Euros), ainsi qu'un montant supplémentaire de 2 milliards d'Euros qui peut prêter aux pays ACP sur ses ressources propres. Le Fonds UE pour l'infrastructure comprend des contributions de la Commission européenne et des États-membres de l'UE.

Il y a aussi un soutien direct par les États-membres de l'UE à travers leurs programmes bilatéraux de coopération au développement, en particulier au niveau national dans les pays-partenaires en Afrique de l'Ouest, mais aussi de plus en plus au niveau régional, à l'appui des institutions régionales (par exemple, la CEDEAO et l'UEMOA) et des programmes (par exemple la PAC-CEDEAO-la politique agricole commune de la CEDEAO).

### Le soutien international à l'intégration ouest-africaine

Il est important de reconnaître que si l'Europe est une source importante d'aide financière à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, elle n'est, de loin, pas la seule. Les données sur les aides régionales sont notoirement difficiles à obtenir. La source la plus complète d'information est probablement l'Aide Pour le Commerce (APC), une dimension importante de l'intégration économique. À la suite de récents engagements et d'une attention accrue à l'APC parmi les donateurs, les niveaux des ressources consacrées aux projets liés au commerce ont connu des hausses importantes au cours des dernières années. Comme le montre la figure 1, l'APC écoulee vers l'Afrique occidentale a augmenté considérablement de 889 millions de dollars en 2002, à 3789 millions de dollars en 2008 (un taux de croissance nominale moyen de plus de 23 % par an). Sur la même période, l'APC de l'UE (CE et États-membres) à l'Afrique de l'Ouest a plus que triplé en dollars nominaux, de 400 millions de dollars à 1448 \$ US. Il est également intéressant de noter que les augmentations les plus importantes ont eu lieu en 2007 et 2008, que l'initiative Aide Pour le Commerce de 2005 a commencé à être mise en œuvre.

Figure 1: Aide au commerce pour l'Afrique occidentale, 2002-08



Source: OCDE-CAD, 2010. QWIDS Assistant requête pour des statistiques sur le développement international, d'activité d'aide au commerce. Les montants sont des engagements, en dollars américains actuels; montants pour 2008 sont basées sur des données provisoires.

Des établissements et installations multilatérales, comme la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement et des agences des Nations Unies,

ainsi que le Cadre Intégré Renforcé, ont apporté une assistance substantielle aux pays ouest-africains. Leur rôle a été prépondérant non seulement en terme d'aide financière, mais aussi en termes d'assistance technique, de conseils politiques et comme partenaires de développement.

Fait intéressant, l'essentiel de l'aide à l'intégration économique se déroule au niveau national, pas au niveau régional. En conséquence, certains pays d'Afrique de l'Ouest ont reçu proportionnellement plus de soutien pour l'intégration économique que d'autres.

Compte tenu de l'APC par habitant, la figure 2 permet d'identifier les < orphelins de l'aide au commerce > (par exemple la Côte d'Ivoire, la Gambie et le Togo) qui reçoivent beaucoup moins d'aide pour le commerce en moyenne par rapport aux pays plus favorisés (par exemple, le Bénin, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal). Cela nécessite une plus grande attention de tous les donateurs au soutien apporté à l'intégration régionale et une plus grande cohérence entre politique intérieure, aux niveaux national et régional et soutien reçu.

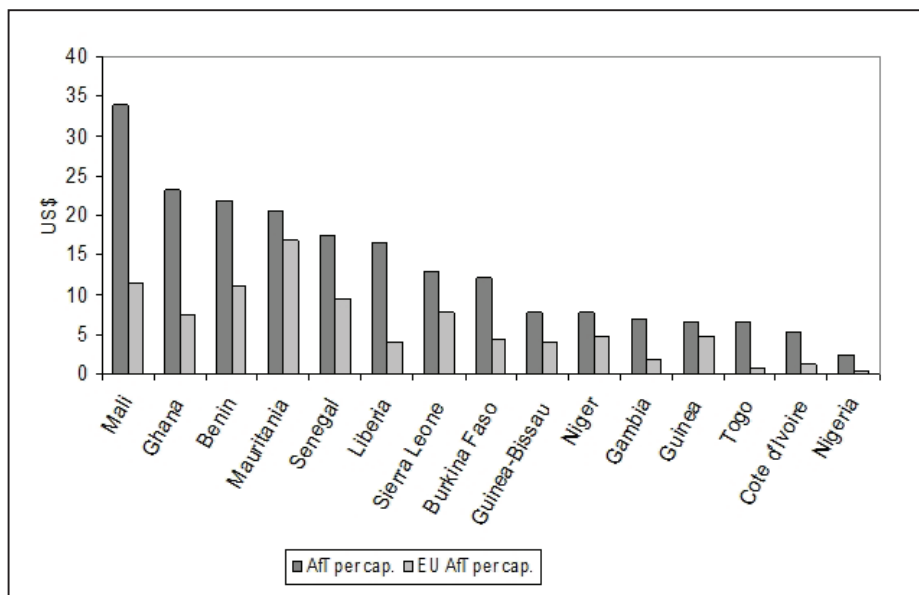
### ***La dimension africaine***

Le processus d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest ne peut être pleinement apprécié s'il est considéré isolément. Au lieu de cela, il faut le considérer à partir d'une plus large dynamique de l'intégration africaine. Outre la dimension historique et les frontières nationales un peu arbitraires, résultant de son passé colonial, l'Afrique de l'Ouest fait partie du processus d'intégration panafricain. Cela est vrai tant au niveau de la dynamique qu'au plan institutionnel.

À cet égard, l'Union Africaine joue un rôle de plus en plus important. L'UA n'a reconnu que huit communautés économiques régionales (CER) en tant que piliers de l'intégration panafricaine. Parmi elles, il y a la CEDEAO. Mais l'UEMOA, la région encore plus profondément intégrée, n'est pas incluse. La raison de cette non-inclusion n'est pas de nier les réalisations de l'UEMOA. Au contraire, le principe retenu est celui de favoriser l'intégration plus poussée de l'Afrique occidentale sous l'égide de la CEDEAO, mais en s'appuyant sur les réalisations de l'UEMOA.

## Le rôle des tiers sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest

Figure 2: Aide au commerce pour les « favoris » du commerce et les « orphelins » du commerce en Afrique de l'Ouest, 2008



Notes: Données sont provisoires, UE = 15 membres de CAD

Source: OECD (données AFT), FMI (population et PIB), calculs de l'auteur.

L'intégration panafricaine reste un programme ambitieux et un peu lointain. Mais les récents développements ont contribué à ouvrir la voie au progrès concret. Les deux Sommets de l'UA des chefs d'État en 2012 ont mis l'accent sur la nécessité de < stimuler le commerce intra-africain >. L'objectif est d'accélérer le mouvement vers une intégration plus grande et efficace, en prenant des mesures concrètes pour réduire considérablement les freins et les différents obstacles au commerce entre les pays africains, à l'intérieur et entre les CER. Bien que la mise en place de l'Accord de Libre-Echange Continental (ALEC) en 2017 ne sera probablement pas atteinte, l'accord marque une indication claire de la volonté politique pour maintenir l'intégration régionale en tant que priorité.

Dans ce contexte, la dynamique de l'Accord de Libre-Echange Tripartite (ALET) entre le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et la Communauté de Développement d'Afrique Australe (CDAA), peuvent ainsi avoir une incidence significative



sur l'intégration ouest-africaine. Lancée par les chefs d'État des trois CER à Kampala en 2008, l'ALET repose sur trois piliers : l'intégration du marché, le développement des infrastructures et l'industrialisation.

L'influence potentielle sur l'Afrique de l'Ouest est double. Tout d'abord, l'ALET perçue au niveau panafricain a un pilier clé de l'ALEC. L'Afrique de l'Ouest, s'appuyant sur son axe d'intégration UEMOA-CEDEAO et son programme d'intégration profonde, était soucieuse d'être perçue comme l'autre pilier essentiel du processus d'intégration africaine. Il peut donc y avoir un sentiment d'émulation entre l'Afrique de l'Ouest et l'ALEC, ainsi que le partage d'expérience. L'UA peut donc devenir un forum plus dynamique de l'interaction entre les CER. La seconde influence possible pourrait consister à élargir la portée de la suppression des barrières commerciales et à la mise en place de tarifs extérieurs communs, à l'agenda d'intégration effective, avec une plus grande attention au développement des infrastructures transfrontalières et au renforcement de la capacité de production, notamment en encourageant les chaînes de valeur régionales. Cela pourrait se traduire à nouveau en Afrique de l'Ouest par une plus grande attention à la mise en œuvre du programme régional comme complément essentiel à l'intégration institutionnelle et politique.

### ***Le rôle des acteurs émergents***

L'influence croissante des économies émergentes comme la Chine, le Brésil, l'Inde et les autres est aussi fortement ressentie en Afrique de l'Ouest. En examinant le rôle de ces acteurs émergents dans le processus d'intégration de l'Afrique occidentale, deux caractéristiques-clés doivent être gardées à l'esprit.

Tout d'abord, les acteurs émergents ne sont pas des bailleurs de fonds. Même si certains donateurs traditionnels aiment les définir comme < donateurs émergents >, ils ne se considèrent pas comme tels. Au lieu de cela, la coopération Sud-Sud est le cadre dominant de référence, pour laquelle l'aide a peu de pertinence. Compte tenu des flux d'aide et des cadres de coopération au développement traditionnels, comme montré en section 3 et 4, par exemple, les apparences seraient fortement trompeuses. Deuxièmement, la plupart des acteurs émergents se sont engagés dans la coopération Sud-Sud d'une manière bilatérale, par des relations de pays à pays, et négligé la dimension régionale de la coopération. Mais la principale exception est l'engagement panafricain de

## Le rôle des tiers sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest

la Chine et de l'Inde, par exemple dans des tribunes telles que le Forum sur la Coopération Sino-Africaine (FCSA), les sommets Inde-Afrique et Inde-Afrique Business Council. Mais celles-ci restent principalement des parapluies sous lesquels la coopération bilatérale est développée.

Il n'est donc pas étonnant que les acteurs émergents ne disposent pas encore d'un niveau élevé d'engagement dans les initiatives d'intégration régionale, notamment en Afrique de l'Ouest. Les tendances récentes parmi les nouveaux acteurs suggèrent toutefois que dans un avenir proche, plus d'attention pourra être donnée au processus d'intégration en Afrique. Cela dépendra essentiellement de la cohésion des groupements régionaux et de la volonté de leurs membres à engager des acteurs émergents sur une plate-forme régionale et pas seulement de façon bilatérale.

En Afrique de l'Ouest, il y a des signes que cela peut se passer lentement. Par exemple, en Octobre 2012, la Chine a signé un accord avec la CEDEAO pour la coopération dans le développement des infrastructures, le commerce et l'investissement. L'accord vise à encourager la coopération entre entreprises, la promotion de l'échange d'informations et de formation sur le commerce régional et international et à encourager les investissements dans l'agriculture, la sylviculture, la pêche, la fabrication, la construction et le secteur financier.<sup>1</sup> Mais l'une des caractéristiques principales de cet accord est de stimuler le développement des infrastructures, dans le cadre de la ligne de crédit de 20 milliards de dollars offerts à l'Afrique lors du dernier sommet du FCSA. Ceci pourrait inclure le soutien chinois à la route côtière trans-ouest africaine qui s'étend de Dakar à Lagos. Plus généralement, le financement des infrastructures en Afrique de l'Ouest a été stimulé par les investissements chinois dans les ressources extractives et la nécessité de développer une infrastructure appropriée, notamment dans le transport ferroviaire. Les intérêts politiques et économiques de la Chine en Afrique de l'Ouest semblent bien alignés.

Apparemment, c'est aussi le cas d'autres acteurs émergents, comme l'Inde et le Brésil. L'Inde entretient des relations économiques privilégiées et des liens d'affaires qui se reflètent dans le protocole d'accord qu'elle a signé avec la CEDEAO en Mai 2011. Cela concerne le renforcement de la coopération dans

1 Voir le communiqué de presse de la CEDEAO No 289/2012, 25 Octobre 2012.

des domaines tels que la banque, la nourriture et l'agro-business, ainsi que dans la métallurgie, la mécanique, l'énergie, le textile, le cuir, le transport, la communication, et les industries électroniques et biotechnologiques.<sup>2</sup>

L'intensité croissante de la relation entre l'Afrique de l'Ouest et l'Inde a également été visible dans le soutien indien à l'initiative de coton en Afrique occidentale (notamment pour les 4 pays producteurs de coton : le Bénin, le Burkina Faso, Mali et Tchad), ainsi que par le développement des foires commerciales régionales.

De même, le Brésil et la CEDEAO ont lancé des initiatives communes pour renforcer leur coopération sur la pauvreté, la sécurité alimentaire, l'environnement, les énergies renouvelables, le renforcement des capacités et le dialogue politique,<sup>3</sup> mais en réalité les efforts se sont concentrés sur l'agriculture.

Alors que la coopération régionale des pays émergents en Afrique occidentale en est encore à ses balbutiements, c'est surtout à la CEDEAO/UEMOA et à leurs pays-membres de s'engager plus vigoureusement avec les partenaires émergents sur une base régionale, s'ils le souhaitent.

### ***L'APE et l'intégration ouest-africaine : ça passe ou ça casse***

Un des programmes les plus ambitieux pour renforcer l'intégration ouest-africaine incombe cependant à l'UE et à la perspective de la conclusion d'un accord de partenariat économique régional entre la CEDEAO et l'UE. Paradoxalement, il peut également se révéler comme l'une des plus grandes menaces pour le processus d'intégration ouest-africaine.

#### *La logique d'APE*

Conformément aux dispositions contenues dans l'Accord de Cotonou, les États africains, les Caraïbes, le Pacifique (ACP) et l'UE ont officiellement

2 Voir le communiqué de presse de la CEDEAO No 065/2011, 9 Mai 2011.

3 Voir le communiqué de presse de la CEDEAO No.105/2010, 3 Juillet 2010..

## **Le rôle des tiers sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest**

lancé des négociations sur les Accords de Partenariat Économique (APE), le 27 Septembre 2002. Après un an de négociations initiales à un niveau tout-ACP, chacun des principaux groupements régionaux de l'ACP a entamé des négociations bi-régionales sur les APE avec l'Union Européenne : l'Afrique centrale (CEMAC-plus) et l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO-plus), en Octobre 2003, l'Afrique orientale et australe (COMESA), en Février 2004, les Caraïbes (CARIFORUM), en mai 2004, l'Afrique australe (SADC-minus), en Juillet 2004 et le Pacifique, en Septembre 2004.

L'objectif des négociations avec l'Afrique de l'Ouest, comme avec d'autres groupements régionaux de l'ACP, a été d'établir des zones réciproques de libre-échange qui visent à être avant tout axées sur le développement, pour mettre à profit et favoriser le processus d'intégration régionale de la région et faciliter son intégration dans l'économie mondiale. Les négociations devaient être achevées fin 2007 pour que les APE entrent en vigueur en 2008.

Les APE, tels que proposés par la Commission européenne, devraient être des zones de libre-échange axées sur le développement (LEAD). Ils étaient d'abord destinés à couvrir non seulement les échanges de marchandises et de produits agricoles, mais aussi des services, et à adresser les obstacles tarifaires, non-tarifaires et techniques au commerce. D'autres domaines liés au commerce devraient également être couverts, y compris par une coopération accrue entre l'UE et les pays ACP, tels que la concurrence, la protection de la propriété intellectuelle, la normalisation et la certification, les mesures sanitaires et phytosanitaires (MSP), l'investissement, le commerce et l'environnement, le commerce, les normes de travail, la réglementation de la consommation, la protection de la santé des consommateurs, la sécurité alimentaire et les marchés publics, etc.

Un principe de base des APE dans l'Accord de Cotonou est qu'ils doivent mettre à profit et renforcer le processus d'intégration régionale des pays ACP. Selon la Commission européenne, en s'appuyant sur les grands marchés régionaux bien intégrés, les APE régionaux devraient contribuer à favoriser l'intégration des pays ACP dans l'économie mondiale, fournir des économies d'échelle, stimuler l'investissement et contribuer à réaliser les réformes commerciales nécessaires.

Le principe avancé par la Commission européenne est que l'intégration économique au niveau régional avec l'UE devrait renforcer le processus d'intégration des groupements régionaux. Il faut accroître les avantages de l'intégration régionale entre pays en développement, sous la forme de renforcement des flux commerciaux et d'investissement, par exemple, entre l'Europe et les régions en développement. Cela devrait fournir des incitations plus fortes pour les membres des groupements régionaux à s'engager dans les objectifs de la région (et à ne pas s'exclure d'un groupe qui est lié à l'UE). Ce partenariat régional avec l'UE devrait donc contribuer à accroître la crédibilité du processus d'intégration régionale, en particulier en Afrique.

À cet égard, l'UE devrait également être perçue comme un < garant externe > afin d'éviter l'inversion de la politique économique et de l'intégration, et de créer un effet déverrouillage par la coopération avec l'UE et le possible accord bi-régional (Lee, 2003).

Pour l'Afrique de l'Ouest, les APE devraient donc principalement offrir la perspective de la consolidation du processus d'intégration économique au sein et entre l'UEMOA et la CEDEAO. Le partenariat avec l'Europe devrait également offrir un soutien au développement parallèle de mesures d'accompagnement afin de faciliter le processus d'ajustement au cours de la mise en œuvre des APE et de renforcer la capacité des pays et régions d'Afrique de l'Ouest à profiter pleinement des nouvelles opportunités de développement que les APE devraient fournir.

### *Vérifier la réalité*

A quelques exceptions près sans doute, l'agenda des APE n'a pas suscité l'enthousiasme pour le partenariat de développement efficace ni ne l'a stimulé, objectif pour lequel il avait été conçu, notamment en Afrique de l'Ouest.

L'Afrique de l'Ouest, comme beaucoup d'autres groupements régionaux des ACP, a rencontré quelques difficultés à parler d'une seule voix lors des négociations avec l'UE. Cela était à prévoir d'une région qui n'avait jamais été engagée dans des négociations de libre-échange avec un tiers comme l'UE, sur ce large éventail de questions.

En outre, des tensions sont apparues, principalement au cours de la première phase des négociations, entre l'UEMOA, qui, comme une union douanière avec

## Le rôle des tiers sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest

une politique extérieure commune, s'est considérée plus avancée et homogène dans ses positions de négociations que la plus large et moins intégrée CEDEAO, qui était seulement une zone de libre-échange, où les pays membres conservent leur entière souveraineté dans la détermination de la politique de commerce extérieur. Une position commune au sein d'un ALEC (Accord de Libre-Echange) comme la CEDEAO exige donc un processus de coordination solide et bien développé entre les pays membres. La volonté politique a souvent été insuffisante, tant au niveau national que régional. Les conflits d'intérêts ont généré des tensions dans la région. La faiblesse des capacités institutionnelles, au niveau domestique ainsi qu'au niveau de l'UEMOA / CEDEAO, a parfois empêché l'Afrique de l'Ouest de défendre efficacement les intérêts de ses membres au cours des négociations avec l'UE.

La Commission européenne a également contribué à aggraver certaines tensions régionales. Cela avait déjà commencé en 2002-2003, lorsque le commissaire européen au Commerce Pascal Lamy, avait invité les représentants de l'UEMOA pour un entretien informel, avant le début des négociations régionales formelles. A cette époque, l'UEMOA avait prétendu être prête à s'engager avec l'UE sur des APE et, se plaignait de l'absence d'engagement de ses autres partenaires de la CEDEAO et plus généralement des pays ACP. Plus tard, en 2007, le même commissaire européen au Commerce a également montré du doigt le Nigeria pour son manque d'engagement dans les négociations, le qualifiant d'être « l'éléphant dans la salle » qui empêchait tout progrès.

Mais les négociations sur les APE ont également contribué à mettre davantage l'accent sur l'agenda régional, y compris dans les pays et les organisations ouest-africaines. Au cours de la première phase des négociations régionales des APE, une attention particulière a été accordée à la révision du processus d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. En outre, la pression pour atteindre des positions régionales concernant toutes les questions des APE, a contribué à rehausser le profil de la dimension régionale dans l'agenda politique de l'Afrique de l'Ouest. Par conséquent, le processus de négociation des APE a joué un rôle essentiel pour renforcer l'attention sur l'intégration régionale et accentuer l'agenda régional de l'Afrique occidentale, si ce n'est que de fournir un front cohérent dans le cadre des APE.

Pourtant, la conclusion des APE intérimaires a eu un effet préjudiciable sur la cohésion régionale des nombreux groupes ACP, en particulier en Afrique de l'Ouest.

À ce jour, seuls 37 pays ACP ont conclu un certain type d'accord et seulement 25 ont confirmé leur engagement en signant un accord, (dont 15 sont des Caraïbes).

En Afrique de l'Ouest, seulement la Côte-d'Ivoire et le Ghana ont conclu un APE intérimaire à la fin de l'année 2007, et uniquement pour préserver leur accès au marché de l'UE, au moment où le régime commercial préférentiel unilatéral Lomé-type/Cotonou allait expirer à la fin de 2007. En effet, en Octobre 2007, la région Afrique de l'Ouest avait informé l'UE que, compte tenu des nombreuses questions restant à négocier dans le cadre de l'APE, elle ne serait pas en mesure de conclure un accord d'ici la fin de l'année.

Cela a été de peu d'importance pour la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest. En effet, sur les 16 pays du groupe d'Afrique de l'Ouest (15 de la CEDEAO plus la Mauritanie), 13 étaient des pays moins avancés (PMA) à l'époque - le Cap-Vert a, depuis, obtenu son diplôme de sortie du groupe des PMA. En vertu de l'initiative de l'UE Tout Sauf les Armes (TSA) dans le cadre de son Système Généralisé de Préférences (SGP), toutes les exportations des PMA bénéficient d'un accès aux marchés européens en franchise de droits et hors quotas. La fin des préférences de Cotonou, le 1er Janvier 2008 ne s'est donc pas traduit par une perte des préférences pour ces 13 pays. Au contraire, la Côte-d'Ivoire, le Ghana et le Nigéria sont des pays non-PMA, et en tant que tels, ne pourraient bénéficier du SGP qu'à compter de 2008, en l'absence d'APE. La perte des préférences était de peu de valeur pour le Nigéria riche en pétrole ; il s'est donc rangé du côté du reste de la région. Cependant, pour la Côte-d'Ivoire et le Ghana, la perte des préférences aurait eu un impact significatif sur leur économie, notamment à cause de leur forte dépendance aux exportations de cacao et de banane sous les préférences de l'UE, mais pas couverts par le SGP de l'UE. Par conséquent la Côte-d'Ivoire et le Ghana se sont dépêchés de conclure sur une base d'APE intérimaires individuels, qui leur a également accordé un accès en franchise de droits et sans contingent pour toutes leurs exportations.

Il va sans dire que cela a été la source de graves tensions au sein de l'Afrique de l'Ouest. À cette époque, la Côte-d'Ivoire présidait la région. La Côte-d'Ivoire et le Ghana ont été accusés de saper la solidarité régionale. En même temps, la Côte-d'Ivoire et le Ghana se sont plaints du manque de soutien des deux organisations régionales, l'UEMOA et la CEDEAO, qui ne les ont pas aidés à trouver une solution et à conclure des APE plus appropriés. Donc, au lieu de

## **Le rôle des tiers sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest**

consolider le régionalisme en Afrique de l'Ouest, les APE intérimaires sont une écharde dans le processus d'intégration économique.

La Côte-d'Ivoire a signé son APE intérimaire le 26 Novembre 2008, qui a été dûment notifié quelques jours plus tard, par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). En revanche, le Ghana n'a initialisé son APE intérimaire qu'à la fin des négociations en Décembre 2007, mais ne l'a jamais signé. Il est à noter que la Côte-d'Ivoire n'a pas encore entamé le processus de ratification de son accord et aucun d'entre eux n'a commencé à mettre en œuvre son APE intérimaire. La conclusion d'un APE intérimaire a ainsi permis aux deux pays de maintenir le marché ouvert de l'UE à leurs exportations, sans avoir concédé à offrir une certaine réciprocité.

En parallèle, les négociations en vue d'un APE final régional ont continué depuis 2008, avec tous les pays d'Afrique de l'Ouest. Le progrès a été lent, mais la Commission européenne garde l'espoir d'arriver bientôt à une conclusion. Il y a en effet un nouveau sentiment d'optimisme parmi certains négociateurs des APE, y compris dans la Commission européenne, ce qui pourrait signifier que la conclusion de certains APE est en vue, notamment en Afrique de l'Ouest et avec la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE). Ce serait un résultat bienvenu, à condition qu'il tienne compte des intérêts principaux de toutes les parties. En effet, si la région n'est pas en mesure d'atteindre une position commune sur les APE, cela pourrait sérieusement perturber le processus d'intégration économique en Afrique de l'Ouest.

Non seulement, la CEDEAO ne pourrait devenir une union douanière efficace, mais le tarif extérieur commun de l'UEMOA deviendrait également vide de sens, car toutes les importations en provenance de l'UE transiteraient via la Côte-d'Ivoire et le Ghana avant d'atteindre le marché ouest-africain. Ainsi, alors qu'un APE régional CEDEAO-UE serait souhaitable, de nombreuses incertitudes demeurent et l'expérience décevante des négociations prolongées appelle certainement à la prudence.

### ***La dimension du développement***

Liée à la dimension de l'intégration régionale, une autre préoccupation fondamentale pour l'Afrique de l'Ouest et les pays ACP, en général, a été la



dimension du développement des APE, ou parfois le manque de perception de ceux-ci. L'engagement pour le développement axé sur les APE, accepté par toutes les parties à l'Accord de Cotonou, a été réaffirmé à de nombreuses reprises par les principales institutions de l'UE (Commission européenne, Parlement européen et Conseil de l'UE et de ses États-membres), les institutions ACP (ACP Conseil) et les groupements ouest-africains et panafricains (Union africaine, CEDEAO, UEMOA) et les pays, ainsi que les institutions conjointes ACP-UE (Conseil, l'Assemblée parlementaire paritaire).

Cette dimension du développement peut être articulée autour de trois axes distincts mais intimement liés :

- 1) Les engagements des APE à libéraliser le commerce et à établir des règles claires pour la promotion d'un meilleur environnement des affaires, en tenant compte des exclusions et des périodes de transition disponibles pour les pays ACP pour la libéralisation tarifaire et la mise en œuvre d'autres parties de l'accord et des flexibilités dans les zones comme garanties et la protection des industries naissantes ;
- 2) les politiques d'accompagnement et de réformes des institutions et des structures qui sont nécessaires pour bénéficier des nouvelles opportunités commerciales ;
- 3) la fourniture de l'aide au développement appropriée pour couvrir les coûts d'ajustement, procéder à des réformes et la mise en œuvre de l'Accord.

Dans ce cadre, les parties reconnaissent également la nécessité évidente dans la fourniture de l'aide au développement de renforcer les capacités et la mise en œuvre des APE et des réformes d'accompagnement. L'UE s'est engagée à fournir une aide au développement liée à l'APE dans le cadre de l'initiative Aide pour le commerce, à travers le Fonds européen de développement et d'autres sources des institutions de l'UE et des États-membres, tel que discutée à la section 3. Cependant, l'Afrique de l'Ouest a appelé à des engagements contraignants de l'UE dans le cadre des APE.

### **Le PAPED/EPADP**

C'est dans ce contexte que le Programme APE de l'Afrique de l'Ouest (PAPED) s'élaborait. Le PAPED est une initiative ouest-africaine, qui a été élaborée par et, pour la région, à travers une approche participative menée par les commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA, aux niveaux régional et national. Il vise à fournir un cadre, à la demande de l'UE, pour identifier les besoins de la coopération au développement résultant des APE.

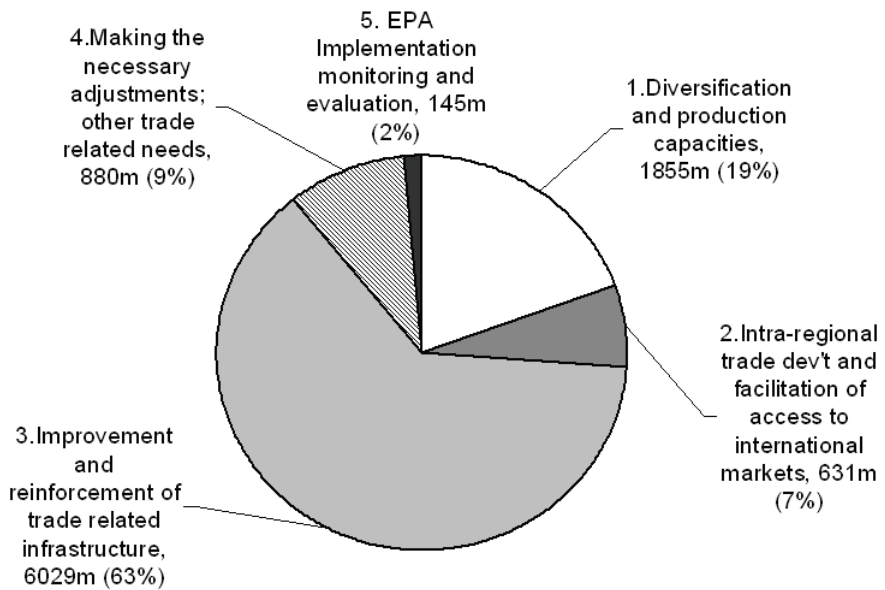
En terme de structure, le PAPED justifie la nécessité de prendre des mesures d'accompagnement des APE liées à l'intégration régionale, pour deux raisons : pour récolter les bénéfices et atténuer les impacts négatifs des APE. Le PAPED se compose de 5 < axes > pour lesquels un soutien au développement par les APE est nécessaire. Ces 5 axes sont à nouveau découpés en subdivisions, décrivant différents domaines de l'appui programmatique. Des projets spécifiques sont élaborés au niveau national à travers la définition de < plans opérationnels nationaux >. Un coût de financement global pour chaque composante de la période initiale de cinq ans a été fourni dans le PAPED lui-même.

La répartition de ces coûts par l'axe PAPED est illustrée à la figure 3.

En 2010, le coût total estimé du PAPED, tel que présenté dans le cadre régional global, était de 9.54 milliards d'Euros, sur une période initiale de cinq ans. Deux tiers de ce montant sont actuellement consacrés aux infrastructures liées au commerce, telles que la réhabilitation de l'énergie, les routes et les réseaux de télécommunications.

Il convient de souligner que de nombreux éléments du PAPED résument des buts avec une pertinence beaucoup plus large que le strict cadre des APE. Le PAPED crée une vision régionale commune - partagée par les deux organisations régionales la CEDEAO et l'UEMOA - de l'intégration économique au sein de l'Afrique de l'Ouest et avec le reste du monde. En tant que tel, le PAPED peut servir comme un outil technique utile et une invitation pour tous les donateurs, de l'UE et non-UE, à s'engager dans une approche plus efficace et cohérente pour aborder les besoins de la région en général par rapport à l'intégration commerciale et économique.

Figure 3: Coût estimé des programmes de PAPED axe (euro)



Source: PAPED

Note: 1. Capacités de diversification et de production, 1855m (19%) ; 2. Développement du commerce intra régional et facilitation de l'accès aux marchés internationaux, 631 (7%) ; 3. Amélioration et renforcement des infrastructures liées au commerce, 6029m (63%) ; 4. Faire les ajustements nécessaires ; d'autres besoins liés au commerce, 880m (9%) ; 5. Suivi de l'exécution de l'APE et de l'évaluation, 145m (2%)

L'UE a répondu favorablement à l'initiative du PAPED. Dans ses conclusions sur le Programme APE pour le développement (PAPED), du 10 mai 2010, le Conseil de l'Union européenne a décidé d' « augmenter son aide totale pour le commerce, en cohérence avec l'augmentation progressive de l'aide globale au développement vers l'objectif de 2015 et en réponse aux besoins prioritaires exprimés par les pays partenaires ».

Cela entre également en ligne avec la stratégie conjointe d'aide au commerce, adoptée par l'UE en 2007. Cet engagement sera mis en œuvre à travers une gamme de canaux existants au niveau de l'UE et à travers des programmes bilatéraux des États-membres de l'UE, ainsi que par les contributions faites à la région par l'intermédiaire des agences multilatérales, comme la Banque

## Le rôle des tiers sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest

Mondiale (BM), la Banque Africaine de Développement (BAD) et l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Outre les engagements sur l'aide au commerce et l'efficacité de l'aide, l'UE estime que (i) « les fonds disponibles pour les activités PAPED dans tous ses instruments de financement au cours des cinq prochaines années s'élèvent au moins à 6,5 milliards d'euros », tandis que (ii) « l'aide totale pour le commerce en Afrique occidentale de l'ensemble des donateurs peut-être devrait dépasser 12 milliards de dollars pendant la même période ».

Cependant, alors que l'Union européenne met en évidence la disponibilité des ressources pour soutenir le PAPED, la conclusion du Conseil est en-deçà de nouveaux engagements financiers significatifs. Le potentiel de la réponse de l'UE au PAPED réside donc dans sa mise en œuvre.

Le défi à venir consiste à mettre le programme en marche, à travers le travail des pays ouest-africains, les organisations régionales et les donateurs, afin d'exploiter le potentiel de valeur ajoutée en tant que cadre stratégique pour l'aide au commerce en Afrique occidentale.

Pour cela, il faut une cohérence entre le PAPED et d'autres cadres stratégiques régionaux et nationaux. Comme outil conçu, entre autres, pour renforcer l'intégration économique de la région, le PAPED côtoie d'autres cadres importants d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, notamment le Programme Économique Régional de l'UEMOA, le Programme de développement communautaire de la CEDEAO, les initiatives de paix et de sécurité et les politiques sectorielles-clés (telles que l'énergie et la PAC-CEDEAO dans l'agriculture), ainsi que les stratégies nationales de développement. Des mécanismes efficaces pour assurer la cohérence et la coordination de la mise en œuvre de ces cadres seront la clé de leur succès.

Enfin, le bénéfice du PAPED et le soutien de l'UE à celui-ci, dépendront de la volonté politique et de la capacité de l'Afrique de l'Ouest et de l'UE à traduire efficacement les principes et les bonnes intentions en actions cohérentes et coordonnées.

## **La nouvelle date limite UE: modifiant MAR1528**

La Commission européenne a annoncé le 30 Septembre 2011, que les pays qui ont conclu un Accord de Partenariat Économique mais qui n'ont pas pris les mesures nécessaires pour lancer sa ratification, ne bénéficieraient plus de l'accès APE au marché de l'Europe, à compter du 1er Janvier 2014. Alors que le Conseil a approuvé la proposition de la CE, le Parlement européen a voté en faveur d'une date limite 2016 au lieu de 2014. Après un trilogue entre la Commission européenne, le Conseil et le Parlement européen, Octobre 2014 a été fixé comme compromis pour correspondre à la fin de la Commission actuelle.

Le règlement de l'accès au marché de la CE (MAR) 1528 du 1er Janvier 2008 prévoyait un quota en franchise de droits et de libre accès au marché pour les pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) qui avaient conclu un APE. Le règlement obligeait les pays à s'engager dans un processus de ratification de l'Accord dans un « délai raisonnable ». À l'heure actuelle, le MAR est un acte unilatéral temporaire de l'UE afin de garantir que pendant la mise en œuvre de la convention par les pays ACP, il n'y aurait pas de perturbation du commerce.

Le message envoyé par l'UE est clair : si des pays comme la Côte-d'Ivoire et le Ghana veulent continuer à bénéficier de l'accès APE aux marchés, soit ils devront signer et commencer la ratification de leur APE existant soit conclure un nouvel APE régional. Pour d'autres, soit ils tomberont sous l'un des régimes du nouveau SGP (soit Tout sauf les armes pour les PMA, SGP standard ou SGP Plus) soit ils n'auront pas de préférences (comme cela peut être le cas pour le Botswana et la Namibie).

L'objectif de l'UE est également clair : fixer un nouveau délai pour donner un nouvel élan à la conclusion d'APE définitifs, autant que possible, à l'échelle régionale. Remplacer les APE intérimaires par des APE régionaux finals serait certainement un meilleur résultat. La menace de retirer l'accès APE au marché a l'avantage d'être en conformité avec les obligations de l'OMC, au cas où certains pays seraient tentés de maintenir le *statu quo*.

En conséquence, on devrait s'attendre à ce que certains pays, comme en 2007, réfléchissent davantage sur l'opportunité de conclure des APE ou non.

## **Le rôle des tiers sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest**

Certains pays pourraient être contraints de signer et de commencer à ratifier, et, finalement, de mettre en œuvre, des APE qui ne pourraient pas vraiment réaliser leurs ambitions et leurs intérêts en termes de contenu, de calendrier et de configuration géographique, par crainte d'une désorganisation du marché, en particulier s'ils risquaient de perdre l'accès préférentiel à l'UE. Cependant, d'autres pourraient simplement en sortir. Si aucune position commune ne pouvait être trouvée au niveau régional, les APE pourraient sérieusement perturber tout effort d'intégration régionale. En effet, comment la Côte-d'Ivoire et le Ghana peuvent-ils chacun avoir un accord de libre-échange bilatéral avec l'UE et ouvrir leur marché intérieur aux produits européens, tandis que leurs partenaires ouest-africains, avec lesquels ils forment une union douanière, continuent à protéger leur marché de l'Union Européenne ? Comme déjà mentionné ci-dessus, dans la pratique, les biens de l'UE inonderaient l'ensemble du marché régional via ces deux pays, ce qui rendrait l'union douanière d'Afrique de l'Ouest et d'autres processus d'intégration totalement inefficaces. Ce scénario n'est pas propre à l'Afrique de l'Ouest, mais ici il aurait des conséquences particulièrement néfastes pour la région.

Mais 2014 n'est pas 2007. Le monde a changé et cette fois, la réponse pourrait être différente. La crise financière s'est invitée dans la danse, l'Afrique a acquis beaucoup plus de confiance dans ses perspectives économiques et l'importance croissante des partenaires « émergents » a apporté une nouvelle dynamique géopolitique, réduisant de facto l'effet de levier de l'UE. Si un accord convenable ne pouvait être atteint, attendez-vous à voir quelques pays ouest-africains sortir de la table des négociations. Il reste à voir si la solidarité régionale et la position commune seront finalement maintenues.

### ***Conclusion***

Le processus d'intégration régionale de l'Afrique de l'Ouest est d'abord et avant tout un processus endogène, détenu par les pays ouest-africains et les institutions régionales qu'ils ont créées à cette fin. Leur dépendance excessive aux partenaires extérieurs ne peut porter atteinte à cette propriété. L'Afrique de l'Ouest doit donc garder son destin régional entre ses propres mains.

Ce faisant, toutefois, elle peut utilement participer à des partenariats-tiers de manière constructive pour mieux accompagner son processus d'intégration. À

cet égard, les Européens ont joué un rôle important, comme source d'inspiration ainsi que soutien à la dynamique régionale en Afrique de l'Ouest. Mais le rôle prépondérant joué par l'Europe, en tant que modèle, ainsi que la dépendance de l'aide, a peut-être aussi contribué à créer certains des problèmes rencontrés par le processus d'intégration en Afrique de l'Ouest. Les accords de partenariat économique, bien que partant d'une bonne intention, ont contribué à tendre les relations entre les pays ouest-africains et peuvent finalement conduire à une rupture du processus d'intégration économique de la CEDEAO et de l'UEMOA, si les pays ouest-africains ne parvenaient pas à une position commune au niveau régional.

À cet égard, le soutien multilatéral et international aux initiatives régionales peut apparaître moins contraignant. Il en va ainsi aussi pour l'engagement croissant des acteurs émergents tels que la Chine, l'Inde et le Brésil, mais également la Turquie, la Corée du Sud, l'Indonésie, etc., qui pourraient devenir des partenaires plus actifs de l'intégration ouest-africaine. Le processus d'intégration panafricaine peut lui-aussi offrir de nouvelles possibilités pour une intégration à plusieurs vitesses, encore plus cohérente, du continent et de l'Afrique de l'Ouest.

Enfin, il devrait être temps pour l'Afrique de l'Ouest de déterminer les conditions d'engagement avec des tiers dans son processus d'intégration. L'appropriation nationale et régionale, ainsi qu'un positionnement politique clair, joueront un rôle-clé dans cet effort.

## **Références**

CEDEAO (Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest), 2012. *Communiqué de Presse* de, 289/2012, 25 octobre 2012.

CEDEAO (Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest), 2012. *Communiqué de Presse*, 065/2011, 9 mai 2011.

CEDEAO (Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest), 2012. *Communiqué de Presse*, 105/2010, 3 juillet 2010.

CEDEAO (Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest), 1975. *Treaty of ECOWAS*. [pdf] Disponible à : <[http://www.iss.co.za/AF/RegOrg/unity\\_to\\_union/pdfs/ecowas/3ECOWASTreaty.pdf](http://www.iss.co.za/AF/RegOrg/unity_to_union/pdfs/ecowas/3ECOWASTreaty.pdf)>



*Lelio Iapadre, Philippe De Lombaerde,  
et Giovanni Mastronardi*

## **Comment mesurer le commerce régional en Afrique : le cas de la CEDEAO<sup>1</sup>**

### **Introduction**

Le processus de régionalisation des échanges peut être défini comme étant la tendance des flux commerciaux à se développer plus intensément dans les pays voisins appartenant à la même région (commerce intra-régional) que parmi les pays appartenant à différentes régions (commerce extrarégional). Ceci résulte de la mise en place d'un nombre croissant d'accords d'intégration régionale sur une base préférentielle (régionalisme), ainsi que de la tendance des entreprises à développer leurs activités de façon plus intense à l'intérieur des frontières des régions, qu'à l'échelle mondiale (régionalisation dirigée par le marché).

Plus généralement, il faut reconnaître que le réseau des relations commerciales internationales ne se développe pas au même rythme dans les différents pays partenaires. Au contraire, comme prédit par les modèles de gravité, l'intensité des flux commerciaux bilatéraux présente un degré élevé de variabilité en fonction de la taille relative des pays partenaires et de leur distance, ainsi qu'en fonction d'un ensemble de facteurs supplémentaires qui segmentent les marchés nationaux (droits de douane, restrictions quantitatives, différentes devises, réglementations, et ainsi de suite) ou créent des liens privilégiés, tels que l'utilisation d'une langue commune, les flux migratoires et les accords de libre-échange.

1 Ce document correspond à une version mise à jour et étendue d'Iapadre et Luchetti (2009).

## Comment mesurer le commerce régional : le cas de la CEDEAO

Le régionalisme est au cœur d'un intense débat dans les cercles universitaires et politiques. D'une part, l'intégration régionale, en particulier si elle va au-delà de la simple suppression des obstacles au commerce, a le potentiel d'augmenter la production de biens publics transnationaux et de résoudre de nombreux problèmes difficiles dans la gouvernance des relations transfrontalières. Plus précisément, le niveau d'intégration qui peut être réalisé à l'échelle régionale semble être plus profond que ce qui pourrait être possible au niveau multilatéral. D'autre part, le développement de schémas préférentiels d'intégration qui se chevauchent souvent peut avoir des effets néfastes, en fragmentant l'ensemble des règles du marché, en détournant les flux commerciaux et en rendant la progression des négociations multilatérales encore plus difficile. Il est donc d'une importance primordiale de mesurer correctement l'intensité des échanges régionaux, afin d'améliorer la compréhension de la mondialisation économique, de nourrir le débat public sur ses effets sur le progrès des sociétés, et de soutenir la prise de décisions à tous les niveaux.

Un des faits principaux réels sur le commerce intra-régional en Afrique subsaharienne se rapporte à ses niveaux relativement faibles, ce qui peut alors être interprété soit comme une illustration (ou même une démonstration) de l'inefficacité ou de l'échec des accords économiques régionaux, soit comme un indicateur du manque de conditions préalables pour la poursuite et l'approfondissement de l'intégration régionale dans les différentes sous-régions africaines. Toutefois, les données empiriques sur la régionalisation des échanges sont souvent basées sur des indicateurs statistiques simples qui ne prennent pas suffisamment en compte les différences entre les pays dans la valeur du commerce total, conduisant à des classements peu fiables entre les régions. Après avoir rappelé les limites de ces mesures traditionnelles, ce document présente un ensemble d'indicateurs statistiques relativement nouveaux, dans le but d'évaluer plus correctement le degré réel de régionalisation des échanges entre les pays africains.

L'approche suivie ici est celle des statistiques descriptives. Il n'y a ici aucune ambition d'établir des relations de cause à effet entre l'intensité des flux commerciaux et les accords d'intégration régionale ou d'autres facteurs possibles. Une telle tâche nécessiterait une analyse économétrique allant au-delà des limites de ce document.

La section suivante présente un bref aperçu de la littérature empirique sur la dynamique du commerce intra-régional en Afrique de l'Ouest avec ses principales conclusions. La section 3 présente un aperçu des résultats obtenus en appliquant aux pays africains une série d'indicateurs à la fois traditionnels et nouveaux de la régionalisation du commerce. A cet effet, l'Afrique a été divisée en six régions non-chevauchantes qui correspondent, autant que possible, aux principales zones d'intégration régionale. Les pays appartenant à plus d'une Zone d'Intégration Régionale (ZIR) ont été affectés à la région vers laquelle ils indiquent le niveau maximum de préférences commerciales révélées, tel que défini ci-dessous. Une liste des régions avec leurs pays membres est fournie en annexe. La composition par pays de chaque région a été maintenue constante au fil du temps, quelles que soient les dates auxquelles les pays membres ont accédé aux ZIR. La section 4 est consacrée plus spécifiquement à l'Afrique de l'Ouest, en faisant la différence entre les pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et les autres membres de la Communauté Economique Des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). L'idée est de montrer dans quelle mesure l'utilisation d'une monnaie commune génère des flux commerciaux intra-régionaux plus intenses. La section 5 conclut en mettant la question de la régionalisation des échanges dans la perspective plus générale du rôle de l'Afrique dans le commerce mondial, en faisant valoir le fait que la priorité de la politique devrait être de créer les infrastructures matérielles et immatérielles nécessaires pour accroître l'ouverture internationale des pays africains, en vue de développer simultanément le commerce intra et extrarégional.

### ***Régionalisation du Commerce en Afrique de l'Ouest : une brève revue de la littérature***

Il est communément admis que le commerce entre les pays africains est relativement faible, même en comparaison avec d'autres régions en développement. Par exemple, la CNUCED (2009) compare la part du commerce intra-régional des pays africains (9 pour cent en moyenne entre les exportations et les importations en 2004-06) à celle de l'Amérique en développement (20 pour cent) et en Asie (47 pour cent), et présente les données remontant à 1960, concluant que «l'Afrique a toujours eu une proportion beaucoup plus faible du commerce

intra-régional que les autres régions» (CNUCED, 2009, p. 21).<sup>2</sup> D'autres analystes ont également souligné les niveaux de commerce intra-régional faibles et insuffisants en Afrique de l'Ouest en particulier, et plus généralement en Afrique sub-saharienne, ainsi que l'augmentation marginale des niveaux de commerce intra-régional au cours de plusieurs décennies depuis les débuts du régionalisme (Straubhaar, 1987 ; Foroutan, 1993 ; Foroutan et Pritchett, 1993 ; Elbadawi, 1997 ; O'Connell, 1997, pp. 140-142 ; Lyakurwa et al., 1997, p. 180 ; Jebuni, 1997 ; Ogunkola, 1998 ; Inter Groupe Afrique, 2002 ; Goldstein, 2002, 2003 ; Diabré, 2003 ; Kennes, 2003 ; Slocum et al, 2003 ; Longo et Sekkat, 2004 ; Odu-laru, 2009 ; Keane et al, 2010 ; Zannou, 2010 ; Igué, 2011 ; Rommel, 2011). Les faibles niveaux d'échanges intra-industriels de produits manufacturés ont également été observés (Goldstein, 2003, p. 42). Et comme Elbadawi le fait remarquer, « un certain nombre d'approches normatives fondées sur la croissance ou des considérations sociales pourraient être mobilisées pour obtenir la conclusion que [l'Afrique sub-saharienne] n'est pas suffisamment intégrée et que le commerce entre les pays de l'Afrique sub-saharienne est « trop petit » (Elbadawi, 1997, p. 213).

Ces faibles niveaux de commerce intra-régional sont considérés comme le résultat durable de la structure des échanges établis à l'époque coloniale, lorsque les pays africains ont été amenés à exporter leurs ressources naturelles en Europe, sans l'établissement de liens économiques avec les pays voisins (NISER, 2002). En outre, cela est souvent présenté comme une preuve de l'échec des accords d'intégration régionale (AIR) et de celui des pays africains à atteindre leurs objectifs commerciaux. Comme Yeates (1999) et Goldstein (2003, p. 42) l'ont noté, l'augmentation « légère » dans le commerce intra-africain observée au début des années 1990 (d'environ 8 pour cent en 1989 à environ 12 pour cent en 1995) ne peut pas être attribuée à l'expansion des échanges au sein des groupes de pays couverts par un accord commercial préférentiel. En utilisant un modèle de gravité des flux bilatéraux (commerce de produits non pétroliers), Foroutan et Pritchett (1993) n'ont pas trouvé une variable muette statistiquement significative de la CEDEAO ; ils ont trouvé seulement pour la

2 Il est souvent avancé soutenu que les données officielles sous-estiment l'importance réelle du commerce intra-régional en Afrique, en raison de la grande taille des transactions transfrontalières qui sont illégales et informelles transfrontalières. Bien que ce problème puisse être particulièrement pertinent pour certains pays, la situation globale ne devrait pas être affectée de manière significative (CNUCED 2009: 107).

CEAO un effet significatif de l'adhésion sur les flux commerciaux bilatéraux. Dans le même temps, ils soulignent le fait que le commerce intra-africain semble être relativement proche de ce que leur modèle de gravité prédit. En d'autres termes, le niveau « relativement faible » du commerce intra-africain s'explique assez bien par la taille économique des partenaires commerciaux et leur distance mutuelle, au moins en moyenne. C'est un point important qui est lié avec ce qui sera dit dans la suite de ce document. En utilisant un modèle de gravité prolongée, Elbadawi (1997, pp. 224-226) constate que la CEAO et la CEDEAO augmentent toutes les deux de manière significative les échanges intra-bloc d'après les données de la première moitié des années 1980. Cependant, en utilisant les données de la deuxième moitié des années 1980, il est démontré que la CEAO cesse de stimuler le commerce intra-régional (tout en déviant le commerce) et que l'effet de la CEDEAO sur le commerce est réduit. Dans une autre étude réalisée par Soloaga et Winters (2000), aucun changement significatif n'a été observé dans la propension pour le commerce intra-bloc dans leur évaluation économétrique des effets commerciaux de la création ou de la refonte de plusieurs programmes d'intégration régionale dans les années 1990.<sup>3</sup> Gbetnkom et Avom (2005) estiment des modèles de type gravitationnel pour l'analyse des échanges intra-UEMOA et arrivent à la conclusion que, même si l'adhésion à l'UEMOA a influencé positivement (et de manière statistiquement significative) les flux commerciaux dans les années 1990, le commerce intra-régional est encore à un niveau inférieur à son potentiel prévu, d'une manière générale.

Ce maillon faible qui semble exister entre l'intégration régionale et le commerce intra-régional n'est pas seulement dû à une mauvaise mise en œuvre des engagements régionaux (règles et politiques), mais aussi à la multiplication des barrières non tarifaires (BNT) et à l'absence de conditions fondamentales pour leur succès, telles que des bonnes infrastructures, la complémentarité des profils de spécialisation, la stabilité macro-économique et la bonne gouvernance (Oyejide, 1997; Lyakurwa et al, 1997; Kennes, 2003, pp. 156-157; Longo et Sekkat, 2001, 2004 ; Keane et al, 2010; DFID, 2011).

En ce qui concerne les effets sur le commerce de la stabilité des taux de change, l'Afrique de l'Ouest offre évidemment un cas intéressant, avec des

3 Dans quelques cas seulement, des importations ou des exportations (non combinées) ont montré une importante déviation des échanges (Soloaga et Winters, 2000).

## Comment mesurer le commerce régional : le cas de la CEDEAO

pays qui partagent une monnaie commune et d'autres qui maintiennent leur autonomie monétaire. Bien que certaines études transnationales suggèrent qu'il existe des preuves d'un effet positif de la stabilité du taux de change sur le commerce des pays en développement, dans l'ensemble, il semble y avoir des preuves mixtes quand on fait un zoom sur l'Afrique sub-saharienne dans les années 1980 et 1990 (O'Connell, 1997, pp. 126-127). En utilisant les données sur les importations UMOA, par exemple, Medhora (1990) ne trouve aucune preuve d'un effet du taux de change sur la stabilité/volatilité des taux de change sur le commerce. Elbadawi (1997) trouve d'importants effets positifs de l'intégration monétaire dans la CEA sur le commerce intra-zone dans les années 1980, mais ces effets sont inversés vers la fin des années 1980.<sup>4</sup> Cependant, les travaux plus récents de Fielding et Shields, dans le contexte du test de l'endogénéité des critères de Zone Monétaire Optimale (ZMO) pour la zone Franc, montre des effets importants et statistiquement significatifs de l'appartenance commune à la zone CFA sur les flux commerciaux bilatéraux en Afrique sub-saharienne (Fielding et Shields, 2005).<sup>5</sup> Et Zannou (2010) constate aussi un lien positif entre la stabilité des taux de change et le commerce intra-CEDEAO.

Pour les raisons exposées ci-dessus, l'augmentation des interactions commerciales intra-africaines est souvent considérée comme l'un des objectifs intermédiaires prioritaires de l'action de la politique nationale, régionale ou internationale, par exemple, par l'Union africaine, le NEPAD, les agences de l'ONU, l'OCDE, le Secrétariat du Commonwealth, l'United Bank of Africa, Afreximbank, DFID, etc. (UNU, 2002; Diabré, 2003; Campbell, 2003; CEA, 2004; Odularu, 2009; Keane et al, 2010; Nonor, 2010; DFID, 2011; Ekra, 2012). En dehors des gains économiques statiques et dynamiques attendus de l'intégration, il a également été suggéré que l'atteinte des niveaux critiques minimaux d'interdépendance économique en Afrique de l'Ouest pourrait produire des effets positifs sur la dynamique politique dans la région (Goldstein, 2003, p. 56).

La faiblesse apparente des niveaux de commerce intra-africain sera examinée de plus près dans la section suivante.

4 Des effets similaires ont été obtenus par Devarajan and de Melo (1990).

5 Voir également Cuyvers et al. (2005: p. 130-132).

## **Régionalisation du commerce en Afrique: une évaluation quantitative**

L'indicateur statistique le plus simple utilisé pour évaluer l'importance relative du commerce intra-régional est sa part dans le commerce total de la région (*part du commerce intra-régional,  $S_i$* ):

$$S = t_{ii}/t_i \quad [ 1 ]$$

$$0 \leq S_i \leq 1$$

dans lequel:  $t_{ii}$  = commerce intra-régional de la région  $i$   
(exportations plus importations);  
 $t_i$  = commerce total de la région  $i$ .

Compte tenu de son attrait intuitif, cet indicateur est souvent utilisé dans l'analyse empirique des ZIR (voir, par exemple, WTO 2011: Tableau I.4).

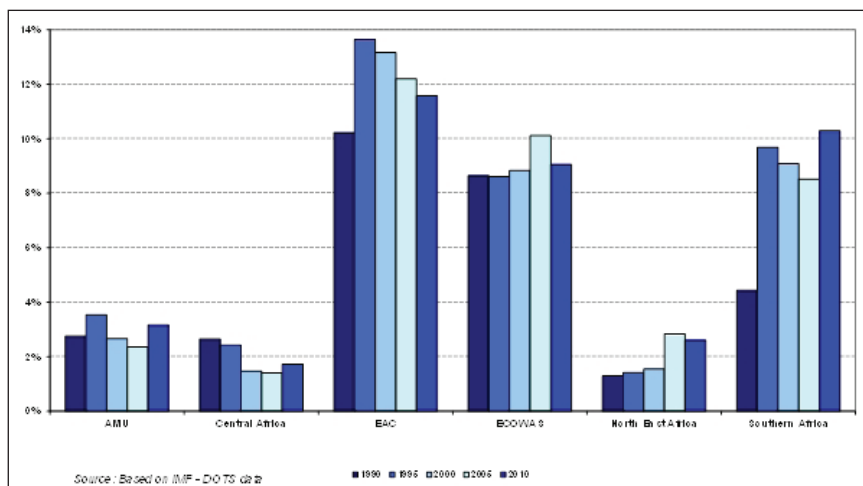
La part des échanges intra-régionaux pour les six régions africaines identifiées dans le présent document sont présentés dans la figure 1. Dans la figure 2, les actions de la CEDEAO et de l'UEMOA sont comparées aux valeurs correspondantes pour les régions sélectionnées à travers le monde.

La Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE, présenté désignée comme « EAC » dans les figures et les tableaux), la CEDEAO (présenté désignée « comme ECOWAS » dans les figures et les tableaux) et l'Afrique australe montrent des relativement plus grandes parts relativement plus grandes du commerce intra-régional, à des niveaux légèrement inférieurs à ceux de certaines régions américaines, telles que la Caricom, l'Amérique centrale et le Mercosur. Cet indicateur est seulement d'environ 2 pour cent dans l'Union du Maghreb Arabe (AMU), en Afrique centrale et en Afrique du Nord-Est, et même en-dessous du niveau de l'Association Sud-Asiatique pour la Coopération Régionale (ASACR), où elle est actuellement d'environ 3,5 pour cent.

Une tendance à la hausse de la part du commerce intra-régional dans les deux dernières décennies n'est visible que pour la CEDEAO, l'Afrique du Nord-Est et l'Afrique australe.

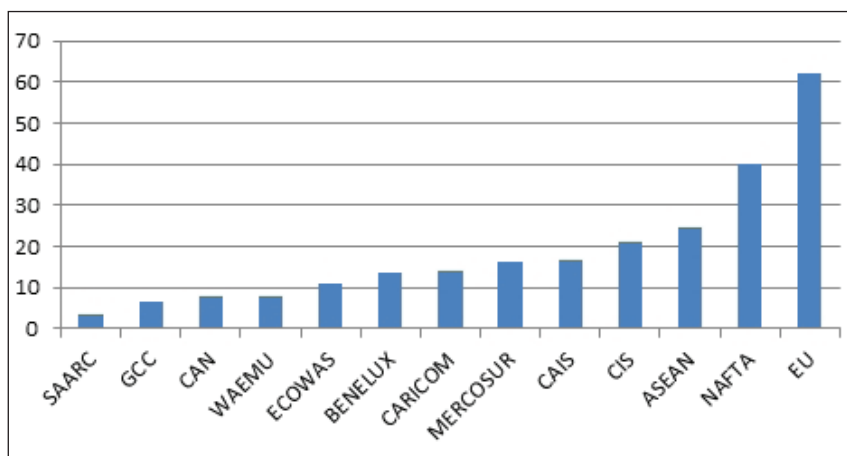
## Comment mesurer le commerce régional : le cas de la CEDEAO

Figure 1 : Parts du commerce intra-régional pour les sous-régions d'Afrique, 1990-2010



Source: Basé sur des données FMI - DOTS, années: 1990, 1995, 2000, 2005, 2010

Figure 2 : Parts du commerce intra-régional de la CEDEAO, de l'UEMOA et de régions sélectionnées dans le monde, 2008



Source: RIKS



Malheureusement, la part des échanges intra-régionaux engage au moins deux problèmes, comme indiqué notamment par Anderson et Norheim (1993). Ceci affaiblit son utilisation pour les analyses chronologiques et inter-régionales. Quel que soit le niveau d'intégration commerciale, la part du commerce intra-régional d'une région est positivement influencée par :

1. le nombre de ses pays membres, pour toute valeur donnée de son commerce total;
2. sa taille en termes d'échanges commerciaux, pour un nombre donné de pays membres.

Ce dernier problème est particulièrement insidieux, car il donne à la part du commerce intra-régional un biais pro-cyclique, de manière à ce que les régions dynamiques, dont le commerce se développe plus rapidement que la moyenne mondiale, tendent à montrer des parts élevées du commerce intra-régional, indépendamment de leur degré d'intégration commerciale, à savoir faire supposer même que le poids de chaque partenaire dans le commerce de la région est égal à son poids dans le commerce mondial (« neutralité géographique »).

Une alternative possible est offerte par l'*indice d'intensité du commerce intra-régional* ( $I_i$ ), qui, dans sa spécification la plus simple, est égal au rapport entre la part du commerce intra-régional de la région  $i$  ( $S_i$ ) et sa part du commerce mondial ( $W_i$ ):<sup>6</sup>

$$I_i = S_i / W_i = (t_{ii} / t_i) / (t_i / T) \quad [ 2 ]$$

$$0 \leq I_i \leq (T / t_i)$$

6 Il convient de rappeler qu'étant donné qu'aucun pays ne peut commercer avec lui-même, le dénominateur de l'indice devrait être corrigé en soustrayant du total des échanges de la région, ainsi que du commerce mondial, une  $n$ -ième du commerce total de la région (où  $n$  est le nombre de pays de la région), comme indiqué par Anderson et Norheim (1993, p. 82, note de bas de page 6). Cette correction garantit que l'indice est à peu près égal à l'unité, si l'orientation géographique des échanges de la région n'est pas biaisée vers l'intérieur. Les plus proches sont les valeurs du commerce des pays membres, la plus faible est l'erreur d'approximation. Voir aussi Frankel (1997, pp. 25-29). La correction Anderson et Norheim est importante pour comparer les niveaux d'intensité des échanges des différentes régions, mais peut être négligée si l'intérêt se concentre sur le temps et l'intensité du commerce intra-régional dans une seule région. D'autre part, cette correction ne résout pas les autres problèmes soulevés par le fait qu'aucun pays ne peut commercer avec lui-même, qui ont été mis en évidence par Savage et Deutsch (1960). Une procédure de correction plus rigoureuse a été proposée par Freudenberg, Gaulier et Ünal-Kesenci (1998). Voir aussi Gaulier, Jean et Ünal-Kesenci (2006).

## Comment mesurer le commerce régional : le cas de la CEDEAO

dans lequel:  $t_{ii}$  = commerce intra-régional de la région  $i$  ;  
 $t_i$  = total commerce de la région  $i$  ;  
 $T$  = commerce mondial.

Cet indice est égal à un si le poids de la région dans son propre commerce est égal à son poids dans le commerce mondial (neutralité géographique). En revanche, si le commerce intra-régional est relativement plus important que les flux commerciaux avec le reste du monde, comme c'est habituellement le cas, l'indice est supérieur à un.

De même, un *indice extrarégional d'intensité du commerce* ( $E_i$ ) peut être défini comme suit :

$$E_i = (1 - S_i) / (1 - W_i) \quad [ 3 ]$$
$$0 \leq E_i \leq [T / (T - t_i)]$$

Les indices d'intensité du commerce intra-régional ont parfois aussi été utilisés dans l'étude du commerce africain (voir, par exemple, Yang et Gupta, 2007), dans laquelle ils atteignent des niveaux très élevés, ce qui conduit à la conclusion que le commerce intra-régional est beaucoup plus important pour les pays africains que l'on ne pouvait s'y attendre sur la base de leur poids dans le commerce mondial. La figure 3 montre ces indicateurs pour les six régions de l'Afrique de ce document.

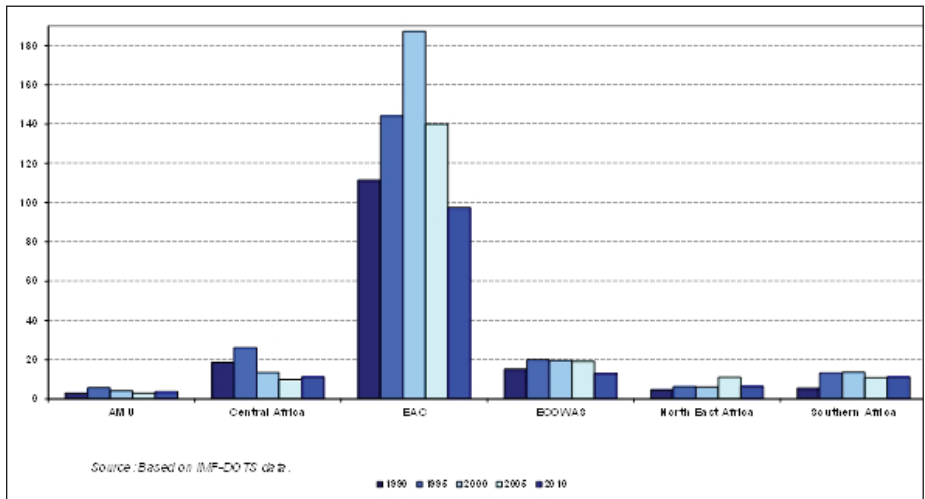
Les chiffres sont difficiles à lire en raison des niveaux très élevés atteints par cet indicateur dans la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), dont la part du commerce intra-régional se trouve être plus de 100 fois plus grande que le poids de la région dans le commerce mondial. Les indices d'intensité du commerce intra-régionale sont toujours beaucoup plus élevés que la valeur de 1, également dans les cinq autres régions, mais montrent une tendance à la hausse seulement en Afrique du Nord-Est et en Afrique australe.

En dépit de surmonter les limitations rencontrées par la part du commerce non ajusté, l'indice d'intensité du commerce intra-régional est, à son tour, affecté par un certain nombre de problèmes statistiques, qui limitent son intelligibilité et son utilité :

1. *variabilité de gamme*: la valeur maximale de l'indice est une fonction décroissante du commerce total de la région, alors que les indices calculés pour les différentes régions et/ou périodes ne sont pas parfaitement comparables entre eux,
2. *asymétrie de gamme*: la gamme de l'indice en-dessous de la valeur seuil de 1 est beaucoup plus faible que précédemment, ce qui peut donner lieu à des évaluations biaisées de ses modifications, et créer des problèmes dans les estimations économétriques portant sur l'indice,
3. *ambiguïté dynamique*: les indices d'intensité de commerce intra et extrarégional peuvent se déplacer dans la même direction, si certaines conditions sont présentes, créant des problèmes dans leur interprétation.

Une solution possible a été proposée par Iapadre (2006) avec un *indice de l'introversion du commerce régional*, qui mesure l'intensité des « préférences commerciales révélées » (PCR) entre les pays appartenant à la même région.<sup>7</sup>

Figure 3 : Indice d'intensité du Commerce Intra-Régional



Source: Basé sur des données FMI - DOTS, années: 1990, 1995, 2000, 2005, 2010

<sup>7</sup> Voir aussi, Iapadre et Plummer (2011).

## Comment mesurer le commerce régional : le cas de la CEDEAO

L'indice de l'introversion du commerce régional ( $J_i$ ) est basé sur une version modifiée des indices d'intensité intra- et extrarégional ( $HI_i$ ,  $HE_i$ ) dans lesquels la part du commerce intra-régional est comparée à la part de la région dans le commerce d'autres régions (et non dans le commerce mondial) de manière sorte à ce que leur gamme est soit indépendante de la taille de la région.  $J_i$  augmente (ou diminue) uniquement si l'intensité du commerce intra-régional augmente plus (ou moins) rapidement que celle du commerce extrarégional. L'indice devient symétrique par une transformation du rapport entre  $HI_i$  et  $HE_i$ , de façon à ce que la valeur du seuil de neutralité géographique ( $J_i = 0$ ) divise sa gamme en deux parties égales. En outre, une augmentation de  $J_i$  montre que l'intensité des échanges commerciaux intra-régionaux a augmenté plus que celle du commerce extrarégional, résolvant le problème de l'ambiguïté dynamique des indices d'intensité des échanges traditionnels.

Sa formule est la suivante :

$$J_i = (HI_i - HE_i) / (HI_i + HE_i) \quad [ 4 ]$$
$$-1 \leq J_i \leq 1$$

dans laquelle :

$$HI_i = S_i / V_i = (t_{ii} / t_i) / (t_{ir} / t_r)$$
$$HE_i = (1 - S_i) / (1 - V_i)$$

$t_{ii}$  = commerce intra-régional de la région  $i$ ;

$t_i$  = commerce total de la région  $i$ ;

$t_{ir}$  = commerce extrarégional de la région  $i$ ;

$t_r$  = commerce total du reste du monde.

L'indice correspondant à l'extraversion commerciale régionale ( $F_i$ ) peut être défini comme suit :

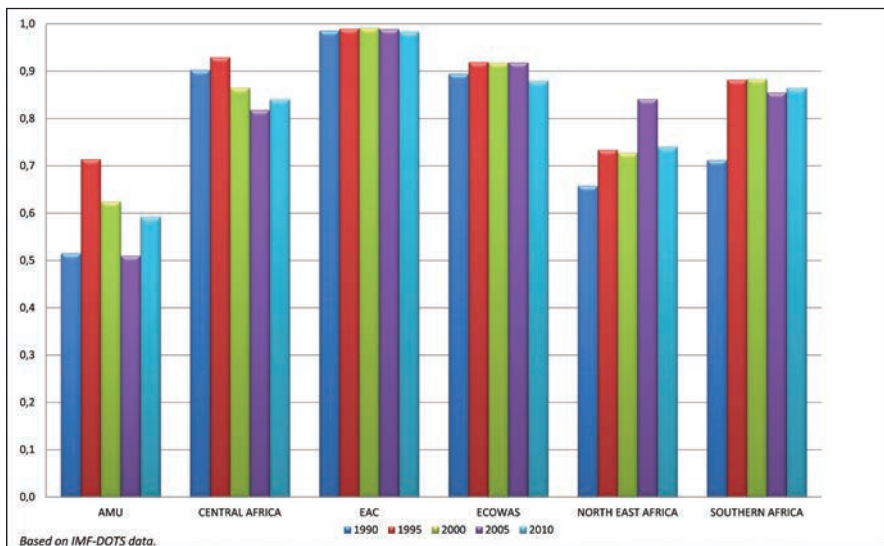
$$F_i = (HE_i - HI_i) / (HE_i + HI_i) = -J_i \quad [ 5 ]$$
$$-1 \leq F_i \leq 1$$

Une autre propriété intéressante de l'indice de l'introversion du commerce régional est qu'il mesure simultanément l'intensité relative des échanges intra-régionaux dans la région-cible  $i$  et dans le reste du monde, pris comme une

seule « région complémentaire ». Autrement dit, si le monde est divisé en deux régions, puisque, par définition,  $S_2 = (1 - V_1)$ ;  $V_2 = (1 - S_1)$ , et *inversement*, il est facile de montrer que  $J_2 = J_1$ , indépendamment de la taille des régions. Intuitivement, il est raisonnable de penser que, si le monde est divisé en deux régions seulement, n'importe quel niveau d'introversion commerciale dans l'une d'elles implique le même résultat dans l'autre, avec le cas limite où les deux régions sont complètement isolées l'une de l'autre.

Les indices d'introversion commerciale pour nos six régions d'Afrique sont présentés dans la Figure 4. Les principaux faits déjà visibles dans les figures précédentes ne sont pas modifiés, mais cet indicateur est mieux adapté pour permettre des comparaisons fiables entre les différentes régions.

Figure 4 : Introversion du Commerce Régional



Source: Basé sur des données FMI - DOTS, années: 1990, 1995, 2000, 2005, 2010

L'indice d'introversion du commerce régional peut être considéré comme un cas particulier de l'indice bilatéral PCR, montrant l'intensité relative des flux commerciaux entre deux pays ou régions (Iapadre et Tironi, 2009).

## Comment mesurer le commerce régional : le cas de la CEDEAO

Une image plus complète du commerce régional en Afrique est présentée dans le Tableau 1, qui montre les indices PCR non seulement pour le commerce intra-régional (indices d'introversions), mais aussi pour les échanges entre chaque paire de régions d'Afrique, ainsi que pour leurs échanges avec l'Union Européenne (27) qui est de loin le partenaire extrarégional le plus important des pays africains.

Tableau 1 : Indices des Préférences Commerciales révélées

Revealed Trade Preference Index								
1990	AMU	CENTRAL AFRICA	EAC	ECOWAS	NORTH EAST AFRICA	SOUTHERN AFRICA	EUROPEAN UNION	REST OF THE WORLD
AMU	0,52							
CENTRAL AFRICA	0,56	0,90						
EAC	-0,36	-0,99	0,99					
ECOWAS	-0,32	0,68	-0,37	0,89				
NORTH EAST AFRICA	0,31	-0,83	0,69	-0,93	0,66			
SOUTHERN AFRICA	-0,82	-0,54	0,47	-0,27	-0,72	0,71		
EUROPEAN UNION	0,53	0,32	0,09	0,07	0,08	0,01	0,68	
REST OF THE WORLD	-0,57	-0,44	-0,32	-0,22	-0,10	-0,05	-0,70	0,71
2000	AMU	CENTRAL AFRICA	EAC	ECOWAS	NORTH EAST AFRICA	SOUTHERN AFRICA	EUROPEAN UNION	REST OF THE WORLD
AMU	0,62							
CENTRAL AFRICA	-0,02	0,87						
EAC	-0,87	-0,52	0,99					
ECOWAS	0,08	0,78	-0,25	0,92				
NORTH EAST AFRICA	0,19	-0,76	0,83	-0,64	0,73			
SOUTHERN AFRICA	-0,84	0,27	0,85	0,29	-0,44	0,88		
EUROPEAN UNION	0,60	0,09	-0,15	-0,03	0,04	-0,03	0,77	
REST OF THE WORLD	-0,83	-0,18	-0,30	-0,17	-0,07	-0,16	-0,77	0,78
2010	AMU	CENTRAL AFRICA	EAC	ECOWAS	NORTH EAST AFRICA	SOUTHERN AFRICA	EUROPEAN UNION	REST OF THE WORLD
AMU	0,59							
CENTRAL AFRICA	0,00	0,84						
EAC	-0,79	-0,19	0,98					
ECOWAS	-0,20	0,68	-0,37	0,88				
NORTH EAST AFRICA	0,56	-0,51	0,75	-0,41	0,74			
SOUTHERN AFRICA	-0,81	0,03	0,83	0,47	-0,28	0,86		
EUROPEAN UNION	0,46	-0,04	-0,41	-0,19	-0,19	-0,20	0,79	
REST OF THE WORLD	-0,49	-0,05	-0,10	-0,04	0,09	-0,05	-0,78	0,77

Source: based on IMF DOTS data.

Prenant l'indice PCR du « reste du monde » comme un point de repère de l'intégration du commerce international, le tableau montre que l'introversions du commerce régional est particulièrement élevée en Afrique sub-saharienne (ASS). En d'autres termes, l'incapacité des pays d'Afrique subsaharienne à participer avec succès au commerce extrarégional traduit une intensité relativement élevée des échanges avec les partenaires régionaux, ce qui illustre le concept « d'introversions commerciale » utilisé afin de nommer l'indice PCR pour le commerce intra-régional. D'autre part, l'introversions du commerce régional

est relativement faible dans la région de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), principalement en raison de ses liens plus intenses avec l'Union Européenne. Alors que, dans les années 1990, l'introversion commerciale est à la hausse partout (sauf en Afrique centrale), la plupart des régions de l'Afrique ont connu une baisse marquée de l'indice dans la dernière décennie.

Les flux commerciaux entre les différentes régions africaines sont relativement moins intenses que les flux intra-régionaux et fortement affectés par la distance géographique. En fait, les indices positifs PCR pour les flux inter-régionaux ont été enregistrés presque exclusivement entre régions voisines en 2010. Toutefois, les indices PCR pour les flux inter-régionaux entre les régions africaines ont été généralement en hausse au cours des deux dernières décennies, en particulier ceux impliquant la CEDEAO et l'Afrique du Sud, dont l'indice bilatéral est devenu positif.

Ce qui est peut-être plus frappant dans le Tableau 1, c'est que les indices PCR entre les régions de l'Afrique et de l'Union Européenne montrent une tendance à la baisse généralisée au cours des deux dernières décennies et, excepté l'UMA, ils sont tous devenus négatifs en 2010. Loin de stimuler un commerce plus intense avec les pays africains, les politiques européennes d'intégration préférentielles n'ont pas réussi à empêcher un affaiblissement des liens commerciaux bilatéraux.

D'autre part, les indices PCR pour les régions d'Afrique avec le reste du monde (hors Afrique et UE), malgré qu'ils restent majoritairement négatifs, ont constamment augmenté au cours des deux dernières décennies, peut-être en raison du rôle croissant de pays africains en tant que fournisseurs de matières premières vers la Chine et d'autres pays émergents.

Le fait que, dans l'ensemble, les échanges entre les régions africaines ont augmenté plus rapidement que le commerce intra-régional est confirmé par la dynamique du coefficient d'assortativité, un indicateur proposé par Newman (2003) dans le contexte de « l'analyse de réseau binaire » afin de jauger dans quelle mesure les interactions entre les nœuds d'un réseau ont tendance à suivre un modèle « homophile ». Lorsqu'il est appliqué à une matrice multi-région de valeurs commerciales (Iapadre et Tironi, 2009), cet indice mesure globalement la tendance des pays à commercer plus intensément avec les partenaires intra-régionaux qu'avec des partenaires d'autres régions.

## Comment mesurer le commerce régional : le cas de la CEDEAO

Le *coefficient d'assortativité intra-régionale* (CAI) résultant peut être défini comme suit :

$$CAI = (Tr(R) - ||R^2||) / (1 - ||R^2||) \quad [ 6 ]$$

dans lequel R est la matrice des flux commerciaux intra- et inter-régionaux, divisés par leur total, Tr est l'opérateur de trace, et  $||R^2||$  correspond à la somme de tous les éléments de la matrice  $R^2$ .

Le CAI est égal à zéro dans le cas de la neutralité géographique, c'est-à-dire lorsque les régions commercent les unes avec les autres en proportion de la valeur totale de leurs échanges, et atteint une valeur maximale d'un dans le cas limite d'aucun commerce inter-régional. D'autre part, dans le cas limite d'aucun commerce intra-régional, la valeur minimale (négative) du CAI est égal à :

$$- ||R^2|| / (1 - ||R^2||).^8$$

Dans le cas de l'Afrique, l'indice CAI est relativement élevé, ce qui confirme la présence d'introversion du commerce régional, mais a tendance à diminuer au fil du temps (de 0,64 en 1990 à 0,51 en 2010), reflétant l'intensification relative des flux inter-régionaux.

Un autre aspect important de la régionalisation des échanges est la diversification géographique des flux commerciaux. Si la distribution des exportations et des importations intra-régionales était proportionnelle à la taille commerciale des partenaires régionaux (neutralité géographique), cela pourrait révéler que les barrières intra-régionales liées à la distance n'affectent pas la direction des flux commerciaux bilatéraux, indiquant la progression de l'intégration régionale. Un *indice intra-régional de neutralité géographique* (IIRNG<sub>i</sub>) peut être défini comme la mesure de similarité Finger-Kreinin entre la répartition par pays des échanges intra-régionaux de chaque région et de son indice de référence de

8 Le CAI minimum de -1 (non-assortativité parfaite) est atteint lorsque  $Tr(R) = 0$  (pas de commerce intra-régional) et  $||R^2|| = 0,5$ . Ce dernier paramètre dépend de la répartition des flux extérieurs sur la région et sur le nombre de régions. On peut montrer que  $||R^2||$  est égal à 0,5 seulement pour un monde à deux régions sans aucun commerce intra-régional. Pour une matrice symétrique avec un certain nombre de régions de plus de 2, le CAI minimum est supérieur à -1 et croît avec le nombre de régions.



la neutralité, fondé sur la valeur du commerce extrarégional de chaque partenaire. Sa formule est la suivante (Iapadre et Tironi, 2009, p. 12):

$$IIRGNI_i = 1 - \frac{\sum_{j \neq i} |IS_{ij} - IV_{ij}|}{2} \quad [ 7 ]$$

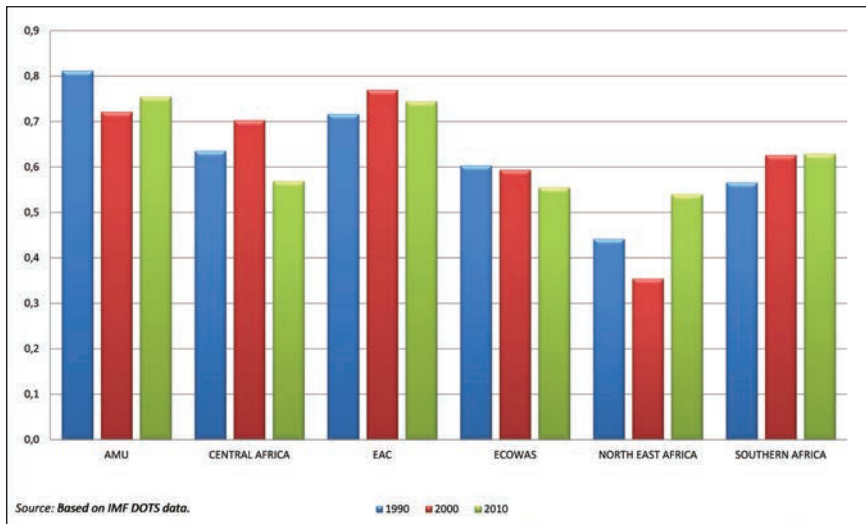
dans lequel:

$IS_{ij}$  = part du partenaire  $j$  de la région  $i$  dans le commerce intra-régional;  
 $IV_{ij}$  = part du partenaire  $j$  de la région  $i$  dans le total du commerce extrarégional.

Cet indice varie entre 0, quand la région  $i$  du commerce intra-régional est concentrée avec des partenaires qui n'ont pas de commerce extrarégional, à 1, quand il est réparti de manière neutre sur l'ensemble de ses partenaires régionaux possibles.

La Figure 5 montre l' $IIRGNI_i$  pour les six régions de l'Afrique traitées dans ce document.

Figure 5 : Neutralité Géographique du Commerce Intra-Régional



Source: Basé sur des dates FMI - DOTS, années: 1990, 2000, 2010

## Comment mesurer le commerce régional : le cas de la CEDEAO

Il n'y a pas de tendance claire dans les données, avec l'Afrique du Sud évoluant vers un plus haut degré de neutralité intra-régionale, et d'autres régions en mouvement erratique ou plus dans la direction opposée (CEDEAO). Dans l'ensemble, le processus d'intégration régionale ne semble pas avoir considérablement réduit l'importance des obstacles liés à la distance au commerce bilatéral dans les régions africaines.

Une évaluation plus précise de la régionalisation du commerce peut être donnée en considérant également le niveau global d'ouverture commerciale (intra- et extrarégionale) de chaque région. Des niveaux élevés d'introversion régionale sont plus inquiétants quand ils viennent avec de faibles niveaux d'ouverture commerciale, sous-tendant le fait que les préférences commerciales intra-régionales ne sont pas tant le résultat des politiques d'intégration réussies mais le résultat inévitable de problèmes dans le commerce extrarégional.

Le degré d'ouverture relatif d'une région ( $O_i$ ) peut être mesuré par le ratio de ses échanges au PIB et le ratio des échanges au PIB moyen mondial:

$$O_i = (t_i / y_i) / (T / Y) \quad [ 8 ]$$

dans lequel :

$t_i$	=	commerce total de la région $i$ .
$T$	=	commerce mondial.
$y_i$	=	produit intérieur brut de la région $i$ (PIB).
$Y$	=	PIB mondial.

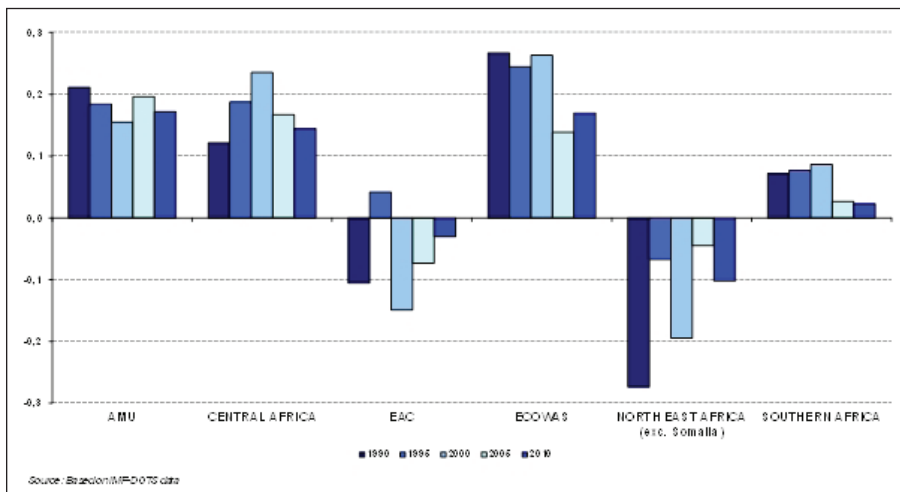
Cependant, cet indicateur est affecté par plusieurs problèmes similaires à ceux déjà discutés pour les indices d'intensité du commerce. Une solution possible est un indicateur symétrique de l'ouverture commerciale relative ( $SO_i$ ) qui est égal à zéro si le degré d'ouverture de la région est égal à la moyenne mondiale:

$$SO_i = \{(t_i / y_i) - [(T - t_i) / (Y - y_i)]\} / \{(t_i / y_i) + [(T - t_i) / (Y - y_i)]\} \quad [ 9 ]$$
$$-1 \leq SO_i \leq 1$$

Le ratio au PIB du commerce est une mesure imparfaite de l'ouverture du commerce pour une variété de raisons. Tout d'abord, il convient de rappeler que les flux commerciaux sont mesurés en termes de production brute (y compris

la valeur des biens intermédiaires), tandis que le PIB est exprimé en termes de valeur ajoutée. Ce problème ne peut être résolu facilement, car les données sur la valeur de la production intérieure brute ne sont pas facilement disponibles.<sup>9</sup> Deuxièmement, puisque le PIB inclut le secteur des services, le commerce des biens et services doit être utilisé dans le numérateur. Troisièmement, indépendamment de ces problèmes statistiques, le ratio des échanges au PIB devrait être utilisé très prudemment dans les comparaisons entre pays, parce qu'il est inversement proportionnel à la taille du pays (voir Anderson et Norheim, 1993, p. 80, note de bas de page 1). Toutes autres choses étant égales par ailleurs, les grands pays tendent à montrer des faibles ratios du commerce par rapport au PIB, seulement parce qu'ils sont confrontés à un taux plus faible entre la taille des marchés nationaux et étrangers.

Figure 6 : Ouverture relative (indicateurs de symétrie)



Source: Basé sur des dates FMI - DOTS, années: 1990, 1995, 2000, 2005, 2010

9 Récemment, l'Organisation Mondiale du Commerce a lancé l'initiative du « Fabrique dans le monde », un projet dont l'objectif est de mesurer le commerce en termes de valeur ajoutée, et quelques résultats préliminaires ont déjà été publiés (voir: <[http://www.wto.org/french/res\\_fj/statis\\_f/miwi\\_f/miwi\\_f.htm](http://www.wto.org/french/res_fj/statis_f/miwi_f/miwi_f.htm)>).

## Comment mesurer le commerce régional : le cas de la CEDEAO

Compte tenu de ces réserves à l'esprit, nous pouvons évaluer les niveaux relatifs d'ouverture au commerce de nos six régions africaines dans la Figure 6.

Malgré leur très petite taille, ce qui devrait se traduire par des indicateurs élevés d'ouverture, toutes les régions africaines tendent à montrer des indices SOi relativement faibles et décroissants. . Pour deux d'entre elles, le ratio des échanges par rapport au PIB est encore plus faible que la moyenne mondiale, comme indiqué par le signe négatif de l'indice SOi.

On peut faire valoir que des niveaux élevés d'introversion régionale ont tendance à être accompagnés par un faible degré d'ouverture commerciale globale, et cela est particulièrement évident dans le cas de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE).

### ***L'intégration monétaire et la régionalisation du commerce en Afrique de l'Ouest: une description de la preuve***

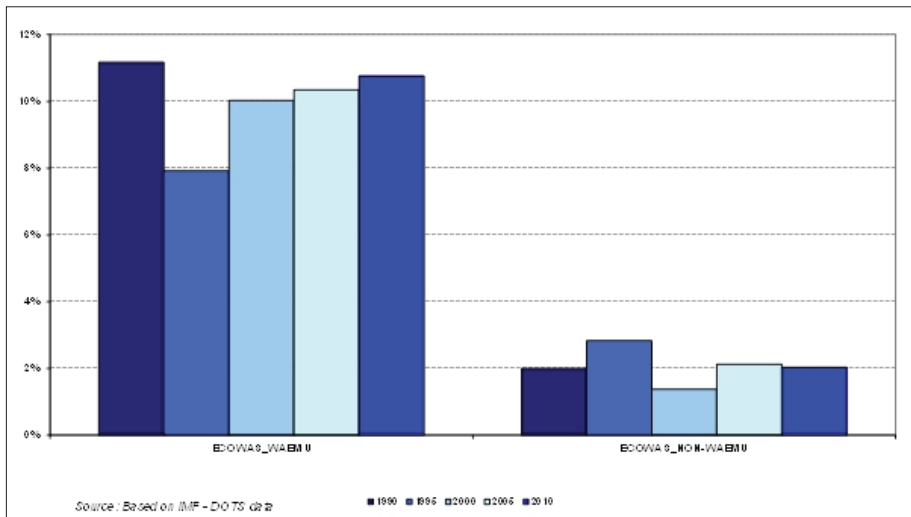
L'Afrique de l'Ouest est parfois indiquée comme l'une des rares régions d'Afrique où les initiatives d'intégration régionale ont connu un certain succès en termes de libéralisation réelle des échanges. Pourtant, les caractéristiques structurelles qui limitent l'ouverture internationale des pays africains sont également particulièrement fortes dans ce domaine, exacerbées par de très graves problèmes d'instabilité politique. D'autre part, l'utilisation d'une monnaie commune, qui est l'un des héritages du passé colonial dans un important sous-ensemble de pays de la région (UEMOA), a pu faciliter la croissance du commerce intra-régional.

Une évaluation quantitative préliminaire de ces questions peut être donnée en appliquant les indicateurs présentés dans la section 2 des deux sous-régions distinctes de l'Afrique de l'Ouest, à savoir les huit pays de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo) et les sept autres membres de la CEDEAO (Cap-Vert, Gambie, Ghana, Guinée, Libéria, Nigéria et Sierra Leone).

Comme dans d'autres régions d'Afrique, la part du commerce intra-régional est relativement faible, tant dans l'UEMOA que parmi les autres membres de la CEDEAO (Figure 7). Cependant, il y a une forte différence entre les deux groupes, avec l'UEMOA montrant des niveaux beaucoup plus élevés que le

reste de la CEDEAO, en dépit de sa taille inférieure (en 2010, le commerce total était d'environ 45 milliards de dollars dans l'UEMOA, contre environ 165 milliards de dollars pour le reste de la CEDEAO, en grande partie enregistré par le Nigéria).

Figure 7 : Parts du Commerce Intra-Régional en Afrique de l'Ouest



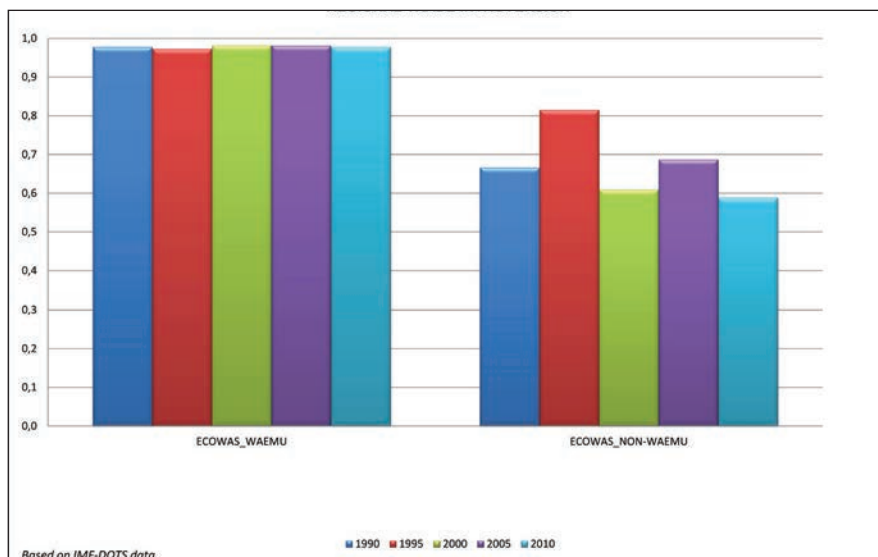
Source: Basé sur des données FMI - DOTS, années: 1990, 1995, 2000, 2005, 2010

Un message similaire est véhiculé par l'indice de l'introversion du commerce régional (Figure 8) qui, dans le cas de l'UEMOA, se situe à des niveaux très proches de la portée maximale de 1 alors que pour le reste de la CEDEAO, il montre une tendance à la baisse, atteignant des niveaux parmi les plus bas en Afrique sub-saharienne. Ce résultat découle principalement du fait que le poids de l'UEMOA dans le commerce mondial est resté très faible dans les deux dernières décennies (un peu plus de 0,1 pour cent) tandis que le poids du reste de la CEDEAO a augmenté de 0,3 pour cent en 1995 à plus de 0,5 pour cent en 2010. En d'autres termes, même si elle développe sa participation dans le commerce mondial, cette dernière sous-région n'a pas réussi à renforcer son intégration intra-régionale.

## Comment mesurer le commerce régional : le cas de la CEDEAO

Il est intéressant de noter que les préférences commerciales révélées entre les deux sous-régions sont beaucoup plus élevées parmi les pays de la CEDEAO non-membres de l'UEMOA (0,93 contre 0,59 en 2010).

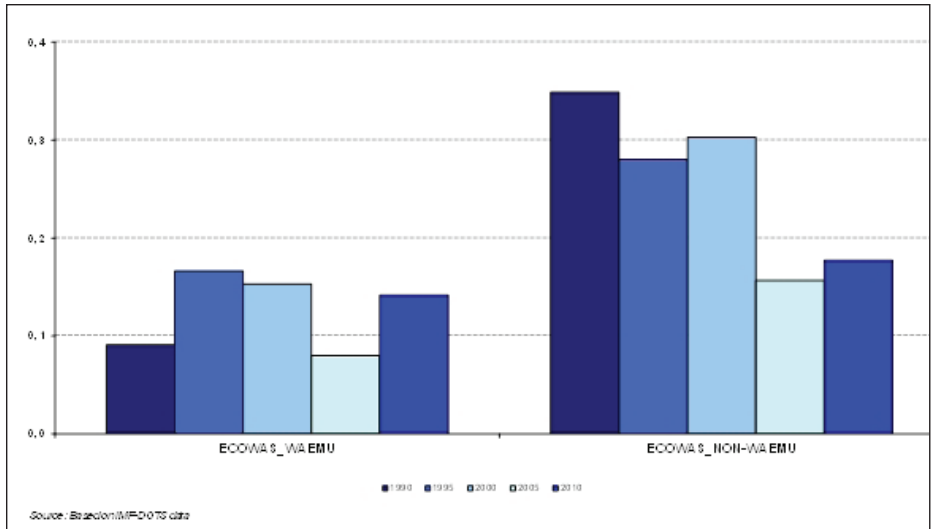
Figure 8 : Inversion commerciale régionale en Afrique de l'Ouest



Source: Basé sur des dates FMI - DOTS, années: 1990, 1995, 2000, 2005, 2010

Le niveau élevé de l'introversion régionale de l'UEMOA doit aussi être lié à son faible degré d'ouverture commerciale en ce qui concerne le reste de la CEDEAO. Comme le montre la Figure 9, dans les deux sous-régions, l'indice d'ouverture relative est positif, c'est-à-dire supérieur à la moyenne mondiale. Cependant, son niveau est particulièrement faible dans l'UEMOA, malgré la petite taille de son économie.

Figure 9 : Ouverture commerciale relative en Afrique de l'Ouest



Source: Basé sur des données FMI - DOTS, années: 1990, 1995, 2000, 2005, 2010

Les Figures 10 et 11 permettent de voir synthétiquement la manière dont les préférences commerciales intra-régionales révélées ont changé dans chaque pays au cours des deux dernières décennies. Dans le cas de l'UEMOA, la plupart des pays membres ont renforcé leurs niveaux déjà très élevés de PCR intra-régionaux. En revanche, dans le reste de la CEDEAO, la tendance dominante est à la baisse, à la seule exception du Cap-Vert.<sup>10</sup>

Comme cela a déjà été dit, bien qu'offrant une mesure précise de la régionalisation des échanges, ces indicateurs descriptifs ne permettent cependant pas d'établir des relations de cause à effet, et en particulier ne permettent pas d'estimer dans quelles mesures les différences entre les deux sous-régions dans la CEDEAO sont dues à l'utilisation d'une monnaie commune de l'UEMOA.

<sup>10</sup> Selon les données de la stratégie DOTS du FMI, le Cap-Vert n'avait de commerce avec aucun pays de sa sous-région en 1990. Même en 2010, son indice intra-régional PCR reste négatif et très faible. Des indices PCR intra-régionaux négatifs sont également présentés par la Guinée et le Libéria.

## Comment mesurer le commerce régional : le cas de la CEDEAO

Figure 10 : Préférences commerciales révélées intra-régionales dans l'UEMOA

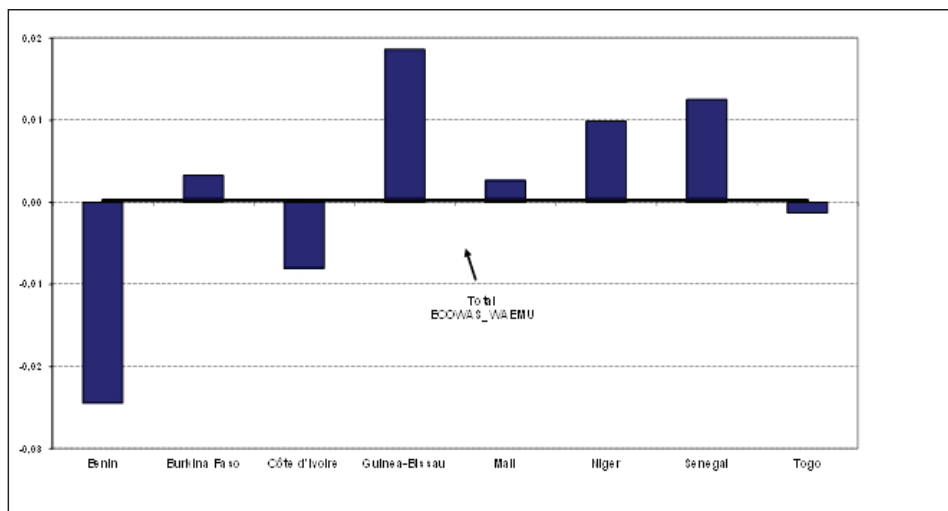
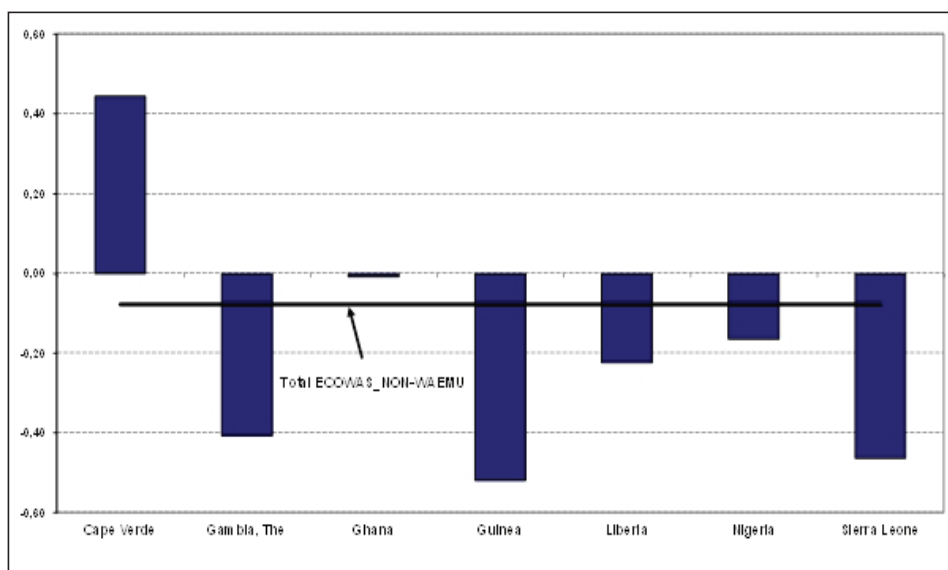


Figure 11 : Préférences commerciales intra-régionales révélées entre les pays de la CEDEAO non-membres de l'UEMOA

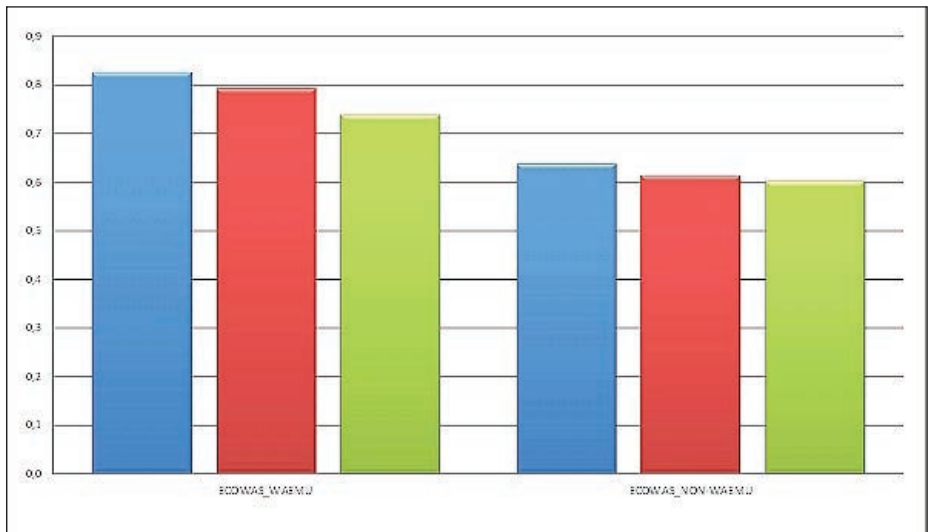




D'autres facteurs peuvent jouer un rôle, par exemple, le fait que la plupart des pays non-membres de l'UEMOA (sauf la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone)<sup>11</sup> ne partagent pas de frontières communes. Cependant, il semble raisonnable de penser que l'intégration monétaire a facilité le commerce intra-régional de l'UEMOA.

Compte tenu de la diversification géographique du commerce intra-régional, la Figure 12 montre que l'UEMOA est également caractérisée par un indice élevé de neutralité, par rapport au reste de la CEDEAO. En d'autres termes, le commerce entre les pays de l'UEMOA semble être relativement moins affecté par des obstacles liés à la distance, confirmant ainsi un meilleur degré d'intégration intra-régionale. Cependant, dans les deux sous-régions, l'indice de neutralité géographique montre une tendance à la baisse au cours des deux dernières décennies, ce qui pourrait suggérer que les flux préférentiels bilatéraux sont devenus plus importants.

Figure 12 : Neutralité Géographique du Commerce Intra-Régional en Afrique de l'Ouest



11 La Guinée, le Libéria et la Sierra Leone sont des membres de l'Union du Fleuve Mano (UFM), mais l'instabilité politique et des conflits ont sérieusement compromis leur agenda d'intégration (CEA, 2007).

## ***Conclusions : l'intégration commerciale régionale et le rôle de l'Afrique dans les marchés mondiaux***

Tous les indicateurs présentés jusqu'ici ont tendance à véhiculer l'idée que la régionalisation du commerce en Afrique n'est pas faible. Bien que la part des échanges intra-régionaux soit beaucoup plus faible que dans les autres régions en développement, elle est beaucoup plus importante que prévu, compte tenu de la taille des régions de l'Afrique dans le commerce mondial. En d'autres termes, l'Afrique présente un haut degré d'introversion commerciale régionale, qui semble être principalement due à ses capacités très limitées dans le commerce extrarégional (limitées par plusieurs obstacles internes et externes) plutôt que par le processus d'intégration régionale.<sup>12</sup> Cela est vrai aussi en Afrique de l'Ouest, et en particulier dans l'UEMOA, même si dans cette sous-région, le commerce intra-régional pourrait avoir été facilité par l'utilisation d'une monnaie commune.

Quelques petits signes de changement sont toutefois visibles dans les données, notamment la tendance à la baisse de l'introversion commerciale dans certaines régions, et en particulier dans la CEDEAO, qui est compensée par de légers flux plus intenses entre les régions africaines et avec le reste du monde, avec l'exception notable de l'UE.

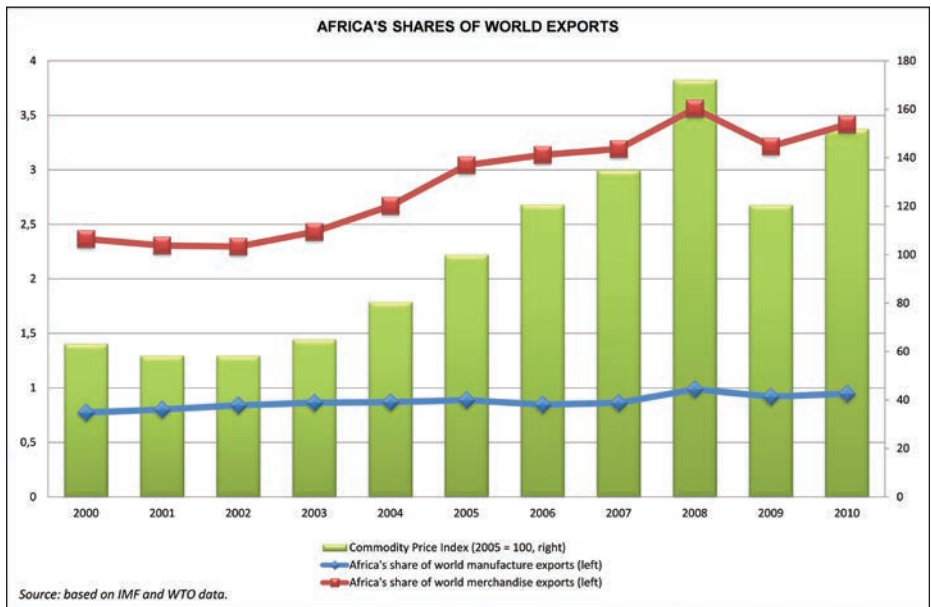
Dans une certaine mesure, ces changements peuvent être retracés face à la recrudescence récente dans plusieurs pays africains, marquée principalement par l'explosion de la demande pour les matières premières en provenance de Chine et d'autres pays émergents. La part de l'Afrique dans les exportations mondiales, qui avait progressivement diminué jusqu'à la fin des années 1990, a augmenté au cours de la dernière décennie (Figure 13). Toutefois, cette reprise est principalement due à la forte augmentation des prix des produits de base, comme le montre le fait que la part de l'Afrique dans les exportations mondiales de produits manufacturés a connu une croissance moindre et reste beaucoup plus faible que sa part dans les exportations totales de marchandises.

L'incapacité des pays africains à développer une industrie manufacturière compétitive semble être la principale raison de leur marginalité persistante

<sup>12</sup> Voir aussi DFID (2011).

dans le commerce mondial, ce qui explique aussi leur grande introversion commerciale régionale. Malgré l'incertitude persistante sur les perspectives économiques mondiales, les prix des matières premières restent élevés. Cela pourrait créer de nouvelles opportunités afin d'adopter les réformes structurelles nécessaires pour engendrer un processus de développement durable dans les pays africains. Les politiques d'intégration régionale pourraient apporter une contribution importante pour relever ce défi. Cependant, le succès de celles-ci peut être mesuré plus par leur capacité à créer l'infrastructure nécessaire pour une intégration plus efficace des pays africains dans les marchés mondiaux que par leur impact sur le commerce intra-régional.

Figure 13 : Parts de l'Afrique dans les exportations mondiales



Source: Basé sur des données FMI - DOTS

## Références

Anderson, K. et Norheim, H., 1993. From imperial to regional trade preferences: Its effect on Europe's intra- and extra-regional trade. *Weltwirtschaftliches Archiv*, 129(1), pp.78-102.

Campbell, B., 2003. African Regional Integration in the Context of Globalization: Development Challenges and NEPAD. Dans: H. Van Ginkel, J. Court et L. Van Langenhove, éd. *Integrating Africa: Perspectives on Regional Integration and Development*. UNU, Tokyo Press, pp.19-35.

CEA, 2004. *Assessing Regional Integration in Africa*. Adis Abeba: CEA.

CEA, 2007. Regional economic integration in Africa. Dans: P. De Lombaerde, éd. 2006. *Multilateralism, regionalism and bilateralism in trade and investment*. World Report on Regional Integration. UNECA. Dordrecht: Springer, pp.127-157.

CNUCED, 2009. *Economic Development in Africa, Report 2009: Strengthening Regional Economic Integration for Africa's Development*. Genève: Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement.

Cuyvers, L., De Lombaerde, P., De Souza, E. et Fielding, D., 2005. Regional Monetary Cooperation and Integration. Dans: M. Farrell, B. Hettne et L. Van Langenhove, éd. *Global Politics of Regionalism*. Londres: Pluto Press, pp.120-136.

Devarajan, S. et De Melo, J., 1990. *Membership in the CFA Zone: Odyssey Journey or Trojan Horse?* PRE Working Paper, 428. Washington: Banque Mondiale.

DFID, 2011. *Regional Integration and Trade in Sub-Saharan Africa*. Trade and Investment Analytical Papers, 7.

Diabré, Z., 2003. UNDP Perspectives on African Integration. Dans: H. Van Ginkel, J. Court et L. Van Langenhove, éd. *Integrating Africa: Perspectives on Regional Integration and Development*. UNU, Tokyo Press, pp.146-153.

Ekra, J.-L., 2012. *Obstacles to Intra-Regional Trade in West Africa*. [pdf] Disponible à : <<http://www.howwemadeitinafrica.com/obstacles-intra-regional-trade-west-africa/1732/>>.

Elbadawi, I., 1997. The Impact of Regional Trade and Monetary Schemes on Intra-Sub-Saharan Africa Trade. Dans: A. Oyejide, I. Elbadawi et P. Collier, éd. *Regional Integration and Trade Liberalization in Sub-Saharan Africa. Vol. 1: Framework, Issues and Methodological Perspectives*. Londres: MacMillan, pp.210-255.

Fielding, D. et Shields, K., 2005. The Impact of Monetary Union on Macroeconomic Integration: Evidence from West Africa. *Economica*, 72(288), pp.683-704.

Foroutan, F., 1993. Regional Integration in Sub-Saharan Africa: Past Experience and Future Prospects. Dans: J. De Melo et A. Panagariya, éd. *New Dimensions in Regional Integration*. Cambridge: Cambridge University Press, pp.234-271.

Foroutan, F. et Pritchett, L., 1993. Intra-Sub-Saharan African Trade: Is It too Little? *Journal of African Economies*, 2(1), pp.74-105.

Frankel, J.A., 1997. *Regional trading blocs in the world economic system*. Washington: Institute for International Economics.

Freudenberg, M., Gaulier, G. et Ünal-Kesenci, D., 1998. *La régionalisation du commerce international: une évaluation par les intensités bilatérales*. [pdf] CEPII Working Paper, 98(05), Paris: Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales. Disponible à : <<http://www.cepii.fr/francgraph/doctravail/resumes/1998/dt98-05.htm>>.

Gaulier, G., Jean, S. et Ünal-Kesenci, D., 2006. Explaining Regionalisation via Relative Trade Intensities. Dans: P. De Lombaerde, éd. *Assessment and Measurement of Regional Integration*. Londres: Routledge, pp.86-106.

Gbetnkom, D. et Avom, D., 2005. Intégration par le marché: le case de l'UEMOA. *Région et Développement*, 22, pp.85-103.

## Comment mesurer le commerce régional : le cas de la CEDEAO

Goldstein, A., 2002. *The New Regionalism in Sub-Saharan African Trade: More Than Meets the Eye?* Policy Brief, OCDE, 20.

Goldstein, A., 2003. Regional Integration and Development in Africa. Dans: H. Van Ginkel, J. Court et L. Van Langenhove, éd. *Integrating Africa: Perspectives on Regional Integration and Development*. UNU, Tokyo Press, pp.36-68.

Iapadre, L., 2006. Regional Integration Agreements and the Geography of World Trade: Statistical Indicators and Empirical Evidence. Dans: P. De Lombaerde, éd. *Assessment and Measurement of Regional Integration*. Londres: Routledge, pp.65-85.

Iapadre, L. et Luchetti, F., 2009. *Trade Regionalisation and Openness in Africa*. European University Institute, Working Paper RSCAS 2010/54.

Iapadre, L. et Tironi, F., 2009. *Measuring Trade Regionalisation: The Case of Asia*. UNU-CRIS Working Papers, W-2009/9.

Iapadre, L. et Plummer, M., 2011. Statistical Measures of Regional Trade Integration. Dans: P. De Lombaerde, R. Flôres, L. Iapadre et M. Schulz, éd. *The Regional Integration Manual. Quantitative and Qualitative Methods*. Londres: Routledge, pp.98-123.

Igue, J., 2011. Economic Integration in West Africa. Dans: C. Tolentino et M. Vogl, éd. *Sustainable Regional Integration in West Africa*. ZEI Discussion Paper, C208, pp.35-45.

Inter Africa Group, 2002. *The Economic Dimension to the African Union*. Papier préparé pour l'Africa Development Forum III: Defining Priorities for Regional Integration, Adis Abeba, 3-8 mars.

Jebuni, C.D., 1997. Trade Liberalization and Regional Integration in Africa. Dans: A. Oyejide, I. Elbadawi et P. Collier, éd. *Regional Integration and Trade Liberalization in Sub-Saharan Africa. Vol. 1: Framework, Issues and Methodological Perspectives*. Londres: MacMillan, pp.353-369.

Keane, J., Calí, M. et Kennan, J., 2010. *Impediments to Intra-Regional Trade in Sub-Saharan Africa*. Londres: ODI-Commonwealth Secretariat.

Kennes, W., 2003. The European Union and Regionalism in Developing Countries. Dans: H. Van Ginkel, J. Court et L. Van Langenhove, éd. *Integrating Africa: Perspectives on Regional Integration and Development*. UNU, Tokyo Press, pp.154-169.

Longo, R. et Sekkat, K., 2001. *Obstacles to Expanding Intra-African Trade*. Technical Paper, OCDE Development Center, 174.

Longo, R. et Sekkat, K., 2004. Economic Obstacles to Expanding Intra-African Trade. *World Development*, 32(8), pp.1309-1321.

Lyakurwa, W., McKay, A., Ng'eno, N. et Kennes, W., 1997. Regional Integration in Sub-Saharan Africa: A Review of Experiences and Issues. Dans: A. Oyejide, I. Elbadawi et P. Collier, éd. *Regional Integration and Trade Liberalization in Sub-Saharan Africa. Vol. 1: Framework, Issues and Methodological Perspectives*. Londres: MacMillan, pp.159-209.

Medhora, R., 1990. The Effect of Exchange Rate Variability on Trade: The Case of the West African Monetary Union's Imports. *World Development*, 18(2), pp.313-324.

Newman, M.E.J., 2003. The Structure and Function of Complex Networks. *SIAM Review*, 45, pp.167-256.

NISER, 2002. *Reflecting on Africa's Historic and Current Initiatives for Political and Economic Unity*. Papier préparé pour l'Africa Development Forum III: Defining Priorities for Regional Integration, Adis Abeba, 3-8 mars.

Nonor, D., 2010. *ECOWAS Must Strengthen Her Institutions to Enhance Intra-Regional Trade*. [pdf] Disponible à: <<http://www.trademarsa.org/news/ecowas-must-strengthen-her-institutions-enhance-intra-regional-trade>> [Visité le 28. septembre 2012].

O'Connell, S.A., 1997. Macroeconomic Harmonization, Trade Reform, and Regional Trade in Sub-Saharan Africa. Dans: A. Oyejide, I. Elbadawi et P. Collier, éd. *Regional Integration and Trade Liberalization in Sub-Saharan Africa. Vol. 1: Framework, Issues and Methodological Perspectives*. Londres: MacMillan, pp.89-158.

## Comment mesurer le commerce régional : le cas de la CEDEAO

Odularu, G.O., 2009. Export Diversification as a Promotion Strategy for Intra-ECOWAS Trade Expansion. *African Journal of Business Management*, 3(2), pp.32-38.

Ogunkola, E.O., 1998. *An Empirical Evaluation of Trade Potential in the Economic Community of West African States*. AERC Research Paper, 84.

OMC, 2011. *International Trade Statistics 2011*. Genève: Organisation Mondiale du Commerce.

Oyejide, T.A., 1997. *Regional Integration and Trade Liberalization in Sub-Saharan Africa*. Special Paper, AERCDC, 28.

Rommel, C., 2011. Barriers to Intra-Regional Trade in West Africa. Dans: C. Tolentino et M. Vogl, édés. *Sustainable Regional Integration in West Africa*. ZEI Discussion Paper, C208, pp.47-58.

Savage, I.R. et Deutsch, K.W., 1960. A statistical model of the gross analysis of transaction flows. *Econometrica*, 28, pp.551-572.

Slocum, N., Mordonu, A. et De Lombaerde, P. 2003. The Zambia-Malawi-Mozambique Growth Triangle (ZMM-GT): A Case Study of New Regionalism in Africa. Dans: H. Van Ginkel, J. Court et L. Van Langenhove, édés. *Integrating Africa: Perspectives on Regional Integration and Development*. UNU, Tokyo Press, pp.89-121.

Soloaga, I. et Winters, A.L., 2000. *Regionalism in the Nineties: What Effect on Trade?* Banque Mondiale, Groupe de l'économie du développement, Working Paper 2156.

Straubhaar, T., 1987. South-South Trade: Is Integration a Solution? *Intereconomics*, 1.

UNU, 2002. *Integrating Africa – Seven-Point Plan Prepared for the G8 Summit 2002*. Africa Day Symposium, African Diplomatic Corps and United Nations University, Tokyo.



Yang, Y. et Gupta, S., 2007. Regional Trade Arrangements in Africa: Past Performance and the Way Forward. *African Development Review*, 19(3), pp.399-431.

Yeats, A., 1999. *What Can Be Expected from African Regional Trade Arrangements? Some Empirical Evidence*. Banque Mondiale Policy Research Working Paper, 2004.

Zannou, A., 2010. Determinants of Intra-ECOWAS Trade Flows. *African Journal of Business Management*, 4(5), pp.678-686.



*Volker Nitsch*

## **Ça passe ou ça casse: les différents effets de l'Euro sur le commerce**

### ***Introduction***

Dans les années 1990, le renouveau des unions monétaires en tant que véritable option politique mondiale s'est accompagné de débats controversés sur les conditions économiques requises d'une intégration réussie. En Europe, une abondante documentation a examinée empiriquement le degré d'intégration économique entre les pays, visant à déterminer si les candidats potentiels étaient prêts pour l'Union Économique et Monétaire (UEM). La définition de critères de convergence, avec la mise en place du pacte de stabilité et de croissance, vient appuyer l'idée que la convergence réelle des pays membres a été largement considérée comme pertinente pour le succès de la monnaie commune. Dans l'hémisphère occidental, de la même façon, les plans (d'urgence) de l'Équateur envisageant d'adopter le dollar américain comme monnaie nationale ont été accueillis avec beaucoup de scepticisme. Stanley Fischer (2001, p. 7), alors vice-président du Fonds Monétaire International (FMI), note: « La décision de dollarisation a été prise en désespoir de cause. Les autorités ne nous ont pas consultés [...] si elles nous avaient demandé, nous leur aurions dit que les conditions préalables à la réussite de la dollarisation n'étaient pas en place » (original en anglais).

Au cours de ces dernières années, cependant, l'élaboration des politiques, notamment en Europe, semble avoir été de plus en plus dominée par une approche Nike (« Just Do It ») de l'intégration monétaire ; voir Barry Eichengreen (2002) pour une discussion plus approfondie de l'ordre possible des mesures politiques. Ce changement de politique a peut-être été tout d'abord dû au succès des débuts de l'Union Économique Monétaire (UEM). Les insti-

tutions, notamment la Banque Centrale Européenne (BCE) nouvellement créée, fonctionnaient bien; de même, la valeur interne et externe de la nouvelle monnaie s'était avérée être stable. Avec l'UEM en bon ordre de fonctionnement, un départ partiel à partir des principes précédemment convenus semblait abordable. Plus tard, en temps de crise, les décideurs ont convenu d'un large éventail de mesures non conventionnelles et ad hoc, essayant désespérément de signaler qu'ils étaient prêts à faire tout ce qu'il fallait pour sauver l'Euro.

Dans cette étude, nous examinerons plus en avant les effets de l'intégration monétaire sur le commerce. Plus précisément, il a été soutenu que l'adoption d'une monnaie commune est de nature à favoriser l'intégration économique entre les pays membres. Frankel et Rose (1998), par exemple, soutiennent de façon convaincante que les critères de la zone monétaire optimale sont endogènes.<sup>1,2</sup> En revanche, Berger et Nitsch (2013a, b) soulignent, dans une série de documents, l'émergence possible d'asymétries telles que les déséquilibres commerciaux bilatéraux après l'élimination de la flexibilité du taux de change nominal.<sup>3</sup> Nitsch (2005) met également en évidence les coûts de l'intégration monétaire en analysant les abondantes preuves de dissolutions d'Union monétaire dans la période qui a suivi la Seconde Guerre mondiale. Ici, nous explorerons les effets de désintégration possible de l'intégration monétaire.

Pour analyser cette question, nous examinerons la littérature empirique sur les effets réels de l'UEM. Un ensemble considérable de travaux antérieurs a interprété la décision libre de onze pays européens d'adopter l'Euro comme étant une expérience naturelle pour examiner les effets de l'intégration monétaire. Contrairement à la plupart de ces travaux, cependant, notre objectif ne se focalisera pas sur l'effet global, mais plus particulièrement sur la variation de l'effet dans les pays membres.

- 1 Frankel et Rose (1997, p. 754) affirment même : « Les pays qui adhèrent à l'UEM, quelle que soit leur motivation, peuvent satisfaire des critères d'une zone monétaire optimale ex post, même si elles ne le font pas ex ante ! » (soulignement ajouté).
- 2 Un nombre considérable d'études documente en effet une augmentation de l'intensité des échanges commerciaux entre les pays membres de l'UEM après l'adoption de l'Euro, voir Baldwin (2006) pour un résumé détaillé et Berger et Nitsch (2008) pour une vision alternative.
- 3 La littérature précédente se préoccupait particulièrement des effets d'une location industrielle possible après une baisse des coûts de transaction en raison de l'intégration monétaire ; voir, par exemple, Krugman (1993).

Bien que le commerce entre les pays membres de l'UEM semble être particulièrement intense en moyenne, le résultat de cette analyse montre que les effets commerciaux se sont propagés de façon plus inégale au fil du temps. Ces résultats s'ajoutent aux conclusions antérieures de déséquilibres commerciaux croissants dans la zone Euro.

Le reste de cette étude sera structurée comme suit : la deuxième partie décrit brièvement la méthodologie et les données, suivie par une troisième section présentant les résultats empiriques. Enfin, un bref résumé conclut l'article.

### ***Méthodologie et données***

Comme cela est normal dans la littérature, nous utilisons un modèle de gravité pour déterminer les effets de l'intégration monétaire sur le commerce. Chaque fois que cela est possible, nous remplaçons les variables structurelles (telles que les mesures de la taille économique des partenaires commerciaux ou la distance géographique entre eux) par un ensemble complet d'effets fixes spécifiques à chaque pays ainsi qu'à chaque paire. Plus précisément, nous faisons une estimation des régressions de type gravitationnel dans la forme très générale suivante :

$$(1) \quad \ln(\text{Exports}_{rpt}) = \alpha + \beta \text{EMU}_{rpt} + \psi X_{rpt} \{ + \sum_t \Phi_t T_t \} \{ + \sum_{rp} \Phi_{rp} RP_{rp} \} \\ \{ + \sum_{rt} \Phi_{rt} R_{rt} \} \{ + \sum_{pt} \Phi_{pt} P_{pt} \} + \varepsilon_{rpt},$$

où la régression est le logarithme des exportations de pays rapporteur  $r$  à un pays partenaire  $p$  au temps  $t$ , l'UEM est une variable binaire qui prend la valeur de un, si les deux partenaires commerciaux sont membres de la zone Euro au temps  $t$  et zéro autrement,  $X$  est un vecteur de variables structurelles (gravité) et  $\varepsilon$  est le terme de perturbation.

Comme indiqué ci-dessus, chaque fois que possible, nous incluons diverses combinaisons d'effets fixes. Par exemple, pour les analyses de panel, nous utilisons des effets fixes de temps commun  $\{T\}$  pour contrôler les variations communes dans le commerce au fil du temps. Nous autorisons également le commerce par paires à s'écarter systématiquement de la moyenne de l'échantillon en ajoutant des effets fixes spécifiques à une paire  $\{RP\}$ . Enfin, nous remplaçons les effets de temps commun par des effets fixes de temps

## Ça passe ou ça casse : les effets de l'Euro sur le commerce

relatif à un pays à la fois pour le pays rapporteur {R} et le pays partenaire {P} en vue de capturer toute dynamique et les caractéristiques propres à chaque pays qui pourraient affecter la situation globale commerciale des pays. Cela inclut des changements dans l'environnement institutionnel, les tendances en matière de compétitivité spécifique à chaque pays ou des changements concernant la facilité avec laquelle les exportations peuvent être financées.<sup>4</sup> Étant donné le caractère exhaustif de l'ensemble des effets fixes, nous considérons ces spécifications exigeantes comme un test assez solide de l'hypothèse que l'appartenance à la zone Euro aura une incidence sur le commerce.

Suivant Berger et Nitsch (2008, 2013 a, b), l'analyse porte sur un ensemble homogène de 18 pays européens. Cette approche a l'avantage d'inclure des pays qui partagent le cadre institutionnel de l'Union Européenne (UE) ou y sont étroitement associés. L'échantillon comprend les 15 pays qui étaient membres de l'Union Européenne au moment de l'introduction de l'Euro (onze d'entre eux ont adopté la monnaie dès le début, suivie par la Grèce en 2001) ainsi que l'Islande, la Norvège et la Suisse. Cet échantillon couvre la période allant de 1948 à 2011, mais nous analysons souvent des périodes beaucoup plus courtes, en général uniquement les données transversales pour les années individuelles, principalement pour la commodité du calcul et de l'interprétation.

Les données sont extraites de sources classiques. Nous utilisons les données commerciales de la Direction des Statistiques Commerciales du Fonds Monétaire International (en dollars américains). D'autres variables sont construites sur la base d'informations tirées du CIA World Factbook.

### ***Résultats empiriques***

Nous commençons par mettre à jour les résultats de Berger et Nitsch (2013a, b). Au lieu d'analyser le commerce en général, Berger et Nitsch examinent les relations commerciales par paires entre les pays européens, en se concentrant

4 Les exemples de changement des arrangements institutionnels capturés par les effets fixes de temps comprennent les effets spécifiques aux pays sur l'initiative du « Marché Unique », mais aussi les dispositions de taux de change pré-UEM. On peut dire que l'introduction de l'Euro a facilité le financement des déficits commerciaux grâce à une intégration financière plus stricte et, pour certains pays, grâce à la baisse des taux d'intérêt réels. Aussi, les effets fixes par temps permettront de saisir toute baisse systématique de la volatilité des taux de change (réel).

notamment sur l'évolution des déséquilibres bilatéraux sous différents régimes de taux de change. Plus précisément, ils demandent: Quand le commerce devient-il une relation à sens unique? Pour tenir compte des différences quant à l'importance d'une relation d'échanges, à la fois entre les partenaires et au fil du temps, ils normalisent l'excédent ou le déficit commercial de la valeur totale du commerce bilatéral. La mesure de l'intérêt est définie comme suit:<sup>5</sup>

$$(2) \quad \text{BalanceCommerciale}_{rpt} = (\text{Exports}_{rpt} - \text{Imports}_{rpt}) / (\text{Exports}_{rpt} + \text{Imports}_{rpt})$$

La figure 1 illustre les déséquilibres commerciaux absolus en moyenne par groupes de paires de pays en paires, en distinguant faisant la différence entre les paires de pays dans lesquels les deux partenaires sont membres de la zone Euro et les paires qui comprennent au moins un pays qui n'est pas membre de la zone Euro.<sup>6</sup> Sur la même lancée que Berger et Nitsch (2013a, b), il est montré que les déséquilibres commerciaux entre les membres de la zone Euro se sont considérablement creusés avec l'introduction de l'Euro (et durant la période de mise en place progressive), avec un ajustement partiel des déséquilibres ou un rééquilibrage pendant les périodes de crise.

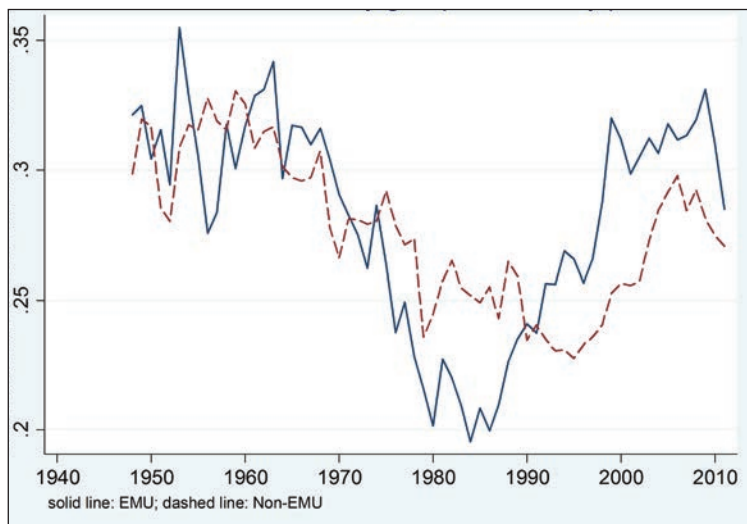
Le Tableau 1 présente les résultats accompagnant la régression. Les trois premières colonnes sur la gauche du tableau reproduisent les résultats de Berger et Nitsch (2013a, b) (avec un ensemble mis à jour des données commerciales). Les trois autres colonnes présentent des estimations analogues pour un échantillon élargi, couvrant les données jusqu'en 2011. Comme dans Berger et Nitsch, nous commençons avec la spécification la plus parcimonieuse de l'équation (1) : une régression de la valeur absolue des déséquilibres commerciaux bilatéraux sur un modèle d'adhésion à l'UEM et un ensemble complet d'effets fixes annuels. Ensuite, nous ajoutons un ensemble complet d'effets fixes par paires de manière à ce que le coefficient de l'UEM ne saisit que la variation temporelle dans les déséquilibres commerciaux des pays membres

5 Etant donné l'intérêt concernant la symétrie des relations commerciales, la normalisation par le commerce total est le choix naturel (plutôt que, par exemple, la normalisation par la taille du pays). De plus grandes ampleurs concernant la variable d'intérêt indiquent des déséquilibres majeurs du commerce bilatéral.

6 En utilisant la médiane au lieu de la moyenne, les résultats n'ont pas subi de modification qualitative. Les différences entre les groupes de pays deviennent plutôt visibles quand le groupe non-EMU est également séparé en paires EMU-non-EMU et non-EMU-non-EMU ; voir Berger et Nitsch (2013a, b).

## Ça passe ou ça casse : les effets de l'Euro sur le commerce

Figure 1: Déséquilibres commerciaux absolus en moyenne par groupes de pays en paires



Notes: Sur l'axe Y: Les déséquilibres commerciaux en comme fractions du commerce bilatéral total. Ligne continue: UEM ; ligne en pointillés: non-UEM

Tableau 1: Déséquilibres commerciaux sous des régimes de taux de change fixe

Période	1948-2007			1948-2011		
<b>UEM</b>	<b>0.018*</b> (0.009)	<b>0.033**</b> (0.007)	<b>0.035*</b> (0.015)	<b>0.023**</b> (0.007)	<b>0.034**</b> (0.006)	<b>0.045**</b> (0.013)
<b>Effets fixes communs de temps ?</b>	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non
<b>Effets fixes par paires ?</b>	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
<b>Effets fixes de temps par pays ?</b>	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui
<b>Nombre d'observations</b>	<b>16,491</b>	<b>16,491</b>	<b>16,491</b>	<b>17,579</b>	<b>17,579</b>	<b>17,579</b>
<b>Adj. R2</b>	<b>0.02</b>	<b>0.53</b>	<b>0.63</b>	<b>0.01</b>	<b>0.52</b>	<b>0.63</b>

Notes : régression MCO. La variable dépendante est le déséquilibre commercial absolu en tant que fraction du commerce bilatéral total. Les erreurs-types robustes sont indiquées entre parenthèses. \*\*, \* et # dénotent que cela est significatif au niveau respectif de 1%, 5% et 10%.



de l'UEM après l'adoption de l'Euro. Enfin, nous contrôlons les caractéristiques de variation du temps propres à chaque pays dans le pays rapporteur et le pays partenaire.

Comme représenté, la couverture supplémentaire de l'épisode de crise en Europe laisse les principaux résultats essentiellement inchangés. Dans ce cas, les coefficients estimés se révèlent être encore plus forts, à la fois aux niveaux économique et statistique. En somme, il existe des preuves cohérentes montrant que les déséquilibres dans les échanges commerciaux entre les pays membres de la zone Euro se sont creusés considérablement après l'introduction de la monnaie commune.

Un problème lié à l'apparition de déséquilibres commerciaux qui a le potentiel de créer des frictions entre les partenaires est de savoir si tous les pays membres bénéficient, de manière égale, de l'adoption d'une monnaie commune. Alors que l'écrasante majorité des études conclut un effet positif statistiquement significatif de l'Euro sur le commerce, avec Baldwin, DiNino, Fontagné, De Santis et Taglioni (2008) offrant une excellente enquête, la répartition de ces avantages selon les pays (et les relations commerciales par paires) est beaucoup moins claire.

Pour étudier cette question, nous analysons la distribution des résidus d'une régression de la gravité. Plus précisément, nous faisons une estimation des variantes propres à chaque année de l'équation (1) dans laquelle toutes les caractéristiques propres à chaque pays sont résumées dans des ensembles complets d'effets fixes exportateur et importateur et le logarithme de la distance géographique. Une variable binaire de langage commun et un modèle de frontière commune sont destinés à capturer les caractéristiques spécifiques par paires (les plus pertinentes) pour la valeur des exportations.<sup>7</sup>

Nous analysons ensuite les résidus séparément pour les paires de commerce où les deux partenaires sont membres de la zone Euro (« UEM ») et les paires qui comprennent au moins un partenaire avec une monnaie nationale (« non-UEM »).

<sup>7</sup> Il est à noter que l'adhésion commune dans l'UEM est une caractéristique spécifique aux paires de pays qui prévient l'utilisation des effets fixes (dyadiques) par paires.

## Ça passe ou ça casse : les effets de l'Euro sur le commerce

À titre d'illustration, le Tableau 2 présente les résultats accompagnant l'estimation quand une variable binaire UEM est ajoutée à la spécification, avec chaque ligne dans le tableau se rendant compte du résultat d'une estimation séparée. En général, nous n'avons pas l'intention d'interpréter les résultats littéralement puisque les estimations précises sont susceptibles de souffrir de l'endogénéité et du biais de variables omises. Pourtant, il semble intéressant de noter que les échanges commerciaux entre les pays membres de l'UEM étaient particulièrement intenses au cours de la pleine période de l'UEM allant de 1999 à 2011, sans tendance nette vers une plus grande intégration, mais une forte augmentation de l'intensité en 2008 à l'époque du « Grand Effondrement Commercial » (Great Trade Collapse).

Tableau 2: Régression de gravité

	UEM		UEM
1999	0.343* (0.138)	2006	0.476** (0.170)
2000	0.317* (0.139)	2007	0.472** (0.168)
2001	0.548** (0.167)	2008	0.626** (0.175)
2002	0.530** (0.161)	2009	0.600** (0.169)
2003	0.510** (0.112)	2010	0.555** (0.181)
2004	0.501** (0.167)	2011	0.570** (0.186)
2005	0.475** (0.166)		

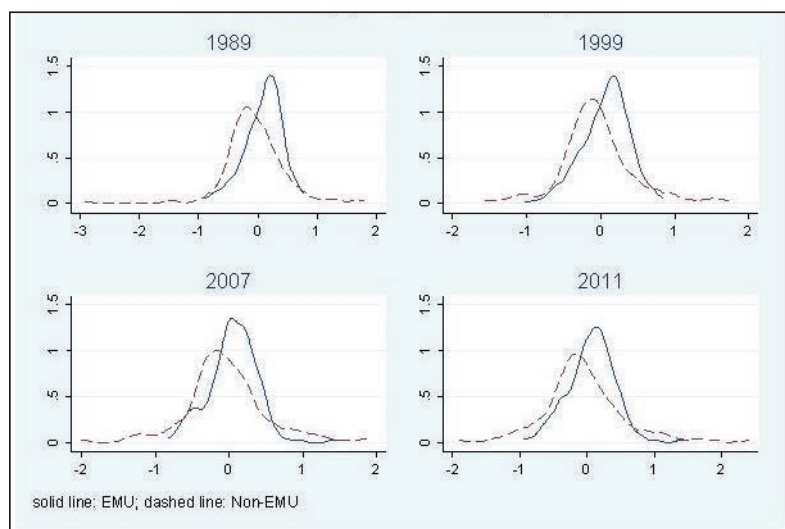
Notes : régression MCO. La variable dépendante est le logarithme des exportations. Les régresseurs supplémentaires pour lesquels les coefficients estimés ne sont pas signalés sont le logarithme de la distance, une frontière commune et un langage commun. Toutes les régressions comprennent des effets fixes qui sont spécifiques à l'exportateur et à l'importateur. Les erreurs-types robustes sont indiquées entre parenthèses. \*\*, \* et # dénotent que cela est significatif au niveau respectif de 1%, 5% et 10%.  
Nombre d'observations : 272.

Pour analyser les différences dans l'intensité des échanges commerciaux à travers les paires de pays, la Figure 2 montre la densité du noyau Epanechnikov des résidus d'une régression de gravité (sans variable binaire UEM), répartis par groupes de paires de pays. En examinant les résultats, deux conclusions semblent particulièrement remarquables. D'abord, il y a effectivement des preuves d'une intensité particulièrement forte des échanges commerciaux entre

les pays membres de la zone Euro, les résidus de paires UEM sont en moyenne beaucoup plus importants que les résidus de paires non-membres de l'UEM, ce qui suggère que la spécification du modèle de gravité tend à tourner systématiquement court pour expliquer la valeur réelle des échanges commerciaux entre les pays membres de la zone Euro. La différence entre le commerce UEM et celui non-UEM est généralement repris par la variable binaire UEM. Deuxièmement, et plus important encore, l'étendue de la distribution des résidus pour les pays membres de la zone Euro a augmenté au fil du temps, ce qui indique que la spécification du modèle de gravité est devenue progressivement une description plus appropriée pour les échanges entre certaines paires de pays de l'UEM. Les distributions deviennent de plus en plus orientées vers la droite, avec des résidus plus négatifs. Il y a même une légère tendance vers une distribution bimodale des pics jumeaux au cours des dernières années.

Graphique 2: Densité du noyau de résidus de gravité

Résidus par groupes des paires de pays



Ligne continue : UEM; ligne en pointillés: non-UEM

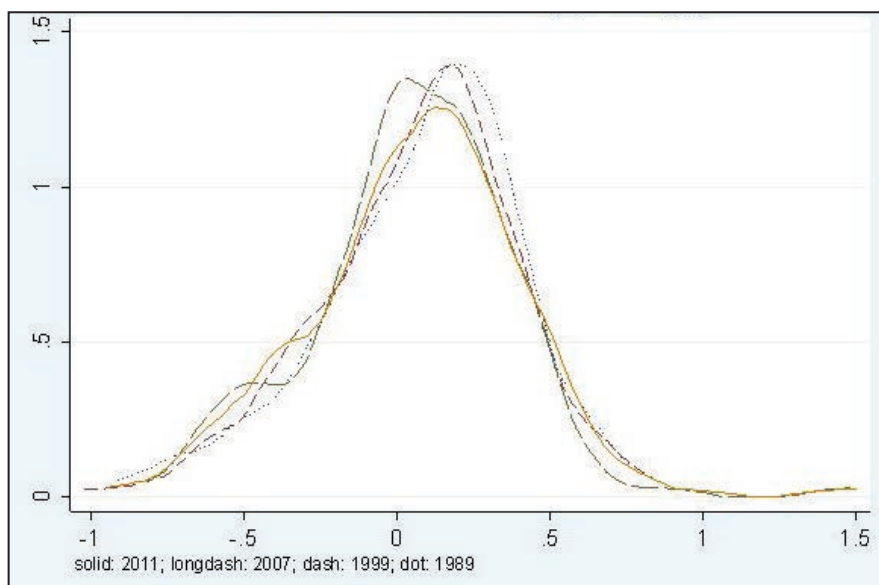
La Figure 3 renforce ces observations en traçant l'évolution au fil du temps de la densité du noyau transversal pour les pays membres de l'UEM. Les distribu-

## Ça passe ou ça casse : les effets de l'Euro sur le commerce

tions des résidus de gravité se déplacent vers la gauche au cours des années, sur le mode de se rapprocher plus de zéro. Les distributions sont également devenues plus plates.

Figure 3: Densité du noyau de résidus de gravité pour les paires UEM au fil du temps

Résidus pour paires de pays de l'UEM par an



Ligne continue : 2011 ; ligne en tirets longs ; 2007; ligne en tirets : 1999 ; ligne en pointillés : 1989

Dans le Tableau 3, nous fournissons quelques statistiques supplémentaires sur la distribution des résidus de gravité. Chaque colonne du tableau présente les résultats d'une seule année. Pour chaque année, nous calculons des moyennes de la gravité résiduelle pour le commerce intra-UEM et pour le groupe de contrôle des paires de pays qui comprend au moins un membre non-UEM. Ces moyennes sont présentées dans les premières lignes du tableau. Comme représenté précédemment, les valeurs moyennes de paires UEM sont systématiquement plus élevées que pour les paires non-UEM. Cependant, les différences paraissent généralement de signification statistique marginale, avec des valeurs-p d'un test-t pour l'égalité des moyennes souvent proches de 0,1.

Tableau 3: Analyse des résidus de gravité

<b>Moyennes</b>	<b>1989</b>	<b>1999</b>	<b>2007</b>	<b>2011</b>
<b>UEM</b>	0.079	0.065	0.055	0.067
<b>Non-UEM</b>	-0.053	-0.044	-0.038	-0.045
<b>test-t (valeur-p)</b>	0.02*	0.05	0.11	0.07
<b>Kolmogorov-Smirnov (valeur-p)</b>	0.00*	0.00*	0.00*	0.00*

Note : Les résidus d'un modèle de gravité (comme consignés dans le Tableau 2 ; sans une variable binaire UEM) sont utilisés. Le test-t désigne la valeur absolue d'un test-t pour l'hypothèse nulle d'égalité des moyennes de résidus entre les pays de l'UEM et ceux qui ne sont pas membres de l'UEM. Kolmogorov-Smirnov désigne la probabilité pour le test Kolmogorov-Smirnov concernant l'hypothèse nulle d'égalité des distributions entre les pays de l'UEM et ceux qui ne sont pas membres de l'UEM. \* dénote que cela est significatif au seuil de 5%.

Pourtant, nous sommes principalement intéressés par la dispersion des résidus de gravité. Par conséquent, nous rapportons les résultats non-paramétriques des tests de Kolmogorov-Smirnov pour l'égalité des distributions. Les valeurs-p sont indiquées dans la ligne du bas. Comme représenté, l'hypothèse des distributions égales est toujours fortement rejetée au niveau de 1%. Cependant, étant donné qu'il n'y a pas de variation statistiquement identifiable sur plusieurs années, les résultats ne fournissent que des indications limitées sur les effets de l'Euro.

Par souci d'exhaustivité, nous utilisons également l'échantillon complet des données commerciales disponibles qui remontent jusqu'à 1948. Comme à la Figure 2 et au Tableau 3, l'annexe fournit également des résultats pour les années sélectionnées, illustrant le processus d'intégration européenne qui dure depuis plusieurs décennies et qui avait été déjà mis en place avant l'UEM.

Dans l'ensemble, les résultats indiquent que les estimations de l'effet moyen de l'Euro sur le commerce masquent des variations considérables dans les effets de la monnaie unique sur la structure des échanges bilatéraux. Avec la création de l'UEM, certaines relations commerciales par paires ont été de plus en plus dominées par l'un des partenaires ; d'autres paires ont connu une baisse relative de l'intensité des échanges. En conséquence, l'introduction d'une monnaie commune n'implique pas nécessairement une intégration commerciale future ; elle peut également conduire à une plus grande désintégration.

### **Conclusion**

Il a longtemps été fait valoir que les critères des zones monétaires optimales, comme l'intensité des échanges, étaient au moins partiellement, endogènes. Il était attendu de l'adoption d'une monnaie commune d'intensifier davantage les relations commerciales. Prenant ce point de vue à l'extrême, les conditions économiques et institutionnelles requises pour l'intégration monétaire ne semblent être pertinentes, car la formation d'une union monétaire va promouvoir une plus grande intégration, mettant ainsi tous les éléments nécessaires en place.

En effet, les premiers résultats de la zone Euro semblent fournir des preuves à l'appui de cette hypothèse. Un certain nombre d'études concluent à une augmentation économiquement importante et statistiquement significative du commerce entre les pays-membres.

En attendant, au fil du temps, il est devenu de plus en plus évident que la monnaie unique a également été associée à des évolutions moins favorables, tels que l'apparition de déséquilibres commerciaux ou la dispersion croissante des effets de promotion commerciale à travers les paires de pays. Compte tenu des effets de désintégration possible d'une union monétaire, les conditions préalables économiques et institutionnelles et pas seulement la volonté politique deviennent un élément-clé de l'intégration monétaire réussie.

## References

- Baldwin, R., 2006. *The Euro's Trade Effects*. BCE Working Paper, 594.
- Baldwin, R. et al., 2008. *Study on the Impact of the Euro on Trade and Foreign Direct Investment*. European Economy Economic Papers, 321.
- Berger, H. et Nitsch, V., 2008. Zooming Out: The Trade Effect of the Euro in Historical Perspective. *Journal of International Money and Finance*, 28 (décembre), pp.1244-1260.
- Berger, H. et Nitsch, V., 2013a. Wearing Corset, Losing Shape: The Euro's Effect on Trade Imbalances. *Journal of Policy Modeling* (à venir).
- Berger, H. et Nitsch, V., 2013b. *Bilateral Imbalances in Europe*. CESifo Economic Studies (à venir).
- Eichengreen, B., 2002. When to Dollarize. *Journal of Money, Credit and Banking*, 34 (février), pp.1-24.
- Fischer, S., 2001. Ecuador and the International Monetary Fund. Dans: A. Alesina et R. Barro, édés., 2001. *Currency Unions*. Stanford: Hoover Institution Press.
- Frankel, J.A. et Rose, A.K., 1997. Is EMU More Justifiable Ex Post than Ex Ante? *European Economic Review*, 41 (avril), pp.753-760.
- Frankel, J.A. et Rose, A.K., 1998. The Endogeneity of the Optimum Currency Area Criteria. *Economic Journal*, 108 (juillet), pp.1009-1025.
- Krugman, P.R., 1993. Lessons of Massachusetts for EMU. Dans: F. Torres et F. Giavazzi, édés. *Adjustment and Growth in the European Monetary Union*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Nitsch, V., 2005. Have A Break, Have A ... National Currency: When Do Monetary Unions Fall Apart? Dans: P. De Grauwe et J. Méhitz, édés. *Prospects for Monetary Unions after the Euro*. Cambridge, MA: MIT Press.





*Simona Beretta*

## ***Intégration monétaire: le choix d'une bonne politique***

### ***Choix du régime approprié de taux de change dans les pays en voie de développement***

L'histoire à long terme des régimes monétaires internationaux et des politiques nationales de taux de change tend à vouloir éviter le recours à des solutions extrêmes avec une alternative de base qui est de «réprimer» le marché des changes étranger ou bien de le libéraliser.<sup>1</sup> Dans un marché des changes étranger ouvert, le choix d'un régime au juste milieu semble être le choix le plus fréquent. Les alternatives au flottement (impur) ont pris habituellement la forme de s'attacher à une devise étrangère comme on s'attacherait la main à un piquet, avec différents degrés d'engagement, depuis la parité souple jusqu'aux caisses

1 Maehle, Teferra et Khachatryan (2013) font le bilan des histoires à succès des réformes du régime de taux de change de devises étrangères dans une sélection de pays africains sub-sahariens (SSA), analysant dans le contexte les politiques macro-économiques et la performance économique qui ont été entreprises pendant et après ces réformes. Avant la libéralisation, la plupart des pays passés en revue étaient caractérisés par un rationnement considérable de devises étrangères, des primes assez importantes au marché noir des devises étrangères et une diminution du revenu réel par habitant ; ces pays s'en sont sortis en soutenant ces réformes. L'engagement et l'adhésion à ces réformes sont essentiels afin d'éviter une politique préjudiciable de freinage et d'accélération, quand on fait marche arrière au moment où les coûts liés à ces réformes ont été supportés mais avant que des avantages aient pu être retirés. La libéralisation des taux de change a été un élément fondamental des efforts de réforme dans tous les cas de réussite, mais l'étaient aussi les réformes structurelles, la réduction des déficits fiscaux et de l'accroissement monétaire, et l'aide externe. Il est en réalité dangereux d'entreprendre des efforts basés sur la stabilisation des taux de change sans l'aide d'une politique monétaire et fiscale ; de même, les tentatives de fixer le taux de change nominal par des moyens administratifs à des niveaux qui sont incompatibles avec les principes fondamentaux et les politiques monétaires et fiscales, ont abouti à un taux de change de plus en plus surévalué, menant droit à l'échec.

## Intégration monétaire: le choix d'une bonne politique

d'émission. La dollarisation ou l'euroisation sont également des solutions envisageables, en particulier pour les petits pays associés à un grand partenaire «naturel» (pour des raisons économiques et/ou géopolitiques).

Des approches régionales à l'intégration/à la coopération monétaire, généralement liées à des accords commerciaux préférentiels, ont été utilisées dans la pratique jusqu'à créer une monnaie commune. Le rattachement régional à une monnaie internationale et le rattachement intra-régional (avec une attache locale) méritent d'être mentionnés. Le rattachement intra-régional peut apporter avec lui une vulnérabilité accrue en ce qui concerne les transactions extrarégionales, ce risque pouvant être réduit en adoptant une forme de bloc financier flottant commun. L'union monétaire peut être vue comme l'accomplissement d'un engagement monétaire réciproque dans une région.

Est-il possible d'identifier des critères cruciaux permettant de choisir le régime de taux de change approprié ?

En règle générale, la question de savoir quelles sont les conditions les plus significatives pour qu'une union soit attractive est pertinente, et pas seulement pour les pays en voie de développement – comme le montre clairement l'actuel débat à l'intérieur de la zone Euro. Néanmoins, les coûts d'ajustement d'un changement de régime monétaire sont probablement plus problématiques pour des pays à bas et moyens revenus (en raison de l'impact possible sur la population à faibles revenus), ainsi que dans les pays émergents à transformation rapide (qui font souvent face sur le plan intérieur à des problèmes d'inégalité).

### *Choix du régime de taux de change : au regard de la nature des chocs les plus répandus*

Comme Jeffrey A. Frankel a intitulé l'un de ses discours les plus célèbres, il est tout à fait vrai qu'il n'existe pas de régime de change unique adapté à tous les pays ou à tout moment (Frankel, 1999). Par exemple, dans le macro-modèle de base ouvert à court terme, des régimes de change opposés peuvent être souhaitables à des fins de stabilisation (c'est-à-dire pour limiter l'impact des chocs exogènes sur le revenu et l'emploi) selon la nature du choc, s'il est de nature réelle ou bien monétaire/financière. Dans le simple cadre du modèle IS-LM- $i^*$ , la prédominance de turbulences réelles serait associée à des

résultats plus stables de rendement/emploi sous des taux de change variables. Au contraire, il serait préférable de faire face à des turbulences monétaires et financières avec un régime de taux fixe.

Le rapport de Frankel rend le choix de l'intégration monétaire attrayant pour les pays qui sont plus susceptibles d'être exposés aux vrais chocs (par exemple, modifications des termes de l'échange) et qui sont caractérisés par un bas niveau d'intégration financière.

Bien que les unions monétaires soient loin d'être irrévocables, elles possèdent néanmoins un degré significatif de persistance sûrement plus élevé par rapport à tous les autres régimes de taux de change fixe. Une union monétaire implique en effet la création d'un certain nombre de nouvelles institutions qui sont connues pour être caractérisées par une inertie significative. Par conséquent, s'engager dans une union monétaire pourrait mener à le regretter plus tard, par exemple parce qu'un pays-membre éprouverait des difficultés dues à la nature des turbulences communes, mais quitter l'union monétaire peut être plus coûteux qu'abandonner tout simplement un régime de taux de change fixe, à cause de la profonde reconstruction institutionnelle qui serait exigée pour renationaliser l'argent.

### *Choix de la combinaison du régime financier/du régime de taux de change*

En principe, l'argent et la finance se différencient l'un de l'autre. Les finances sont une forme de commerce intertemporel qui transfèrent le pouvoir d'achat réel d'un agent à un autre au fil du temps. L'argent est, lui, un instrument d'opération au comptant. Mais les deux sont inextricablement liés parce que les opérations au comptant faites par des agents distants l'un de l'autre (par ex. les transactions impersonnelles) exigent de l'argent pour pouvoir être perçues comme une réserve de valeur sûre et possèdent donc des qualités intertemporelles essentielles (la confiance et la crédibilité sont cruciales sur les marchés financiers monétaires).

En conséquence, les régimes monétaires et les régimes financiers ont une forte influence mutuelle. Avec le processus de «globalisation du capital» (Eichengreen, 2008), l'évolution des régimes de taux de change et l'évolution des

## Intégration monétaire: le choix d'une bonne politique

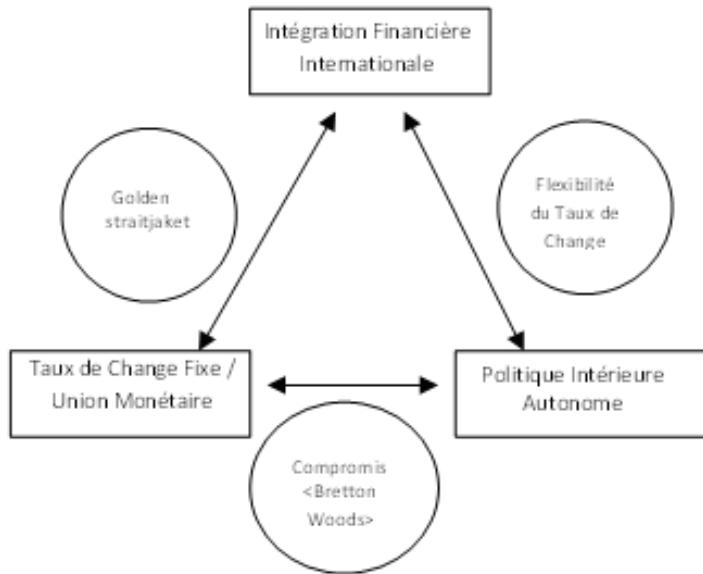
régimes financiers ont été inextricablement liées, avec pour résultat des changements de régime dus à des configurations réciproques non durables et/ou des conséquences économiques non acceptables d'un point de vue politique au niveau national.

Une simple mais solide représentation de la façon dont les régimes monétaires, les régimes financiers et la politique économique nationale (monétaire et fiscale) sont liés entre eux, est ce qu'on appelle le «trilemme».<sup>2</sup> La fig.1 ci-dessous aide à résumer la structure logique du «trilemme» : Les trois angles sont compatibles seulement deux par deux. L'intégration financière internationale réduit la portée des politiques macro-économiques nationales lorsque les taux de change sont fixes (comme dans l'étalon-or, ou avec une caisse d'émission monétaire, et encore plus dans une union monétaire). L'autonomie de la politique nationale peut être regagnée par le biais de la flexibilité du taux de change, bien que l'on puisse débattre sur la question de savoir si ce cadre de politique macro-économique est suffisant pour atteindre les résultats désirés. La troisième option qui s'offre aux pays serait de poursuivre un cadre de politique macro-économique dans lequel les flux financiers internationaux sont efficacement contrôlés, par l'intermédiaire d'un contrôle administratif ou de quelque autre moyen direct d'intervention. Cette option permet de préserver l'autonomie nationale en matière de politique macro-économique même lorsque les taux de change sont fixes.

Le processus d'innovation, de dérégulation et d'internationalisation qui a profondément changé le paysage des acteurs et des instruments financiers au cours des dernières décennies, explique en grande partie la tendance progressive des pays à abandonner la configuration du compromis de «Bretton Woods». Celle-ci incluait différentes formes de contrôle intérieur sur la mobilité du capital international, en optant soit pour un taux de change flottant (impur) soit pour des formes plus vigoureuses de collaboration monétaire internationale ou régionale. Cette tendance se dessinait de manière frappante jusqu'à la crise financière de 1997 survenue en Asie du Sud-Est, qui a déclenché la décision de quelques pays de réintroduire les contrôles de capitaux comme élément de leur politique de gestion d'après-crise.

2 Obstfeld, Shambaugh et Taylor (2005) fournissent des tests empiriques sur le «trilemme» ; Pisani-Ferry (2012) propose une réinterprétation appliquée à la crise actuelle de l'Euro.

Fig. 1 – Le «trilemme»



Source : Adapté par l'auteur à partir de Rodrik 2000, p. 181 et traduit pour les éditeurs

Il conviendrait également d'aborder la question de savoir si et dans quelle mesure l'intégration financière internationale est actuellement possible dans les pays où le secteur financier local (acteurs et instruments) est organisé de manière à ne pas faciliter les interactions du marché avec le marché financier international, étant lui-même caractérisé par une intermédiation de faible niveau. Un tel marché n'est, en fait, «international» que d'une certaine manière, son accès étant très hiérarchique et asymétrique (Beretta, 2012).

L'intermédiation financière en Afrique sub-saharienne est d'un niveau très bas en comparaison avec les autres régions du monde (Ahokpossy, 2013), en raison de nombreux facteurs qui varient considérablement selon les régions, comme les politiques financières, la structure du marché, le comportement micro-économique des banques. En conséquence, les prêts bancaires sont bas et les marges d'intérêt élevées par rapport au reste du monde. En outre, les institutions financières non-bancaires sont sous-dimensionnées ou prati-

quement inexistantes (Allen Otchere et Senbet. 2010).<sup>3</sup> La solidité financière, l'accès aux services financiers, la qualité opérationnelle et la rentabilité financière globale sont également problématiques en raison d'importants problèmes institutionnels.<sup>4</sup>

Tandis que ces remarques peuvent donner l'impression que le «trilemme» ne s'applique pas actuellement à l'Afrique, il convient également de rappeler que les transformations financières - probablement induites par des agents externes - peuvent être très soudaines. De plus, beaucoup plaideraient dans le sens d'approfondir l'intégration financière africaine.<sup>5</sup> Il suffit de penser aux nombreux cas dans lesquels des économies émergentes ont connu une expansion soudaine de leurs marchés financiers en termes de dimensions et d'innovations institutionnelles lorsque les investisseurs étrangers s'y sont massivement installés. Cela est typique dans les marchés financiers où «les gagnants remportent tout» et un nombre restreint d'entités tend à attirer tous les investissements à un moment donné, avec ce qu'on pourrait appeler un effet de groupe. Par conséquent, il peut être dangereux d'ignorer le «trilemme» pour les pays affichant un potentiel de réussite.

- 3 Allen, Otchere et Senbet (2010) fournissent un examen complet des systèmes financiers africains comprenant aussi bien les banques centrales, les banques de dépôt que les établissements non-bancaires tels que les marchés boursiers, les marchés de titres à revenu fixe et les institutions de micro-finance ; le rapport couvre également l'Afrique de l'Ouest (partie III).
- 4 Les études théoriques et empiriques, à l'instar de l'ouvrage précurseur de Douglas North, soulignent la nécessité d'accorder plus d'attention au développement institutionnel, les institutions jouant un rôle vital dans le développement du secteur financier, et d'analyser l'impact des facteurs institutionnels sur le développement du secteur financier. En particulier, un document rédigé par Anayiotos et Toroyan (2009) étudie l'interaction entre les quatre principaux facteurs institutionnels (à savoir la corruption, la stabilité politique, le respect des contrats et la disponibilité d'informations fiables) et les indicateurs de développement du secteur financier en Afrique.
- 5 Mu, Phelps et Stotsky (2013) soutiennent qu'il y a un fort besoin de promouvoir le développement du marché obligataire, le développement des marchés obligataires en Afrique sub-saharienne pouvant améliorer l'intermédiation de l'épargne. En effet, l'Afrique est un exportateur net de capitaux vers le reste du monde, principalement parce qu'il y a un manque de chaînes locales efficaces pour absorber ce capital. Par ailleurs, la promotion du développement des marchés obligataires en Afrique sub-saharienne peut améliorer la structure du système financier africain dominé actuellement par les banques. Les marchés obligataires et des financements bancaires peuvent être complémentaires, les banques fournissant des capitaux à court terme (de travail), et les marchés obligataires bénéficiant d'un avantage comparatif dans le financement des déficits publics à long terme et les investissements en infrastructure. Bien qu'un certain nombre de pays africains aient émis des obligations souveraines en devises étrangères, les marchés obligataires en monnaie locale sont perçus comme importants pour surmonter le « péché originel » de l'incapacité à émettre de la dette en monnaie locale.

### *La fragilité des unions monétaires «inachevées»*

Les unions monétaires «inachevées» sont une expression que De Grauwe (2009) utilise pour identifier les nombreuses formes qu'un régime de taux de change fixe peut prendre. Leur fragilité est liée à l'augmentation du risque d'attaques spéculatives, qui sont susceptibles de manifester leur nature auto-accomplie, en particulier lorsqu'une multiplicité d'équilibres existe.

Fondamentalement, certains niveaux de taux de change posent problème, soit au niveau de la dimension réelle de l'intégration internationale (par ex. les déficits de la balance courante), soit au niveau de l'acceptation interne de la situation macro-économique (par ex. un chômage excessif ou des niveaux anormalement élevés de l'inflation). Cette situation engendre l'attente raisonnable que la défense du niveau du taux de change peut être abandonnée par les autorités politiques, et que sera mis en place un nouveau taux de change. Etant donné la nature du problème, la direction du changement du taux de change est également indiquée. Par conséquent, les attaques spéculatives tendent à devenir des «paris sûrs», alors que leur propre existence peut réellement modifier la capacité de l'autorité politique à défendre la cible des taux de change. Les attentes peuvent devenir «auto-accomplies» dans les arrangements multiples d'équilibres comme cela est le cas quand les transactions monétaires se produisent principalement en référence aux marchés financiers, où les prix des actifs dépendent essentiellement des exigences.

La pertinence de cette remarque peut être accentuée au regard de la crise de la dette souveraine dans la zone euro. En anticipation de la discussion suivante, il serait utile de noter que, tandis que la fragilité des unions monétaires inachevées est un résultat bien fondé sur l'analyse théorique et empirique (paris à sens unique, crises auto-accomplies), les unions monétaires peuvent également être financièrement fragiles, pour les raisons qui ne sont pas tellement différentes de celles qui sont pertinentes pour les unions incomplètes.

### ***Que savons-nous des coûts et des bénéfiques des unions monétaires?***

En un mot, l'enseignement traditionnel est le suivant : Une monnaie commune fournit un espace intégré surtout dans le domaine des micro-bénéfices et des macro-coûts. Comme dans la vraie vie, il n'est pas facile de démêler le micro

## Intégration monétaire: le choix d'une bonne politique

de la macro dans les décisions des agents, ce qui vient d'être dit plus haut peut seulement être un point de départ pour une analyse empirique approfondie, où à la fois des éléments matériels (intégration financière réelle, macro-convergence, convergence institutionnelle) et des éléments symboliques (attentes, motivations, convictions) ont besoin d'être pris en compte.

Le bénéfice de base consiste en une réduction des coûts de transaction : l'argent - en raison de sa nature de «langage» pour les transactions économiques - montre des rendements d'échelle croissants (externalités de réseau). Cela veut dire que plus un «langage» peut être utilisé pour des transactions avec une pluralité de partenaires potentiels, plus il sera en fait utilisé dans un processus d'auto-renforcement. Il faudrait une monnaie unique au niveau mondial pour maximiser les bénéfices apparentés à des externalités de réseau positives. Telle était l'idée lorsque le système monétaire international était caractérisé par une monnaie de référence dominante (le £ dans le Pax Britannica, le \$ dans l'ère Bretton Woods et post-Bretton Woods).<sup>6</sup> L'absence visible d'une telle référence de monnaie unique internationale de nos jours - malgré le fait que la «structure» du pouvoir monétaire international reste assez concentrée (Gu, 2012) - est précisément la raison pour laquelle les alternatives régionales tendent à devenir plus attractives - ainsi que les autres facteurs déterminants du régionalisme (Baldwin, 2006).

Le coût de base d'une union monétaire consiste en une perte des instruments de définition de politique macro-économique. Une union monétaire implique la perte du contrôle des taux d'intérêts intérieurs, alors que les politiques qui sont exigées pour les influencer seront fixées au niveau central et sont, par définition, une perte de la politique de taux de change à l'intérieur de la zone. Voici quelques questions pertinentes : Quel est le degré d'efficacité de ces politiques? Qu'est-ce que les pays perdent vraiment en créant ces unions monétaires?

### ***Comment obtenons-nous des bénéfices élevés et des coûts bas d'une union monétaire ? La théorie classique d'une devise optimale***

Selon la tradition, six critères d'une «zone monétaire optimale» (ZMO) ont été identifiés au cours des années. Ils ont été clairement étudiés dans Baldwin et

6 Voir la vaste littérature internationale en Economie Politique et l'hypothèse d'«instabilité endogène». Pour une initiation efficace, voir Cooper et al (1989).



Wyploz (2009) et résumés ici.

- 1) *La mobilité des facteurs au-delà des frontières nationales (Mundell)* : La mobilité des travailleurs à travers les frontières nationales - le mécanisme d'ajustement international requis avec une monnaie commune peut être coûteux, en raison des différences de culture, de langue, des lois, des systèmes de protection sociale, etc. En ce qui concerne la mobilité des capitaux, nous aurions probablement besoin de faire la distinction entre le capital financier, physique, humain et social. Alors que la mobilité du capital humain et social est coûteuse pour les mêmes raisons que le travail, le capital financier pourrait présenter une forte mobilité internationale dans un espace géopolitique qui peut largement dépasser la zone monétaire. Il convient d'insister ici sur la mise en garde suivante : la mobilité des facteurs est susceptible de se produire à la manière d'une « causalité circulaire », améliorant les asymétries au sein de la zone.<sup>7</sup> Par conséquent, ce mécanisme garantit un ajustement efficace à court et moyen terme mais il est susceptible de générer des asymétries à long terme qui peuvent alimenter le mécontentement politique.
  
- 2) *La diversification de la production (Kenen)* : Les pays dont la production et les exportations sont largement diversifiées, et/ou les pays avec des structures de production similaires, sont susceptibles de faire face à quelques chocs asymétriques (structures similaires) ou des petits chocs asymétriques (diversification), évitant ainsi les tensions dans le processus de macropolitique au niveau de la zone.<sup>8</sup>

7 Le mécanisme de « causalité circulaire » : Comme les ressources de production quittent une région en crise en vue de se relocaliser dans une région à croissance plus rapide, les perspectives locales se dégradent et contribuent à une plus grande probabilité que d'autres flux sortants vont suivre.

8 Une importante source d'asymétrie au sein d'une zone monétaire pourrait survenir de la relativité des dimensions économiques des pays membres, notamment quand il y a un « gros joueur », comme dans le cas de l'Allemagne dans l'Union Européenne (UE) et du Brésil dans le Mercosur. Canales-Krijnen, Gwenhamo et Thomas (2013) analysent le rôle de l'Afrique du Sud dans l'Union Douanière d'Afrique Australe (UDAA). Comme contribution à la compréhension des effets de contagion potentiels du Nigeria dans la région de la CEDEAO voir aussi « Nigeria and South Africa : Spillovers to the Rest of Sub-Saharan Africa », chapter 2 of IMF (2012).

## Intégration monétaire: le choix d'une bonne politique

- 3) *L'ouverture commerciale (McKinnon)* : Les pays qui sont très ouverts aux échanges commerciaux et qui font beaucoup de commerce ensemble sont plus susceptibles de réussir dans la formation et le maintien d'une zone monétaire.
- 4) *Les transferts fiscaux* : Les pays qui acceptent de compenser entre eux les chocs négatifs sont plus susceptibles de former une monnaie commune forte. Les transferts inter-régionaux existent habituellement à l'intérieur des frontières nationales, soit implicitement (système de protection) soit explicitement (dans les États fédéraux). Ils sont tenus de maintenir un consensus sur l'unité nationale. Quelque chose de semblable est d'autant plus nécessaire lorsque les pays, et non des régions, aspirent à partager la même monnaie.
- 5) *Les préférences homogènes (mélange d'inflation et de chômage) dans les pays membres* : Les pays qui partagent un large consensus sur la façon de faire face aux chocs sont susceptibles de s'accorder sur des politiques similaires. Ce critère d'optimalité (immatériel !) est très pertinent pour un accord sur les politiques nécessaires en cas de chocs à la fois symétriques et asymétriques (car il fournit la base pour une meilleure compréhension des actions des partenaires).
- 6) *La communauté de destin (Baldwin)* : Des intérêts économiques communs peuvent avoir l'effet d'une colle puissante pour la création d'une zone monétaire commune. En particulier, à un moment donné, il peut être dans l'intérêt d'un pays de renoncer à l'autonomie politique et d'«acheter» de la crédibilité en suivant un leader de zone plus crédible. Mais cette situation initiale ne garantit pas que les intérêts économiques des pays membres continueront à se chevaucher au fil des ans. Dans une union monétaire, les pays devront nécessairement faire face temporairement à des conflits d'intérêts à un certain moment (peut-être en raison de l'impact des politiques d'ajustement asymétrique), et pourraient envisager une désintégration. La communauté de destin (critère immatériel !) peut exercer une pression crédible pour accepter les coûts économiques au nom d'un but plus élevé.

## ***La nature endogène des zones monétaires optimales (ZMO)***

Un axe de recherche remarquable et consolidé met l'accent sur l'idée que le simple fait de participer à une union monétaire modifie les structures et les institutions nationales d'une manière qui soit cohérente avec le fait de rendre le système national plus semblable à ce qui serait nécessaire pour devenir un membre «optimal» de la zone monétaire (Frankel et Rose, 1998). En effet, l'unification politique a entraîné par la force des choses une monnaie commune sur un ensemble hétérogène de régions, avec pour conséquence la réalisation de zones monétaires caractérisées par une durée à long terme. La question la plus intéressante, cependant, est celle de savoir si la création d'une union monétaire améliore de façon endogène l'optimalité de la zone monétaire lorsque ses membres ne sont pas les régions du même État-nation, mais restent des États indépendants.

Il convient de noter ici que la participation à une union monétaire doit nécessairement changer à la fois les structures et les institutions économiques d'une manière qui reflète les incitations produites par l'unification elle-même. L'harmonisation des institutions est de nature à renforcer la faisabilité et la viabilité à long terme d'une zone monétaire (Tavlas, 2009). De l'autre côté, le changement structurel est très susceptible de produire des effets asymétriques sur les différents pays, régions et secteurs (voir ci-dessous), ce qui peut conduire à de fortes tensions politiques au sein des pays et/ou entre les pays membres. Cela a une conséquence : la faisabilité économique et politique d'une zone monétaire à un moment donné n'est pas nécessairement synonyme de viabilité à long terme de la même politique - à moins que des institutions communes soient aussi développées pour traiter des questions d'équité intra-zone.

## ***Zones monétaires : une exploration plus poussée des avantages micro-économiques***

### *Les coûts de transaction et l'incertitude*

Les avantages micro-économiques d'une union monétaire comprennent la réduction des coûts de transaction, à la fois des coûts directs (change monétaire dans le cas de la mobilité internationale des personnes et des biens) et indirects (l'information sur les prix réels est plus facilement disponible). Une meilleure

## Intégration monétaire: le choix d'une bonne politique

transparence des prix simplifie la comparaison avec les produits nationaux et étrangers, dont les prix sont fixés dans la même devise, ce qui pourrait alors accroître la concurrence.

Comme la variation des taux de change au cours de la période de décision est exclue lorsqu'une monnaie commune est en place, l'incertitude est réduite. Bien que les décisions concernant les échanges de biens et de services ne soient généralement pas étendues sur une longue période, dans le cas des décisions d'investissement, la stabilité des taux de change permet une réduction significative de l'incertitude et est très susceptible de conduire à de meilleures décisions d'investissement de qualité sur le long terme. Très curieusement, les conséquences à court terme de la stabilité du taux de change sur le commerce et les affaires peuvent être ambivalentes, les fluctuations sur les prix (poussées par les fluctuations des taux de change) pouvant offrir des opportunités commerciales qui leur sont propres.

Par conséquent, la réduction de l'incertitude est précieuse, surtout pour son impact sur les investissements transfrontaliers, qui peuvent éventuellement être renforcés par des économies d'échelle dynamiques (croissance «endogène»). Un autre avantage potentiel lié à la création d'une union monétaire est un seigneurage international encore plus grand qui peut accompagner les économies d'échelle accrues sur les marchés financiers. Il s'agit là d'un avantage discutable, potentiellement pertinent pour l'Union Monétaire Européenne.

### *Peut-on mesurer les bénéfices micro-économiques attendus d'une union monétaire ?*

Mesurer les bénéfices micro-économiques attendus d'une union monétaire exige un investissement important dans la recherche empirique, y compris une quantité appréciable d'approximation.

Dans le cas du processus d'intégration réelle et monétaire européenne, Emerson (1988) a fourni une estimation sommaire du bénéfice attendu du Marché

Unique Européen de 1992<sup>9</sup> qui a joué un rôle très important dans le renforcement du consensus pour sa réalisation. Quant aux autres avantages prévus par l'intégration monétaire, le rapport de la Direction Générale des Affaires Economiques et Financières (1990) a également joué un rôle très important dans la création d'un consensus. Vraisemblablement parce que ce rapport a réussi à surfer sur la vague du très fort sentiment pro-Union Européenne dû au succès économique du lancement du Marché Unique. Ce lancement a produit ses effets économiques les plus importants bien avant sa mise en œuvre. Les activités d'investissement ont prospéré comme les entreprises se préparaient à l'événement, ceci afin de mieux se positionner pour profiter des opportunités que la réalisation du marché unique offrait.

Encore une fois, nous observons l'importance des conditions immatérielles (attentes, croyances, motivations) dans le façonnement des conséquences matérielles d'une décision politique.

Comme l'impact d'une unification monétaire va bien au-delà de la réduction des coûts de transaction micro-économiques, il est juste de dire que le Rapport de 1990 de la Direction Générale était un moyen de communication efficace, mais pas une analyse approfondie de ce qu'impliquait la création d'«une monnaie unique». Il ne s'agit pas d'une erreur mais d'un fait : la pertinence de la Condition six de Baldwin : la Communauté de Destin, en particulier, est devenue plus claire au fil du temps. Le caractère immatériel de cette condition d'optimalité ne la rend pas moins stricte - elle est simplement plus difficile à explorer et reste largement inexplorée, même aujourd'hui.<sup>10</sup> En outre, la création d'une monnaie commune était une expérience sans précédent, manquant à la fois d'expériences précédentes applicables et de consensus académique sur ses effets présumables. Alors qu'un consensus théorique sur les sources des bénéfices micro-économiques liés à la création d'un Marché Unique était très large, les conséquences micro et macro-économiques d'une unification

9 Emerson (1988) s'est basé, pour l'estimation des avantages attendus, sur un examen approfondi des changements probables se produisant dans les secteurs productifs et de façon plus pertinente en termes quantitatifs - des conséquences probables de l'ouverture des marchés publics à la concurrence du marché unique

10 Le néo-institutionnalisme économique représente une voie intéressante d'exploration, couvrant des perspectives à très long terme comme dans Acemoglu et Robinson (2012). L'entrelacement logique et pratique entre la performance économique, la démocratie et les institutions nationales représente une frontière de recherche fascinante pour l'étude des processus d'intégration.

## Intégration monétaire: le choix d'une bonne politique

monétaire étaient (et éventuellement restent) extrêmement controversées. Nous allons maintenant aborder cette controverse.

### ***L'union monétaire : quels en sont les coûts macro-économiques (et les avantages) ?***

En adoptant une monnaie commune, les pays membres perdent deux instruments de politique d'ajustement interne et externe : la gestion des taux de change et la politique monétaire intérieure. Des membres donnés, cependant, peuvent en tirer des gains macro-économiques par le biais de garanties réciproques.

#### *Perte des taux de change intra-zone pour un ajustement externe*

Les pays-membres perdent la possibilité d'avoir recours à la dévaluation du taux de change intra-zone, qui peut être un instrument d'ajustement très efficace (si les prix stagnent ou sont rigides), par la commutation de la demande globale de l'étranger en production nationale quand un pays est confronté à une balance défavorable des opérations courantes. La dévaluation du taux de change intra-zone est considérée comme un instrument particulièrement précieux, surtout quand les échanges intra-zone représentent une partie importante du commerce extérieur d'un pays (c'est-à-dire quand la Condition trois pour la ZMO est remplie). Renoncer à la possibilité de contrôler les taux de change intra-zone a une conséquence coûteuse : la flexibilité salariale et la mobilité du travail demeurent les seuls mécanismes d'ajustement (coûteux !) (Condition 1).

L'ajustement est une tâche cruciale et souvent douloureuse : les changements de taux de change sont largement perçus comme un instrument moins coûteux que les vraies réductions de salaires effectuées pour satisfaire les contraintes budgétaires inter-temporelles d'un pays (par ex., la correction des déficits excédentaires de la balance courante).

De même, l'ajustement des taux de change serait préférable dans le cas d'un pays qui a besoin de faire face à un choc asymétrique qui ne touche pas d'autres pays. Toutefois, les données empiriques sur l'efficacité de la modification des taux de change nominaux pour des ajustements réels sont, au mieux, mitigées

et présentent un grand nombre d'exemples de «cercles vicieux» d'inflation/de dévaluation qui ont un impact très limité sur la compétitivité des prix réels. En outre, la compétitivité elle-même a beaucoup de facteurs déterminants, en plus de la concurrence par les prix.

Par conséquent, il est raisonnable de conclure que les coûts macro-économiques des taux de change intra-zone suscités sont douteux et ne doivent pas être exagérés.

### *Perdre son autonomie monétaire intérieure*

Un deuxième instrument qui, par définition, se perd dans une union monétaire est la politique monétaire nationale. Alors que les banques centrales nationales peuvent conserver une partie de leurs prérogatives antérieures, elles doivent céder le contrôle monétaire.

La question du coût qu'entraîne cette situation en termes de perte de l'espace politique suscite énormément de controverses.

Le coût potentiel serait dû au fait qu'il devient impossible de poursuivre la combinaison de politique intérieure favorisée entre inflation et chômage. Le fait d'adopter des taux de change flexibles permet, en principe, de choisir le taux national d'inflation optimal, ce qui devient impossible au sein d'une union monétaire.

Mais s'agit-il ici vraiment de coûts macro-économiques d'une union monétaire? D'un point de vue monétariste, cela est assez peu probable, vu la charge de neutralité de l'argent et la rationalité prospective d'agents immédiatement prêts à s'adapter aux changements dans les politiques monétaires. C'est pourquoi, toutes les politiques macro-économiques, y compris la politique monétaire, sont susceptibles d'être inefficaces pour stabiliser le PIB au niveau voulu (ci-dessus «naturel»<sup>11</sup>). En d'autres termes, il n'y a pas beaucoup d'espace politique à perdre en se joignant à une union monétaire, d'autant plus si le membre

11 Par exemple: dans la perspective monétariste, l'annonce d'un taux national «optimal» de l'inflation est incohérente dans le temps, et n'est donc pas efficace dans la stabilisation du PIB à un niveau souhaité (De Grauwe, 2009).

## Intégration monétaire: le choix d'une bonne politique

potentiel de l'union monétaire est petit, avec des marchés de capitaux nationaux peu développés, sans réputation et peu d'expérience d'exploitation dans un monde où les flux de capitaux sont très mobiles. Un tel pays perdrait peu ou ne perdrait rien à se joindre à une union monétaire, cela lui serait même nettement profitable dans la dimension de la politique monétaire, le taux d'intérêt réel pouvant diminuer après l'entrée dans l'union, car la prime de risque associée à l'exploitation d'une politique monétaire indépendante disparaît (Artis, 2006).

### *Avantages macro-économiques possibles d'une Union Monétaire : «importer» de meilleures politiques et garantie réciproque*

Les avantages macro-économiques d'une Union Monétaire, pour un pays donné, comprennent notamment la garantie implicite et réciproque découlant de la mise en commun des réserves de change et éventuellement de l'importation d'une gestion macro-économique prudente d'une autorité monétaire extérieure plus réputée en la matière, que ce soit l'autorité monétaire de l'économie dominante dans une union monétaire «inachevée», ou l'autorité monétaire de l'Union. La mise en garde évidente de ce point de vue est qu'il suppose - presque par définition - une meilleure qualité de la gestion macro-économique par le pays ou l'institution qui définit la politique monétaire de la zone monétaire (une qualité qui peut être espérée, mais qui ne peut être prise pour acquis).<sup>12</sup>

En outre, la garantie réciproque en tant que telle peut être généralement considérée comme souhaitable pour tous les membres de l'union sur une longue période, mais dans une perspective de court et moyen terme, chaque pays est susceptible de percevoir sa place dans le mécanisme de garantie, côté «donneur» ou côté «preneur». Par conséquent, un pays doit avoir de bonnes raisons (matérielles ou immatérielles) pour accepter d'être en permanence du côté du «donneur».

Un autre avantage macro-économique potentiel que les pays membres peuvent tirer en se joignant à une union monétaire est canalisé par le fait qu'une union

<sup>12</sup> La «chute» de Bretton Woods, en 1971, peut être expliquée en termes d'«instabilité hégémonique» (Cooper et al, 1989).



monétaire favorise la formation d'un marché unifié des capitaux<sup>13</sup>, où les économies nationales pourraient être plus mobiles entre les pays. Cela pourrait aider les pays membres à faire face à des chocs asymétriques temporaires, ce qui permettrait de lisser la consommation. Encore une fois, «abuser d'une bonne chose» peut avoir un effet négatif, lorsque cela retarde trop fortement les ajustements en permettant que des déséquilibres ou des surendettements excessifs se construisent.

Il est plus discutable de savoir si la formation d'un marché unifié des capitaux peut être utile pour faire face à des problèmes structurels (chocs permanents, différentiels de croissance du PIB à long terme, inégalités structurelles). Il est très probable que la réalisation d'un marché unifié des capitaux ne suffise pas, mais qu'un budget centralisé pour la zone intégrée (comme dans l'Union Economique Monétaire) soit nécessaire.

Dans tous les cas, l'efficacité des marchés unifiés de capitaux pour soutenir les pays qui font face aux chocs relève davantage des qualités intrinsèques des marchés financiers que de leur qualité à être unifiés. Le rôle des grandes institutions transnationales financières ne peut en aucun cas être minimisé, aux niveaux mondial, macro-régional et national.

### *Un coût macro-économique supplémentaire : renforcement de la vulnérabilité financière dans une union monétaire «complète»*

La récente crise financière a mis en évidence un deuxième coût macro-économique pertinent, en plus de la perte des instruments de politique au niveau national. Ce coût est le renforcement de la vulnérabilité de la dette souveraine nationale.

13 Kalemli-Ozcan, Papaioannou et Peydró (2010) enquêtent sur les voies sous-jacentes de l'effet de l'euro sur l'intégration financière en combinant les données sur les liens bancaires bilatéraux avec un ensemble de données qui enregistre le timing des politiques d'harmonisation législatives réglementaires dans les services financiers de l'Union européenne. Ils trouvent que l'impact de l'euro sur l'intégration financière s'explique essentiellement par l'élimination du risque de change. La convergence entre le législatif et le réglementaire a également contribué à des transactions financières transfrontalières, tandis que les échanges de marchandises ne jouent pas un rôle-clé dans l'explication de l'effet positif de l'euro sur l'intégration financière.

## Intégration monétaire: le choix d'une bonne politique

En effet, les pays membres d'une union monétaire n'ont pas le contrôle - par définition - de la monnaie dans laquelle leur propre dette est émise. Cela les rend structurellement semblables aux pays émergents, qui sont incapables d'émettre des dettes libellées en monnaie nationale, car cela ne serait pas considéré comme des investissements de portefeuille. Ce «péché originel» (Eichengreen, 2003) est attaché à tout membre d'une union monétaire, comme il n'est pas possible pour ce pays d'imprimer la monnaie nationale pour servir des dettes libellées en monnaie nationale. Il n'est donc pas possible de réduire le fardeau de la dette par des politiques d'inflation. Par conséquent, les attaques spéculatives pourraient devenir plus fréquentes. Les équilibres multiples seraient possibles, et le «bon» ou «mauvais» résultat qui s'ensuit dépend des sentiments du marché, pouvant ne pas tenir compte des variables fondamentales à long terme et se concentrer uniquement sur la perspective à court terme (cependant ce court terme peut être assez long pour exercer une pression sérieuse sur les politiques budgétaires nationales).

Le cas de l'Espagne et du Royaume-Uni peut être utilisé pour illustrer le paradoxe du «péché originel» (De Grauwe, 2011). Imaginez une attaque spéculative sur les obligations du Royaume-Uni : les obligations d'Etat du Royaume-Uni sont vendues, il en découle une dépréciation de la monnaie nationale, qui fournit au fil du temps un véritable coup de fouet à la production nationale du Royaume-Uni. Le système ne connaît pas de crise de liquidités, la masse monétaire au Royaume-Uni reste inchangée. Dans le cas d'une crise de liquidités, cependant, la Banque d'Angleterre peut jouer le rôle de prêteur en dernier ressort (avec un coût en termes d'inflation). Une attaque spéculative sur les obligations d'Etat de l'Espagne semblerait bien différente. Comme les obligations d'Etat sont vendues, les euros quittent l'Espagne et inonderaient les autres pays, mais aucune dépréciation ne survient et aucun véritable coup de fouet ne se produit. La masse monétaire en Espagne diminue, provoquant une crise de liquidités qui peut éventuellement conduire à une crise de solvabilité, en fonction de la perception du marché. C'est-à-dire qu'une crise de la dette souveraine se renverse en une crise bancaire intérieure. Avec des marchés fortement intégrés (participation croisée de la dette souveraine), un «mauvais» équilibre dans un pays tend à affecter les autres marchés financiers (instabilité de l'exportation).

## ***Au-delà des coûts globaux et des avantages d'une union monétaire : évaluation des effets asymétriques sur les pays membres, les régions, les secteurs***

En évaluant les coûts et les avantages d'une union monétaire, la présence d'asymétries suggère la prudence dans la création d'une union monétaire, même lorsque l'on s'appuie sur une expérience précédente réussie d'intégration réelle (soit un marché unique ou un accord commercial préférentiel, ACP). « Un marché unique, une monnaie unique » peuvent fonctionner correctement et créer d'énormes gains globaux, et pourtant, ces gains vont inévitablement être distribués de façon asymétrique entre les pays, les régions et les secteurs. Ce résultat, qui est bien établi dans la littérature concernant l'intégration réelle, est très solide et applicable à l'intégration monétaire également. Même les unions monétaires réussies, comme l'est l'UME (Union Monétaire Européenne), seront définitivement mises au défi par des oppositions d'intérêt objectives entre les pays, régions et secteurs.

Outre l'impact asymétrique des effets micro-économiques d'une union monétaire (qui permettra d'améliorer les transactions transfrontalières, d'approfondir l'intégration et donc de faire des gagnants et des perdants dans tous les pays, régions et secteurs), il existe également des conditions macro-économiques qui peuvent être identifiées comme des causes autonomes d'asymétries au sein d'une union monétaire. Parmi les principales causes d'asymétries particulièrement pertinentes pour l'expérience européenne, l'on trouve les suivantes: institutions de travail et de marché des capitaux différentes, taux de croissance à long terme différents, préférences nationales différentes concernant la combinaison inflation/chômage, points de vue différents sur le rôle du secteur public et systèmes fiscaux différents.

Dans son étude approfondie de la littérature sur l'évaluation des avantages et des inconvénients des unions monétaires en Afrique du Sud, Tavlas (2009) rappelle les nombreuses études de propositions d'union monétaire pour l'Afrique illustrant les coûts éventuels d'une politique monétaire unique et adaptée à tous pour les membres d'unions potentielles, trop différents sur trop de points pour permettre des unions monétaires durables. Tavlas mentionne également les asymétries problématiques allant des structures de production (conséquences asymétriques des chocs commerciaux) à l'efficacité institutionnelle (responsabilité démocratique, corruption et efficacité du gouvernement). Debrun,

## Intégration monétaire: le choix d'une bonne politique

Masson et Pattillo (2010) confirment l'importance des asymétries pour le cas de l'Afrique. Ils ont développé une analyse coûts/bénéfices de l'intégration monétaire pour les unions monétaires poursuivies activement en Afrique dans laquelle ils montrent que les avantages de l'union monétaire ont tendance à venir d'une politique monétaire plus crédible, alors que les coûts proviennent de l'asymétrie des chocs réels et des disparités fiscales. En outre, leurs simulations ont montré que les unions monétaires proposées par la CEA, la CEDEAO et la SADC apportent de nets avantages à certains membres potentiels, mais de modestes gains nets et parfois des pertes nettes pour les autres.

### *L'impact «réel» d'une monnaie commune (De Grauwe)*

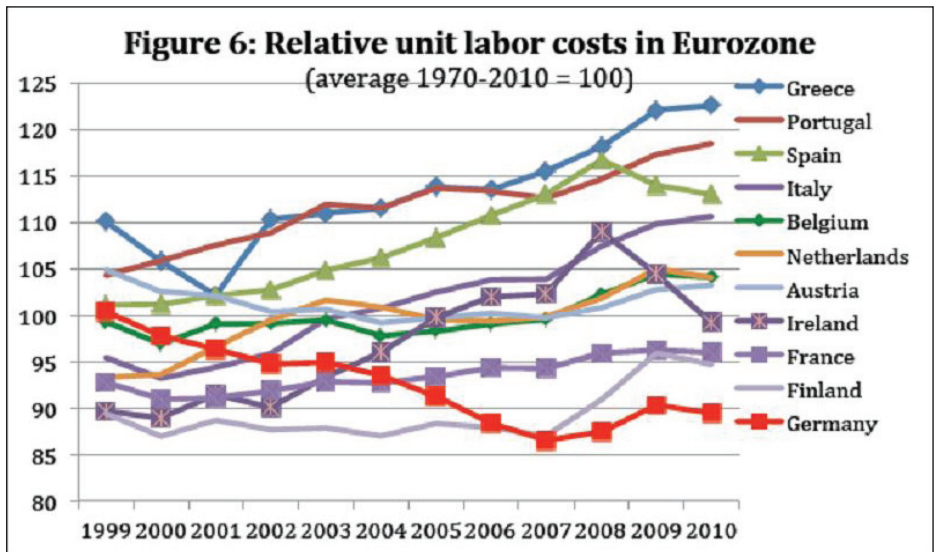
Une monnaie commune ne supprimera pas les problèmes qu'un pays rencontre en référence à la contrainte budgétaire intertemporelle externe, selon laquelle aucun pays ne peut systématiquement être un emprunteur à l'étranger à travers les déficits de la balance courante (et même pas pendant plusieurs années de suite, s'il s'agit d'un petit pays relativement faible). Dans une union monétaire, le problème de l'équilibre intertemporel des balances de paiements semble même être aggravé par l'appartenance à une union (Berger et Nitsch, 2010) en raison de mécanismes qui se rapportent au commerce ou aux flux financiers, ou bien aux deux (Atoyan, Manning et Rahman, 2013).

C'est en particulier la compétitivité des prix de la production nationale qui reste un problème dans une union monétaire, car en abandonnant la gestion de leur taux de change nominal, chaque pays/région se retrouve face à des changements de taux de change réels (voir le graphique 1).

Les écarts de productivité et les écarts d'inflation sont importants en ce qui concerne la durabilité de la croissance à long terme d'un pays/région. Les divergences des positions concurrentielles de la zone euro doivent être comprises et correctement évaluées.<sup>14</sup>

<sup>14</sup> Mongelli (201b) teste une relation systématique entre l'indice de l'intégration institutionnelle et le degré d'intégration économique, tels que mesurés par l'ouverture des échanges au sein de l'UE.

Tableau 1 - Coûts salariaux unitaires relatifs de la zone Euro (moyenne 1970-2010 = 100)



Source: Commission Européenne, Ameco, cité en De Grauwe, 2011, p.12

Pourquoi ces divergences se produisent-elles ? Pour une variété de raisons qui peuvent être résumées par le fait qu’une grande partie des politiques économiques reste aux mains des autorités nationales. Dépenses et fiscalité, politiques salariales et politiques sociales sont toutes décidées au niveau national. En outre, des changements structurels sur les marchés du travail suivent les frontières nationales. Cela crée un potentiel d’évolutions divergentes des salaires et des prix, et de changements importants sur le plan concurrentiel, ce qui à son tour conduit à des problèmes d’ajustements externes difficiles.<sup>15</sup> Les évolutions divergentes de la compétitivité au sein de la zone Euro sont en fait, en partie, le résultat de différentes modifications structurelles des institutions du marché du travail : les différences dans les institutions nationales du marché

<sup>15</sup> De Grauwe (2011b) donne l'exemple de la modération salariale allemande et la réduction des coûts unitaires du travail, ce qui peut s'expliquer par le fait que le pouvoir des syndicats a diminué en Allemagne plus que dans les autres pays de la zone Euro, probablement en raison de l'augmentation de la position de négociation des employeurs allemands, qui peuvent menacer de façon crédible de déplacer leurs activités vers les pays voisins d'Europe centrale.

du travail peuvent créer des chocs asymétriques, conduisant éventuellement à d'importants coûts d'ajustement.<sup>16</sup>

### ***Un marché, une monnaie, plusieurs Etats : «l'architecture» institutionnelle d'une union monétaire***

Comme on le fait remarquer ci-dessus, une union monétaire n'est pas seulement une question d'économie. Les Zones Monétaires Optimales (ZMO) envoient des signaux ambigus et peu concluants, parce que les coûts et les avantages sont distribués de façon asymétrique à l'intérieur de la zone et entre les pays. Il n'y a donc pas (et il ne peut pas y avoir) un «intérêt national» clairement identifié qui soit invariable dans le temps. Autrement dit, il n'existe aucun ensemble de politiques bien définies qui vont transformer automatiquement un certain nombre de pays en une ZMO. En particulier, une convergence purement «nominale» peut être nécessaire mais n'est pas suffisante. Une fois qu'une union monétaire est en place, les politiques nationales et de l'Union doivent être constamment adaptées à l'environnement économique en mutation, en gardant toujours à l'esprit que les pays, secteurs ou régions affectés négativement peuvent constituer une menace grave pour le bon fonctionnement de l'union elle-même.

La zone euro elle-même n'est pas considérée comme une ZMO parfaite. Elle a fonctionné et pourrait continuer de fonctionner, à un coût, celui de veiller à ce que les partenaires faibles soient soutenus par l'union en vue d'encourager l'autonomie (qui est l'application d'une vision «positive» de la subsidiarité dans laquelle les problèmes doivent être affrontés au niveau politique le plus bas possible).

<sup>16</sup> Selon Dullien et Fritsche (2009), une sorte de divergence intra-union peut ne pas nécessairement impliquer des problèmes. La question importante n'est pas de savoir si les taux d'inflation divergent, mais si les différences sont dues à des caractéristiques structurelles de l'économie qui pourraient avoir de graves conséquences économiques à moyen et long terme. Par ex., un taux d'inflation intérieure supérieur à la moyenne rend les investissements dans le secteur des biens commercialisables moins attrayant, tandis que des financements moins onéreux pourraient conduire à un excès d'investissement dans le secteur du logement. Les écarts persistants dans l'évolution des prix pourraient conduire à une forte surévaluation réelle, où les bénéfiques souffrent et les placements diminuent. L'hystérésis peut piéger le pays dans une période prolongée de tendance vers une sous-croissance économique.

Ces coûts ont tendance à se produire sur les marchés du travail et le chômage, dans les tensions politiques (au sein et entre les pays) en présence de chocs asymétriques et en raison de l'émergence de tendances protectionnistes en cas de chocs symétriques négatifs profonds (comme la récente longue récession). La volonté de soutenir ces coûts est nécessaire pour que l'union monétaire soit préservée, et aussi pour maintenir les coûts eux-mêmes à un niveau minimal (qui peut être perçu comme politiquement trop élevé, mais l'inadéquation des politiques va forcément rendre un tel niveau encore plus élevé). Selon De Grauwe (2011), la question cruciale est de savoir si une union monétaire peut survivre sans union politique.

En discutant des politiques nécessaires pour une union monétaire, les paragraphes suivants porteront sur trois points fondamentaux. Premièrement, l'architecture politique : quelle conception institutionnelle doit être élaborée pour les politiques de l'union et des pays-membres? Deuxièmement, la nécessité d'une structure institutionnelle «inachevée» : Des politiques futures et des mesures institutionnelles - imprévisibles dans leur moindre détail - seront nécessaires pour la survie de l'union monétaire, et les pays-membres devront envisager d'être prêts à les prendre en cas de besoin (par exemple, des décisions éventuelles au sein de l'architecture, pouvant faire avancer des réformes substantielles et informelles). Troisièmement, les politiques de transition : Quelles politiques devront être adoptées durant la période de transition vers la création de la monnaie commune, et aussi quels seront les mécanismes d'augmentation ou de réduction de ses adhérents ?

### *L'architecture des politiques dans une union monétaire*

#### *La politique monétaire : architecture institutionnelle et objectifs*

Deux questions principales seront abordées. La première se réfère à l'indépendance de la Banque Centrale de toute influence politique : comment une banque centrale doit-elle être indépendante de toute ingérence politique ? Et jusqu'à quel point peut-elle être indépendante ?

La seconde se réfère au cadre de gouvernance interne de la Banque Centrale: comment les deux alternatives de base sont-elles comparables ? A savoir une structure fédérale (comme la FED) qui prend en compte les perspectives des membres, ou un conseil d'administration de très haut niveau dont les

## Intégration monétaire: le choix d'une bonne politique

membres sont priés de NE PAS représenter les pays membres (BCE / SEBC)? Est-ce que le vote sur les décisions de politique monétaire au sein du Conseil d'administration peut-il être transparent ou pas ?<sup>17</sup>

Ces questions soulèvent un ensemble complexe de problèmes interdisciplinaires, et sont susceptibles d'avoir besoin d'une réponse spécifique à chaque situation spécifique. Aucune conception institutionnelle ne peut s'adapter aux besoins de tous les futurs membres à un moment donné, et même peut-être pas aux besoins d'un membre donné au cours du temps.

A propos des objectifs institutionnels de la politique monétaire, le souci de base en économie est de savoir si les objectifs sont formulés dans un cadre où les règles ou la discrétion l'emportent. Ici, nous pouvons voir le 20<sup>ième</sup> siècle - le siècle dans lequel la gestion macro-économique est née - comme faisant l'expérience de fluctuations importantes. Après l'effondrement du système de Bretton Woods (règle externe) et l'insatisfaction causée par l'expérience inflationniste expérimentée dans de nombreux pays durant les années 70 (discrétion), une nouvelle attitude a prévalu dans le monde occidental. Cette nouvelle attitude a conduit à un accord où les règles monétaires (règles internes) pourraient constituer une solution viable, en fournissant un ancrage nominal à une stabilisation des prix à court et moyen terme sans nuire à la croissance à long terme (alors que la gestion monétaire active à court terme avait semblé produire une variabilité nominale à court terme et aucun effet visible de croissance à long terme, en raison de la rapidité d'adaptation aux attentes). Ainsi, nous pouvons comprendre les raisons pour lesquelles l'architecture de la zone euro fournit une «stabilité des prix» en tant qu'objectif institutionnel de la BCE/SEBC. Cette décision représentait l'imitation institutionnelle de la meilleure gestion monétaire à moyen et à long terme dans la zone à cette époque, à savoir celle de l'Allemagne.

17 Gersbach et Hahn (2009) discutent des avantages et des inconvénients de la transparence du vote dans une union monétaire, comme de nombreuses banques centrales - y compris la Banque d'Angleterre et la Banque du Japon - publient les documents de vote et les procès-verbaux de leurs réunions, alors que la Banque Centrale Européenne (BCE) a toujours insisté sur le maintien du secret du processus décisionnel. Ils affirment que la BCE, en tant que banque centrale d'une union monétaire, a eu raison de le faire, car l'opacité de la prise de décision tend à protéger un comité de l'ingérence politique de la part des décideurs nationaux tentés de promouvoir les intérêts nationaux.



Quant aux instruments de la politique, il faut aussi aborder les instruments avec lesquels les objectifs de la politique monétaire institutionnelle d'une union doivent être poursuivis. Traditionnellement, les effets des mesures de politique monétaire sont pensés pour être transmis par l'argent ou les canaux de crédit – ce qu'on appelle le point de vue de la politique monétaire «argent contre crédit». Dans le premier cas, des changements dans la quantité nominale de l'argent influent directement sur les dépenses, alors que dans le dernier cas, les opérations du marché libre induisent des changements dans les taux d'intérêt qui affectent les dépenses. Le ciblage de l'inflation a été le choix de l'UEM.<sup>18</sup>

Toutefois, l'accent exclusif mis sur la stabilité des prix, ce qui est typique de l'expérience de l'UEM, a souffert d'une critique précoce, celle de la «gauche» pour ainsi dire, soutenant que cette croissance posait également problème. Une deuxième critique plus récente venue de la «droite» : les prix des activités financières posent aussi problème, et la référence exclusive au déflateur du PIB ou à des indices similaires est insuffisante (voir par ex. les rapports annuels de la Banque des Règlements Internationaux, BRI). Ainsi, la décision des objectifs (biens et services, actifs, biens immobiliers) qui doivent être visés pour le ciblage de l'inflation est préliminaire à toute discussion sur les instruments de la politique monétaire.

Malgré un large accord sur le fait qu'une Banque Centrale non-indépendante, autorisée à mener des politiques monétaires discrétionnaires, aurait tendance à produire une inflation élevée et variable, avec au mieux un impact modeste sur les taux réels de croissance et d'emploi sur le très long terme, un débat politique profond demeure : est-ce que la stabilité des prix en tant qu'unique objectif institutionnel obligatoire est appropriée ? Ou cela devrait-il être la stabilité et la croissance ? Ce débat crucial continue d'être relancé à la fois en Europe et aux Etats-Unis, où les récentes politiques monétaires accommodantes sont destinées à répondre à des niveaux de chômage élevés.

18 Davoodi, Dixit et Pinter (2013) abordent l'efficacité du mécanisme de transmission monétaire dans les pays d'Afrique orientale considérant à la fois l'argent et les canaux du crédit : Ils trouvent que les réserves monétaires et les taux d'intérêt directs, deux instruments fréquemment utilisés de la politique monétaire, évoluent parfois dans des directions qui exercent des effets compensateurs d'expansion et de contraction sur l'inflation posant de sérieux défis à l'harmonisation des politiques monétaires à travers la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et à la transition vers une possible future Union Monétaire Est-Africaine.

### *La politique budgétaire : dans quelle mesure une coordination fiscale est-elle possible et souhaitable ?*

Des règles fiscales communes sont-elles nécessaires à une union monétaire? Il y a de bonnes raisons de répondre positivement à la question. Comme le défaut de paiement de la dette d'un pays membre a des retombées négatives sur l'ensemble de l'union monétaire et que les situations problématiques des dettes nationales ont tendance à augmenter les taux d'intérêt dans l'ensemble de l'union monétaire, la conception institutionnelle devrait limiter les incitations au comportement opportuniste des gouvernements nationaux (Manasse, 2007).<sup>19</sup>

Cette position a été vivement critiquée au sein des tenants de la théorie des marchés efficaces, selon laquelle les marchés financiers sont en mesure d'évaluer correctement le risque de chaque pays membre. Cette critique, qui reflétait la sagesse conventionnelle d'avant 2007, a été mise à l'épreuve avec la crise financière. Nous avons de bonnes raisons de croire que le caractère imparfait, asymétrique de l'information et le comportement stratégique de la part des agents qui sont assez puissants pour influencer les prix du marché sont des caractéristiques structurelles des marchés financiers, ce qui implique un certain degré d'ignorance structurelle qui ne doit pas être négligé. Pourtant, nous devons également admettre que se concentrer de manière obsessionnelle et presque exclusivement sur les indicateurs quotidiens (à savoir, l'écart entre les taux d'intérêt nationaux et de référence) semble poursuivre la tradition d'attribuer aux marchés financiers la possibilité d'évaluer correctement les risques nationaux.

Il y a aussi une critique pratique - par opposition à la critique théorique - des règles fiscales communes, découlant d'une question différente : les règles

19 Le document met l'accent sur les effets de la discipline de limitation du déficit budgétaire commun par rapport aux règles «nationales» d'équilibre budgétaire, et sur les implications des règles communes dans la politique de stabilisation. Comme le manque d'incitations pour la consolidation budgétaire dans les périodes favorables est précisément la raison pour laquelle de nombreux observateurs ont critiqué le Pacte Européen de Stabilité et de Croissance. Les résultats suggèrent que les limitations du déficit deviennent moins efficaces pour assurer la discipline budgétaire lorsque l'économie est soumise à une forte volatilité de la production ; ce qui fait planer un doute sur la pertinence de ce cadre pour les économies confrontées à une forte volatilité de la production.

fiscales communes sont-elles vraiment réalisables ? Les règles sont très difficiles à appliquer, même lorsqu'elles ont été approuvées (à la fois en raison des pratiques de comptabilité créative et des pressions politiques). Alors que la comptabilité créative exige simplement des pratiques comptables plus transparentes et plus coordonnées, il peut être difficile de résister aux pressions politiques.

Les critères budgétaires sont très importants car la politique budgétaire est l'instrument principal avec lequel les gouvernements nationaux peuvent influencer la performance macro-économique. La surveillance et les règles réciproques devraient pouvoir assurer la cohérence avec la durabilité interne et externe.<sup>20</sup>

En regardant l'expérience du Pacte Européen de Stabilité et de Croissance Financière, il est nécessaire de parler de certains problèmes de définition et d'application en la matière. Les limites de Maastricht (60% de dette/PIB; 3% de déficit/PIB) sont économiquement discutables (il n'y a pas de «nombres magiques») et politiquement fragiles. Les déficits peuvent paraître insoutenables en raison des niveaux de dépenses publiques G et de la fiscalité T, et pas seulement leur différence (à la fois le G/PIB et le T/PIB peuvent être trop importants). De plus, les déficits peuvent être insoutenables en raison de la composition interne du G (dépenses actuelles par rapport aux dépenses d'investissement) et de celle du T (l'imposition du revenu par rapport au loyer fiscal, l'égalité fiscale entre les groupes sociaux, et ainsi de suite).

Une question plus importante serait alors la suivante : l'amélioration de règles budgétaires communes peut-elle être conçue là où la qualité et pas seulement les quantités posent problème? Je suis convaincue que c'est là l'une des questions les plus urgentes qui s'impose actuellement à l'Union Européenne (UE), une question par ailleurs qui exige une reconsidération globale de la philosophie des règles budgétaires.

<sup>20</sup> Iossifov et al (2009) abordent les critères budgétaires de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC) en vue de les améliorer en élargissant les critères actuels de la région pour y inclure une attention aux chocs extérieurs. Ils soutiennent que les indicateurs budgétaires hors recettes pétrolières, tels que la position budgétaire non-pétrolière, l'impulsion budgétaire non-pétrolière, et le solde primaire non-pétrolier, devraient recevoir une attention centrale.

### *Politique financière : la poursuite de la stabilité financière dans une union monétaire*

Le chemin difficile décrit par Bagehot est requis pour équilibrer l'octroi de crédits de dernier ressort en cas d'illiquidités (à distinguer soigneusement de l'insolvabilité), en évitant les aléas moraux et la mise en danger de la crédibilité de la banque centrale. Ce chemin est devenu encore plus difficile avec l'innovation financière et la mondialisation, et avec l'augmentation des institutions « trop grandes pour échouer » (voir aussi les débats du Fonds Monétaire International sur la nécessité d'un prêteur de dernier recours mondial).<sup>21</sup>

Une importante leçon de la crise financière a été que la réglementation et la supervision du système financier ont besoin d'une plus grande orientation macro-prudentielle. Implicitement, il s'agit de la prise de conscience (certains parleront de redécouverte) que la stabilisation macro-économique traditionnelle et les politiques micro-prudentielles ne sont pas suffisantes car elles laissent un vide réglementaire. Cet écart est créé par les externalités que les acteurs financiers individuels n'internalisent pas, et par un comportement collectif contre lequel les mécanismes du marché sont mal équipés pour y faire face. Il en résulte des interdépendances, et des actions individuelles et collectives qui conduisent à des fragilités excessives procycliques et systémiques (Agur et Sharma, 2013). Par conséquent, la question est : comment concevoir une réglementation et une supervision financières avec une politique monétaire commune ?

A travers le pays, la banque et la finance sont très probablement renforcées par la création d'une monnaie commune, d'où la nécessité d'aborder les questions liées à l'architecture institutionnelle de la supervision financière/politique, incluant une possible union bancaire.<sup>22</sup>

Cette question a été largement sous-estimée dans la préparation de l'Union Monétaire Européenne, mais dans le monde du XXI<sup>e</sup> siècle, une union monétaire est tenue de tenir ou de faillir en fonction de l'adéquation de l'architecture de la politique financière de l'union monétaire. Comme cela est bien connu, la

<sup>21</sup> Fischer (1999); Jeanne, Wyplosz (2003)

<sup>22</sup> FMI (2013b) explore en profondeur les éléments nécessaires de l'union bancaire : un cadre unique de contrôle ; une résolution unique et un filet de sécurité commun ; et les questions urgentes liées à la recapitalisation directe des banques du Système Monétaire Européen (SME).

conception financière de zone euro prévoit une monnaie commune, émise et gérée par une autorité monétaire unique, et une pluralité d'institutions nationales assurent la surveillance financière. Un marché financier unique, une monnaie unique, plusieurs institutions nationales de surveillance financière : un mélange institutionnel clairement problématique qui a pleinement révélé son inadéquation au cours de la crise financière.

*Comment cette activité «prêts + supervision» peut-elle s'inscrire dans le cadre d'une union monétaire ?*

En principe, une union monétaire peut offrir de meilleures garanties contre la crise financière. La fonction de prêteur de dernier recours fonctionne mieux dans les grandes zones monétaires. Les banques dans les petits pays en dehors de la zone euro ont des fractions importantes de passifs libellés en devises étrangères. Lorsque les passifs en devises étrangères sont retirés, la banque centrale nationale ne peut pas fournir les liquidités nécessaires. Au contraire, les banques dans les petits pays de la zone euro ont une plus grande proportion de passifs en euros et la Banque Centrale Européenne (BCE) peut créer une quantité illimitée de liquidités en euros.

Par conséquent, la gestion de crises localisées devrait, en principe, être plus facile dans une union monétaire. Pourtant, cette gestion implique inévitablement des affrontements entre les intérêts nationaux, de sorte que la décision de faire cavalier seul est tentante. Comme une crise bancaire conduit invariablement à une récession, la gestion du processus d'ajustement une fois la crise bancaire résolue est politiquement coûteuse. Par conséquent, les pays membres d'une union monétaire peuvent trouver plus difficile de sortir de la récession que les pays «autonomes», qui peuvent déprécier leur monnaie et par ce moyen avoir l'espoir de stimuler la demande globale.

Alors que la Banque Centrale Européenne (BCE) / le Système européen des banques centrales (SEBC) sont entrés sur le marché afin de fournir des prêts de dernier ressort au niveau de la zone euro, en gardant les «soupapes» du fonctionnement du système, le domaine de la supervision financière est resté entre les mains des autorités nationales. Cela a créé de graves tensions entre les pays chaque fois que les institutions bancaires et financières transfrontalières se sont retrouvées dans des situations problématiques. Lorsque la

## Intégration monétaire: le choix d'une bonne politique

filiale de la banque A, active dans le pays B, est confrontée à des problèmes d'illiquidité/d'insolvabilité, qui est responsable ? Le pays B où la filiale est en fonctionnement, ou le pays A où l'institution-mère est basée? En outre, les pratiques comptables au sein des institutions financières transfrontalières peuvent en fait disloquer les profits et les pertes. Vous pouvez voir, ici, pourquoi le débat sur la nécessité d'une union bancaire au sein de l'Union Européenne se pose.<sup>23</sup>

Pisani-Ferry (2012) fournit une analyse très claire concernant la faiblesse inhérente de la conception institutionnelle de l'Union Economique Monétaire en termes de «nouveau» trilemme car les trois caractéristiques actuelles de la conception institutionnelle peuvent seulement être prises par paire, à savoir: une interdiction stricte du financement monétaire des déficits budgétaires, l'interdépendance de la banque souveraine et pas de coresponsabilité de la dette publique. Trois options de réforme se distinguent de la «trinité» : premièrement, l'élargissement du mandat de la BCE pour surmonter la règle du «non-financement monétaire» et jouer le rôle de prêteur de dernier recours pour les banques-souveraines. Deuxièmement, construire une fédération bancaire. Troisièmement, créer une union budgétaire avec des obligations communes.<sup>24</sup>

Il est bon de rappeler que la Commission Européenne (CE) a publié un Livre Vert le 23 Novembre 2011 (CE, 2011) sur la possibilité d'introduire ce qu'on appelle les «obligations de stabilité».<sup>25</sup> Mais, comme aucune étape décisive n'a été franchie dans le choix de l'une des trois options, malgré une certaine innovation dans les instances européennes de stabilité financière et certaines mesures timides vers une union bancaire, les vagues successives de crises

23 Voir l'encadré 1. L'Union Européenne : Cadre Existant pour la Stabilité Financière dans FMI (2013), p. 10-11.

24 Claessens, Mody et Shahin (2012) discutent des propositions pour les titres souverains communs de la zone euro qui pourraient servir à deux fonctions : A court terme, pour stabiliser les marchés financiers et les banques et, à moyen terme, pour contribuer à améliorer le cadre de gouvernance économique de la zone euro à travers le renforcement de la discipline budgétaire et du partage des risques.

25 Au départ, la justification de l'émission commune a porté principalement sur les avantages de l'amélioration de l'efficacité du marché grâce à une meilleure liquidité dans la zone euro du marché des obligations souveraines et sur l'élargissement du système financier de la zone euro. Plus récemment, dans le contexte de la crise souveraine, le centre du débat s'est déplacé vers les aspects de stabilité.

de la dette souveraine ont été négociées par une approche au cas par cas, en élaborant des solutions très compliquées pour la résolution de problèmes relativement légers (Chypre). Autrement dit, l'indécision politique et institutionnelle peut être très coûteuse.

### *Le régime de taux de change d'une zone monétaire à l'égard des pays tiers*

Peu de travail a été consacré à cette question dans le cas de l'Union Economique Monétaire, ce qui peut être dû à une variété de causes. Parmi elles, nous pouvons citer la très grande ampleur de transaction intra-zone dans l'UE - ce qui limite évidemment l'importance des taux de change externes pour la production et l'emploi dans la zone ainsi que l'expérience consolidée des pays membres en matière de fluctuation des taux de change vis-à-vis du dollar américain. Ainsi, le Traité de Maastricht a enlevé la responsabilité des politiques de taux de change à la BCE, laissant cette responsabilité aux plus hauts niveaux politiques pour encadrer à la fois les cibles potentielles des taux de change et les accords de taux de change avec les non-membres.

La question d'une politique commune de taux de change vis-à-vis des pays-tiers peut s'avérer beaucoup plus pertinente, surtout lorsque la zone monétaire est plutôt faible, et/ou la part des transactions intra-zone n'est pas trop grande. Il serait particulièrement difficile de trouver un accord s'il n'y a pas de partenaire économique externe «dominant» qui soit commun à tous les membres de l'union monétaire.

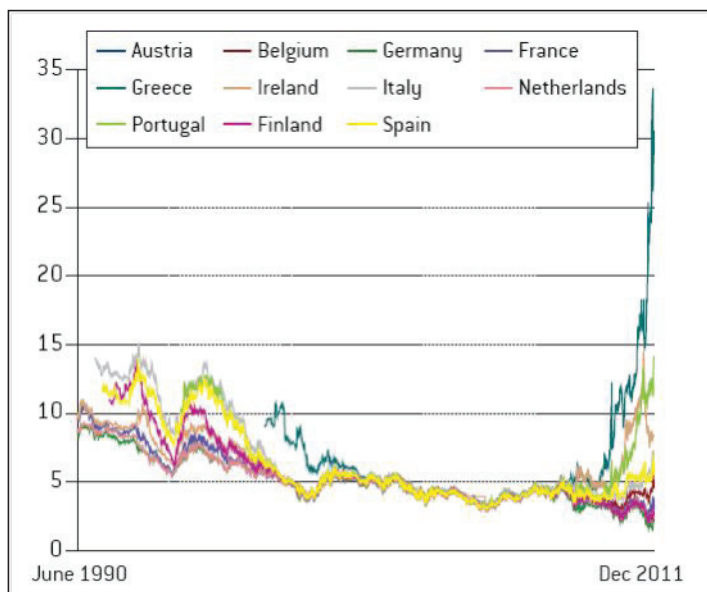
### ***Les unions monétaires peuvent-elles accroître la convergence économique ? Dans quels domaines et à quel point ?***

#### *Convergence macro-économique : la lune de miel et au-delà*

Une expérience typique commune à divers processus d'intégration est la soi-disant «lune de miel». La phase initiale d'un processus d'intégration a tendance à être lancée sous des signaux excessivement positifs et des attentes de réussite - pouvant conduire à des situations critiques (voir par ex. la crise financière du Mexique suite à la réalisation de l'Accord de Libre-Echange Nord-Américain, ALENA).

## Intégration monétaire: le choix d'une bonne politique

Graphique 2 - Les rendements sur 10 ans des obligations d'État, sélection de pays de la zone euro, 1990-2011



Source: Pisani-Ferry 2012, p. 5

Il existe également des preuves claires de «lune de miel» dans les performances macro-économiques et financières de la zone euro : en particulier, les écarts de taux d'intérêt des obligations d'Etat ont rapidement convergé après la création de l'Union Economique Monétaire, et sont restés assez stables et très faibles (sans doute trop faibles !) pour une période relativement longue. Le graphique 2 montre clairement que, comme l'union monétaire élimine le risque de taux de change et que les passifs nationaux sont ré-libellés dans la nouvelle monnaie commune, le risque global de passifs nationaux attendus par les marchés est réduit («lune de miel»). Cette nouvelle situation a tendance à atténuer la contrainte du marché relative au montant de l'émission de la dette intérieure, peut-être même à atténuer la manière dont les pays perçoivent individuellement les contraintes budgétaires. Si la dette émise est excessive, les problèmes de durabilité s'ensuivent.

Non seulement la «lune de miel» ne dure pas éternellement, mais elle peut également affecter de manière endogène et négative la viabilité financière de



chaque pays pris individuellement et de la zone dans son ensemble.

### *La convergence réelle n'est pas un résultat automatique de l'union monétaire*

Une monnaie commune peut être une base puissante pour les processus d'intégration réels partis du bas vers le haut, y compris le commerce et la production par «dégrouper», le facteur mobilité, les investissements entre les pays. Il s'agit d'une base, pas d'un déterminant direct ! Les décisions d'une véritable intégration prises par des agents individuels proviennent d'un ensemble complexe d'attentes, de motivations et de croyances. Les leviers d'action immatériels se réfèrent à un ensemble (incomplet) d'informations sur la dimension matérielle, relatif à la décision elle-même (technologie pertinente, coûts locaux par rapport aux coûts à l'étranger et conditions du marché).

Il y a une sorte d'asymétrie lorsqu'il est question de faire face à des coûts commerciaux liés aux différentes devises utilisées par le commerce, la finance et/ou les partenaires d'investissement, ce qui peut impliquer la décision de ne pas poursuivre les opportunités potentielles d'intégration, alors que la simple existence d'une monnaie unique ne signifie pas automatiquement que les possibilités d'intégration existent, apparaissent ou sont reconnues.

Cela est dû au fait qu'il peut être nécessaire de faciliter les conditions matérielles, comme le fait une monnaie commune, pour certaines formes d'intégration (qui ont déjà été perçues comme souhaitables dans le but d'être effectivement implémentées), mais - vice versa - une monnaie commune n'est pas suffisante pour faire bouger les choses si les conditions matérielles (telles que les coûts du transport )<sup>26</sup> et les conditions immatérielles (telles que la confiance réciproque) ne sont pas remplies.

26 L'ensemble des données des coûts de commerce de la Banque Mondiale (disponible sur : <[http://data.worldbank.org/data-catalog/trade-costs-dataset?cid=ISG\\_E\\_WBWeeklyUpdate\\_NL](http://data.worldbank.org/data-catalog/trade-costs-dataset?cid=ISG_E_WBWeeklyUpdate_NL)>) offre des données très intéressantes sur les coûts commerciaux bilatéraux ; ces coûts réels resteraient comme un véritable obstacle à l'intégration de la zone, malgré l'unification/la coopération monétaires, sauf si on y répond directement par des politiques structurelles appropriées.

### *Est-ce qu'une monnaie commune peut stimuler d'autres formes d'intégration ?*

Les processus d'intégration - y compris les unions monétaires - créent des gagnants et des perdants dans les pays et entre les pays. Les divergences dans les modes de compétitivité à long terme apportent également des tensions au sein de la zone. Il ne faut jamais ignorer ces forces puissantes : la politique de cohésion et les politiques structurelles sont nécessaires pour la survie (politique) de l'union monétaire. C'est pourquoi, il est nécessaire d'avoir un budget commun de taille raisonnable.

Comme les politiques structurelles et de cohésion redistribuent les coûts et les gains, elles prêtent forcément à controverse : une négociation politique tendue entre les membres est physiologique, et pas nécessairement pathologique, dans une union monétaire. Mais on ne devrait pas laisser les relations institutionnelles se détériorer à un niveau de tension ingérable. Par conséquent, les pays partenaires qui partagent la gouvernance de la zone monétaire et une monnaie commune<sup>27</sup> doivent être prêts à discuter et à poursuivre des formes supplémentaires d'intégration, lorsque cela est requis par de fortes tensions asymétriques qui mettent en danger la stabilité du cadre monétaire. En d'autres termes, les pays membres doivent être prêts à accepter que, à un moment donné, l'architecture de la politique de leur union puisse se montrer insuffisante, nécessitant des réformes et des ajouts.

En somme, la réponse à la question « une monnaie commune peut-elle stimuler d'autres formes d'intégration ? » est très tranchée : soit, elle apporte de nouvelles formes d'intégration institutionnelle (tel que requis par le déroulement des événements au sein de l'union) et la monnaie commune survit ; soit elle n'en apporte pas et l'union fait face à des crises inévitables jusqu'à un éventuel effondrement.

<sup>27</sup> Ici, je ne fais pas allusion à des pratiques monétaires communes reliant un très petit pays à son grand partenaire «naturel» - comme Saint-Marin à l'Italie. Cela serait un cas relativement «facile».

## ***Les unions monétaires : ce que nous avons appris de l'expérience de l'UE***

### *A propos de la phase de préparation d'une monnaie commune*

En préparant le terrain pour l'unification monétaire européenne, la philosophie de base du Traité de Maastricht était de faire de la convergence monétaire et financière un pré-requis pour l'éligibilité. Cette convergence monétaire et financière est indiquée par le satiabilité du taux de change au sein du Système Monétaire Européen, et par la convergence nominale des taux d'intérêt. Avec cette convergence, l'autre pré-requis était aussi le respect des règles fiscales: les deux «nombres magiques», le ratio déficit public/PIB à 3% et les 60% de dette publique/PIB, ont été librement interprétés, ce dernier critère ayant été reformulé en termes d'évolution vers l'objectif de 60%.

En fait, la crise du Système Monétaire Européen de 1992 a conduit à sa réforme, permettant une souplesse beaucoup plus grande des taux de change dans le système (plus ou moins 15% par rapport aux parités). Les fluctuations réelles du taux de change étaient beaucoup plus maîtrisées, mais les larges marges de flexibilité autorisaient la possibilité de s'écarter sensiblement des parités, donnant aux attaques spéculatives beaucoup moins de «valeur sûre» et les rendant donc beaucoup moins probables.

Cela revient à dire que dans la phase préparatoire, l'orientation réelle de la politique des éventuels futurs membres de l'union monétaire (qui montre leur attachement à une coordination substantielle des politiques) semblait être beaucoup plus pertinente pour la réussite de la phase de transition que pour la phase de définition formelle des règles de convergence.

En fin de compte, une union monétaire est tout simplement un bond (sans doute «bien préparé») dans un nouveau cadre. Concernant l'expérience européenne, je pense qu'il est préférable de ne pas la considérer comme la conclusion automatique d'un processus de convergence lisse et continu puisque les chocs (qu'ils soient symétriques ou asymétriques) ne peuvent pas être exclus, et la carte des gagnants et des perdants entre les pays et à l'intérieur des pays doit nécessairement être redessinée. On ne peut avoir confiance en aucun processus continu de convergence nominale comme élément suffisant à la préparation. Un véritable engagement, en respectant les exigences formelles

## Intégration monétaire: le choix d'une bonne politique

de base et les exigences souples, semble avoir mieux fonctionné que les strictes règles formelles durant la phase préparatoire de l'UEM.

Cette remarque insiste davantage sur la nécessité pour les futurs membres d'une union monétaire d'être prêts à prendre ce qui est nécessaire pour atteindre l'objectif, sachant que l'incertitude profonde fait que l'avenir est loin d'être prévisible. En d'autres termes, dans un monde d'incertitude profonde, il n'y a rien de tel qu'une architecture institutionnelle optimale et qu'une organisation optimale de la phase de préparation.

### *Conception d'une politique institutionnelle «inachevée» et viabilité à long terme d'une monnaie commune*

Outre la conception des institutions strictement monétaires d'une union monétaire, certaines questions institutionnelles doivent être abordées pour le bon fonctionnement d'une union monétaire comme : le degré et les modalités de coordination des politiques fiscales, bien au-delà de la fixation du «nombre magique» du déficit /PIB ; la facilité de mise à disposition du prêteur en dernier ressort, avec une surveillance efficace transfrontalière des institutions financières et bancaires ; éventuellement, des politiques de taux de change externes; finalement et nécessairement, un budget de cohésion approprié en vue de répondre aux divergences de compétitivité .

La conception institutionnelle doit pouvoir résister aux chocs les plus inattendus, peut-être plus que d'être optimale en ce qui concerne les modèles nécessairement irréalistes. Les architectures incomplètes (c'est-à-dire les larges accords de base qui sont destinés à être ajustés en cours de route) peuvent fonctionner précisément parce qu'ils ne sont pas considérés comme des accords parfaits et invariables : l'analogie est dans l'analyse micro-économique qui conclut que, dans un monde incertain où le coût des transactions pose problème, les contrats incomplets sont nécessaires pour les engagements réciproques durables et à long terme, pris dans l'incertitude (comme pour les contrats de travail).

Ce qui signifie que la durabilité à long terme dépend beaucoup du consensus politique en général, consensus vers lequel nous nous tournons maintenant.

## ***L'union politique dans les unions monétaires***

La théorie des Zones Monétaires Optimales (ZMO) a été presque exclusivement utilisée pour analyser si les pays devraient adhérer à une union monétaire. Pourtant, elle peut également être utilisée pour étudier les conditions dans lesquelles les membres existants d'une union monétaire peuvent vouloir quitter l'union monétaire. En réalité, la persistance des États-nations au sein d'une union monétaire est en soi une source d'éventuels chocs asymétriques, la fiscalité et les dépenses restant dans le domaine de la souveraineté nationale et les politiques sociales et salariales ont tendance à être définies au plan national (ou même sous-national). Il en résulte donc la nécessité de discuter des conséquences éventuelles d'un approfondissement de l'intégration politique au sein d'une union monétaire.

Comment une union politique aurait-elle une incidence sur l'analyse des coûts-bénéfices menant à la définition des Zones Monétaires Optimales ?

Deux canaux d'influence se distinguent comme étant les plus pertinents : premièrement, une union politique permet d'organiser un système de transferts fiscaux qui pourraient fournir une assurance contre les chocs asymétriques. Deuxièmement, la réalisation d'une union politique réduit le risque de chocs asymétriques qui ont une origine politique (par ex. les chocs dus aux dépenses publiques et à la fiscalité, aux politiques sociales, aux politiques salariales). C'est pourquoi, l'«optimalité» d'une union monétaire peut être satisfaite en favorisant une union politique.

Dans tous les cas, la viabilité d'une union monétaire doit être renforcée par la présence d'un budget central, qui devra être utilisé comme un dispositif de redistribution entre les États membres. Cela ne nécessite pas une union fiscale complète (qui pourrait même entraîner des problèmes d'aléa moral) mais un budget commun important et flexible, permettant un redimensionnement en cas de besoin.

Le défi actuel de l'Union Monétaire Européenne est davantage lié à la perception de la nature de l'État-nation au sein du «nouveau trilemme». Si elle est perçue comme inaliénable, chaque État membre doit se défendre contre les chocs temporaires («irrationalité» du marché incluse) à la condition qu'il respecte les règles communément admises du jeu (la prudence budgétaire et

## Intégration monétaire: le choix d'une bonne politique

l'ouverture des marchés). Dans ce cas, il peut être nécessaire d'avoir recours au renflouement de la dette nationale de certains Etats au sein de l'union. Si, de l'autre côté, chaque Etat est responsable de ses propres dettes (clause de « non renflouement »), il est nécessaire d'établir une disposition pour les éventuels défauts bien réglés.

La question politique en mains dépasse largement les questions techniques. La «Communauté de destin» est une variable politique importante, souvent omise, faisant la différence entre une zone monétaire optimale ou non.

A titre d'exemple, l'union monétaire allemande est venue à la suite d'un fort sentiment national d'un objectif commun et un intense sentiment d'appartenance à une même nation. L'Union Economique Monétaire est différente puisque ce moteur politique profond de l'intégration est au mieux faiblement développé au niveau européen.

Le succès à long terme de la zone euro dépend de la poursuite du processus d'unification politique. Une telle unification politique est nécessaire pour réduire la portée de l'émergence des chocs asymétriques et pour intégrer la zone euro dans un système plus large de liens politiques solides, nécessaires pour prendre soin des inévitables mouvements économiques divergents au sein de la zone euro.

## Références

Acemoglu, D. et Robinson, J., 2012. *Why Nations Fail. The Origins of Power, Prosperity and Poverty*. New York: Crown Publishers - Random House.

Agur, I. et Sharma, S., 2013. *Rules, Discretion, and Macro-Prudential Policy*. FMI Working Paper, WP/13/65, mars 2013.

Ahokpessi, C., 2013. *Determinants of Bank Interest Margins in Sub-Saharan Africa*. FMI Working Paper, WP/13/34, janvier 2013.

Allen, F., Otchere, I. et Senbet, L.W., 2010. *African Financial Systems: A Review*. Working Paper 10-11, University of Pennsylvania: Wharton Financial Institutions Center. Disponible à: <<http://finance.wharton.upenn.edu/~allen/download/Vita/Africa%20Financial%20Systems%20Mar%202010-final.pdf>>.

Anayiotos, G.C. and Toroyan, H., 2009. *Institutional Factors and Financial Sector Development: Evidence from Sub-Saharan Africa*. FMI Working Paper, WP/09/258, novembre 2009.

Artis, M. J., 2006. *What Do We Now Know About Currency Unions?* CEPR Discussion Paper No. 5677, Londres: Centre for Economic Policy Research, mai 2006.

Atoyan, R., Manning J. et Rahman, J., 2013. *Rebalancing: Evidence from Current Account Adjustment in Europe*. FMI Working Paper, WP/13/74, mars 2013.

Baldwin, R., 2006. Multilateralising Regionalism: Spaghetti Bowls as Building Blocs on the Path to Global Free Trade. *The World Economy*, 29(11), pp.1451-1518. Disponible à: <<http://graduateinstitute.ch/webdav/site/ctei/shared/CTEI/Baldwin/Publications/Chapters/Regionalism/Multilateralising%20Regionalism.pdf>>.

Baldwin, R. et Wyplosz, C., 2009. *The Economics of European Integration*. 3rd ed. McGraw-Hill.

## Intégration monétaire: le choix d'une bonne politique

Baldwin, R., Gros, D. et Laeven, L. édés., 2010. *Completing the Eurozone Rescue: What More Needs to Be Done?* Londres: A VoxEU.org Publication, CEPR, juin 2010.

Banque des règlements internationaux (BRI). *Divers rapports annuels*.

Beetsma, R. et Giuliodori, M., 2010. The Macroeconomic Costs and Benefits of the EMU and Other Monetary Unions: an Overview of Recent Research. *Journal of Economic Literature*, 48(3), pp.603-41.

Beretta, S., 2012. Global Finance After the Crisis; Which 'Rules of the Game'? Dans: S. Beretta et R. Zoboli, édés. *Crisis and change. The Geopolitics of Global Governance*. Milan: Vita e Pensiero.

Berger, H. et Nitsch, V., 2010. *The Euro's Effect on Trade Imbalances*. FMI Working Papers, WP/10/226.

Canales-Kriljenko, J. I., Gwenhamo, F. et Thomas, S., 2013. *Inward and Outward Spillovers in the SACU Area*. FMI Working Paper, WP/13/31, janvier 2013.

CEA (2007). *Regional Economic Integration in Africa. Multilateralism, Regionalism and Bilateralism in Trade and Investment: 2006 World Report on Regional Integration*. En collaboration avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (UNECA) et al. United Nations University Series on Regionalism, vol. 1. Dordrecht: Springer, pp.127-157.

Claessens, S., Mody, A. et Shahin, V., 2012. *Paths to Eurobonds*. FMI Working Paper, WP/12/172, juillet 2012.

Cooper, R. N. et al., 1989. *Can Nations Agree? Issues in international economic Cooperation*. Washington D.C.: The Brookings institutions.

Corsetti, G., 2008. *A Modern Reconsideration of the Theory of Optimal Currency Areas*. CEPR Discussion Paper, No. 6712. Londres: Centre for Economic Policy Research. Disponible à: <<http://www.cepr.org/pubs/dps/DP6712.asp>>.



Commission Européene, 2011. *Green Paper on the feasibility of introducing Stability Bonds*, Bruxelles.

Davoodi, H. R., Dixit, S. et Pinter, G., 2013. *Monetary Transmission Mechanism in the East African Community: An Empirical Investigation*. FMI Working Paper, WP/13/39, février 2013.

Debrun, X., Masson, P. R. et Pattillo, C., 2010. *Should African Monetary Unions Be Expanded? An Empirical Investigation of the Scope for Monetary Integration in Sub-Saharan Africa*. FMI Working Paper, WP/10/157, juillet 2010.

Debrun, X., Masson, P. R. et Pattillo, C., 2005. Monetary Union in West Africa: Who Might Gain, Who Might Lose and Why? *The Canadian Journal of Economics*, 38, pp.454-81.

De Grauwe, P., 2006. What have we Learnt about Monetary Integration since the Maastricht Treaty? *Journal of Common Market Studies*, 44(4), pp.711-30. Disponible à: <[http://www.econ.kuleuven.be/ew/academic/intecon/Degrauwe/PDG-papers/Recently\\_published\\_articles/JCLS-2006.pdf](http://www.econ.kuleuven.be/ew/academic/intecon/Degrauwe/PDG-papers/Recently_published_articles/JCLS-2006.pdf)>.

De Grauwe, P., 2009. *Economics of Monetary Union*. 8ème éd. Oxford University Press.

De Grauwe, P., 2011. *The Governance of a Fragile Eurozone*. Disponible à: <[http://www.econ.kuleuven.be/ew/academic/intecon/Degrauwe/PDG-papers/Discussion\\_papers/Governance-fragile-eurozone\\_s.pdf](http://www.econ.kuleuven.be/ew/academic/intecon/Degrauwe/PDG-papers/Discussion_papers/Governance-fragile-eurozone_s.pdf)>.

Directorate-General for Economic and Financial Affairs, 1990. *One market, one money. An evaluation of the potential benefits and costs of forming an economic and monetary union*. European Economy, Nr. 44.

Dullien, S. et Fritsche, U., 2009. How bad is divergence in the euro zone? Lessons from the United States and Germany. *Journal of Post Keynesian Economics*, 31(3).

## Intégration monétaire: le choix d'une bonne politique

Eichengreen, B.J., Hausmann, R., and Panizza, U. 2003. *The Mystery of Original Sin*. Réimprimé dans: Eichengreen, B.J. and Hausmann, R. eds., 2004. *Other People's Money: Debt Denomination and Financial Instability in Emerging Market Economics*. University of Chicago Press.

Eichengreen, B. J., 2008. *Globalizing Capital: A History of the International Monetary System*. 2ème éd. Princeton University Press.

Emerson, M. et al., 1988. The economics of 1992. *An assessment of the potential economic effects of completing the internal market of the European Community*, Directorate-General for Economic and Financial Affairs. *European Economy*, 35.

Fischer, S., 1999. *On the Need for an International Lender of Last Resort*. Discours, American Economic Association and American Finance Association, New York, 3. janvier 1999. Disponible à: <<http://www.imf.org/external/np/speeches/1999/010399.HTM>>.

FMI, 2013a. *European Union: Financial System Stability Assessment*. FMI Country Report No. 13/75, Washington D.C.: FMI.

FMI, 2013b. *A Banking Union for the Euro Area*. Préparé par: Goyal R., Koeva Brooks, P., Pradhan, M., Tressel, T., Dell'Ariccia, G., Leckow, R., et Pazarbasioglu, C. Washington D.C.

FMI, 2012. *Sub-Saharan Africa. Maintaining Growth in an Uncertain World*. World Economic and Financial Surveys, Regional Economic Outlook, Washington, octobre 2012.

Fonds européen de stabilité financière (FESF), 2011. *FAQ*. [pdf] Disponible à: <[http://www.efsf.europa.eu/attachments/faq\\_en.pdf](http://www.efsf.europa.eu/attachments/faq_en.pdf)>. [Visité le 20 mai 2011].

Frankel, J. A., 1999. *No Single Currency Regime is Right for All Countries or at All Times*. Princeton: Princeton University, International Finance Section.

Frankel, J.A. et Rose, A.K., 1998. The endogeneity of the optimum currency area criteria. *The Economic Journal*, 108, pp.1009-25. Disponible à: <<http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/1468-0297.00327/abstract>>.

Gersbach, H. et Hahn, V., 2009. Voting Transparency in a Monetary Union. *Journal of Money, Credit and Banking*, Blackwell Publishing, 41(5), pp.831-53. Disponible à: <<http://ideas.repec.org/a/mcb/jmoncb/v41y2009i5p831-853.html>>.

Gu, X., 2012. Structural Power. The Rise of China and the US. Dans: S. Beretta et R. Zoboli, édés. *Crisis and change. The Geopolitics of Global Governance*. Milan: Vita e Pensiero.

Iossifov, P. et al., 2009. *Improving Surveillance Across the CEMAC Region*. FMI Working Paper, WP/09/260, novembre 2009.

Jeanne O. et Wyplosz, C., 2003. The International Lender of Last Resort. How Large Is Large Enough? Dans: M.P. Dooley et A. Jeffrey, édés. *Managing Currency Crises in Emerging Markets*. University of Chicago Press. Disponible à: <<http://www.nber.org/books/dool03>>.

Kalemli-Ozcan, S., Papaioannou, E. et Peydró, J.L., 2010. What lies beneath the euro's effect on financial integration? Currency risk, legal harmonization, or trade? *Journal of International Economics*, 81, pp.75–88.

Karras, G., 2007. Is Africa an Optimum Currency Area? A Comparison of Macroeconomic Costs and Benefits. *Journal of African Economies*, 16(2), pp.234-58.

Maehle, N., Teferra, H. et Khachatryan, A., 2013. *Exchange Rate Liberalization in Selected Sub-Saharan African Countries: Successes, Failures, and Lessons*. FMI Working Paper, WP/13/32, janvier 2013.

Manasse, P., 2007. *Deficit Limits and Fiscal Rules for Dummies*. FMI Staff Papers, 54(3).

Mongelli, F.P., 2010a. *On the benefits and costs of participating in a monetary union*. CEPR Policy Insight, 46.

Mongelli, F.P., 2010b. *Some observations on 'political' in EMU*. CEPR Policy Insight, 47.

## Intégration monétaire: le choix d'une bonne politique

Mu, Y., Phelps, P. et Stotsky, J. G., 2013. *Bond Markets in Africa*. FMI Working Paper, WP/13/12, janvier 2013.

Obstfeld, M., 2013. *Finance at Center Stage: Some Lessons of the Euro Crisis*. Berkeley: University of California, NBER et CEPR, janvier 2013.

Obstfeld, M., Shambaugh, J. C. et Taylor, A.M., 2005. The Trilemma in History: Tradeoffs among Exchange Rates, Monetary Policies, and Capital Mobility. *The Review of Economics and Statistics*, 87(3), pp.423-38.

Pisani-Ferry, J., 2012. *The Euro Crisis And The New Impossible Trinity*. Bruegel Policy Contribution, Issue 2012/01, janvier 2012.

Rodrik, D., 2000. How Far Will International Economic Integration Go? *Journal of Economic Perspectives*, 14,1, pp.177-186.

Tavlas, G., 2009. The Benefits and Costs of Monetary Union in Southern Africa: A Critical Survey of the Literature. *Journal of Economic Surveys*, 23(1), pp.1-43.

Tsangarides, C. G., Ewencyk, P. et Hulej, M., 2006. *Stylized Facts on Bilateral Trade and Currency Unions: Implications for Africa*. FMI Working Paper 06/31. Disponible à: <<http://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2006/wp0631.pdf>>.

Wyplosz, C., 2006. European Monetary Union: The Dark Sides of a Major Success. *Economic Policy*, 46, pp.207-47.

Yabara, M., 2011. *Capital Market Integration: Progress Ahead of the East African Community Monetary Union*. FMI Working Paper, WP/12/18.

## *Terhempa Ambe-Uva*

# ***Leçons tirées de l'expérience européenne de la monnaie commune***

## ***Introduction***

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'intégration européenne a été divisée entre une volonté d'intégration et une réticence à céder le contrôle national sur les questions-clés (Hembruff, 2011:7). Malgré cela, l'Union européenne (UE) est devenue un acteur international majeur et l'Euro, sa monnaie, la deuxième dans les échanges internationaux, juste après le dollar américain (Dominguez 2006:68). La grande taille de l'économie de la zone euro et la stabilité attachée à l'Euro, démontrent toutes les deux comment la réussite et/ou l'échec de l'Euro aurait un impact sur le marché mondial. Toutefois, l'Union Monétaire Européenne (UME) est actuellement en plein marasme, affrontant peut-être son plus grand défi sous la forme d'une crise des dettes souveraines, qui a touché le Portugal, l'Irlande, la Grèce et l'Espagne (PIGS), plus tard encore appelés PIIGS, avec l'inclusion plutôt arbitraire de l'Irlande. Comme John Quiggin succinctement l'a souligné «Le vrai problème est venu quand cette analyse a été étendue au reste de la périphérie lourdement endettée - communément appelée dans les comptes le groupe des PIGS (Portugal, Italie, Grèce et Espagne). L'Irlande a parfois été jetée dans comme un deuxième « I ». Cela était injuste et inexact, en particulier en ce qui concernait l'Espagne et l'Irlande, qui avaient enregistré des surplus budgétaires précédé la crise » (Quiggin, 2012:229)

Les crises semblent prêtes à saper l'ensemble de la zone euro. Les récentes craintes de propagation de la crise de la dette souveraine à l'intérieur de la zone ont mis en évidence les défis inhérents à la construction d'une union monétaire.

La crise de la dette souveraine reste complexe, avec des répercussions lointaines (Kirkegaard, 2011) et offre de précieux enseignements pour les pays qui envisagent une union monétaire commune. La littérature académique sur la crise actuelle, bien qu'elle ne soit pas monolithique, voit le système de structure et de gouvernance de l'Union Economique et Monétaire Européenne (UEM) comme la cause profonde de la crise. La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et l'Union africaine (UA) (2012:2) appuient cet argument et font remarquer que « l'Euro est considérée comme une monnaie incomplète, parce que le traité de Maastricht de 1992 a créé une union économique et monétaire sans union politique, ce qui laisse la Banque centrale européenne commune sans Trésor commun ». Il est également soutenu que, même si les membres partagent une monnaie commune, ils émettent et gèrent la dette souveraine individuellement. Ainsi, l'écart entre l'intégration monétaire et l'intégration politique devrait offrir des leçons importantes pour l'Afrique sur la façon de gérer son propre agenda pour la réalisation de l'union monétaire, comme cela est prévu dans le Traité d'Abuja de 1991.

Cet article examine l'architecture de la monnaie commune de la zone euro et les leçons que la sous-région ouest-africaine serait susceptible d'en tirer à partir de sa structure et de la crise persistante dans la zone. Les leçons pour la sous-région sont poignantes et éclairantes de plusieurs manières. Tout d'abord, le désir d'union monétaire en Afrique de l'Ouest et sa planification ont été fortement influencés par l'expérience de l'intégration de l'Europe. Celle-ci est basée sur un modèle linéaire d'un mouvement progressif par étapes successives dans l'intégration des biens, du travail et des marchés de capitaux et finalement, par l'intégration monétaire et budgétaire. Deuxièmement, les rapports de force disproportionnés et la position hégémonique de certains États-membres sont également similaires. Enfin, les difficultés rencontrées récemment par l'Euro devraient continuer à fournir à la sous-région ouest-africaine des leçons importantes pour la construction d'une union économique et monétaire (McCarthy, 2012).

L'article est organisé de la manière suivante. La première partie fournit le contexte général de l'étude. La seconde partie traite de l'intérêt croissant de l'Afrique dans l'intégration monétaire, suivie des faits saillants sur les progrès réalisés en vue de l'adoption d'une monnaie commune en Afrique de l'Ouest. La troisième partie présente le chemin ardu emprunté par l'Union européenne (UE) pour l'introduction d'une monnaie commune et les leçons que la sous-

région ouest-africaine peut apprendre de la monnaie commune européenne. La dernière partie conclura le tout, à partir des résultats précédents.

### ***L'intérêt de l'Afrique dans l'intégration monétaire***

L'intérêt pour l'intégration régionale - y compris l'intégration monétaire - a été soulevé dans l'agenda des pays africains depuis l'indépendance, et divers groupements régionaux ont été formés. Au cœur de ces efforts, il y a des tentatives pour surmonter les problèmes des économies petites et fragmentées, tout comme le désir de neutraliser les faiblesses économiques et politiques perçues, afin de jouer un rôle important sur la scène mondiale (Rusuhuzwa et Masson, 2012). Le *Franc des Colonies Françaises d'Afrique* (Franc CFA) de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et la Zone Monétaire Commune (ZMC) en Afrique du Sud sont des exemples notables d'intégration monétaire déjà en place en Afrique. D'autres projets régionaux d'union monétaire sont en bonne voie dans la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA), la Communauté de Développement d'Afrique Australe (CDAA) et la Communauté Est-Africaine (CEA). Au niveau continental, l'objectif à long terme de l'Union africaine est d'arriver à une monnaie commune pour l'ensemble du continent africain (Masson et Patillo, 2004).

Un aperçu de plusieurs contributions universitaires concernant la zone monétaire optimale (ZMO), montre que les avantages d'une union monétaire sont potentiellement énormes, comme le sont ses potentiels inconvénients. Il est donc important que les divers groupements régionaux en Afrique pèsent soigneusement les coûts et avantages de l'union monétaire à la lumière aussi bien de leur expérience historique, politique, économique et géostratégique que du niveau et de la profondeur de leur intégration. Théoriquement, les principaux avantages d'une union monétaire sont la réduction des coûts de transaction, des économies d'échelle en raison de la mise en commun des réserves de change, l'élimination du risque lié au taux de change (Bartram et Karolyi, 2006) et l'harmonisation des prix dans toute la région (Rusuhuzwa et Masson, 2012). On attend d'une monnaie commune qu'elle élimine la parité des prix telle que déterminée par la loi du prix unique ou de la convergence des prix (Fritsche, Lein et Weber, 2009). Il en est également attendu de promouvoir la stabilité

## Leçons tirées de l'expérience européenne de la monnaie commune

macro-économique, d'augmenter/de juguler l'inflation (Angelini et Lippi, 2007), de promouvoir le commerce (Chintrakarn, 2008), d'accroître les investissements (Skrekas, 2010), de renforcer l'intégration financière (Coeurdacier & Martin, 2009) et de diminuer les taux d'intérêt (Lane, 2006).

En dépit de ses mérites évidents, les coûts de l'union monétaire sont liés à la perte de la souveraineté sur la politique monétaire et la politique de taux de change. C'est un défi, surtout dans le cas de chocs asymétriques qui peuvent rendre la politique monétaire unique de l'Union inappropriée pour certains pays-membres. Comme observé par Colin McCarthy (2012), dans une union monétaire, les pays-membres perdent le contrôle direct sur les instruments de politique monétaire et de taux de change, qui peuvent être utiles pour faire face aux chocs macroéconomiques propres à chaque pays. C'est peut-être un Rubicon que les efforts d'intégration monétaire en Afrique doivent franchir.

Cinq principes sont généralement considérés comme indispensables pour permettre aux pays de bénéficier d'une union monétaire, y compris de satisfaire tout ou partie des critères suivants qui contribuent à atténuer les effets des chocs asymétriques: (a) la flexibilité des prix et des salaires, (b) le facteur de mobilité intra-régionale, (c) l'ouverture au commerce, (d) la diversification des produits et (e) l'intégration fiscale (Masson et Taylor, 1993). Outre la réalisation de ces politiques macroéconomiques, il est tout aussi important que ces politiques macro-économiques soient fortement ancrées par un engagement politique crédible. La volonté politique joue un rôle déterminant dans la poursuite de politiques monétaires saines et le soutien du public a été identifié comme étant indispensable pour la construction d'une monnaie commune (Masson et Patillo, 2012).

L'objectif de la CEDEAO est d'arriver à une monnaie commune en 2020, en intégrant le Franc CFA, actuellement utilisé par les pays francophones et l'Eco des pays anglophones d'Afrique de l'Ouest. Cependant, de redoutables revers sont apparus pour la mise en œuvre d'une monnaie commune dans la sous-région. Par exemple, peu de temps après la décision de créer l'Eco prise en Décembre 2000, les conditions économiques disparates des pays-membres ont instantanément relégué l'initiative au rang d'un document de politique mémoriel, entraînant le report sans cesse répété des dates de sa mise en œuvre. Un exemple clair de désintérêt et d'attitude visant à traîner les pieds était visible du Ghana durant la présidence de John Kufuor, dont l'attitude sceptique envers



une monnaie commune a pratiquement mis à terre le projet de Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO). Au niveau mondial, la crise récente dans la zone euro a jeté le doute sur l'approche de l'introduction de l'Eco. Il s'avère être similaire à celui lié à l'introduction de l'Euro au sein de l'Union européenne (Agyapong, 2012).

### ***Les progrès vers l'adoption d'une monnaie commune en Afrique de l'Ouest***

Lorsque l'on regarde les conditions et critères définis par la théorie économique pour la création d'une zone monétaire optimale, ou que l'on en rejoint une, les chances pour que les conditions soient remplies sont relativement faibles dans le cas de l'Afrique occidentale par rapport à celles des pays de l'Union européenne. Bien que désireuse d'une monnaie commune, la possibilité de sa réalisation en Afrique de l'Ouest continue d'être hors de portée et les sceptiques continuent à prétendre qu'un tel moment ne viendra jamais, pas dans un avenir proche en tous cas.

Depuis la création de la CEDEAO en 1975, l'idée d'une monnaie commune pour la région et d'une monnaie à l'échelle africaine est restée élevée dans l'agenda de l'intégration. En Avril 2000, la CEDEAO a adopté une stratégie à deux voies de création d'une monnaie commune dans la région. Dans la première voie, les membres non-UEMOA de la CEDEAO ont été requis pour former une union monétaire appelée ZMAO en Juillet 2005. La deuxième voie est la fusion subséquente de l'UEMOA et de la ZMAO pour former une seule union monétaire. Ce mariage aboutirait à l'adoption de l'Eco (Ekong et Onye, 2012).

L'UEMOA est composée de huit pays francophones d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo) et de la Guinée Bissau. Ils ont accepté d'adopter et d'utiliser le Franc CFA (ancien *franc des Colonies françaises d'Afrique* et aujourd'hui, franc de la *Communauté financière africaine*), la monnaie de leurs maîtres coloniaux. Depuis que la zone monétaire CFA a été créée sans critères ni conditions spécifiques à remplir préalablement, ce modèle est manifestement considéré comme le moins rigoureux et le moins compliqué que le UEM. Créée le 10 Janvier 1994 par le Traité de Dakar, l'UEMOA est devenue opérationnelle le 1er Août 1994, après

## Leçons tirées de l'expérience européenne de la monnaie commune

sa ratification par sept pays-membres. Ce modèle d'union monétaire ressemble à celui des Etats-Unis, où un traité a d'abord été signé pour créer une monnaie commune, bien avant la décision de créer une banque centrale commune et un parlement régional commun. De même, ce modèle ne tient pas compte de la question de l'intégration des marchés financiers antérieurement à l'adoption de la monnaie unique.

En tant que zone monétaire commune, l'UEMOA a été créée pour assurer une plus grande compétitivité économique grâce à des marchés ouverts et concurrentiels, ainsi que la rationalisation et l'harmonisation de l'environnement juridique. D'autres objectifs y sont définis, à savoir la convergence des politiques et indicateurs macroéconomiques, afin de créer un marché commun, de coordonner les politiques sectorielles et d'harmoniser les politiques fiscales (Agyapong, 2012). Bien que l'UEMOA, en tant que zone monétaire commune reste superficielle en termes d'intégration économique et financière, elle a été en mesure de mettre en œuvre des critères de convergence macroéconomique et a institutionnalisé un mécanisme de surveillance efficace. En outre, la zone a adopté une union douanière et un tarif extérieur commun, au début de 2000. Elle a aussi harmonisé une réglementation de la fiscalité indirecte et a lancé des politiques structurelles et sectorielles dans la région. Sans surprise, une enquête du Fonds Monétaire International (FMI) de Septembre 2002, citait l'UEMOA comme «La plus avancée sur le chemin vers l'intégration » de tous les regroupements régionaux en Afrique (Bulletin du FMI, 2002 :1). Comme le rapportent Masson et Patillo (2001), depuis la création de la monnaie de l'UEMOA, la région a été en mesure de réduire l'inflation au sein de ses pays-membres, mais n'a pas été efficace dans la promotion du commerce intra-zone. Plus d'une décennie après sa création, l'UEMOA a encore du mal à atteindre la plupart des objectifs fixés dans le traité de Dakar de 1994.

Compte tenu des difficultés inhérentes à satisfaire aux critères de la ZMAO, il y a eu des appels pour que la ZMAO puisse employer l'approche adoptée par l'UEMOA, qui ne considère pas l'intégration financière comme devant servir de base à l'adoption de la monnaie commune à priori (Adam, Agyapong et Gyamfi, 2010). Contrairement à l'Euro ou à l'Eco proposé, satisfaire aux critères de convergence était un facteur plutôt à-posteriori qu'à priori.

En termes de performances macroéconomiques, la preuve de la croissance n'est pas convaincante, même si la zone franc CFA a abaissé les taux d'inflation

plus que d'autres régimes monétaires en Afrique. On fait également valoir que le succès du franc CFA peut être dû à des facteurs exogènes tels que le soutien de la France et, en particulier la garantie du Trésor français de la convertibilité inscrite dans le compte d'opérations.

Pour atteindre la première voie de l'union monétaire telle qu'envisagée par la CEDEAO, les dirigeants de cinq pays ouest-africains, à savoir la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Nigéria et la Sierra Leone, ont déclaré leur intention de procéder à une union monétaire entre les pays non-membres de l'UEMOA de la région, suite à la Déclaration d'Accra et à l'Accord de Bamako de 2000. Le Libéria a rejoint la zone le 16 Février 2010, portant le nombre de ses membres à six.

Le corps statutairement habilité à recommander aux chefs d'Etat de la CEDEAO le début de l'émission de l'Eco est l'Institut Monétaire Ouest-Africain (IMAO). Il a établi des critères de convergence que chaque pays-membre de la ZMAO doit nécessairement atteindre : une inflation à un seul chiffre, le financement par la banque centrale du déficit public doit être de moins de 10% des revenus de l'année précédente, un déficit budgétaire de l'Etat 4 pour cent du produit intérieur brut (PIB) d'ici à 2003 et des réserves de change accumulées qui couvrent au moins trois mois d'importations. L'IMAO a également créé un Conseil de Convergence pour aider à coordonner les politiques macroéconomiques et a mis en place une banque centrale commune, la Banque Centrale Ouest-Africaine (BCOA). La première voie a été réalisée en 2005, tandis que les efforts se poursuivent afin de parvenir à la deuxième voie.

En route vers la réalisation de la deuxième voie, le Conseil de Convergence de la CEDEAO, composé des ministres des Finances et des gouverneurs des Banques Centrales des États-membres, a approuvé le 25 Mai 2009, une feuille de route révisée pour la réalisation d'une monnaie unique pour l'Afrique de l'Ouest, en 2020. La feuille de route propose une stratégie claire, concise et complète pour la réalisation d'une monnaie unique pour la région. La feuille de route décrit aussi les activités à entreprendre avant la nouvelle date de 2015, y compris l'examen et l'harmonisation des critères de convergence, l'harmonisation des données statistiques, des politiques nationales et des cadres juridiques, comptables et statistiques des finances publiques (Niyiraga, 2012).

## Leçons tirées de l'expérience européenne de la monnaie commune

Les nouveaux critères de convergence et d'harmonisation reflètent l'introduction de l'Euro et la récente crise de la zone euro. Entre 2009 et le premier trimestre de 2013, le plan prévoyait l'harmonisation du cadre réglementaire et de surveillance pour les banques et autres établissements financiers, la mise en place d'une infrastructure de système de paiement pour les transactions transfrontalières, la réalisation de l'infrastructure du système de paiement en Guinée, en Gambie et en Sierra Leone et l'achèvement de l'intégration en cours des marchés financiers de la région. En 2014, il est prévu que les instruments juridiques pour la création de la ZMAO soient ratifiés, puis suivis dans la même année par la création de la banque de la ZMAO, du secrétariat de la ZMAO et de l'Agence Ouest-Africaine de surveillance financière. L'union monétaire pour les pays de la zone est prévue au plus tard en 2015. Tout cela doit se produire avant l'introduction de l'Eco, la monnaie commune, en Janvier 2015, suivie par le retrait des monnaies nationales des cinq Etats-membres constitutifs (Niyiraga, 2012).

On s'attend à ce que le processus de fusion des deux monnaies commence (y compris l'introduction d'un acte additionnel au Traité révisé de la CEDEAO devant fournir un instrument juridique pour l'union monétaire précédente) trois ans avant le lancement de la monnaie unique. La réalisation d'une union monétaire sera atteinte en 2020 avec l'introduction d'une monnaie régionale, précédée par le lancement de l'union monétaire, la création d'une banque centrale régionale et enfin le retrait des monnaies nationales.

Bien que l'initiative d'un espace économique unique et d'une union monétaire dans la sous-région de la CEDEAO existe depuis environ ces 12 dernières années, la faisabilité d'une unification monétaire plus large dans la CEDEAO pose encore de nombreux problèmes économiques et institutionnels (Tsangarides et Qureshi, 2008; Masson et Pattillo, 2005). Même maintenant, la deuxième zone monétaire de la région (ZMAO) en est encore à essayer d'introduire l'Eco, en raison de la non-opérationnalité des institutions concernées et de l'incapacité des pays-membres à respecter les critères de convergence.

L'introduction de l'Eco a été reportée à plusieurs reprises. En bref, cela est dû à la dépendance politique de la plupart des autorités monétaires de la CEDEAO par rapport à leurs gouvernements nationaux ; les banques centrales sont souvent sous pression pour financer les déficits publics et pour entreprendre des politiques monétaires plus expansionnistes. Les défis de la mise en œuvre

d'une monnaie commune incluent : tout d'abord, les problèmes budgétaires (résultant de la dépendance excessive des autorités monétaires de leurs gouvernements nationaux). Ils sont beaucoup plus graves en Afrique de l'Ouest et la crédibilité des institutions monétaires y est beaucoup plus fragile. Deuxièmement, mêmes si l'unification de la ZMAO et de l'UEMOA et, l'adoption de l'Eco étaient réalisées, il reste difficile de savoir si la garantie du Trésor français de convertibilité de la monnaie de l'UEMOA (le franc CFA) à l'Euro, selon une parité fixe, se poursuivrait dans une union monétaire de cette taille.

Troisièmement, le faible niveau du commerce intra-régional ouest-africain demeure une perpétuelle source d'inquiétude. Le commerce entre les pays-membres de l'UE représente de plus de 60% du total des échanges, tandis qu'en Afrique de l'Ouest, il se languit encore à environ 10%. Le succès de la zone euro est en partie dû à l'intégration du commerce qui a eu lieu bien avant l'intégration monétaire. La littérature sur les zones monétaires optimales souligne le rôle du commerce comme étant le principal canal par lequel les bénéfices d'une monnaie commune seront appréciés. Plus les pays commerceront entre eux, en particulier dans une région donnée, plus ils apprécieront la stabilité du taux de change régional. Cependant, le faible niveau du commerce intra-régional signifie que la région Afrique de l'Ouest ne peut pas profiter des avantages d'une union monétaire. Il est attendu des unions monétaires qu'elles améliorent le bien-être car elles réduisent les potentielles perturbations du commerce intra-régional provoquées par les fluctuations des prix relatifs et les perturbations des taux de change bilatéraux (Chuku, 2012:10).

Quatrièmement, la qualité de membre de la relativement grande économie nigériane (et les effets de ses activités budgétaires/monétaires) a des implications pour l'intégration monétaire dans la région. L'économie de la ZMAO a un PIB combiné de 390,6 milliards de dollars US, représentant respectivement 73,3% de la CEDEAO et 19,1% du PIB de l'Afrique. Le Nigéria est de loin l'économie dominante, avec 77% de la population et 85,6% du PIB de la zone. Le Ghana suit avec seulement 9,2% du PIB. Un scénario inquiétant lié à la domination du Nigéria. Car contrairement à l'Europe, où les grands pays comme l'Allemagne et la France agissent de manière responsable financièrement et surveillent ce qui se passe dans les pays les plus faibles, comme le Portugal, l'Italie, l'Irlande, la Grèce et l'Espagne, - en Afrique, les grands pays comme le Nigéria sont souvent les plus irresponsables, en terme de gestion financière. Le Nigéria n'a jamais correctement géré ses budgets et son bilan

## Leçons tirées de l'expérience européenne de la monnaie commune

est cyclique, étant un pays où plus des trois-quarts des recettes en devises proviennent des hydrocarbures. Sa population domine dans la CEDEAO. Dans tous les cas de figure, les chocs commerciaux qui sont expérimentés au Nigéria affecteront lentement toute la CEDEAO dans un régime de communauté économique régionale.

Cinquièmement, par rapport à l'Union européenne, il existe un faible facteur de mobilité du travail dans la sous-région de la CEDEAO. La littérature économique, provenant en grande partie de la théorie des zones monétaires optimales de Robert Mundell, soutient qu'une ZMO (Zone Monétaire Optimale) est un groupe de pays où la mobilité de la main d'œuvre et des facteurs est relativement élevée (Mundell, 1961). Si par exemple, un membre d'une ZMO est frappé par des chocs asymétriques de demandes négatives, alors le travail et les autres facteurs de production se déplaceront de ce pays vers d'autres pays-membres, rétablissant ainsi l'emploi à son niveau initial. Cette mobilité fait fonction d'égalisateur des salaires et des prix des facteurs dans les zones avec une offre excédentaire vers les zones en déficit d'offre. Bien qu'il n'y ait guère de données fiables sur les mouvements de main-d'œuvre dans la région, les preuves empiriques démontrent qu'il existe de graves disparités entre les pays. Par exemple, alors que la mobilité de la main-d'œuvre est relativement élevée entre le Nigéria et le Bénin, ce qui s'explique en partie par la porosité des frontières entre les deux pays et leur proximité relative, il y a très peu de mobilité entre la plupart des autres économies. Au niveau extrême d'immobilité dans la région, il y a l'exemple du Ghana. Devenu récemment un important port de destination pour les pays d'Afrique de l'Ouest, cela implique également une menace pour les possibilités d'emploi et de la sécurité sociale pour les Ghanéens. Donc, le gouvernement a introduit des mesures très strictes pour les migrants ouest-africains à participer au marché du travail au Ghana, surtout du Nigeria.

### ***L'ardu chemin vers une monnaie commune en Europe***

Même si l'Union monétaire européenne a été proposée dès 1969, ses racines institutionnelles se trouvent dans le Système Monétaire Européen (SME) de 1979, qui a introduit des taux de change fixes mais ajustables entre les plus grandes économies européennes (Dominguez, 2006: 69). Cependant, les premières étapes formelles de l'intégration monétaire européenne peuvent être

tracées presque aussi loin qu'Octobre 1962, coïncidant avec le développement d'une théorie des ZMO, définie comme la zone géographique optimale pour une monnaie unique, où pour plusieurs devises, dont les taux de change sont irrévocablement arrimés. Le mémorandum publié par la Commission en 1962, connu sous le nom de *Memorandum Marjolin*, a lancé le débat sur une monnaie commune et a incité plusieurs mesures dans le domaine de la coopération monétaire.

Le Rapport Werner, publié en 1970, a pour but d'améliorer les perspectives de croissance et le bien-être des pays européens en exploitant les avantages d'une union monétaire et d'une politique monétaire commune. Le Rapport Werner a proposé le processus de réforme de la monnaie européenne et a établi un plan pour la réalisation étape par étape de l'union économique et monétaire. Il a proposé un programme en trois phases : (a) éliminer les mouvements de taux de change intra-européens, (b) centraliser les décisions de politique monétaire de l'UE et (c) réduire les obstacles au commerce qui subsistaient au sein de l'Europe. Cependant, les propositions du Rapport Werner n'ont jamais été appliquées, car elles ont été éclipsées par d'autres événements mondiaux (Hämäläinen, 2000).

En 1972, après l'effondrement du système de Bretton Woods, le <*serpent monétaire*>, un arrangement à propos des taux de change pour les pays européens a été trouvé avec le rétrécissement progressif des marges de fluctuation entre les monnaies des États-membres. Une étape importante vers l'intégration européenne a été observée en Mars 1979 avec l'émergence du Système Monétaire Européen (SME), qui a largement contribué à la création de l'Euro, en commençant à maintenir les monnaies des États-membres dans la limite du taux de change acceptable (Faits UE, 2012).

Le Rapport Delors de 1989 a jeté les bases de la monnaie unique. L'Union Economique et Monétaire émergente (UEM) a pour but de créer une «Union européenne dans laquelle les monnaies nationales sont remplacées par une monnaie unique de l'UE gérée par une banque centrale unique qui fonctionne au nom de tous les membres de l'UE» (Petsas, 2003: Slide 20). L'approche à trois volets pour la réalisation de cet objectif a commencé avec tous les membres de l'UE qui ont rejoint le mécanisme du taux de change du SME (MTC). Deuxièmement, les marges de taux de change devaient être resserrées et certaines décisions de politique macroéconomique placées sous le contrôle

## Leçons tirées de l'expérience européenne de la monnaie commune

centralisé de l'UE. Troisièmement, le remplacement des monnaies nationales par une monnaie européenne unique et la dévolution de toutes les décisions de politique monétaire dans le cadre du Système Européen de Banques Centrales (SEBC).

En 1992, l'UE a réussi à mettre en place des mécanismes durables pour renforcer et faire converger les économies et pour établir une union économique et monétaire, y compris une monnaie unique et stable dans le cadre du traité de Maastricht (UE, 1992). Bien qu'il y ait eu une crise des taux de change fixes en 1992, la Banque Centrale Européenne (BCE) a été créée en 1998 et l'Euro a été introduit par voie électronique en 1999 et physiquement en 2002 (Dominguez, 2006: 70). Le traité de Maastricht qui a conduit à la création de l'Euro, comprend un certain nombre de restrictions sur les politiques budgétaires des États-membres de l'UEM. L'Euro a pour but d'accroître la transparence des prix internationaux, cela devant idéalement favoriser la concurrence, la localisation de l'arbitrage et le commerce transfrontalier (Frankel et Andrew, 2002), avec pour résultat attendu la convergence des prix (Bris et Micola, 2008).

Les États-membres de la zone euro ont confié la tâche d'élaboration de la politique monétaire à la Banque Centrale Européenne (BCE). En tant qu'autorité monétaire commune, la BCE a été mise en place comme une banque centrale très indépendante pour s'assurer qu'elle sera en mesure d'assurer la stabilité des prix (Bordo, Jonung et Markiewicz, 2011:2). Tant le Traité de Maastricht que le Pacte de Stabilité et de Croissance (PSC) ont exclusivement réservé les pouvoirs de la politique budgétaire au sein de l'Union européenne (UE) pour les gouvernements nationaux. Ces règles, relatives à l'Union Economique et Monétaire (UEM), protègent aussi bien les États-membres de la zone euro que les États-membres qui n'ont pas adopté l'Euro. Comme Bordo, Jonung et Markiewicz (2011:2) l'ont souligné, ces ensembles de règles relatives au régime fiscal sont contrôlées de manière centralisée par la Commission dans un dialogue politique avec les États-membres. Ce système représente le cadre de la politique budgétaire actuelle de la zone euro, qui vient compléter l'union monétaire et sa monnaie unique, l'Euro.

Bien que l'idée d'une structure institutionnelle pour l'encadrement des politiques budgétaires et pour la préservation de la viabilité des finances publiques de l'Union monétaire avait fait l'objet de débats houleux avant même l'introduction de l'Euro (European Economy, 2008), la récente crise dans la zone euro a plus



polarisé le débat et a ajouté une vision normative des dispositions de politique budgétaire <appropriée> au sein de l'Union européenne. Les dirigeants africains suivent de près le débat afin d'éviter les erreurs de la structure de gouvernance économique de l'UE.

Même si la crise a confirmé la nécessité d'une restructuration et du renforcement de l'Union européenne, la direction que la restructuration devrait prendre demeure problématique. Alors que certains plaident pour une extension des compétences fiscales de <Bruxelles>, d'autres soutiennent que le présent arrangement institutionnel est correct et que le cadre de la politique budgétaire devrait être uniquement l'affaire des Etats-membres (Mckay, 2005). Certains commentateurs estiment que l'union monétaire n'a pas besoin d'une coordination fiscale centrale entre les Etats-membres, ou tout au moins une coordination moindre qu'à l'heure actuelle. Un autre groupe d'experts recommande l'amélioration de la qualité du processus de politique budgétaire et des institutions financières à travers l'UE, comme moyen prometteur pour améliorer la gouvernance de la politique budgétaire dans l'UE.

Que le débat soit loin d'être tranché n'est pas surprenant. Bordo, Jonung et Markiewicz (2011: 2) ont fait valoir que la « zone euro est la première union monétaire où la politique monétaire est mise en place au niveau central (européen) tandis que la politique budgétaire est effectuée au niveau sous-central (national) ». Ainsi, il est évident qu'il n'y a pratiquement aucune structure institutionnelle, testable, qui peut sauver la zone euro du marasme économique.

### ***Leçons que l'Afrique de l'Ouest peut apprendre de la monnaie commune européenne***

Comme mentionné précédemment, l'Union africaine et la majorité des accords d'intégration régionale en Afrique visent explicitement à l'union monétaire comme destination finale de l'intégration. Le Traité d'Abuja de 1991 a appelé à la création de la Communauté Economique Africaine en 2027. Le traité prévoit une banque centrale africaine, une monnaie commune, une mobilité totale des facteurs de production et le libre-échange des biens et services dans la Communauté. Dans le cas de la CEDEAO, il existe une feuille de route qui prévoit l'union monétaire complète, intégrant une monnaie unique et une banque centrale régionale en 2020.

## Leçons tirées de l'expérience européenne de la monnaie commune

Dans leur étude d'une monnaie unique en Afrique, Masson et Patillo (2004:10) sont parvenus à plusieurs conclusions sur les avantages d'une monnaie commune en Afrique vis-à-vis de la zone euro. D'abord, ils ont fait valoir que dans la mesure où les pays de la zone euro sont mieux reliés en termes de communication et de transports que les pays africains, l'Afrique ne peut pas attendre, même en proportion de sa dimension économique, les mêmes gains en terme d'économies d'échelle et de réduction de coûts de transactions que ceux générés par l'union monétaire européenne. Deuxièmement, compte tenu du fait que les pays africains sont très spécialisés, ils souffrent beaucoup en termes de chocs commerciaux qui ne s'appuient pas sur les mêmes produits et partant, n'évoluent pas dans la même direction. Troisièmement, même si la mobilité de la main-d'œuvre dans certaines régions d'Afrique est plus élevée qu'en Europe, elle reste encore limitée et politiquement sensible. Enfin, il y a une absence évidente de transferts financiers intra-africains. En Afrique de l'Ouest, aucun mécanisme officiel de transfert fiscal n'existe dans la région, sauf pour certaines aides publiques et militaires fournies par le Nigéria à d'autres pays de la région. Il est essentiel que ce problème soit résolu avant le début du régime de monnaie commune.

La plupart des analystes s'accordent à dire que le désir et la conception de l'union monétaire en Afrique ont été fortement influencés par l'expérience de l'intégration de l'Europe et de l'éventuelle introduction de l'Euro. Le succès initial de l'Euro a servi de paradigme qui peut être reproduit en Afrique pour récolter les avantages d'une monnaie unique, résumée dans la contribution spéciale qu'elle rend au commerce et à l'investissement. Outre l'élimination de la lourdeur de la conversion des devises et des variations du taux de change nominal, une monnaie commune fait-on valoir, permettrait d'immenses avantages pour la création d'échanges et la stabilité microéconomique (McCarthy, 2012). Cependant, la crise de la dette souveraine dans la zone euro a convaincu les observateurs de s'éloigner de la *<fausseté de transposition>* pour tenir plutôt compte des leçons fondamentales à propos des lacunes dans l'architecture de la zone.

La première leçon que la monnaie commune européenne offre à l'Afrique de l'Ouest est la nécessité d'un espace viable pour développer une union économique. L'expérience de l'UE souligne clairement la nécessité d'établir un consensus entre les facteurs politiques et économiques ainsi que parmi les différents acteurs du projet de la régionalisation. Dans ce contexte, non

seulement les politiciens devraient faire pression pour l'intégration monétaire. Mais la participation active de différents groupes de pression tels que les associations d'employeurs, les médias, les syndicats, les étudiants ou d'autres encore est aussi nécessaire. L'implication et l'engagement des différents acteurs et institutions politiques au niveau local et régional demeurent le facteur-clé dans la réalisation d'un marché des devises intégré, tel que démontré dans l'UE. En outre, le rôle des dirigeants politiques et l'existence d'institutions solides restent fondamentaux dans ce processus.

La deuxième leçon, émanant principalement de la crise est la nécessité d'aller au-delà des objectifs macroéconomiques lors de la construction d'une monnaie commune. La crise a amplement démontré que les indicateurs macroéconomiques tels que le taux d'inflation, la balance des opérations courantes et les déficits budgétaires du gouvernement - bien qu'étant des conditions préalables importantes pour une monnaie commune - ne suffisent pas. La convergence macroéconomique (en Europe, la convergence des critères de Maastricht) au point d'entrée dans l'union monétaire ne suffit pas à en assurer le succès. La crise a donc braqué les projecteurs sur d'autres facteurs - tels que la discipline, la transparence, l'engagement politique et un certain nombre d'autres - qui doivent être pris en compte lorsque l'union monétaire est incorporée dans la planification de l'intégration régionale (McCarthy, 2012).

La troisième leçon, liée à la précédente, est le défi de mettre ensemble des économies disparates pour former une monnaie commune. La crise de la zone euro démontre que, bien que la convergence macroéconomique soit souhaitable, la convergence économique est tout aussi importante. Si l'union monétaire regroupe un certain nombre d'économies disparates, qui sont caractérisées par de grandes différences de compétitivité, cela pourrait devenir un fardeau pour l'union monétaire. Ici, il est impératif de noter que la cause profonde des problèmes de l'Euro est que la zone euro couvre un groupe de pays disparates, fonctionnant à des niveaux sensiblement différents de compétitivité. L'ancien Président français, Nicolas Sarkozy, a reconnu ce défi lorsqu'il a fait remarquer qu'«il ne peut y avoir de monnaie commune sans convergence économique, sans laquelle l'Euro sera trop forte pour certains, trop faible pour les autres, et la zone euro va éclater» (Bremner, 2011:59). De même, un chroniqueur du Financial Times a bien rendu la situation : «La crise actuelle est structurelle, découlant de la conception erronée de l'Euro et en particulier, la notion erronée selon laquelle une politique monétaire commune fonctionne-

rait sans l'intégration d'autres politiques - et pas seulement la politique fiscale ... Arrimer 17 économies financièrement disparates et attendre d'elles qu'elles marchent au pas est absurde» (Rattner, 2011:59).

Dans la CEDEAO, la disparité créée par le Nigéria, en tant que l'économie la plus puissante, aura de graves conséquences pour l'union monétaire. Par ailleurs, en tant que grand exportateur de pétrole, l'économie du Nigéria est très différente de celle de ses voisins, qui exportent divers produits de base et sont donc soumis à des chocs (Masson et Patillo, 2012:13). L'importance et l'influence de la nation la plus peuplée du continent ne peuvent pas être sous-estimées. Malgré la domination démographique et économique du Nigéria dans la zone, le pays a encore du mal à satisfaire aux critères de convergence et d'harmonisation, et encore moins à pousser les autres pays-membres à s'y conformer. Les nombreux conflits que connaît le pays, ainsi que la faiblesse des structures de gouvernance ont fait que le pays n'a pas été en mesure de donner l'exemple. Contrairement à la zone euro, où des pays comme l'Allemagne servent de mentors aux pays mineurs comme le Portugal, la nature fragile de presque toutes les économies de la ZMAO n'augure rien de bon (Somed, 2012).

La quatrième leçon concerne la nécessité d'une plus grande intégration économique et budgétaire. Cela exige des pays-membres de renoncer à une partie importante de leur souveraineté (Norris, 2011). Comme mentionné dans l'introduction, l'Union Economique et Monétaire Européenne souffre de faiblesses structurelles. La CEA (2012) pose que la crise dans la zone euro a été provoquée par diverses anomalies dans la structure de l'union monétaire. La crise a révélé de manière significative les défis du statut politique *sui generis* de l'Union européenne qui n'est plus un simple assemblage d'États-nations, mais n'est pas non plus une entité fédérale à part entière. Aucune union monétaire n'a jamais réussi sans une union politique concurrente y compris une consolidation budgétaire. Toutefois, l'Union Monétaire Européenne reste une autorité monétaire centralisée sans la capacité fiscale. Elle ne dispose que d'un nombre relativement faible d'institutions politiques et de caractéristiques identitaires, ce qui rend son exploitation et sa survie difficiles. Afin d'éviter de telles conséquences en Afrique de l'Ouest, les accords d'intégration régionale devraient s'efforcer de mettre en place une politique budgétaire unique ainsi qu'une politique monétaire unique. Cependant une telle tâche est ardue compte tenu du fait que la région comprend des pays avec des contextes politiques, écono-

miques et sociaux de diverses origines. L'établissement d'une telle politique nécessite des différents pays une plus grande volonté politique et une coordination des politiques. Tout comme la plupart des Etats-membres de l'Europe, les dirigeants des pays africains voudront conserver leur souveraineté (CEA, 2012).

La cinquième leçon concerne la nécessité de revoir et d'actualiser en permanence les institutions politiques et de les doter de mécanismes pour régler de futures crises financières et économiques. Comme Robert Schuman l'a judicieusement fait remarquer lors de son discours fondateur pour l'Union Européenne en 1950, « L'Europe ne se fera pas d'un coup ni selon une construction unique, générale. Elle sera construite par des réalisations concrètes qui permettront de créer de facto une solidarité » (Schuman, 1950 : 1). L'histoire de l'Union européenne démontre que la plupart des crises ont conduit à une plus grande intégration. Ainsi, il est probable que grâce à la volonté politique et à la créativité, l'innovation décisive aidera à sauver la zone euro de la crise qu'elle traverse.

La dernière leçon émanant de l'expérience de la monnaie commune européenne est l'importance de la collaboration et la construction de la cohésion entre les Etats-membres. L'expérience de l'Union européenne montre que les accords d'intégration régionale, qui sont d'abord et avant tout motivés par des objectifs politiques, sont principalement construits en utilisant des blocs de constructions économiques. Bien que la logique des trois facteurs dominants - économiques, politiques et juridiques - dans la construction de l'Union Monétaire Européenne soit intrinsèquement distinctive, ils interagissent les uns sur les autres et même s'influencent mutuellement. Il est impératif que les politiques et les décideurs politiques s'arrangent de la perte d'espace de gestion, qu'elle soit économique, sociale ou politique, qui en découle. En Europe, cette exigence est admise depuis longtemps, car il y a un large accord sur le fait que les problèmes actuels de la zone euro devront être résolus dans le domaine politique. McCarthy (2012) a estimé qu'en Afrique, il est important de savoir si les dirigeants politiques africains auront plus de facilité à faire face aux défis de l'union monétaire et ce que cela exige en terme d'intégration fiscale.

## **Conclusion**

Malgré la récente crise dans la zone euro, l'intégration européenne a été un succès remarquable et offre un modèle d'intégration linéaire, qui se caractérise

## Leçons tirées de l'expérience européenne de la monnaie commune

par une intégration plus avancée pas à pas, en parallèle avec l'élargissement de sa composition. Le mouvement de l'intégration monétaire vers l'union monétaire et la monnaie unique a démontré la résistances des structures mises en place par l'Union Européenne depuis 50 ans. La question de fond dans cet article est : qu'est-ce que la sous-région Afrique de l'Ouest peut-elle apprendre de l'expérience de l'Union européenne en matière de construction d'une union monétaire et d'introduction d'une monnaie commune?

Cependant, un point important à noter est qu'il a fallu environ 50 ans, à partir de la signature du Traité instituant la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier en 1951, pour que l'Europe réalise l'introduction de l'Euro. Pendant ce temps, la possibilité d'une intégration économique et financière plus poussée en Afrique, en particulier dans la sous-région Afrique de l'Ouest, a continué à générer un intérêt à la fois académique et politique, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du continent.

Il est donc clair, dans le débat posé dans cet article, que même si la CEDEAO est à un stade différent de l'intégration, la monnaie commune de l'Union européenne et la crise actuelle dans la zone euro offrent des expériences précieuses pour Afrique de l'Ouest dans sa marche vers l'intégration monétaire. L'étude a mis en évidence un certain nombre de leçons que l'Afrique de l'Ouest peut apprendre de la monnaie commune de l'UE et de la crise actuelle. L'article identifie la nécessité d'un leadership fort et engagé et d'un espace crédible pour le dialogue entre les différents acteurs dans le processus de régionalisation. Il souligne également l'importance de la construction de structures souples et novatrices pour faire face aux crises imprévues. Ces structures doivent prendre connaissance des interactions souvent contradictoires entre les éléments économiques, politiques et juridiques du processus d'intégration. De même, ces structures doivent permettre de résoudre les asymétries dans la logique du discours politique, qui ne se limitent pas à l'économie, mais affectent aussi les éléments politiques et juridiques qui se manifestent à la fois au niveau local et régional. L'expérience de l'Union européenne montre clairement que les processus, la structure et les mandats de l'intégration régionale ne sont pas fixes et statiques et doivent, donc en permanence, être réévalués à la lumière de l'expérience d'intégration. Par conséquent, un leadership politique décisif est nécessaire pour répondre aux hauts et bas d'une union monétaire.

## Références

Adam, M. A., Agyapong, D et Numapau, E.G., 2010. Dynamic Macroeconomic Convergence in WAMZ. *International Business and Management*. 1(1), pp.85-110.

Agyapong, D., 2012. The Eurozone Currency Crisis: A Lesson for the West Africa Monetary Zone. *Asian Journal of Business and Management Sciences*, 1(11), pp.11-25.

Angelini, P et Lippi, F., 2007. Did prices really soar after Euro cash changeover? Evidence from ATM withdrawals. *International Journal of Central Banking*, 3(4), pp.1-22.

Bartram, M. S. et Karolyi, K. A., 2006. The Impact of the Introduction of the Euro on Foreign Exchange Rate Risk Exposures. *Journal of Empirical Finance*, 13, pp.519–549.

Bordo, M. D., Jonung, L. and Markiewicz, A., 2011. *A Fiscal Union for the Euro: Some Lessons from History*. NBER Working Paper 17380, Cambridge, MA: NBER.

Bremner, C., 2011. Sarkozy and Merkel demand Relaunch of European Ideal with ‘Treaty of Solidarity’. *London Times*, 2 décembre 2011, p.59.

Bris, A. et Micola R. A., 2008. *Separated by a Common Currency? Evidence from the Euro Changeover*, 3. mars 2008.

CEA, 2012. *Common Currency: Why events in Europe should not derail attempts to form a single currency in East Africa*. Bulletin of the Sub-regional Office for Eastern Africa (SRO-EA) of the United Nations Economic Commission for Africa (ECA), Issue No 8, janvier 2012.

CEA/UA, 2012. *The Impact of the European Debt Crisis on Africa’s Economy: A Background Paper*. Présenté lors de la 5ème réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres de l’économie et des finances de l’UA et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA, Addis Abeba, Ethiopie, 26-27 mars 2012.

Chintrakarn, P., 2008. Estimating the Euro Effects on Trade with Propensity Score Matching. *Review of International Economics*, 16(1), pp.186-198.

Chuku, A. C., 2012. The Proposed Eco: Should West Africa Proceed With a Common Currency? Papier présenté au *Conference on Economic Development in Africa* du Centre for the Study of African Economies (CSAE) Oxford: Oxford University, 18-20 mars 2012.

Coeurdacier, N. et Martin, P., 2009. The Geography of Asset Trade and the Euro: Insiders and Outsiders. *Journal of the Japanese and International Economies*, 23(2), pp.90-113.

Dominguez, K. M. E., 2006. The European Central Bank, the Euro, and Global Financial Markets. *The Journal of Economic Perspectives*, 20(4), pp.67-88.

Ekong, C. N. et Onye, K. U., 2012. On the Feasibility of a Common Currency in West Africa: Evidence from a Multivariate Structural VAR. *Current Research. Journal of Economic Theory* 4(4), pp.120-131.

EU Facts, 2012. *European Monetary System*. Disponible à: <<http://www.civitas.org.uk/eufacts/FSECON/EC9.htm>>. [Visité le 3 août 2012].

European Economy, 2008. *The EU's Response to Support the Real Economy During the Economic Crisis: An Overview of Member States' Recovery Measures*. Occasional Papers 51, juillet. DG ECFIN, Commission européenne, Bruxelles.

FMI, 2002. *IMF Survey Supplement on the Fund* Volume 31 September 2002. Disponible à: <<http://www.imf.org/external/pubs/ft/survey/sup2002/index.htm>>. [Visité le 7 janvier 2013].

Frankel, J. et Andrew, R., 2002. An Estimate of the Effect of Common Currencies on Trade and Income. *Quarterly Journal of Economics*, mai 2002.

Fritsche, U., Lein, S. et Weber, S., 2009. *Do Prices in the EMU Converge (Non-linearly)?* DEP Discussion Papers, Macroeconomics and Finance Series, Hambourg 4/2009.



Hämäläinen, S., 2000. The Single Currency and European Integration. Discours prononcé lors du séminaire *EMU Experience and Prospects - A Small State Perspective*, Institute of European Affairs, Dublin, 16 octobre 2000.

Hembruff, J., 2011. European Son: Neoliberal Integration, the European Monetary Union and the European Sovereign Debt Crises, *Inquiry and Insight*, 4(1), pp.6-19.

Kirkegaard, J. F., 2011. Painful Euro Crisis and Lessons for the World – Part I. Yale Center for the Study of Globalisation. *Yale Global Online Magazine*. Disponible à: <<http://yaleglobal.yale.edu/content/painful-euro-crisis-and-lessons-world>>. [Visité le 3 décembre 2012].

Lane, P. R., 2006. *Global Bond Portfolios and EMU*. IIS Discussion Paper No. 168. Disponible à: SSRN: <<http://ssrn.com/abstract=925858>> ou <<http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.925858>> [Visité le 3 novembre 2012].

Masson P. et Taylor, M., 1993. Fiscal Policy within Common Currency Areas, *Journal of Common Market Studies*, 31 (1).

Masson, P. et Pattillo, C., 2001. *Monetary union in West Africa (ECOWAS) - Is it desirable and how could it be achieved?* Occasional Paper No. 204. Washington: Fonds monétaire international.

Masson, P and Pattillo C, 2004. A Single Currency for Africa. *Finance and Development*, décembre 2004.

Masson, P. et Pattillo, C., 2005. *The Monetary Geography of Africa*. Washington, D.C.: Brookings Institution Press.

McCarthy, C., 2008. *The Roadmap towards Monetary Union in Southern Africa – is the European experience commendable and replicable?* Troisième GARNET Annual Conference, Bordeaux, septembre 2008.

McCarthy, C., 2012. *A Comment on the Lessons the Euro Crisis holds for African Monetary Integration*. SADC: Trade Law Centre.

## Leçons tirées de l'expérience européenne de la monnaie commune

McKay, D., 2005. Economic Logic or Political Logic? Economic theory, federal theory and EMU. *Journal of European Public Policy*, 12, pp.528-544.

Mundell, R. A., 1961. A Theory of Optimum Currency Areas. *American Economic Review*, 53, pp.657-664.

Niyiragira, Y., 2012. *Revised Plan of Single Currency for West Africa*. African Union Monitor. Disponible à: <<http://www.pambazuka.org/aumonitor/comments/2421/>> [Visité le 1. septembre 2012].

Petsas, I., 2003. *Optimum Currency Areas and the European Experience*. New Jersey: Pearson Education, Inc.

Quiggin, J., 2012. *Zombie Economics: How Dead Ideas Still Walk among Us*. New Jersey: Princeton University Press.

Rattner, S., 2011. Look to Africa for Lessons in Sharing Currency. *London Financial Times*, 21 octobre 2011.

Rusuhuzwa, T. K. et Masson, P. R., 2012. *Design and Implementation of a Common Currency Area in the East African Community*. University of Toronto, Department of Economics, Working Paper 451.

Skrekas, N., 2010. Greek GDP Revised Down. *Wall Street Journal*. Disponible à: <<http://online.wsj.com/article/SB10001424052748703453804575479162284898390.html>> [Visité le 5 janvier 2013].

Somed, M., 2012. *Euro's Lessons For the Eco – WAMZ on High Alert*. Disponible à: <<http://www.ghanabizmedia.com/ghanabizmedia/march-2012-banking-a-finance/574-euros-lessons-for-the-eco--wamz-on-high-alert.html>> [Visité le 13 février 2013].

Tsangarides, C. et Qureshi, M., 2008. Monetary Union Membership in West Africa: A Cluster Analysis. *World Development*, 36(7), pp.1261-1279.

UE, 1992. *The Maastricht Treaty: Treaty on European Union*. [pdf] Disponible à: <<http://www.eurotreaties.com/maastrichteu.pdf>>. [Visité le 7 février 2013].

*Paulina Mendes*

## ***Expérience de l'Intégration de la Guinée-Bissau dans l'UEMOA: quelles leçons pour la zone Euro ?***

### ***Introduction***

L'interaction entre les acteurs est une des conditions préalables pour atteindre le bien-être collectif. Cette condition justifie leur regroupement dans des institutions telles que la famille, la communauté, l'État et au plus haut niveau en blocs régionaux, en vue de satisfaire leurs intérêts à caractère politique et/ou économique.

Ainsi, l'intégration régionale est-elle l'une des solutions trouvées par d'éminents dirigeants politiques africains de l'époque pour accroître les échanges et promouvoir la croissance économique et le développement. Cette perspective a été renforcée par les théoriciens de l'intégration économique notamment Balassa (1961) et Robson (1985) qui préconisent que les pays en développement regroupés en blocs économiques régionaux ont une probabilité plus grande de travailler dans la plus grande synergie politique, ceci contribue à faire valoir leurs intérêts dans le marché international et à accroître leur compétitivité.

Le regroupement des pays avec différents niveaux de développement en blocs régionaux nécessite le consentement explicite et volontaire des pays participants sur les défis que ce processus de l'intégration régionale fait apparaître. Il s'agit du respect des principes de solidarité et de compensation en vue d'atténuer le déséquilibre économique entre ces pays afin de favoriser l'intégration régionale.

## Expérience de l'Intégration de la Guinée-Bissau dans l'UEMOA

C'est le cas, par exemple, de l'UEMOA, où l'on constate que la Côte d'Ivoire, qui a l'économie la plus développée et la plus diversifiée de l'union, partage le même espace d'intégration avec la Guinée-Bissau, une petite économie fortement concentrée sur un seul produit, la noix de cajou.

La Guinée-Bissau se distingue du reste des pays de cette union car elle est la seule à avoir été colonisée par le Portugal et à avoir mené une lutte armée qui a duré onze ans. Aussi, après l'indépendance, elle a connu des périodes successives d'instabilité sociopolitique, ce qui a contribué à la faiblesse de ses structures politiques et économiques.

Cet article vise, d'une part, à mettre l'accent sur l'expérience de l'intégration de la Guinée-Bissau dans l'UEMOA et à mettre en évidence son impact sur le développement économique et social ; d'autre part, à faire ressortir certains enseignements que la zone Euro pourrait tirer de la longue expérience d'intégration monétaire dans la zone UEMOA.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons formulé une série de questions suivantes destinées à guider l'élaboration de ce travail :

1. Quelles sont les raisons qui ont conduit la Guinée-Bissau à intégrer une organisation traditionnellement conçue pour répondre aux desseins des anciennes colonies françaises d'Afrique de l'Ouest?
2. L'intégration de la Guinée-Bissau dans l'UEMOA s'est-elle traduite par une amélioration des indicateurs macro-économiques du pays et aussi par un changement des valeurs socioculturelles de son peuple?
3. Quelles leçons tirées de l'expérience de l'UEMOA pourraient servir pour atténuer la crise dans la zone Euro?

Pour répondre aux questions soulevées, l'article est structuré en quatre points: le premier dresse le cadre de la Guinée-Bissau en tant que pays lusophone au sein de la Communauté francophone ; le deuxième mettra en évidence les antécédents historiques de l'UEMOA, en tant qu'organisation régionale membre de la zone Franc. Le troisième point porte sur l'expérience de l'intégration de la Guinée-Bissau dans l'UEMOA et son impact sur le développement socio-économique du pays. Enfin, les leçons que la zone Euro pourrait apprendre de l'expérience de l'UEMOA.

## ***Guinée-Bissau: un pays lusophone au sein de la communauté francophone***

Les Portugais sont arrivés en Guinée-Bissau en 1446 dans le but de dominer et d'exploiter le pays. Cependant, cette aspiration de la puissance coloniale a rencontré de la résistance de la part du peuple guinéen. Cette résistance se reflète dans la courte période de domination du Portugal en ce qui concerne ce pays, moins de 60 ans sur la partie continentale et 37 ans dans l'archipel des Bijagos (Mendy, 1997:22).

Contrairement à l'Angola et au Mozambique qui étaient des colonies de peuplement, la Guinée-Bissau était une colonie d'encadrement pour l'exploitation. Ainsi, le fait d'avoir été colonisée par le Portugal lui a valu le privilège d'intégrer la CPLP (Communauté des pays de Langue Portugaise) créée en 1996 et, comprenant l'Angola, le Brésil, le Cap-Vert, le Mozambique, le Portugal, Sao Tomé-et-Principe et Timor Oriental.

En termes de localisation géographique par rapport à ses homologues avec qui elle a partagé le même passé colonial, la Guinée-Bissau est une enclave située géographiquement très loin des autres pays, à l'exception du Cap-Vert. Elle ne partage des frontières physiques qu'avec des pays francophones, anciennes colonies de la France, notamment la Guinée au sud et la République du Sénégal au nord. Ainsi, sur le plan culturel, la Guinée-Bissau est plus proche de ses voisins francophones de la sous-région. D'où l'impression donnée, lors de son intégration dans l'UEMOA, de retrouvailles entre frères qui ont été séparés à contrecœur par les puissances coloniales au cours de la Conférence de Berlin de 1884.

Sur le plan monétaire, au contraire des autres pays de l'UEMOA, la Guinée-Bissau avait décidé de créer sa propre monnaie nationale, le Peso, après son indépendance acquise le 24 septembre 1973, pour remplacer la monnaie portugaise, l'Escudo. En effet, il a été créé la „Banco Nacional da Guiné“ (BNG), qui fonctionnait comme une Banque centrale, la Caisse du Trésor et la Banque universelle.

Suite à la réforme monétaire intervenue en mars 1976, le Peso Guinéen a été créé en substitution de l'Escudo Portugais. Cette dernière, dont l'émission avait été confiée à „Banco Nacional Ultramarino“ (BNU), circulait depuis 1902 dans le territoire, qui est devenu la Guinée-Bissau.

## **Expérience de l'Intégration de la Guinée-Bissau dans l'UEMOA**

Malheureusement, l'histoire monétaire du pays a été caractérisée par la dépréciation constante du Peso Guinéen et entraînant par conséquent une instabilité des prix. Si on ajoute ces facteurs au fait que la monnaie nationale était inconvertible, on peut facilement envisager les difficultés auxquelles ce pays a du faire face, notamment dans les domaines du commerce international et de l'investissement étranger.

Le 2 mai 1997, par l'accord signé à Dakar, la Guinée-Bissau a adopté le Franc CFA (Franc de la Communauté financière africaine) comme monnaie, s'intégrant ainsi à l'UEMOA (Union économique et monétaire Ouest Africaine) qui abrite des pays, anciennes colonies de la France, à savoir : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Cependant, la langue de travail officielle de cette Communauté est le Français, ce qui implique des efforts énormes de la part de la Guinée-Bissau, pour participer aux activités réalisées par cette organisation.

### ***Aperçu historique de l'UEMOA***

La création de l'UEMOA s'insère dans la coopération politique entre les pays de l'ancienne Afrique Occidentale Française (AOF) qui comprenait la Haute-Volta (actuel Burkina Faso), la Côte d'Ivoire, le Dahomey (Bénin), la Guinée, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Soudan français (Mali), et qui préconisait le contrôle efficace de ces territoires à travers l'adoption de politiques monétaires, commerciales et législatives communes (Barry, 2006).

Pour concrétiser ces objectifs, en juin 1895, l'AOF a été créée dans le but de coordonner les territoires administratifs et financiers qui la composent, afin de concilier leurs intérêts et d'assurer une solidarité financière, pour renforcer leurs investissements (Fernandes, 2007: 122).

L'évolution de l'activité d'émission monétaire a abouti à la création du Franc des Colonies Françaises en Afrique (F CFA) en 1945, rebaptisé Franc de la Communauté Financière Africaine (F CFA) pour la monnaie émise par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), après l'indépendance en 1960 (Mendes, 2012:6 ).

En 1959, la Fédération de l'AOF voit le jour en intégrant le Dahomey, le Soudan français (actuel Mali), le Sénégal, la Haute-Volta. Finalement seul le Sénégal et le Soudan français y resteront. Cependant, cette Fédération a rencontré des temps difficiles en raison des divergences idéologiques entre les présidents des deux pays: Modibo Keita soutenait la Guinée influencé par le communisme, préconisait la mise en place d'un Etat fédéral unitaire. Léopold Sédar Senghor, Président du Sénégal et pro-occidental, quant à lui optait pour une fédération souple afin de renforcer l'influence de la France dans la région. Cette Fédération a éclaté après les indépendances des deux pays (Fernandes, 2007:125). A la même époque apparaît le Conseil de l'Entente ou Union Sahel-Bénin qui intégrait la Haute Volta, la Côte d'Ivoire et le Dahomey. En 1966, le Togo rejoint ces pays. Il n'a pas été donné de suite au projet.

En 1961, dans la capitale du Niger, certains pays de l'Afrique de Occidentale Française par le biais d'un accord, ont exprimé leur intérêt à garder la monnaie qu'ils utilisaient depuis l'époque coloniale.

En 1962, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte-d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Togo ont signé à Paris le traité qui établit l'union monétaire. Un an plus tard, le Mali s'en retire suivi par la Mauritanie 11 ans plus tard.

Au cours des années 70, des réformes ont été conduites. Elles visent non seulement à africaniser le personnel de la BCEAO, à déplacer le siège de cette banque sur le continent africain, mais également réduire la tutelle de la France, sur ses anciennes colonies (Mendes, 2012:7). De même, est créée, en 1973, la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).

En 1984, le Mali réintègre l'Union pour tirer profit de la monnaie commune qui facilite le commerce entre les Etats membres, par la signature de contrats. S'y ajoutent la garantie de convertibilité de la monnaie par le Trésor français ainsi que l'existence d'une institution émettrice commune (Fernandes, 2007:142-143).

Suite à la crise économique qui a atteint les pays de l'Union depuis 1985, en raison de la baisse des prix des principaux produits d'exportation sur le marché international, ses membres ont été obligés à une dévaluation de 50 % du FCFA le 10 janvier 1994. La même année, il est décidé de renforcer l'union monétaire avec l'ajout de la dimension économique, à travers la création de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Le dispositif comprend

## Expérience de l'Intégration de la Guinée-Bissau dans l'UEMOA

une surveillance multilatérale des politiques économiques et financières, un tarif extérieur commun, la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux, l'harmonisation des politiques sectorielles.

En Janvier 1999, avec l'entrée en vigueur de l'Euro, la coopération découlant de la période coloniale a été maintenue. La décision du Conseil européen n.° 98/683/CE du 23 novembre 1998, autorise la France à poursuivre sa coopération dans la zone Franc. Elle finit par reconnaître la nature budgétaire de la coopération. Cette décision entraîne l'ancrage automatique du Franc CFA à l'Euro selon une parité fixe de 1 € pour 655, 9570 FCFA. (Mendes, 2012:7).

En Décembre 2007, les institutions de l'UEMOA ont adopté des réformes institutionnelles qui sont entrées en vigueur le 1er avril 2010. Une partie vise à moderniser le cadre institutionnel de l'UEMOA et de la BCEAO afin de l'adapter aux nouvelles exigences pour des missions spécifiques de la Banque centrale. L'autre renforce la stabilité du système bancaire et financier et met à jour, les règles régissant les relations financières extérieures des États membres de l'UE. En termes monétaires, cette réforme donne une plus grande indépendance à la BCEAO dont la mission première est devenue la stabilité des prix. Toutefois, le compte d'opérations, ouvert dans les livres du Trésor de la République française, reste le lien entre les pays africains membres de la zone CFA et la France (UE). Par l'intermédiaire de ce compte, la France garantit la convertibilité illimitée du franc CFA. En contrepartie, les pays africains s'engagent à y déposer 50% de leurs réserves de change et à respecter un ensemble de principes, notamment la liberté de circulation de capital au sein de la zone franc, le maintien de parité fixe, la partage des réserves de change (Mendes, 2012:8).

### ***UEMOA: un levier stratégique pour la Guinée-Bissau***

L'UEMOA est une organisation économique régionale, traditionnellement créée pour guider les destins poursuivis par les pays africains de l'Afrique de l'Ouest colonisés par la France, afin de réaliser leur développement socio-économique. Ainsi, la réalisation du développement espéré est atteinte par l'harmonisation des politiques économiques, l'unification des marchés nationaux et la mise en œuvre de politiques sectorielles communes. Elle nécessite également de renforcer la compétitivité entre les États membres dans les activités écono-



miques et financières, l'harmonisation du cadre juridique et la supervision de l'institution multilatérale pour assurer la convergence macroéconomique.

La Guinée-Bissau a ressenti la nécessité d'intégrer l'UEMOA pour essayer de résoudre ses problèmes économiques, en particulier des déséquilibres macroéconomiques remarquables, une dépréciation du Peso, un mauvais système financier, des déficits persistants des comptes extérieurs et des finances publiques, un marché peu attrayant pour les investisseurs et avec une structure de production peu diversifiée, centrée sur la noix de cajou qui constitue 90% de la valeur des exportations totales du pays. De même, l'investissement étranger direct (IED) et l'économie étaient plombés, en raison de la non-convertibilité de sa monnaie (Mendes et Sall, 2012).

Même si le contexte international a contribué à la stagnation d'une partie importante des économies des pays de l'Afrique sub-saharienne, en particulier dans le cas de la Guinée-Bissau, il s'y ajoute son instabilité sociopolitique, comme l'un des éléments qui contribuent à la dégradation des principaux indicateurs macro-économiques et son retard dans le développement.

Ces éléments ont amené la Guinée-Bissau à rechercher dans l'UEMOA une solution à son déséquilibre macro-économique, à travers des privilèges que l'intégration apporte aux pays membres, dans la mesure où elle partage des frontières au Nord et au Sud avec les pays francophones. Toutefois, la République de Guinée, depuis son indépendance en Octobre 1958, a cessé d'appartenir à ce bloc issu de l'époque coloniale.

L'autre raison qui peut expliquer l'intégration de ce pays dans ce bloc régional est liée au retard des pays africains de langue portugaise, dans la conception d'une organisation similaire à l'UEMOA. Ce retard peut s'expliquer d'une part, par l'indépendance tardive de ces pays et leur dispersion géographique.

### ***UEMOA: un ballon d'oxygène pour l'économie bissau-guinéenne***

L'intégration d'un pays dans une zone monétaire engendre des avantages découlant de l'utilisation d'une monnaie unique entre les pays qui contribuent à réduire les incertitudes dans l'évolution du taux de change. Mendes et Sall (2012) font valoir que les incertitudes peuvent représenter un obstacle à la

## Expérience de l'Intégration de la Guinée-Bissau dans l'UEMOA

relance de l'activité économique, essentiellement dans un pays à faible revenu et n'ayant pas accès aux marchés financiers, comme la Guinée-Bissau. En effet, la réduction des risques de change permet d'une part, d'améliorer la décision des principaux acteurs économiques et d'autre part, permet la réduction du taux d'intérêt réel ; ce qui peut refléter la sélection des projets appropriés et l'amélioration de la performance des banques.

L'intégration de la Guinée-Bissau à l'UEMOA est basée sur le critère de l'analyse coût / bénéfice que le pays engrange ou acquiert en intégrant l'Union (Mendes et Sall 2012) et non par le respect des critères comme c'est cas pour intégrer la zone euro.

Tableau 1. Principaux indicateurs macroéconomiques

Indicator	Average within the period				
	1990-1996	1997-1999	2000-2003	2004-2007	2008-2011
Real growth rate	3,5%	-7,2%	0,2%	3,1%	4,1%
Inflation	45,7%	18,3%	2,9%	2,7%	4,1%
Public expenditures/ GDP	16,0%	16,8%	19,9%	21,1%	21,3%
Public investment/ GDP	6,6%	4,2%	5,8%	3,5%	4,1%
Payroll / Tax Revenue	72,7%	88,2%	83,6%	96,6%	80,6%
Fiscal deficit/GDP	-10,9%	-11,1%	-5,0%	-4,7%	-0,1%
tax burden	2,1%	3,0%	4,9%	5,4%	7,2%
investment rate	2,1%	3,0%	9,1%	7,0%	6,6%
% of imports covered by exports	32,9%	79,4%	76,9%	59,0%	62,4%
Current account balance / GDP	-16,0%	-6,9%	0,0%	-2,6%	-4,8%

Source: BCEAO

En vue d'évaluer les impacts macroéconomiques de l'intégration de la Guinée-Bissau à l'UEMOA, une étude a été réalisée par Mendes et Sall (2012) qui a montré clairement que la situation macroéconomique du pays s'est améliorée après l'adhésion de la Guinée-Bissau à l'Union. Le tableau 1 retrace les évolutions des différents indicateurs avant et après l'adhésion. Ainsi, le taux de croissance réel est passé de 3,3% entre 1990 et 1996 à 4,1% entre 2008 et 2011. L'inflation a considérablement baissé de 45,7% à 4,1%. Les dépenses publiques dans le PIB ont progressivement augmenté, passant de 16% à 21,3%. Le taux d'investissement est passé de 2,1% à 6,6%. Grosso modo, la plupart des indicateurs se sont améliorés, y compris pendant la période de conflit militaire de 1998-99.

### ***Guinée-Bissau: entre la convergence macro-économique et la convergence socioculturelle***

L'intégration de la Guinée-Bissau dans l'UEMOA a non seulement influencé le cadre macroéconomique du pays mais aussi le contexte socioculturel. La façon de s'habiller et la coiffure des bissau-guinéens, principalement celle des femmes, a changé progressivement, grâce à un contact intense avec des citoyens d'autres pays qui composent cette organisation, que ce soit dans les séminaires, les ateliers, les conférences et les échanges.

Les rencontres entre les opérateurs des pays qui forment ce bloc régional sur les principaux marchés hebdomadaires appelés lumos, contribuent à l'interdépendance accrue des valeurs et l'acculturation. Cette acculturation se reflète dans le domaine culinaire, notamment l'incorporation de certaines des recettes de ces pays dans la cuisine bissau-guinéenne.

L'impact de l'adhésion de la Guinée-Bissau à l'UEMOA est également senti dans le domaine linguistique. En ce sens, il y a une large utilisation des langues nationales de chaque pays dans les autres pays, parce que les migrants ont tendance à conserver leur langue d'origine tout en apprenant la langue du pays d'accueil. Ainsi, les habitants du pays d'accueil enseignent leur langue et apprennent celle du nouveau arrivé. De même, ces migrants apprennent la langue du pays d'accueil. Par exemple, le Wolof est très répandu en Guinée-Bissau en raison de la présence de nombreux Sénégalais sur le marché de Bandim et des déplacements temporaires des Bissau-guinéens au Sénégal.

## Expérience de l'Intégration de la Guinée-Bissau dans l'UEMOA

On assiste également à la propagation de la langue créole au Sénégal du fait de la relation entre les clients bissau-guinéens et les commerçants sénégalais dans les marchés de Ziguinchor et de Dakar. Ces derniers finissent par apprendre le créole sans connaître la Guinée-Bissau.

En plus de la coexistence entre les citoyens des pays qui composent l'UEMOA, la mise à disposition du statut de l'organisme qui a établi la libre circulation des personnes dans cet espace communautaire a permis à certains citoyens de ces pays de choisir la Guinée-Bissau pour leur résidence et pour y développer leurs activités. Certains d'entre eux peuvent par la suite épouser des bissau-guinéennes, ce qui contribue à renforcer l'interdépendance entre les valeurs et l'acculturation en Guinée-Bissau.

Le placement des citoyens bissau-guinéens dans les différentes structures de l'UEMOA travaillant dans ces pays contribue également à une convergence socioculturelle dans cet espace régional.

Un autre secteur qui reflète la convergence culturelle est l'enseignement supérieur, avec l'alignement des curriculas de l'Université Amílcar Cabral de Bissau avec ceux des autres pays de l'UEMOA.

Les différents éléments distingués favorisent l'acculturation et le renforcement du partage des valeurs communautaires au sein de l'UEMOA.

### ***UEMOA: quelles leçons à tirer pour l'Union européenne? Raisons de la crise dans la zone Euro***

La crise de la zone Euro qui a débuté en 2010 avec la crise de la dette grecque, suivie par celles de l'Irlande et du Portugal en 2011, a révélé les insuffisances d'optimalité de la zone Euro en tant que zone monétaire et de ses mécanismes pour prévenir et gérer les crises, selon Mendes (2012). En effet, la défaillance du mécanisme de la surveillance multilatérale des politiques économiques mis en place dans la zone Euro n'a pas permis de découvrir et/ou de corriger les déséquilibres macroéconomiques dans les différents pays membres. De même, l'insuffisance de la solidarité politique ainsi que sa manifestation tardive ont contribué à exacerber les méfiances et la spéculation au niveau des marchés financiers.

En outre, le fait que la définition et la mise en œuvre de la politique monétaire unique de la zone Euro soient toutes entières confiées à la Banque Centrale Européenne dans le seul but de promouvoir la stabilité des prix, alors que chaque pays conserve ses prérogatives en matière de politique budgétaire et fiscale pose problème. Cette situation n'a pas favorisé une meilleure détermination de la politique mixte optimal pour l'ensemble de la zone.

### ***Quelles leçons pour la zone Euro?***

Les pays de l'UEMOA sont tous des exportateurs de produits de base, avec la plus grande probabilité de chocs asymétriques, en raison de l'instabilité des prix des matières premières sur le marché international et de la différence de la structure de leurs exportations. Cependant, les chocs asymétriques peuvent ne pas représenter d'inconvénient dans une union monétaire, dans la mesure où les pays touchés peuvent être aidés par des pays non touchés. C'est dans ce cadre qu'OSSA (2000) met l'accent sur la solidarité entre les Etats-membres comme critère d'optimalité. Abondant dans ce sens, Mendes (2012) souligne que « pour que l'union monétaire puisse être un «parapluie» pour tous les pays, il est nécessaire que la solidarité entre tous les pays soit effective, même après que des sanctions internes ont été déclenchées à l'égard des États qui ont volontairement conduit à des déséquilibres macroéconomiques (2012:13).

La solution recommandée à la crise de la zone Franc en 1994, est un exemple qui génère de la solidarité. En ce sens, les pays n'ont pas été affectés de la même manière, mais ils ont décidé, en solidarité, de soutenir toute la dévaluation du Franc CFA de 50%.

Dans la zone Euro, l'échec de la solidarité politique des autres États-membres et la lenteur dans son expression, ont conduit à la méfiance des marchés financiers et ainsi potentialisé la spéculation et la contagion à d'autres pays d'Europe du Sud. Cette crise montre l'importance d'un leadership politique fort comme l'une des conditions nécessaires à la stabilité de la monnaie unique, parce que, historiquement, la monnaie et la souveraineté ont toujours été liées (Messiha; 2001).

Toutefois, pour que cette solidarité soit efficace, il doit y avoir une coordination des politiques macro-économiques, une gestion commune des réserves de change centralisées. Elle soulève également la question d'une certaine inté-

gration politique entre les Etats-membres, car en son absence, il sera difficile de maintenir la solidarité entre les pays dans le long terme (Mendes, 2012:13).

### **Conclusion**

La recherche de la stabilité macroéconomique a amené la Guinée-Bissau à abandonner sa monnaie nationale pour rejoindre les autres pays de l'Afrique de l'Ouest dans l'UEMOA. Même si le bilan est mitigé, il ressort que les conséquences des instabilités militaro-politiques qui ont suivi cette adhésion auraient pu être plus sévères au niveau économique et social. En effet, au regard des conséquences de l'adhésion à l'UEMOA, qui se sont traduites par une maîtrise de l'inflation, une ouverture plus large au commerce international et une consolidation du système financier. Cette adhésion a contribué à atténuer les effets défavorables du climat sociopolitique sur l'activité économique, depuis le conflit politico-militaire de 1998/1999. La Guinée-Bissau, bien qu'étant lusophone, a estimé la nécessité d'intégrer cette union car elle partage les frontières physiques avec des pays qui composent cette union.

L'impact de l'intégration de la Guinée-Bissau à l'UEMOA ne se limite pas à la convergence macroéconomique dans la région, mais aussi à la convergence socioculturelle.

La zone Euro aurait pu prendre en compte certains aspects au niveau de l'UEMOA, notamment l'uniformisation de la législation et de la supervision bancaire ainsi que l'expression de la solidarité. Toutefois, pour l'approfondissement du processus de l'intégration au niveau de l'UEMOA, ces pays devront continuer de s'inspirer de l'expérience européenne.

## Références

Alesina, A., Barro, R., Tenreyro, S., 2002. *Optimal Currency Areas*. Harvard Institute of Economic Research Working Papers, Harvard - Institute of Economic Research.

Balassa, B., 1961. *Teoria de Integração Económica*. Traduit par M. F. Gonçalves et M. E. Ferreira. Lisbonne.

Banny, C., 2000. *Problématique de l'intégration monétaire en Afrique de l'Ouest*. Deuxième Conférence des Présidents d'Assemblée Parlementaire d'Afrique de l'Ouest, Ouagadougou, 28-31 mars 2000.

Barry, B., 2006. *Senegâmbia: o desafio da história regional*. SEPHIS – Centro de Estudos Afro-Asiáticos. Disponible à: <<http://www.sephis.org/pdf/barry.portuguese.pdf>>.

BCEAO, 2010. *Relatório Anual versão resumida*. Disponible à: <[www.bceao.int](http://www.bceao.int)>

Commission de l'UEMOA, 2002. *Le rapport d'activités de l'année 2002 de la Commission l'UEMOA*. Disponible à: <<http://www.uemoa.int/Publication/RapportCom2001.pdf>>.

Fernandes, J. A., 2007. *Integração económica como estratégia do desenvolvimento do continente africano: Proposta de fusão entre a Comunidade de Estados da África Ocidental (CEDEAO) e a União económica e Monetária da África Ocidental (UEMOA)*. Thèse de doctorat en droit, Universidade Federal de Santa Catarina, Florianópolis, Brésil.

Gomes, P. G., 1997. *Aspectos monetários da adesão versus integração da Guiné-Bissau na UMOA/UEMOA*. Boletim da Faculdade de Direito de Bissau, 1997.

Mendes, D., 2001. *A Problemática da Integração Monetária na África Ocidental: Europeizar ou Africanizar?* Mémoire de DEA en économie, Faculté économique de l'Université de Coimbra, mars 2001.

## Expérience de l'Intégration de la Guinée-Bissau dans l'UEMOA

Mendes, D., 2012. *Programa da moeda Única da CEDEAO: Que Lições da Crise na Zona Euro*. VIIIe réunion d'économistes de la langue portugaise, Réflexions sur la crise économique des pays de langue portugaise et les conclusions de la réunion de Rio+20. Brésil, Belo Horizonte, 12-15 septembre 2012.

Mendes, D. et Sall, C. A. T., 2012. Les impacts macroéconomiques de l'adhésion de la Guinée-Bissau à l'UEMOA. *Revue économique de l'Afrique de l'Ouest*, Vol.1 n° 1, juin 2012, pp.115-153.

Mendy, P. K., 1997. A Relevância do Pensamento Ckeikh Anta Diop na África Lusófona: O Caso da Guiné-Bissau. *Soronda: revista de estudos guineense*. Bissau: INEP, Nova Série 1, pp. 13-29.

Messiha, J., 2001. *Souveraineté et zone monétaire optimale : construit, coïncidence ou causalité? Du franc à l'euro : changements et continuité de la monnaie*. Poitiers, novembre 2001.

Ossa. O., 2000. *Zone monétaire et crise de change : le cas de la zone franc africaine*. Laboratoire d'Economie Appliquée, Libreville, Gabon.

PNUD, 1996. *Préparation du dossier d'adhésion à la zone franc et l'UEMOA*. Dossier de l'UEMOA, Bissau: Ministère de l'Economie et des Finances.

Robson, P., 1985. *Teoria económica da integração internacional*. Traduit par C. Laranjeiro, Coimbra.



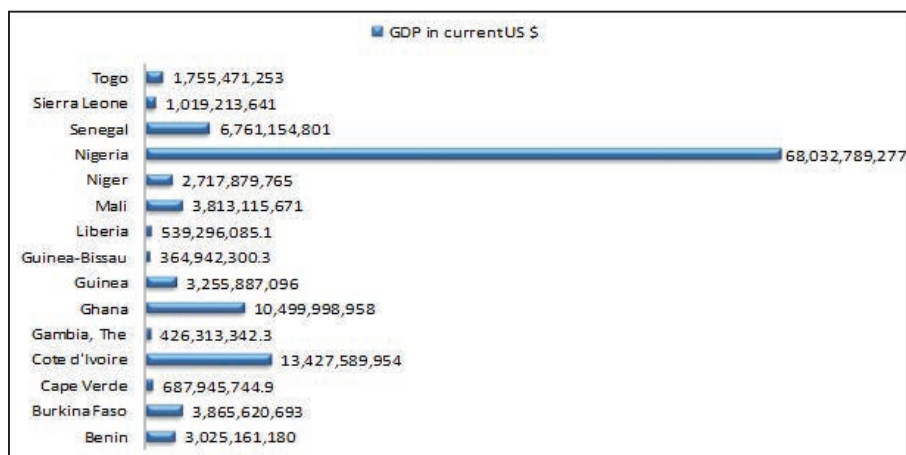
## Annexe

Annexe 1: Estimation de la population totale vivant dans un pays membre de la CEDEAO en 2010 (%)

Country	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Benin	6,517,810	6,721,337	6,937,985	7,164,976	7,397,985	7,633,757	7,871,707	8,112,573	8,355,980	8,601,771	8,850,000
Burkina Faso	12,294,012	12,648,474	13,015,435	13,395,599	13,789,736	14,198,463	14,622,202	15,061,127	15,515,258	15,984,479	16,468,000
Cape Verde	437,238	445,096	452,740	460,031	466,784	472,883	478,267	483,023	487,371	491,621	496,000
Cote d'Ivoire	16,581,653	16,892,864	17,180,649	17,455,501	17,731,840	18,020,946	18,325,979	18,646,754	18,987,007	19,350,026	19,738,000
Gambia, The	1,297,084	1,335,674	1,376,035	1,417,818	1,460,493	1,503,678	1,547,259	1,591,357	1,636,107	1,681,734	1,729,000
Ghana	19,165,490	19,632,265	20,114,361	20,610,897	21,119,911	21,639,806	22,170,556	22,712,403	23,264,176	23,824,402	24,392,000
Guinea	8,344,486	8,472,339	8,604,936	8,743,954	8,889,321	9,041,448	9,201,941	9,373,619	9,559,110	9,761,217	9,982,000
Guinea-Bissau	1,240,655	1,264,855	1,289,526	1,314,795	1,340,814	1,367,695	1,395,492	1,424,191	1,453,757	1,484,120	1,515,000
Liberia	2,847,290	2,939,296	2,996,082	3,037,412	3,092,721	3,182,539	3,313,718	3,477,197	3,658,460	3,835,929	3,994,000
Mali	11,295,324	11,639,798	12,001,887	12,380,104	12,772,264	13,176,642	13,592,796	14,020,786	14,459,990	14,909,813	15,370,000
Niger	10,922,421	11,308,134	11,706,182	12,118,322	12,546,945	12,993,884	13,460,138	13,945,662	14,450,007	14,972,257	15,512,000
Nigeria	123,688,536	126,704,722	129,832,447	133,067,097	136,399,438	139,823,340	143,338,939	146,951,477	150,665,730	154,488,072	158,423,000
Senegal	9,505,862	9,758,841	10,023,194	10,297,956	10,581,316	10,871,908	11,169,549	11,474,661	11,787,123	12,106,865	12,434,000
Sierra Leone	4,143,115	4,303,850	4,505,515	4,730,020	4,952,134	5,153,435	5,327,364	5,478,289	5,612,129	5,739,293	5,867,000
Togo	4,793,504	4,926,142	5,050,919	5,170,252	5,288,273	5,408,044	5,529,908	5,652,811	5,776,837	5,901,839	6,028,000

Source: Indicateurs du développement dans le monde 2012

Annexe 2: Moyenne du PIB en dollars US courants pour la période 1986-2010



Source: Indicateurs du développement dans le monde 2012

Annexe 3: PIB par habitant (\$ US courants)

Country	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Benin	346.00	352.90	404.60	496.60	547.10	561.60	601.50	683.70	799.80	771.70	749.50
Burkina Faso	212.40	222.40	252.70	318.80	370.50	382.30	394.70	449.30	518.60	509.30	535.60
Cape Verde	1,233.30	1,265.00	1,371.60	1,769.40	1,980.20	2,055.40	2,316.50	2,756.00	3,181.50	3,227.90	3,322.80
Cote d'Ivoire	628.20	624.20	668.60	787.00	873.10	908.00	947.70	1,061.60	1,233.20	1,190.80	1,154.10
Gambia, The	324.50	312.90	268.70	259.00	274.40	306.60	328.50	409.00	502.40	436.10	466.50
Ghana	259.70	270.40	306.20	369.90	420.10	495.40	919.60	1,084.50	1,226.20	1,090.40	1,324.60
Guinea	373.00	341.40	354.80	394.10	412.40	324.80	306.60	449.10	395.30	426.70	451.90
Guinea-Bissau	173.70	157.40	157.90	361.40	389.80	418.80	414.60	485.00	582.50	562.40	579.90
Liberia	197.00	184.70	186.70	135.00	148.70	166.60	184.60	211.40	230.30	229.30	246.90
Mali	214.50	225.90	278.50	352.40	381.60	402.60	431.60	509.70	604.30	601.30	601.90
Niger	164.60	172.00	185.40	225.40	243.30	262.10	270.80	307.70	371.60	351.30	357.70
Nigeria	371.80	378.80	455.30	508.40	644.00	802.80	1,014.60	1,129.10	1,374.70	1,091.10	1,278.40
Senegal	493.60	499.80	532.20	666.00	758.90	799.10	838.80	986.50	1,135.70	1,054.70	1,033.90
Sierra Leone	153.50	187.20	207.70	209.50	221.30	240.50	266.90	303.70	348.30	323.50	324.70
Togo	277.30	269.60	292.20	340.20	389.70	391.10	398.30	446.40	547.60	534.90	523.10

Source: Indicateurs du développement dans le monde 2012

## Annexe 4: Valeur ajoutée agricole (% PIB)

Inty	Benin	Burkina Faso	Cape Verde	Cote d'Ivoire	Gambia, The	Ghana	Guinea	Guinea-Bissau	Liberia	Mali	Niger	Nigeria	Senegal	Sierra Le
80	35.4	29.4	..	25.9	30.8	60.1	..	44.3	35.9	48.3	43.1	..	20.1	33.0
81	32.7	30.7	..	28.5	34.4	55.3	..	53.3	31.6	45.7	45.7	..	22.3	32.3
82	32.2	28.4	..	22.1	43.8	59.4	..	46.8	32.2	44.1	44.3	..	23.0	35.8
83	33.2	28.2	..	21.9	37.1	..	..	42.4	33.8	41.4	41.5	..	18.6	38.1
84	33.3	29.1	..	24.1	31.2	51.9	..	41.3	33.5	44.2	35.8	..	20.1	40.1
85	31.5	34.9	..	26.5	31.2	48.4	..	46.5	36.5	40.3	36.7	..	23.2	45.1
86	33.7	30.4	16.0	28.5	34.5	48.0	23.9	45.3	37.4	42.4	34.7	..	24.1	38.0
87	33.3	29.2	16.6	29.2	35.0	50.7	24.7	57.6	36.1	45.2	35.2	..	24.9	45.0
88	34.4	29.6	17.6	32.0	31.1	49.7	23.5	58.1	36.1	45.0	35.4	..	21.2	46.0
89	31.9	28.5	16.2	32.7	30.8	49.4	24.1	50.2	32.7	47.8	34.1	..	22.6	46.0
90	36.1	28.8	14.4	32.5	29.0	45.1	23.8	60.8	54.4	45.5	35.3	..	19.9	46.9
91	36.3	30.9	13.4	33.3	27.8	45.6	18.8	54.1	55.6	45.1	39.2	..	20.3	38.8
92	35.0	29.8	11.8	34.0	26.2	45.0	17.1	49.4	51.3	46.1	36.8	..	18.6	37.9
93	33.8	31.0	13.7	30.8	25.2	41.4	18.0	55.2	50.6	44.5	38.5	..	20.6	43.1
94	33.5	35.2	12.6	25.3	27.5	42.0	20.9	55.6	51.4	46.4	40.8	..	19.0	39.4
95	34.0	35.4	13.6	24.7	30.0	42.7	19.3	55.1	61.8	49.5	40.2	..	21.0	42.9
96	37.7	39.0	13.5	24.6	29.8	43.9	17.8	57.6	94.0	51.8	38.9	..	19.9	47.5
97	37.5	36.4	12.2	23.3	29.5	40.1	20.9	54.6	77.0	44.5	38.9	..	19.8	58.6
98	38.2	39.2	11.6	24.1	28.4	40.2	22.0	62.4	78.6	46.5	42.6	..	19.4	61.8
99	37.8	32.6	11.6	22.0	34.1	39.9	22.5	58.7	78.2	46.5	40.7	..	19.0	62.0
00	36.5	29.0	12.9	24.2	35.8	39.4	20.3	56.4	71.0	41.6	37.8	..	19.1	58.4
01	35.5	36.6	11.4	24.7	36.3	39.3	22.0	51.4	73.3	37.8	40.0	..	18.5	47.1
02	33.8	34.9	10.4	25.7	27.6	39.2	22.5	57.3	75.5	35.0	39.6	..	15.5	47.8
03	..	35.6	10.2	25.6	31.1	40.2	22.3	..	..	36.8	39.6	..	17.6	46.7
04	32.1	32.9	9.9	26.2	33.7	41.5	25.1	..	68.2	36.4	..	..	15.9	44.9
05	32.2	34.1	9.0	23.8	32.1	40.9	24.2	..	63.8	36.6	..	..	16.7	51.6
06	..	33.3	8.3	22.9	30.3	30.4	23.8	..	..	36.9	..	..	14.8	51.1
07	..	..	7.2	25.9	28.7	29.0	25.3	..	59.0	36.5	..	..	13.4	49.9
08	..	..	6.6	25.0	28.5	31.0	24.9	..	61.3	..	..	..	15.6	50.2
09	..	..	9.2	24.7	27.5	31.8	16.9	..	..	..	..	..	17.2	52.3
10	..	..	10.3	22.9	26.9	29.9	13.0	..	..	..	..	..	17.4	49.0
58	34.7	32.3	12.0	26.1	31.2	43.0	21.5	52.6	56.2	45.2	39.1	..	19.3	46.0

Source: Indicateurs du développement dans le monde 2012

Annexe 5: Stock de la dette extérieure (% du RNB)

Year	Cape Verde	Cote d'Ivoire	Sambie, Thr	Ghana	Guinea	Guinea-Bissau	Liberia	Mali	Niger	Nigeria	Senegal	Serra Leon	Togo
1980	77.1	57.7	31.7	131.1	73.8	41.1	35.0	14.6	43.3	48.9	102.4		
1981	102.9	81.8	36.6	97.6	89.0	56.9	48.8	19.6	54.5	54.5	109.3		
1982	127.5	98.8	36.9	104.3	101.9	67.3	49.4	24.6	62.1	48.4	121.5		
1983	144.0	106.1	41.4	121.8	133.0	78.2	55.2	51.2	77.6	66.6	126.9		
1984	134.6	129.1	44.9	183.5	133.8	95.9	69.5	64.9	85.2	58.0	118.9		
1985	153.4	112.5	50.7	200.2	154.8	113.1	87.5	68.1	90.3	85.4	128.9		
1986	54.0	135.2	172.3	49.0	288.2	208.0	105.4	76.5	118.2	80.3	192.7	104.6	
1987	50.3	147.6	144.2	66.5	108.1	291.4	233.9	107.2	76.1	137.9	83.4	154.0	102.9
1988	42.7	143.4	119.6	60.4	100.5	366.5	218.2	105.1	76.1	132.6	81.7	102.6	91.9
1989	42.4	177.0	126.4	64.2	96.3	296.5	319.2	...	69.5	138.4	69.6	121.8	89.6
1990	39.3	187.3	126.7	64.7	98.4	297.7	...	102.6	72.5	130.7	68.0	202.9	80.1
1991	38.2	199.2	126.4	64.2	92.1	311.3	...	107.3	66.7	134.9	66.2	173.8	86.0
1992	36.0	189.1	117.9	67.2	84.3	357.9	...	103.1	66.9	97.5	62.7	226.4	81.2
1993	41.0	197.0	117.7	78.2	89.2	355.1	...	108.3	99.5	151.7	69.3	210.8	107.2
1994	43.2	230.7	118.2	95.7	94.0	383.6	...	154.9	100.6	153.3	99.0	191.5	156.3
1995	44.1	188.7	113.0	86.9	90.0	379.4	...	123.3	87.6	131.7	82.9	149.0	116.7
1996	40.9	174.0	117.2	85.3	85.9	371.6	...	117.0	79.3	96.0	75.8	133.3	103.4
1997	41.4	141.9	105.8	84.6	96.1	362.8	911.7	130.2	87.4	83.7	82.7	140.5	91.5
1998	46.2	123.6	115.9	86.2	102.6	504.5	794.2	123.9	82.1	103.3	81.9	200.9	94.1
1999	57.0	112.2	113.1	85.1	94.4	446.7	761.2	126.5	85.2	87.5	78.4	195.4	99.1
2000	61.3	124.9	120.7	126.6	101.0	466.5	718.7	123.7	95.9	77.9	78.7	193.1	110.0
2001	63.5	116.9	123.6	121.9	104.6	492.6	743.0	116.0	83.9	70.4	76.5	154.5	108.4
2002	64.0	109.0	166.0	115.4	102.7	499.6	717.1	89.3	86.0	57.8	78.2	150.0	108.9
2003	56.4	98.5	189.3	101.5	99.3	229.3	1022.7	72.6	78.2	57.7	64.5	138.7	98.7
2004	51.1	89.4	183.9	81.4	92.5	215.6	1021.0	69.8	66.3	48.4	49.1	157.4	89.7
2005	49.4	76.2	157.9	64.0	109.0	180.6	934.2	62.8	59.4	22.3	44.8	148.9	91.4
2006	49.2	76.9	154.5	16.4	122.1	182.0	926.8	28.8	22.7	5.4	20.5	108.0	89.1
2007	44.6	73.3	116.0	19.8	82.3	158.8	664.7	25.5	26.8	5.5	22.7	32.1	89.0
2008	41.6	56.0	47.0	19.0	93.2	130.3	464.9	24.1	18.7	5.8	21.4	31.7	58.0
2009	45.8	53.0	66.6	24.5	79.0	135.6	225.4	24.1	21.2	4.9	27.4	37.8	58.1
2010	54.3	52.6	63.3	27.2	69.1	124.8	283.3	26.1	20.5	4.5	28.5	40.8	61.1

Source: Indicateurs du développement dans le monde 2012

## Annexe 6: Les exportations de marchandises (en 000 \$ US)

Year	Burkina Faso	Burkina Faso	Cote d'Ivoire	Gambie, Th	Guinée	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Nigeria	Senegal	Sierra Leo			
2000	382,000	209,000	11,000,000	3,868,000	13,000	1,671,000	556,000	62,000	329,000	54,500	253,000	20,975,000	920,000	13,000
2001	374,000	223,000	10,000,000	3,946,000	10,000	1,716,000	731,000	63,000	127,500	725,000	272,000	18,045,000	1,003,000	29,000
2002	448,000	246,742	10,541,421	5,273,000	12,000	1,830,000	709,000	54,000	176,100	874,000	279,000	17,975,000	1,067,000	48,666
2003	541,000	320,344	12,742,000	5,788,000	8,000	2,324,296	609,000	65,000	108,500	928,000	352,000	24,031,000	1,237,000	92,231
2004	665,568	479,287	15,094,000	6,949,000	10,002	2,450,000	744,230	76,000	103,800	976,433	437,000	38,631,000	1,509,000	138,491
2005	578,134	468,000	17,613,256	7,657,339	8,000	2,802,107	832,650	89,484	131,300	1,100,620	489,000	50,467,000	1,576,105	138,481
2006	736,000	688,000	20,651,000	8,477,000	11,464	3,726,680	1,033,300	74,000	137,600	1,330,000	507,946	58,726,000	1,593,970	231,031
2007	1,046,839	823,000	19,219,000	8,668,866	12,318	4,194,720	1,203,000	107,036	200,200	1,336,132	663,286	66,605,930	1,679,829	243,123
2008	1,282,233	669,139	31,582,000	10,390,000	12,670	5,669,726	1,342,010	128,181	242,400	2,059,118	940,000	84,118,000	2,170,481	215,667
2009	1,190,844	900,482	33,226,000	10,996,302	13,000	5,639,710	1,048,720	119,444	148,660	2,120,000	860,000	83,000,000	2,017,386	230,662
2010	1,200,000	1,288,134	44,379,397	10,320,000	13,000	7,896,230	1,250,000	123,000	231,119	2,120,000	930,000	82,000,000	2,161,128	337,663

Source: Indicateurs du développement dans le monde 2012

## Annexe 7: Les importations de marchandises (en 000 \$ US)

Year	Benin	Burkina Faso	Cote d'Ivoire	Sambou, Th	Guinée	Guinée-Bissau	Libéria	Mali	Niger	Nigeria	Senegal	Sierra Leo		
2000	562,933	451,316	237,360,842	2,733,763	339,323	2,864,379	52,736	303,337	3,338,767	1,230,213	775,805	5,823,419	1,462,697	318,259
2001	622,381	351,645	247,310,438	2,794,300	393,333	2,676,707	468,784	302,983	4,413,203	1,400,024	323,028	7,931,469	1,727,112	429,237
2002	720,914	377,407	269,661,063	2,493,220	409,277	3,008,242	677,500	302,332	5,017,517	1,381,679	390,698	8,737,661	1,907,514	469,483
2003	886,076	773,630	330,007,333	3,053,225	501,523	3,943,009	684,000	295,796	4,273,678	1,331,600	494,500	14,835,669	2,203,466	600,352
2004	897,238	1,034,246	428,883,643	4,703,647	374,626	3,220,473	1,160,128	323,906	4,897,788	1,862,343	567,946	20,496,263	2,203,487	521,896
2005	892,649	1,101,313	432,209,690	5,671,437	639,332	3,919,400	1,903,914	203,189	3,698,635	2,067,028	830,370	24,498,714	3,203,730	606,138
2006	3,643,283	1,290,193	340,486,963	5,616,229	707,373	6,993,618	2,509,172	300,338	7,337,333	2,372,977	995,046	29,186,301	3,421,348	332,662
2007	5,133,794	1,586,793	746,340,436	6,672,893	825,264	9,483,479	2,556,527	290,423	8,783,029	2,819,493	1,066,389	38,875,334	4,423,944	624,218
2008	6,991,301	2,036,643	836,328,139	7,901,304	872,611	12,211,956	3,322,020	286,461	11,598,931	3,126,373	1,699,664	54,314,667	5,053,843	833,071
2009	6,014,662	1,772,692	707,767,172	7,004,116	833,734	10,238,632	3,673,448	324,905	12,662,614	3,045,404	1,596,072	43,289,066	4,292,300	804,030
2010	7,180,450	2,048,670	742,473,428	8,406,632	869,643	12,774,881	4,111,332	274,568	17,499,847	3,577,290	1,606,333	47,726,379	4,371,973	1,008,163

Source: Indicateurs du développement dans le monde 2012

## **Annexe: Structure institutionnelle comparée de l'UE, l'UEMOA et la CEDEAO**

### *CEDEAO*

La Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) est devenue l'institution financière pour le programme du Nouveaux Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) dans l'Afrique de l'Ouest suivant la nomination de la CEDEAO comme l'agence réalisatrice du Plan d'action dans la sous-région.

Pour plus d'informations sur la CEDEAO, visitez <<http://www.sec.ecowas.int/sitecedeao/english/institutions.htm>> ou <[http://www.iss.co.za/AF/RegOrg/unity\\_to\\_union/pdfs/ecowas/3ECOWASTreaty.pdf](http://www.iss.co.za/AF/RegOrg/unity_to_union/pdfs/ecowas/3ECOWASTreaty.pdf)>

### *UEMOA*

Dans le cadre du processus de son intégration régionale, l'UEMOA s'est fixée les objectifs suivants : i) le renforcement de la compétitivité des activités économiques et financières des États , ii) la convergence des performances et des politiques économiques des États, par l'institution d'une procédure de surveillance multilatérale, iii) la création d'un marché commun basé sur la libre circulation des personnes, des biens, des services, des capitaux et le droit d'établissement ainsi que sur un tarif extérieur commun et une politique commerciale commune; iv) la coordination des politiques sectorielles nationales, par la mise en œuvre d'actions communes et éventuellement de politiques communes dans les principaux domaines de l'activité économique, v) l'harmonisation des législations des États membres. dans la mesure nécessaire au bon fonctionnement du marché commun.

Pour plus d'informations sur l'UEMOA, visitez <<http://www.uemoa.int/organes/organisation.htm> ou <<http://www.uemoa.int/organes/consultatif.htm>>

## L'Union européenne (EU)

<b>Organisations régionales</b>	<b>Commission</b>	<b>Conseil</b>	<b>Parlements</b>	<b>Cour de Justice</b>	<b>Organes différents</b>	<b>Banque Régionale</b>	
L'Union européenne	<b>Commission Européenne</b> (représentation des intérêts de l'UE) → <b>organe exécutif</b> - droit d'initiative législative - gestion + réalisation de la politique européenne et du budget - renforcement du droit européen (ensemble avec la CJUE) - représentation de l'UE au niveau international	<b>Conseil Européen</b> - fournit impulsion pour des questions politiques majeures concernant l'intégration européenne - fait des règlements et émet des déclarations et résolutions au consensus <b>Conseil de l'Union Européenne</b> (représente les gouvernements des EM) → <b>organe de décisions</b> pour des « lois » de l'UE sur proposition de la CE et souvent en association avec le PE, soit par une procédure de consultation (agriculture, judiciaire, coopération policière, taxation), soit par codécision (p.ex. marché interne) - coordination d'une politique économique large des EM - conclut des accords internationaux entre l'UE + états tiers + organisations internationales - approuve le budget ensemble avec le PE - développe le PESC de l'UE - coordination et coopération entre les cours nationales et les forces policières dans les matières criminelles - travail préparé ou coordonné par COREPER	<b>Parlement Européen</b> (élu par les citoyens des EM) → <b>Parlement législatif</b> (adopte les lois ensemble avec le Conseil = codécision) Force : - législative - budgétaire - surveillance	<b>Cour de Justice (UE)</b> → organe législatif – maintient les droits de l'Union (cour suprême de l'UE) et juge sur les interprétations du droit Européen /	<b>Comité Européen Économique et Social</b> – communique l'opinion de la société civile organisée sur les questions économiques et sociales <b>Comité des régions</b> – communique l'Opinion des autorités régionales et locales → les deux sont des organes consultatifs	<b>Banque Centrale Européenne</b> - responsable de la politique monétaire de L'UE Banque Européenne 'In-vestissement - aide à réunir les objectifs de l'UE par le financement des projets	
<b>Union douanière et monétaire + marché unique entièrement réalisé</b>	- 27 membres - fondée en 1956 par le Traité de Rome			<b>Cour de la Première Instance</b> - entend des disputes des employés de l'UE et autres choses <b>Cour Européenne des Comptes</b> - contrôle du son et de la gestion légale du budget de l'UE	<b>Médiateur Européen</b> - recoils les plaintes des citoyens sur l'administration male d'une institution ou d'un organe européen		
<b>Chaque décision de l'UE est basée sur les traités,</b>	par l'accord de tous les états membres						

## Communauté Économique des États Ouest-Africains (CEDEAO)

<b>Organisations régionales</b>					
<b>Communauté Économique des États Ouest-Africains (CEDEAO)</b>					
- fondé en 1975					
- 15 membres					
<b>Objectif</b> : union économique et monétaire					
Une zone de libre-échange est en cours de réalisation					

Commission	Conseil	Parlements	Cour de Justice	Organes différents	Banque Régionale
<b>Commission</b>	<b>L'Autorité des Chefs d'État et de Gouvernement</b> (institution suprême)	<b>Le Parlement Communautaire</b>	<b>La Communauté du Cour de Justice</b>	<b>Conseil Économique et Social</b>	<b>CEDEAO Banque d'investissement et de développement (BIDC)</b>
- exécute les décisions prises par l'Autorité + application des réglementations du Conseil	- responsable de la direction générale et du contrôle de la Communauté	- considère les questions concernant les droits humains et la liberté fondamentale des citoyens, l'information et la communication	- assure la surveillance des lois et des principes d'équité dans l'interprétation et l'application des provisions du traité	- rôle consultatif	Les deux subsidiaires sont connus comme le CEDEAO Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC).
- prépare l'avant-projet de budget et les programmes d'activités et surveille leur exécution après approbation par le Conseil.	<b>Conseil des Ministres</b>	- peut être consulté en matière concernant la santé publique, éducation, jeunesse et sport, science et technologie ainsi que la politique de l'environnement.	- traite les disputes entre les EM, ainsi qu'entre les EM et les institutions		
- Soumets des reports sur l'activité communautaire	- fait des recommandations à l'Autorité sur aucune action qui vise à atteindre les objectifs de la Communauté				
	- questionne les directives sur matières concernant la coordination et la harmonisation de la politique sur l'intégration économique				
	- approuve le programme du travail et les budgets de la Communauté et ses institutions				



## Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA)

Organisations régionales	Commission	Conseil	Parlements	Cour de Justice	Organes différents	Banque Régionale Centrale des États Ouest-Africains
<p>Union économique et monétaire Ouest-Africaine (UEMOA)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- fondée en 1994</li> <li>- 15 membres</li> <li>- <u>Objectif</u> = création d'un marché commun avec la libre circulation des personnes, biens, services et capital</li> <li>- Union Douanière est en cours de réalisation</li> </ul>	<p><b>La Commission - force exécutive</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- avance ses recommandations + opinions à la Conférence + au Conseil</li> <li>- exécute le budget et de l'UE</li> <li>- peut demander à la Cour de Justice si les EM ont demeuré sans remplir leurs obligations</li> </ul>	<p><b>Conférence des chefs d'État</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- suprême organe de l'Union</li> <li>- <b>prend les décisions finales</b> et décide sur l'orientation de la politique de l'Union</li> <li>- décide sur l'adhésion des membres à l'avenir</li> </ul> <p><b>Le Conseil des Ministres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- assure la réalisation des orientations générales prises par la Conférence</li> <li>- définit et surveille le crédit et la politique monétaire de l'Union</li> </ul>	<p><b>Comité interparlementaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rôle consultatif + anime le débat sur l'intégration.</li> <li>- présume le parlement d'avenir qui sera chargé du contrôle démocratique des organes constituant l'Union</li> </ul>	<p><b>Cour de Justice</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- surveille l'interprétation uniforme + l'application du droit de la Communauté</li> <li>- arbitre des conflits entre les EM ou entre l'UE et ses agents</li> </ul> <p><b>Cour des comptes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôle sur les comptes des différents organes et vérification sur la responsabilité et l'efficacité des ressources communautaires</li> <li>→ organes de contrôle</li> </ul>	<p><b>Chambre Consulaire régionale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- organe consultatif</li> <li>- chambre de dialogue entre l'UEMOA + acteurs économiques majeurs</li> </ul>	<p>- traite les questions macro-économiques</p> <p><b>Banque ouest-africaine de développement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- plutôt impliquée dans le financement des projets en relation avec le développement</li> </ul>

## **Annexe – Composition des Régions Africaines**

### **UMA (Union du Maghreb Arabe)**

Algérie

Libye

Mauritanie

Maroc

Tunisie

### **Afrique Centrale**

Cameron

République Centrafricaine

Tchad

République du Congo

Guinée Equatoriale

Gabon

São Tomé et Príncipe

### **CAE**

#### **(Communauté de l'Afrique de l'Est)**

Burundi

Kenya

Rwanda

Tanzanie

Ouganda

### **Afrique du Nord-Est**

Djibouti

Egypte

Ethiopie

Somalie

Soudan

### **CEDEAO (Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest)**

Bénin

Burkina Faso

Cap Vert

Côte d'Ivoire

Gambie

Ghana

Guinée

Guinée-Bissau

Libéria

Mali

Niger

Nigéria

Sénégal

Sierra Léone

Togo

### **Afrique Australe**

Angola

Comores

République Démocratique du Congo

Madagascar

Malawi

Maurice

Mozambique

Union Douanière d'Afrique Australe

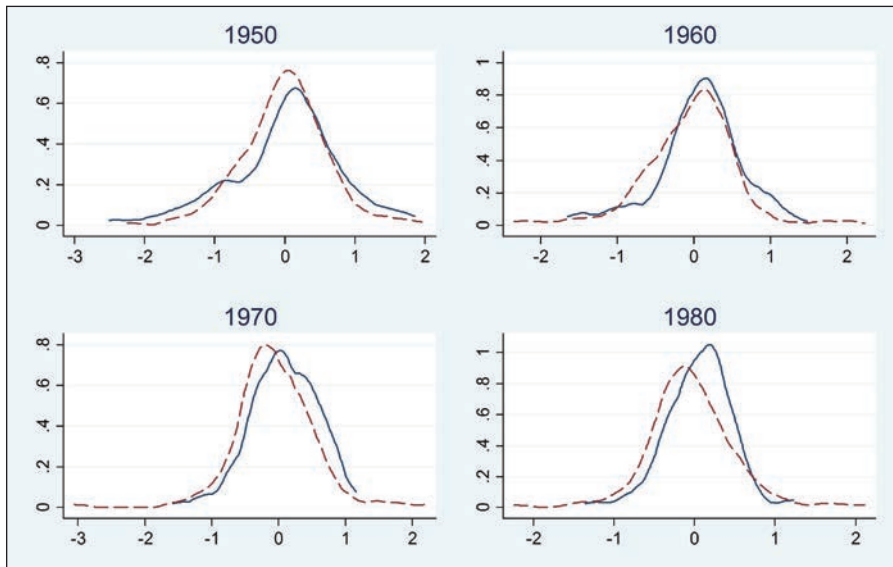
Seychelles

Zambie

Zimbabwe

Graphique d'annexe : Densité du noyau de résidus de gravité pour les années antérieures

Résidus par groupes des paires de pays



Ligne continue : UEM; ligne en pointillés : non-UEM

Graphique d'annexe : Analyse des résidus de gravité

Moyennes	1950	1960	1970	1980
UEM	0.008	0.068	0.085	0.058
Non-UEM	-0.005	-0.048	-0.058	-0.040
test-t (valeur-p)	0.88	0.13	0.04*	0.11
Kolmogorov-Smirnov (valeur-p)	0.40	0.24	0.02*	0.02*

Note: Les résidus d'un modèle de gravité (comme consignés dans le tableau 2 ; sans une variable binaire UEM) sont utilisés. Le test-t dénote la valeur absolue d'un test-t avec l'hypothèse nulle d'égalité des moyennes de résidus entre les pays de l'UEM et ceux qui ne sont pas membres de l'UEM. Kolmogorov-Smirnov dénote la probabilité pour le test de Kolmogorov-Smirnov concernant l'hypothèse nulle d'égalité des distributions entre les pays de l'UEM et ceux qui ne sont pas membres de l'UEM.

\* dénote une signification au niveau de 5%

**L'Institut de l'Afrique de l'Ouest (IAO)** est un centre de recherche offrant la recherche, le développement des compétences et le dialogue social sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. L'IAO est promu par la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), l'ECOBANK et le Gouvernement du Cap-Vert. L'IAO est basé à Praia, Cap-Vert.

**Le Centre de la Recherche sur l'Intégration Européenne (ZEI)** est un institut pour la recherche interdisciplinaire et de la formation avancée à l'Université de Bonn.

Les papiers IAO-ZEI sont publiés dans le cadre de la coopération de recherche, que les deux instituts conduisent sur « l'intégration régionale durable en Afrique de l'Ouest et l'Europe » dans les années 2013-2016. La coopération vise à stimuler la discussion sur les processus d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest et en Europe dans une perspective comparative. En outre le projet est basé sur le développement des relations euro-Afrique de l'Ouest dans le secteur politique et économique. Les documents expriment l'opinion personnelle des auteurs.

### **WAI-ZEI Papers**

#### **No. 1 2013**

Olusegun A. Omisakin: Regional Institutions and Policy Formulation. A Comparative Assessment of ECOWAS, the EU and ASEAN, Bonn/Praia 2013.

#### **No. 2 2013**

Denis Acclassato: Intra-West African Trade, Bonn/Praia 2013.

#### **No. 3 2013**

Djénéba Traoré, Will Africa be left behind on the Education for All (EFA) Trail?, Bonn/Praia 2013.

#### **No. 4 2013**

Ludger Kühnhardt, L'Afrique et l'Europe Relations comparées et processus d'intégration régionale conjoint, Bonn/Praia 2013.

#### **No. 5 2013**

Kocra L. Assoua, The Nexus between Political Instability and Monetary Sustainability. The Case of a West African Monetary Union, Bonn/Praia 2013.



Institut de l'Afrique de  
l'Ouest (IAO)

Avenida da Liberdade e Democracia,  
Nº 9 – 5º andar  
Praia  
Achada Santo António

BP 396- A  
Cap Vert

Téléphone: +238-(0)262-40-58  
[www.westafricainstitute.org](http://www.westafricainstitute.org)



Rheinische  
Friedrich-Wilhelms-  
Universität Bonn



Center for European  
Integration Studies

Walter Flex-Straße 3  
53113 Bonn  
Allemagne

Téléphone: +49-(0)228-73-1810  
[www.zei.uni-bonn.de](http://www.zei.uni-bonn.de)

**ISBN 978-3-941928-28-2**